

L'ESPION ANGLOIS.

TOME DIXIEME.

L'ESPION ANGLOIS,

OU

CORRESPONDANCE SECRETE

ENTRE

MILORD ALL'EYE

ET

MILORD ALL'EAR.

Singula quæque notando. HOR.

Nouvelle Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée.

TOME DIXIEME.



A LONDRES,
Chez JOHN ADAMSON.

M. DCC. LXXXV.

LETTRES

Contenues dans ce dixieme Volume.

LETTRE I. *Sur les foires; sur les spectacles forains. Anecdote curieuse & plaisante.* P. 1

LETTRE II. *Différentes lettres de M. le comte de Genlis, de M. de la Motte-Piquet, de M. le vicomte de Laval, concernant la conduite du duc de Chartres avant, pendant & après le combat d'Oueffant. Problême à résoudre.* . . . 28

LETTRE III. *Sur la rentrée de l'armée navale & la levée des camps; sur la prise de la Dominique; sur celle des isles de Saint-Pierre & de Miquelon; sur les préparatifs de la campagne prochaine; sur les dispositions peu amicales & même hostiles de la cour d'Espagne.* . . . 49

LETTRE IV. *Fête funéraire en l'honneur de Voltaire.* . . . 85

LETTRE V. *Sur le projet du rappel des protestans; sur deux nouveaux écrits & sur le mouvement du parlement à ce sujet.* 92

LETTRE VI. *Suite du même sujet.* 112

LETTRE VII. *Sur la réception de M. Gérard à Philadelphie; sur les dispositions des Américains envers les François. Détails ultérieurs de la campagne de M. le comte d'Estaing depuis qu'il s'est présenté devant New-York jusqu'à son départ de Boston pour les Antilles.* . . . 121

LETTRE VIII. *Suite du même sujet.* 148

LETTRE IX. *Confession d'une jeune fille.* 180
Apologie de la secte Anandryne, ou Exhortation à une jeune tribade, par Mlle. de Raucourt, prononcée le 28 mars 1778. 209
LETTRE X. *Sur l'Eglise de Saint-Sulpice; sur la restauration de la chapelle de la vierge; sur le peintre Greuse & sur quelques-uns de ses ouvrages.* . 230
LETTRE XI. *Suite de la confession d'une jeune fille.* 249
LETTRE XII. *Sur la paix de l'Allemagne; sur les dispositions des Hollandois & de l'Espagne; sur le comte Olavides & son supplice.* 278
LETTRE XIII. *Sur les alarmes de Rochefort; sur le départ de M. d'Orves, du marquis de Vaudreuil, du comte de Grasse; sur les dispositions de la campagne prochaine; sur les constructions; sur le comte d'Orvilliers.* 291
LETTRE XIV. *Suite & fin de la confession d'une jeune fille.* . . . 310
LETTRE XV. *Sur l'accouchement de la reine; sur la naissance de Madame, fille du roi; mariages, fêtes, réjouissances & spectacles à ce sujet.* 322

Fin de la Table.

L'ESPION

L'ESPION ANGLOIS.

LETTRE I.

Sur les foires ; sur les spectacles forains. Anecdote curieuse & plaisante.

LE rétablissement de la foire Saint-Laurant, fermée depuis plus de vingt ans & qui vient de se rouvrir durant l'été (1), me fournit occasion, Milord, de vous parler de cette nature de spectacles & des amusemens qu'on y rencontre. *Panem & circenses*, étoit la devise peuple romain lorsqu'il commença à déchoir de sa premiere vertu, à s'amollir & à se corrompre ; elle est aussi celle du peuple de Paris dont la dépravation est portée à son comble : comme il n'a plus rien à perdre du côté des mœurs, il s'agit seulement d'arrêter les suites funestes de ce débordement général, & d'empêcher qu'il n'en résulte au moins de plus grands maux, des crimes, des forfaits & surtout des désordres politiques. Ce n'est donc pas une petite occupation du magis-

(1) Le 17 août dernier.

trat chargé de la police de cette immenſe capitale, de veiller aux plaiſirs du peuple, de les varier ſans ceſſe, &, le promenant toute l'année dans un cercle d'amuſemens, de l'étourdir ſur ſes maux, & de lui faire ronger ſon frein avec docilité. Telle a été vraiſemblablement l'origne des ſpectacles forains, tirant leur nom des lieux où ils ont pris naiſſance, les foires St. Germain & St. Laurent.

Ces deux principales foires de Paris ont varié ſouvent, ſoit pour le lieu, le tems, ou la durée ; elles n'ont été conſtantes qu'en un point, c'eſt que la premiere ſe tenoit l'hiver & la ſeconde l'été (1), ce qui forme encore leur partage actuel. J'ai interrogé beaucoup de ſavans membres de l'académie des inſcriptions & belles-lettres, qui n'ont pu m'aſſigner l'origine de ces foires ; tout ce qu'on ſait, c'eſt qu'elles ſont fort anciennes & que pendant deux ou trois cents ans, elles furent des lieux privilégiés de commerce, où le concours immenſe des vendeurs & des acheteurs en formoit

(1) Du reſte, la foire St. Germain a d'abord été inſtituée au mois d'octobre, & elle ne duroit que huit jours. On la remit au mois de mars, enſuite au mois de mai ; on la prolongeoit quelquefois de quinze jours, de trois ſemaines, d'un mois ; enfin elle a été fixée au mois de février, & elle dure ordinairement deux mois entiers, & quelquefois plus. La foire St. Laurent, après pluſieurs viciſſitudes ſemblables, après avoir changé ſouvent de place, quoique toujours dans le faubourg St. Martin, a été fixée au mois d'août, & dure à peu près autant que l'autre.

tout le ſpectacle. Il n'y a guere qu'un ſiecle qu'on commença à y dreſſer des théâtres (1) : ce ſont les marionnettes qui ont le droit d'aineſſe ; & le nom de *Brioché*, leur premier inſtituteur, ſera mémorable à jamais en ce genre. Enſuite parurent les animaux ſauvages. Les lions, les tigres, les ours, les léopards apprivoiſés par des modernes Orphées, fournirent aux naturaliſtes dans différentes loges où ils étoient renfermés, de quoi examiner de plus près, leur ſtructure, leurs allures, leur génie, leurs mœurs ; les géans, les nains, les hermaphrodites ſuccéderent, & les hommes briguerent l'avantage de figurer à leur tour en pareils lieux. Après eux vinrent les animaux familiers, comme les chiens, les chats, les ſinges exercés à différens tours d'adreſſe, pour tirer l'argent du peuple plus flatté de ces ſpectacles ſenſibles. La cupidité fit s'évertuer une infinité de talens ; elle attira même ceux des pays étrangers ; delà les joueurs de gobelets, les ſauteurs & les danſeurs de corde : les derniers enfin formés en troupes (2), jouerent des

---

(1) On y repréſenta pour la premiere fois en 1678. La plus ancienne piece foraine que l'on connoiſſe, eſt intitulée : *Les forces de l'amour & de la magie.* C'eſt un divertiſſement comique en trois intermedes, ou plutôt un mêlange aſſez biſarre de ſauts, de récits, de machines & des danſes.

(2) La premiere de ces troupes fut celle du Sieur *Allard*, qui commença en 1677 ; celles de *Maurice*, de *Bertrand*, de *Sellé*, de *Dominique*, d'*Octave*, de *Franciſque*, d'*Honoré*, de *Pontau*, de *Reſtier*, & aujourd'hui celle de *Nicolet* lui ont ſuccédé.

pieces & profiterent de la suppression de l'ancienne troupe des comédiens italiens (1) pour s'emparer de leur héritage, c'est-à-dire de leur répertoire. On sait qu'il ne consistoit qu'en cannevas qu'ils ajusterent aux circonstances. Le public, qui regrettoit les italiens, se porta en foule à la foire St. Laurent, où l'on commença cet essai. Les comédiens françois, dont la jalousie avoit fait expulser les maîtres, eurent beaucoup de peine à faire fermer la bouche à ces subalternes (2) ; enfin, les acteurs forains, réduits à ne représenter que des scenes muettes, se retournerent du côté des chefs de l'académie royale de musique (3) pour obtenir la permission d'exécuter de petits drames en vaudevilles mêles de prose & accompagnés de danses & de ballets. Telle fut l'origine de l'opéra comique, devenu depuis si célebre, si essentiel à l'amusement des Parisiens, si fécond en saillies vives & piquantes, qu'on l'appelloit plaisamment *le grenier à sel*. Au

---

(1) En 1697.

(2) Ils obtinrent d'abord une ordonnance du lieutenant de police, qui défendit aux farceurs forains de représenter aucune comédie. Mais ceux-ci appelerent au parlement de cette sentence : cette cour ne leur fut pas plus favorable. Ils eurent recours alors à mille artifices, pour se mettre à l'abri des poursuites des comédiens. Ils obtinrent du grand conseil un arrêt en leur faveur : mais cet arrêt fut annullé par le conseil privé du roi, où l'affaire avoit été portée.

(3) Elle étoit alors dirigée par des syndics & directeurs.

reſte, il eut pour pere un des premiers hommes de la littérature françoiſe, ce LE SAGE, dont les romans plus utiles que les plus beaux traités de morale, après avoir fait les délices de ſes contemporains, ne plairont pas moins à la poſtérité, & offriront ſans ceſſe un tableau auſſi fidele que varié, auſſi gai qui piquant, des mœurs de ſon ſiecle. On ſent que les moindres bagatelles d'un pareil homme devoient être pleines de critique & d'enjouement.

Dans le même tems on imagina les repréſentations par écriteaux. On ſuppléoit ainſi à la parole & même à la pantomime de mille ſcenes qui ne pouvoient s'exprimer par geſtes. Chaque acteur avoit un nombre de cartons roulés (1) ſuffiſant pour décrire ſucceſſivement tout ſon rôle, & on parvenoit avec ce ſecours à rendre une action entiere.

Cette formule dramatique trop groſſiere ne dura pas long-tems; des couplets ſur des airs connus furent ſubſtitués à la proſe des rouleaux, & en rendant la même idée y jetoient un agrément & une gaîté dont l'autre genre n'étoit pas ſuſceptible; pour faciliter la lecture de ces vaudevilles malins, l'orcheſtre en jouoit l'air, & des gens gagés par la troupe, placés au parquet & à l'amphithéâtre, les chantoient, mettoient

(1) Chaque acteur portoit ſes cartons dans la poche droite; il les tiroit à meſure, les faiſoit lire au public & les paſſoit dans ſa poche gauche.

en train leurs voisins qui les imitoient, & les spectateurs y prirent un tel goût, que ce devint un *chorus général.*

Voilà comme on amusoit à peu près le peuple durant les foires de St. Germain & de St. Laurent jusqu'au rétablissement de la nouvelle troupe Italienne, (1) qui à son retour, trouvant le public plus difficile, se transporta pendant plusieurs années à ces foires. C'étoit l'opéra comique qui avoit la grande vogue, & si grande que les autres spectacles employerent leur crédit à le faire supprimer plusieurs fois, jusqu'à la réunion absolue à l'un des leurs (2). Au moyen de cet annoblissement, il ne figure plus aux foires, & est devenu réservé aux plaisirs de la cour, des grands, des gens riches, & au moins de la bonne bourgeoisie.

Depuis cette époque les spectacles forains se sont trouvés réduits à deux principaux, ceux de Nicolet & d'Audinot. Le premier, comme le plus ancien en titre, s'appelle la *Troupe des grands danseurs de corde & sauteurs du roi* (3); la seconde se nomme *l'Ambigu comique.* Aucun des deux n'a la permission de chanter; mais ils jouent des pieces régulieres, des pantomi-

---

(1) En 1716.

(2) L'opera comique a été réuni à la comédie italienne en 1762.

(3) Cette troupe a eu la permission de se dire appartenir au roi depuis qu'elle a joué devant Louis XV dans le tems de la comtesse Dubarri. Elle a aussi joué devant Louis XVI. Voyez ma lettre du 22 juin 1778.

mes, & il y a toujours un concours de monde prodigieux & ſouvent la meilleure compagnie, quand quelqu'une de ces farces acquiert plus de vogue que les autres, ſoit par l'à-propos, ſoit par un mérite réel.

En effet, quoique la comédie françoiſe ait le droit de lire les pieces foraines, avant qu'elles ſoient jouées, de les retenir & exécuter elle-même, ſi elle les juge aſſez bonnes pour cela, ou par un privilege plus biſarre & plus abſurde, afin d'ôter à ces théâtres tout air de rivalité; quoiqu'elle puiſſe en mutiler, en dégrader les nouveautés & obliger l'auteur de ne les laiſſer repréſenter que dans cet état de caſtration, il en échappe de tems en tems au ſcalpel des hiſtrions. Tel eſt *l'Amour quêteur* (1), ingénieuſe & piquante bagatelle, digne d'un autre lieu, & qu'on croiroit de l'Abbé Voiſenon, s'il ne fût mort long-tems avant.

Cet étrange privilege eſt fondé ſur ce que je vous ai dit, Milord, que ces ſpectacles ſont ceux de la canaille, & ne ſont

---

(1) Piece en deux actes d'un abbé Robinet, jouée pour la premiere fois chez Nicolet, le jeudi 16 octob. 1777.

A cette occaſion, Milord, il faut vous apprendre une anecdote fort ſinguliere. C'eſt qu'*Alain & Roſette* ou la *Bergere ingénue*, paſtorale dont je vous ai parlé l'an paſſé dans ma lettre du 29 janvier 1777, jouée à l'opéra, avoit été repréſentée longtems auparavant chez Nicolet, & ce miſérable ſpectacle a la gloire de fournir une piece de ſon répertoire au premier théâtre de France.

point censés destinés à des spectateurs plus relevés ; c'est ce que le gouvernement lui-même a déclaré dans une ordonnance de police (1), où, par la raison que ces divertissemens étant faits pour délasser le peuple & empêcher les suites funestes de l'oisiveté, il est nécessaire de les mettre à un taux qui n'excede pas sa portée, on a réduit les prix des places que les directeurs avoient rehaussé considérablement (2).

Cependant, par une inconséquence fort ordinaire & bien contradictoire avec cette assertion, l'été, outre la représentation de l'après-dînée, ces spectacles en donnent une seconde la nuit, & l'on juge qu'elle ne peut être que pour les amateurs d'un certain ton : ils ont aussi la liberté de faire construire de petites loges qu'on loue d'avantage, occupées ordinairement par des gens de la plus haute qualité.

Un privilege de ces spectacles plus spécial & plus révoltant pour les dévots, c'est

---

(1) Rendue le 14 avril 1768 & publiée le 20 du même mois à son de trompe, concernant les *batteleurs*, *farceurs*, *danseurs de cordes*, & *autres spectacles des foires & boulevards.*

(2) Le sieur Nicolet avoit porté les premieres places de son spectacle à 6 liv. il lui étoit défendu par l'ordonnance en question de les mettre à plus de 3 liv. les secondes étoient fixées à 24 sols, les troisiemes à 12 & les quatriemes à six sols.

Depuis, toutes les premieres places ont été réduites à trente sols, les secondes à dix-huit, & les troisiemes à douze & point d'autres.

qu'ils ſont prolongés après les grands (1); & durent une ſemaine entiere au-delà de la ceſſation de ceux-ci : toujours par ce principe politique, qu'il faut diſtraire & amuſer le peuple le plus longtems qu'il eſt poſſible: & il eſt ſi vrai que c'eſt lui qu'on redoute le plus, que l'opéra comique, dès qu'il a été réuni aux italiens, a perdu cet avantage, & ceux-ci ont envain ſollicité d'en jouir.

Ces faveurs devoient naturellement rallumer la jalouſie des grands ſpectacles: un acte de rigueur même, en apparence exercé envers ces nouveaux émules, n'a contribué qu'à l'accroître, parce que les premiers y ont vu un projet formé de les conſolider c'eſt le quart des pauvres (2), dont on a grévé les ſpectacles forains qui en avoient été exempts depuis leur origine; enſorte que les prêtres qui ont l'ordonnance de ces deniers, ſe trouvent aujourd'hui intéreſſés à leur conſervation.

L'Ambigu comique avoit ſurtout excité les plaintes de l'archevêque, en ce que,

(1) Les grands ſpectacles ſont fermés dès le dimanche de la paſſion; ceux des boulevards & des foires ne le ſont que le dimanche des rameaux, & tous rouvrent le lendemain du dimanche de-quaſimodo.

(2) On prélevoit ſur toute la recette des grands ſpectacles un quart au profit des hôpitaux; c'eſt ce qui fit mettre autrefois à 20 ſols les places du parterre de la comédie françoiſe, qui n'étoient qu'à quinze, ainſi qu'on l'apprend par ces vers de Boileau.

Un clerc pour quinze ſols, ſans craindre le hola,
Peut aller au parterre attaquer Attila, &c.

Depuis, les comédiens ſe ſont abonnés & ont donné une ſomme fixe.

composé dans le principe de petits enfans ; il le regardoit avec raison comme un berceau de libertinage, & que les formant dès leurs premiers ans à l'exercice de ces jeux scandaleux, on les rendoit désormais incapables de toute autre profession honnête. On laissa le prélat murmurer ; il avoit aussi trouvé mauvais que ce spectacle dans une pantomime très-courue (1), parodiât les cérémonies & les habillemens de l'église (2) : on n'y eut pas plus d'égard ; mais on lui ferma la bouche de la maniere ci-dessus, c'est-à-dire en rendant *l'Ambigu comique* son tributaire ainsi que les danseurs de corde, & suivant un principe sacré qu'il ne pouvoit recuser, on couvrit ainsi leurs iniquités par des aumônes. *Eleemoisinis redime peccata.*

D'après un tel principe, les directeurs de ces spectacles forains peuvent commettre impunément tous les péchés qu'ils voudront ; car ils ont de quoi les racheter en abondance : ils gagnent infiniment d'argent, & le Sieur Nicolet surtout, qui a plus d'arrangement que son confrere (3). On

---

(1) *Alceste*, ou *la force de l'amour & de l'amitié*, en deux actes : par M. Arnauld, musique de M. Pupavoine.

(2) Il y avoit une procession, un enterrement, & les habits des pontifes ressembloient beaucoup aux chappes des prêtres.

(1) Le directeur de *l'Ambigu comique* se nomme *Audinot*. Il avoit passé à la comédie italienne, lorsque l'opéra comique y fut incorporé ; ses camarades regarderent cela comme une tache ; ils l'expulserent,

assimile sa fortune à celle de nos financiers du second ordre ; sa femme a un char brillant, & le mari acquiert des terres de tous côtés. Cette perspective a excité l'émulation des spéculateurs du même genre ; une troisieme troupe vient déjà d'éclore à la foire Saint-Laurent & une autre se monte sur les boulevards avec un luxe dont il n'y avoit pas encore d'exemple. Je pourrai vous en rendre compte à son ouverture, si l'exécution répond à la grandeur de l'entreprise (1). Je reviens à la nouvelle troupe & à la foire St. Laurent.

La terrein de celle-ci est beau, vaste, bien aéré; par une bisarrerie remarquable, c'est un terrein sacré; il appartient, ainsi que celui de la foire Saint-Germain, à l'église. Les lazaristes (2) sont propriétaires du premier & les bénédictins du second. Tout l'inconvénient de la foire Saint-Laurent, c'est qu'elle est presque hors de Paris : mais comme elle se tient dans la belle saison, il est beaucoup moindre, & le peu-

---

quoiqu'il eût plus de vrai talent que la plupart d'entre eux, & il ne doit pas s'en repentir, car ils lui ont par là procuré sa fortune.

(1) La troupe dont il s'agit s'intitulera : *les Eleves de la danse pour l'opéra*. Elle sera composée de jeunes sujets destinés à ce spectacle & en sera la pépiniere. La salle construite, avec beaucoup de magnificence, les décorations, les habits proportionnés exigent une mise-dehors de plus de 600,000 liv.

(2) Espece de prêtres séculiers rassemblés en communauté & destinés aux missions, au soin des hôpitaux, & fondes par St. Vincent de Paule, il y a environ 150 ans.

ple dès cette année s'y eſt porté avec affluence. M. le Noir avoit à cœur d'illuſtrer ſon adminiſtration par le rétabliſſement de cette foire. Regardant toujours en grand les différens détails dont il eſt chargé, il ſent qu'on ne ſçauroit trop multiplier ces vaſtes réſervoirs du peuple, ces filets publics en quelque ſorte, où viennent ſe prendre tous les fainéans, tous les libertins, tous les mauvais ſujets de la capitale, qui ſe trouvent ainſi continuellement ſous les yeux & dans les mains de la police.

Le nouveau ſpectacle dont il s'agit s'eſt intitule *les Variétés amuſantes.* Il eſt fondé par un ancien acteur de l'opéra comique très-renommé, le Sieur Léclufe, dont le dérangement a toujours abſorbé les gains conſidérables, & qui, pour ſe réparer & ſurtout pour payer ſes créanciers, a excité la commiſération du lieutenant de police. Il eſt d'uſage que ce magiſtrat faſſe en perſonne l'ouverture des foires avec grand apparat; il étoit naturel que celle-ci ſurtout ſon ouvrage, attirât particuliérement ſon attention. Il n'a pu ſe refuſer à jetter un coup d'œil ſur le théâtre né ſous ſes auſpices, & il a été obligé d'entendre patiemment d'aſſez plats couplets dans leſquels on l'a célébré.

Les *Variétés Amuſantes*, comme ſe l'imaginent aiſément tous ceux qui connoiſſent la légereté de la nation françoiſe, ſon attrait pour la mode & les nouveautés, ſont devenues le ſpectacle du jour, & quoiqu'elles

n'aient joué jusqu'à présent que des pieces assez médiocres, la foule n'y a pas discontinué. Cela m'a fourni l'occasion de voir cette nature de facéties, que je ne connoissois pas : j'y ai été un jour qu'on jouoit *le Cocu vengé*; jamais je ne me suis tant ennuyé de ma vie, j'y bâillois à toute outrance, & j'enrageois d'autant plus que je voyois de fort honnêtes gens applaudir & rire de tout leur cœur : j'observois qu'on regardoit souvent une loge où étoit un jeune robin, petit-maître qui avoit l'air assez fat, & cependant très-décontenancé en ce moment, très-embarrassé de sa personne. Mes voisins n'ayant pu satisfaire ma curiosité, mon premier soin, après le spectacle, fut de chercher quelqu'un en état de m'expliquer l'énigme. Je fus sur le théâtre & y trouvai M. Dorat que j'interrogeai. Comment, me dit-il, vous êtes à sçavoir l'avanture de M. Caze avec Dugazon. J'avouai humblement mon ignorance, afin d'en sortir, & il alloit me la raconter lorsqu'un nouvel incident troubla notre conversation.

Ce M. Caze en question, maître des requêtes, étoit aussi sur le théâtre; il déclamoit contre *le Cocu vengé*, & trouvoit cette piece très-vilaine, lorsque le Sieur Dugazon, qui avoit une petite houssine à la main, épiant le moment où son ennemi se transportoit avec le plus de fureur & gesticuloit fortement, lui donne par derriere & sur le dos un léger coup de sa baguette,

M. Caze se retourne, apperçoit le Sieur Dugazon qui s'étoit vîte remis dans sa posture : il l'apostrophe durement ; mais sans articuler le sujet de ses reproches : le comédien s'excuse, le presse de s'expliquer ; ce que ne veut pas faire le magistrat qui reprend sa conversation. Le Sieur Dugazon alors recommence à faire jouer sa baguette sur ses épaules, & M. Caze outré le menace d'un châtiment exemplaire. Le coupable, sans se déconcerter, lui dit qu'il ne connoît rien à cette querelle, lui demande si c'est une petite parade qu'il veut encore jouer avec lui ; le maître des requêtes perdant la tête de rage, appelle la garde & veut le faire arrêter comme assassin, comme étant venu par derriere lui donner des coups de canne. „ Apparemment ", répond l'acteur, qui produit la sienne comme la seule arme qu'il eût ; qui le persifle, prétend impossible qu'un histrion comme lui eût l'effronterie d'attaquer ainsi en public un membre du conseil. Bref, on interroge les spectateurs, & aucun ne voulant déposer du fait, cela n'a pas eu d'autres suites. Le Sieur Dugazon se retire en disant à son adversaire : » Monsieur, quoique comé-
» dien, j'ai l'honneur d'être gentilhom-
» me, & je suis à vos ordres dès que cela
» vous conviendra.

Le Sieur Dugazon parti, nous reprîmes notre conversation que je supprime pour éviter les répétitions, elle n'étoit que l'esquisse de la *nouvelle* ci-jointe. M. Dorat

m'avoua qu'il avoit trouvé l'avanture si plaisante, qu'il avoit imaginé de la raconter par écrit & de l'insérer dans son *Journal des Dames* (1). Il se flattoit qu'elle le rendroit piquant ; mais envain en a-t-il déguisé les noms pour la faire passer, le censeur inflexible s'y est opposé ; il est obligé d'en conserver le manuscrit dans son porte-feuille & comme par l'amour-propre ordinaire à un auteur, il desireroit qu'elle fût connue, il ne demande pas mieux que de la communiquer & la faire circuler. Elle vous amusera ; je vous ai restitué les noms en notes, & j'y en ai joint quelques-unes recueillies dans le courant de mon entrevue avec ce poëte aimable, qui jettent plus de clarté & d'intérêt dans l'ensemble.

NOUVELLE.

L'époque la plus critique de la vie d'un jeune homme est sans doute celle de la sortie du college, où le germe des passions commence à se développer chez lui, où l'amour fermentant dans son sein l'enchante de ses illusions, le rend épris de chaque personne du sexe qui se présente & trans-

---

(1) Journal dont l'objet, qui est d'amuser le beau sexe & surtout de l'encourager par le spectacle des héroïnes littéraires, se désigne assez par son titre ; mais journal qui, par cette raison même, s'est trouvé circonscrit dans un cercle de fadeurs & d'inepties qui l'ont toujours fait tomber, & M. Dorat, malgré tout son talent, ne pourra le soutenir.

forme ſouvent à ſes yeux en Venus un objet qui dans une autre circonſtance mériteroit tous ſes mépris. C'eſt pour prévenir les ſuites funeſtes d'un début dangereux que les meres philoſophes de Paris, au deſſus des préjugés, ont ſingulierement perfectionné cette partie d'éducation d'un fils chéri. Il n'en eſt aucune qui parmi ſes femmes n'en ait choiſi exprès une jolie, dégourdie, capable de s'en emparer en cet inſtant, de lui donner les premieres leçons du plaiſir, de le dégroſſir au moins ſur les inſtructions néceſſaires, afin qu'il prévienne le danger qu'il ne connoîtroit pas : elles cherchent même à prolonger le plus qu'elles peuvent ces intimités domeſtiques, & ſubſtituent ſouvent aux chambrieres quelque femme honnête qui veuille bien ſe charger du ſoin de l'introduire, ce qu'on appelle, dans le monde. Cette femme honnête eſt communément une douairiere qui, déſormais abandonnée des amans, eſt obligée d'en enlacer ainſi par ruſe, & ſe trouve dédommagée de ce que perd ſon amour-propre, par ce qu'elle gagne du côté de la jouiſſance. Le jeune Zeac (1), fils d'un fermier général, maître des requêtes depuis peu, avoit paſſé par la premiere épreu-

(1) Zeac eſt l'anagramme de Caze, vrai nom du fermier général. Son pere l'étoit avant lui, ce qui le mettoit déja à la tête d'une grande fortune. Les Cazes ſont, dit-on, bien nés, & fort bons gentilhommes du Languedoc.

ve ; il en étoit à la seconde & se trouvoit sous la direction de Madame de Luchat (1), épouse d'un confrere du pere de son éleve. Le poëte Martelmon (2), renommé pour ses vigoureux talens dans la carriere amoureuse, devenu sexagénaire, foiblissoit considérablement, & nécessité à se pourvoir lui-même de quelque jeune Sunamite, comme David, qui le regaillardît, venoit de la quitter & de se marier à une Demoiselle charmante (3). La vieille Ariadne, furieuse, s'étoit d'abord portée à des excès de rage la plus effrénée : revenue à elle, son propre intérêt l'avoit déterminée à ne se pas décrier elle-même par un éclat scandaleux, & à se réduire à un rôle que l'âge nécessitoit. C'étoit une grosse brune, réparant avec le secours de l'art les outrages du tems, encore appétissante pour quiconque n'y regarde pas de si près, d'un tempérament fougueux, lubrique d'ailleurs & très-propre à encourager merveilleusement la timidité d'un novice. Elle étoit trop contente de celui qui lui tomboit en partage pour ne pas s'efforcer de maintenir son erreur & de le conserver ; mais le moyen dans cette capitale, dans un tourbillon de

(1) Anagramme de Chalut, nom du fermier général, mari de cette Dame.

(2) Anagramme de Marmontel.

(3) Elle se nomme Morellet, & est niece d'un abbé Morellet, homme de lettres, renommé par ses mémoires qui ont provoqué la destruction de la compagnie des Indes, & par ses querelles avec M. Linguet.

plaiſirs, où l'état de ſon eſclave, ſa fortune & ſon âge l'entraînoient ! Il ne tarda pas à lui échapper. Ce fut à la comédie italienne où il reçut la premiere atteinte de l'amour, c'eſt-à-dire de cette paſſion inquiete, active, qui vous reproduiſant ſans ceſſe l'objet deſiré, vous rend tous les autres objets inſipides, & ſuſpend en quelque ſorte vos facultés, n'ayant plus d'énergie pour toute beauté que celle-là. La demoiſelle le Fevre, nouvelle actrice de ce ſpectacle, avoit tellement frappé Zeac, qu'il n'aimoit, ne voyoit, n'entendoit plus qu'elle. Ce qui rendit ſa paſſion plus violente, ce furent les difficultés qu'il éprouva pour la faire connoître à celle qui la cauſoit : il apprit que mariée depuis peu au Sieur Dugazon, acteur de la comédie françoiſe, ce dernier en étoit jaloux à l'excès. Cette découverte ne permettoit plus de parvenir à elle auſſi librement que de coutume. L'amour donne de l'eſprit aux plus ſots. Quoique le magiſtrat enfant fût de ce nombre, & ne réparât pas même ce défaut par l'expérience qui y ſupplée en pareil cas, il eut recours à un ſtratagême adroit & dont le ſuccès devoit être infaillible.

La fureur de jouer la comédie bourgeoiſe, introduite dans preſque tous les ordres de l'état, fait preſque de ce talent une partie néceſſaire de l'éducation de nos petits-maîtres, de nos agréables de cette jeuneſſe folle & licencieuſe dont il ſemble

l'on veuille hâter la corruption de toutes les manieres. Quand on ne peut pas avoir un théâtre en regle, on y supplée par des spectacles plus faciles; on joue des proverbes, des parades. Le Sieur Dugazon est surtout renommé dans ce dernier genre : il est extrêmement gai, polisson, ordurier : en conséquence on le recherche dans les meilleures société. Le jeune Zeac, qui connoissoit le goût de ses parens (1) pour cet amusement, imagina d'affecter un desir extrême de s'exercer sur une scene privée : ceux-ci, plus empressés de voir leur fils homme aimable que grand juge (2), sont

(1) M. Caze est extrêmement fastueux ; il s'est ruiné par ses prodigalités excessives. Il avoit une terre nommée Forcy à quelques lieues de Paris sur la Marne, où il avoit fait des dépenses énormes, on en vantoit surtout les potagers, qui lui avoient coûté des sommes considérables. Il a fallu vendre tout cela.
La chambre à coucher des deux époux étoit singuliere : les deux lits se rapprochoient quand ils vouloient, au moyen de ressorts arrangés exprès ; se boudoient-ils, il s'élevoit une séparation entre les deux lits qui s'éloignoient.
(2) La femme surtout est une des plus frivoles & des plus ridicules de France. Elle se nommoit Lescarmontier, étant fille, & l'on la couroit à Paris pour sa beauté. M. Caze en devint amoureux & l'épousa sans fortune. C'est elle qui avoit donné ordre à son portier de ne point laisser entrer chez elle des hommes qui n'auroient pas des manchettes à dentelles. Un plaisant mit un jour une manchette à dentelles & une brodée ; en arrivant il ne laissa voir que la premiere & cacha l'autre sous sa veste, ensorte qu'il passe sans difficulté. Quand il se présenta devant la maitresse de la maison, il changea sa contenance : il déroba à ses regards la manchette à dentelles & ne montra que la seconde. Madame Caze furieuse de ce manque

enchantés de ſon goût. Il a recours au Sieur Dugazon ; il le prie de vouloir bien lui donner des leçons, qu'il paye très-cher ; & quand il eſt aſſez exercé, il l'engage à venir chez ſes pere & mere, à faire de petites farces avec lui. Après les premiers eſſais on ſe plaint qu'il manque une actrice pour les étendre davantage, & les rendre plus variées & plus intéreſſantes. Il prétexte que ſa mere eſt fort difficile pour l'introduction de pareilles femmes : elle ne veut rien que d'honnête, & Madame Dugazon ſeule (Mlle. le Fevre) peut être admiſe. Tout cela s'amenoit par degrés & naturellement ; le mari eſt pris pour dupe, & ſa femme ſe trouve avec Zeac. A ſon âge, quand on eſt riche & bien de figure, on fait rapidement des progrès dans un cœur déjà ouvert de toutes parts. Celui de Madame Dugazon étoit ſans défenſe contre les attaques du nouvel amant, & la jalouſie de ſon mari ne pouvoit qu'ajouter un plaiſir plus vif à celui de le tromper.

---

d'étiquette, n'y peut tenir, elle fait appeler ſon portier & le gronde ſecretement. Le facétieux ſe doute de ce qui arrive : il entre en explication avec Mad. Caze, & lui fait voir ſa bétiſe : effectivement celle-ci égaloit ſa beauté.

Mad. Caze avoit auſſi la manie de faire des viſites à onze heures du ſoir, à minuit, de veiller beaucoup ; elle a fait périr à ce métier pluſieurs jeunes femmes qui n'avoient pas ſa vigoureuſe ſanté. Quelquefois on les trouvoit s'ennuyant, dormant au coin du feu ; mais elles ne vouloient pas déroger à l'étiquette de ne ſe coucher que le matin.

La grosse Luchat ne tarda pas à s'apper-
ẏoir de l'intrigue ; il y avoit de bonnes
ſons pour cela. La tendresse de son pu-
e ne se manifestoit plus que très-rare-
ent, & elle ne pouvoit douter qu'il n'allât
rter ailleurs ses hommages. Son premier
uvement auroit été terrible, si le perfide
fût présenté en cet instant à ses regards:
réflexion la calma bientôt. Elle comprit
e cette démarche ne serviroit qu'à la
mpromettre sans ramener le coupable &
is le punir. Elle conçoit une vengeance
is rafinée ; elle se propose d'armer la ja-
ısie de son mari & de satisfaire la sienne
r le trouble qu'elle va mettre dans ces
ɔis cœurs, & peut-être par les excès
xquels va se porter la fureur du premier.
Un soir, où tête à tête avec le jeune
ıac, celui-ci, par désœuvrement ou pour
cher sa défection, sembloit vouloir se
rer à des transports feints, elle repousse
s embrassemens avec indignation : » Il
n'est pas surprenant, lui dit-elle, que
mes foibles attraits perdent leur empire
sur vous ; que dans la jeunesse brillante
où vous êtes, vous soyez léger & volage ;
mais qu'à l'inconstance vous joigniez une
dissimulation profonde, une trahison
réfléchie ; qu'à regret arraché des bras
d'une courtisanne, vous veniez vous pré-
cipiter dans les miens & me faire peut-
être recueillir les fruits empoisonnés de
ses caresses, ce n'est que d'un libertin
consommé, d'un scélérat prématuré :

» c'eſt ſous l'enjouement & les graces de
» l'innocence & de la candeur récéler l'ame
» d'un monſtre horrible. Oui, je ſçais tout,
» comme ſi j'avois tout entendu & tout vu.
» Vous êtes épris de Madame Dugazon;
» vous trompez ſon mari; & ſi elle ne
» vous trompe pas encore, cela ne tardera
» pas; mais le tems ſeul peut vous faire
» revenir d'un tel égarement. Ce que j'exige
» à préſent de vous, c'eſt que vous me
» faſſiez un aveu, qui ne m'apprendra rien,
» mais ſeul capable de vous faire mériter
» votre grace auprès de moi. Si je dois re-
» noncer au titre de votre amante, je
» veux au moins reſter votre amie, vous
» aider de mes conſeils, guider votre
» inexpérience & vous épargner ſans doute
» bien des fautes & des malheurs. »

Madame de Lachat avoit fait un effort ſur elle en prononçant ces dernieres phraſes; elle y avoit mis une onction qui fit preſque repentir le pauvre Zeac de l'avoir abandonnée, & qui l'auroit ramené à elle s'il n'eût été dans le délire le plus violent de ſa paſſion; mais elle obtint ce qu'elle deſiroit: étourdi, confondu de ſon début, de l'aſſurance dont elle lui parloit, il ne peut conſerver ſon ſecret funeſte; il ſe jette à ſes genoux; il a recours à des excuſes ſi cruelles pour une femme délaiſſée, & qu'un jeune homme croit fort tendres & fort touchantes; il ſe répand en grands ſentimens de reconnoiſſance; il jure qu'aux termes où va ſe réduire leur commerce, il

aura pour elle une fidélité à toute épreuve, l'attachement le plus inviolable. Ces protestations étoient autant d'impertinences dont il ne s'appercevoit pas, ou plutôt autant de coups de poignard dans le cœur de Madame de Luchat. Elle se fait violence pour se posséder & montrer à l'extérieur le plus beau sang-froid. Elle profite de ces épanchemens, afin d'apprendre les divers détails de l'intrigue : elle est étonnée de la dextérité du novice pour se mettre à l'abri de tout soupçon du comédien & perpétuer sa confiance. Quand elle est parfaitement instruite de ce qu'elle veut sçavoir, elle le congédie & prépare sa vengeance. Elle écrit une lettre anonyme au Sieur Dugazon, où on l'informe de la perfidie de sa femme & de son déshonneur. Afin qu'il ne puisse pas douter du fait, on lui en rapporte les particularités les plus secretes; on lui fournit en même tems les moyens de vérifier par lui-même ce qu'on lui découvre. Une des principales ruses dont se servoient ces deux amans pour s'expliquer, s'écrire & se donner leur rendez-vous, consistoit dans ces billets, ressource si fréquente des auteurs entre leurs personnages; on l'assure que s'il peut en intercepter un, il verra que ce n'est pas un jeu de théâtre, & aura bientôt la clef du mystere des perfides.

Il n'en falloit pas tant pour troubler le malheureux mari, pour exciter ses recherches & le porter à s'assurer de son malheur. Il profite du premier proverbe qu'on exé-

cute chez Madame Zeac, où le jeu de la ſcene amenoit un de ces billets fatals que recevoit ſa femme. Il ne la perd pas de vue : après le ſpectacle, il ſe hâte de la ramener, & quand elle eſt parfaitement endormie, il ſe leve à la ſourdine ; à la lueur d'une lampe de nuit, il fouille dans ſes poches & trouve l'écrit funeſte, où entre autres choſes ſon amoureux la remercioit de ſon portrait qu'elle venoit de lui donner, s'exprimoit en termes brûlans ſur cette copie qu'il embraſſoit au défaut de l'original, qu'il couvriroit de ſes baiſers enflammés. Le jaloux ne ſe connoît plus ; il court au lit, réveille ſa femme en ſurſaut, l'en arrache, l'accable de reproches, d'injures & de coups, la veut forcer à s'avouer coupable. Mais, ô conſtance admirable du ſexe ! elle a le courage de tout nier, & veut que ce chiffon ne ſoit réellement qu'une ſuppoſition. Par un caractere ſingulier de la jalouſie, cette paſſion ſemblant toujours faire douter de ſon malheur celui qui en eſt atteint, ne lui laiſſe en même tems point de relâche, qu'il n'en ait acquis toutes les preuves : en deſirant reſter dans une erreur qui nous eſt chere, nous nous tourmentons continuellement pour en ſortir. Le ſieur Dugazon devoit aller le lendemain matin faire la répétition d'une parade chez M. Zeac ; il prend une réſolution violente, & attend avec impatience l'aurore pour l'exécuter. Il ſe rend en diligence à l'hôtel du magiſtrat : il monte dans

ſa

ſa chambre, il le trouve au lit, & lui fait écarter ſon laquais ſous prétexte d'une commiſſion éloignée. Reſté ſeul avec le maître, il va fermer la porte, puis furieux, égaré, il revient ſur lui un piſtolet à la main : „ Cruel, s'écrie-t-il, tu me rends le plus „ malheureux des hommes, tu me ravis le „ cœur d'une femme qui faiſoit ma félicité ; „ je ne veux pas du moins que tu conſerves „ aucun monument de ma honte ; il faut „ me remettre à l'inſtant ſon portrait & ſes „ lettres, ou je te brûle la cervelle. „

Le Robin qui n'avoit pas eu le tems de proférer une parole, qui ne s'attendoit pas à voir ſubſtituer une tragédie à une parade, ſe leve, & toujours docile au piſtolet ſe rend à ſon ſecrétaire : il en tire les lettres & le portrait. Dugazon s'en empare & les met d'une main dans ſa poche, tandis que de l'autre tenant toujours en arrêt ſon raviſſeur, il l'oblige de s'agenouiller comme il faiſoit naguere devant le correcteur, & de recevoir ſur le derriere quelques coups d'une houſſine légere qu'il tenoit en entrant par contenance, en ajoutant : „ Voilà le châtiment qui convient à un écolier, mais pour que vous ne puiſſiez pas en diſconvenir, j'exige que vous m'en donniez un certificat. „ Il lui fait en même tems écrire ces mots.

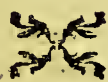
„ Je me repens d'avoir cherché à déshonorer la couche de M. Dugazon ; je me „ ſuis ſoumis à la pénitence que je méritois,

„ & pour témoignage de ma résipiscence,
„ j'ai signé le présent de ma main.„

Alors le reconduisant de nouveau avec le pistolet, il le fait se recoucher ; il gagne la porte à reculons ; il la ferme à double tour & s'en va.

Le petit robin libre, se précipite de son lit, & par la porte d'un escalier dérobé gagne une fenêtre & crie *au voleur ! à l'assassin ! Jasmin, l'Epine, la Fleur, arrêtez ce coquin de Dugazon, ce traître qui vient de me mettre le pistolet sur la gorge ; qu'on le conduise en prison ; qu'il soit roué....* L'histrion étoit déjà dans la cour lorsqu'il l'entend. Il ne perd point la tête ; il se retourne vers lui & répond : „ A merveille ! „ Monsieur Zeac, à merveille ! Bien joué ! „ la fureur est dans vos yeux, la rage dans „ votre bouche, vous rendez la passion divinement. Quelle vérité, quel naturel ! „ Vos domestiques, s'ils n'étoient accoutumés à nous voir jouer nos petites farces, „ y seroient pris : mais en voilà assez, vous „ êtes en chemise, vous vous enrhumeriez, rentrez ; comptez que tout ira „ bien.„ Il sort en même tems, & laisse l'autre s'enrouer à crier de nouveau, qu'on coure après lui ; c'est un scélérat ; il a voulu me tuer..... Les spectateurs étourdis, confondus, ne sçachant que penser des cris forcenés de l'un, de l'aisance & de la tranquillité de l'autre, restent longtems incertains, & ne croient la chose sérieuse que trop tard. Dugazon étoit déjà bien loin,

graces à ſon cruel & adroit perſiflage. Pour ſurcroît de malheur, le laquais de Madame de Luchat, venu en commiſſion dans la maiſon, avoit été témoin de toute la ſcene, & court en hâte en inſtruire ſa maîtreſſe. Celle-ci, enchantée, s'empreſſe d'arriver, de plaindre ſon pupille, & ſous cette pitié feinte elle ſe fait conter dix fois comment l'aventure s'étoit paſſée. Quand elle a réuni toutes les circonſtances : ,, Au reſte, dit-
,, elle, à quelque choſe malheur eſt bon ;
,, voilà une leçon qui vous tiendra lieu de
,, toutes les miennes ; elle vous vaudra
,, une expérience de dix ans. ,, Elle le quitte à ces mots, & pour que l'anecdote ſoit plutôt publique, la va conter dans vingt maiſons. Le farceur au ſurplus ne la nie pas ; il ſupprime ſeulement le geſte du piſtolet & inſulte encore au pauvre Zeac. Il ne le rencontre plus de fois qu'il ne lui demande s'il veut jouer une petite parade avec lui ? C'eſt peut-être la premiere fois qu'un cocu a les rieurs de ſon côté.



LETTRE II.

Différentes lettres de M. le comte de Genlis, de M. de la Motte-Piquet, de M. le vicomte de Laval, concernant la conduite du duc de Chartres, avant, pendant & après le combat d'Oueſſant. Problême à réſoudre.

DEPUIS la rentrée de l'armée navale françoiſe (1), qui n'a rien fait & rejette ſon inaction ſur l'amiral Keppel l'évitant avec ſoin, Milord, le retour du duc de Chartres (2) fixe de nouveau ſur ce prince les yeux du public; les propos recommencent contre lui plus que jamais, & l'on eſt auſſi ardent à le décrier qu'on l'étoit naguere à l'exalter. Ce n'eſt pas qu'il n'ait encore des partiſans, même des admirateurs juſque dans le port de Breſt (3): vous en jugerez

(1) Extrait d'une lettre de Breſt du 18 ſeptembre à 3 heures après midi... Notre armée navale entre, & partie eſt déja mouillée: ſes ordres portoient de ne point eſſuyer le coup de vent de l'équinoxe à la mer, du moins c'eſt l'excuſe que donnent nos marins. Au reſte, ils ſont un peu honteux d'avoir encore moins fait qu'à la premiere ſortie...

(2) Le duc de Chartres eſt arrivé le 21 ſeptembre au matin à Paris.

(3) Extrait d'une lettre de Breſt du 30 ſeptembre... Il y a dans ce port une grande fermentation relativement au duc de Chartres. C'eſt mal à propos qu'on a

par des lettres (1) qui m'ont tombé dans les mains, qui sont toujours manuscrites, quoique destinées à l'impression, & très-rares, quoique faites en apparence pour acquérir la plus grande publicité. Elles sont si importantes, que je vous les envoie en nature avec le commentaire à côté, ce qui vous facilitera mieux d'asseoir un jugement sur ces différentes pieces, & dirigera par la suite votre façon de penser sur le duc de Chartres & sur ceux qui l'entourent.

---

prétendu qu'il nous avoit extrêmement embarrassé & empêché le succes du combat d'Ouessant. Il a au contraire beaucoup animé par sa présence & son courage. Les meilleurs serviteurs du roi du departement rendent cette justice à son altesse, & souhaitent sincérement qu'elle ait la place d'amiral dont elle s'est montrée digne. Il paroît, au surplus, qu'elle se propose d'eclairer le public sur sa conduite & de faire réformer une phrase équivoque insérée dans la gazette de France.

(1) La premiere de ces lettres, datée de Paris le 22 septembre 1778, est du comte de Genlis, dont il a été fait mention précédemment, à M. de la Motte-Piquet.

La seconde, datée du 27 septembre, est la réponse de M. de la Motte-Piquet à M. le comte de Genlis.

La troisieme, datée aussi de Paris le 22 septembre, est du comte de Genlis, adressée à M. le vicomte de Laval, colonel du régiment d'Auvergne, embarqué sur le *St. Esprit* avec le duc de Chartres.

La quatrieme & derniere, datée de Brest le 27 septembre, est la reponse du vicomte.

Copie *de la lettre de M. le comte de Genlis à M. de la Motte-Piquet, chef d'escadre des armées navales.*

Malgré l'estime & l'amitié que j'ai pour vous, mon cher général, à mon arrivée à Paris, je me suis encor trouvé brouillé plus que jamais, & nos divisions sont le sujet des conversations. J'espérois qu'on avoit cessé de le croire dans le petit voyage que j'ai fait ici entre les deux croisieres, & j'avois eu chez M. de Sartines une explication publique dans laquelle je lui avois parlé du peu de fondement de tous ces propos.

J'ignorois à cette époque les raisons que l'on prétend nous avoir désunis, & à mon arrivée, je viens d'en

Observations.

Si M. le comte de Genlis a eu chez M. de Sartines une explication publique sur sa brouillerie avec M. de la Motte-Piquet, le ministre en étoit donc instruit; il y avoit des griefs articulés que M. de Sartines avoit jugés dignes d'être discutés. Ce n'étoit donc pas simplement des bruits vagues, des pots-pourris de société: comment donc se fait-il que M. de Genlis, ainsi qu'il va le dire, ignorât absolument les motifs de cette querelle, & ne les eût appris qu'à son retour?

On ne sait si M. de la Motte-Piquet a véritablement annoncé à M. le duc de Chartres la possibilité

être instruit. J'imagine que vous serez aussi surpris que moi de l'atrocité qu'on débite. On prétend que dans l'action vous fûtes trouver M. le duc de Chartres, & que vous lui dites : *Ah! mon prince, voilà le plus beau moment de votre vie : vous allez couper cinq vaisseaux anglois ; il faut arriver sur eux.*

Qu'à cette proposition de votre part, j'avois répondu : *Ah! Monsieur, prenez garde d'engager Monseigneur ; souvenez-vous que sa personne vous est confiée, & que vous en répondez sur votre tête.*

de couper quelques vaisseaux de l'arriere-garde angloise ; mais M. d'Orvilliers dans sa relation adoptée par la gazette de France du 3 août, déclare qu'il avoit fait au duc de Chartres le signal d'arriver, & dans un détail plus circonstancié du combat qu'a ensuite rapporté la même gazette du 14, on ajoute en propres termes : *que l'effet de ce signal d'arriver étoit de couper l'arriere-garde ennemie.* Or, il y a eu quelqu'un qui a empêché le prince d'obéir à ce signal.

Par ce qui a été dit précédemment & avoué de M. de Genlis même, si ce n'est M. de la Motte-Piquet, quelqu'un au moins avoit écrit au ministre contre M. de Genlis, & quelqu'un digne de confiance, puisque le ministre en

Que ſur ce propos vous vous étiez emporté contre moi, & qu'enfin j'étois la cauſe que nous n'avions pas coupé cinq vaiſſeaux anglois. L'on débite auſſi que vous avez écrit à M. de Sartines, & que vous lui aviez mandé que vous ne voulez plus commander un vaiſſeau où je me trouverois, & qu'obligé de faire la ſeconde ſortie, vous ne m'aviez parlé de la campagne.

Voilà mon cher général, les calomnies auxquelles l'on eſt expoſé, lorſque par hazard on fait quelque choſe de plus que les autres.

Je ne dois pas m'affliger de l'injuſtice du public, puiſqu'elle n'en exempte pas même l'auguſte prince, l'objet de notre admiration & de celui de toute la marine.

Si ce même public

avoit parlé, avoit exigé une ſorte de juſtification de l'accuſé.

Ce n'eſt pas quelque choſe de plus; mais au contraire quelque choſe de moins qu'on reproche à M. de Genlis d'avoir fait.

M. de Genlis ſe ſeroit ſans doute déshonoré dans l'eſprit du prince, s'il n'y avoit pas eu une colluſion ſecrete entre eux; mais s'il a ouvert un pareil avis, c'eſt qu'il étoit bien

avoit daigné réfléchir un moment, il auroit jugé 1°. que si j'avois tenu ce propos, je me serois déshonoré dans l'esprit du prince dont je desirois le suffrage, & qu'il ne m'auroit pas fait l'honneur de me permettre de le suivre à la seconde sortie.

2°. Monseigneur, qui la veille avoit conseillé ainsi que vous d'attaquer les ennemis, lorsque M. d'Orvilliers lui envoya demander son avis, se seroit opposé à l'exécution d'une manœuvre timide.

3°. Que si je vous avois fait ces représentations, vous n'en auriez tenu aucun compte.

Dans ce pays-ci, on aime infiniment mieux dire du mal de quelqu'un que de se donner la peine de réfléchir un moment. Les plaisanteries que

sûr de ne pas déplaire à son altesse.

Tous les jours on brave de loin le danger, qu'on redoute en le voyant de plus près.

Toujours dans la supposition que ce prince n'eût pas été de moitié avec son confident.

Qui prouve trop ne prouve rien : les plaisanteries sont déplacées pendant un combat ; l'esprit doit être tout entier aux objets importans qui doivent

nous faiſions ſur le banc de quart avec Monſeigneur pendant l'action du 27, ne reſſemblent guere à la querelle indécente que l'on ſuppoſe.

Je vous avoue que je ne m'afflige nullement d'une atrocité ſi facile à démentir.

Je vous prie de me répondre, mon cher général, d'une maniere poſitive ſur ces différens objets, comme votre cœur, l'honneur & la probité l'exigent.

l'occuper alors, & le cœur ému de ſenſibilité pour les malheureux qui vont être les victimes de cette fatale journée.

Pas tant, puiſqu'elle ſubſiſte encore dans ſon entier.

Ou, *comme c'eſt convenu entre nous*; car comment s'imaginer que M. le comte de Genlis & M. de la Motte-Piquet venant de ſe quitter à Breſt, lieu d'où venoient les propos & les écrits, ne ſçuſſent rien de tout cela, & qu'arrivé à Paris ſeulement le 21 ſeptembre au matin, M. de Genlis dès le 22, c'eſt-à dire dès le lendemain, fût déjà aſſez inſtruit de la nature & des détails de l'accuſation pour en écrire ſur le champ à M. de Motte-Piquet? cela n'eſt pas trop vraiſemblable.

Il ſera, je crois, fort difficile de découvrir d'où peut ſortir ce dédale de menſonges & d'abſurdités debitées ; mais le public finit toujours à être juſte, & je crois que nous avons égal intérêt d'anéantir des propos auſſi dénués de tout fondement : notre malheur ſera de ne pas voir rougir de honte & de remords ceux qui les ont inventés.

Quoiqu'on veuille abſolument que nous ſoyons brouillés, je vous prie, mon cher général, d'être perſuadé des ſentimens avec leſquels j'ai l'honneur d'être &c.

Cela ne doit pas être difficile, puiſque le miniſtre de la marine, ſuivant le commencement de la lettre de M. de Genlis, en étoit inſtruit. Quoi qu'il en ſoit, malgré l'égal intérêt que M. de Genlis & M. de la Motte-Piquet ont à anéantir ces propos, ils ſubſiſtent, ſe perpétuent & s'accroiſſent au contraire.

P. S. Je vous envoie ma lettre par un courier exprès, afin qu'elle vous arrive plus ſûrement, & que votre réponſe me parvienne de même. Gardez, je vous prie, copie de ma lettre ; j'oſe croire que la marine ſera un peu étonnée de l'abſurdité & de la fauſſeté de tous ces propos.

COPIE *de la réponse de M. de la Motte - Piquet.*	*Observations.*
Si le public, mon cher Genlis, veut absolument que nous soyons brouillés ensemble, qu'y faire? J'ai mandé au ministre, à MM. de Mondragon, (1) Bory, (2) le comte de Durfort (3), de la Bellangerays (4), le duc de Liancourt (5), & j'ai dit à tout le monde que le prince & tous ceux qui l'accompagnoient m'avoient toujours comblé de marques de bonté & d'amitié.	Qui prouve trop ne prouve rien encore. La qualité de prince du sang en cette occasion ne donnoit pas plus de droit d'attaquer sans ordre au duc de Chartres qu'à tout autre; & il n'en seroit que doublement coupable; d'abord, d'avoir combattu mal à propos, ensuite de n'avoir pas combattu lorsqu'il le falloit.

A l'égard de la bravoure, quel autre qu'un prince du sang aussi courageux eût pris sur lui d'arriver & de commencer le combat sans qu'il y en eût ordre ? Mardi en dînant chez M. de la

(1) Premier maître-d'hôtel du roi.

(2) Ancien chef-d'escadre retiré.

(3) Capitaine de vaisseau chargé alors de l'inspection des gardes-côtes.

(4) L'oncle de M. de la Motte-Piquet.

(5) Grand-maître de la garde-robe en survivance du duc d'Estissac.

Prévalaye (1), il en fut queſtion en préſence de MM, du Pavillon (2) & de Sillans (3) : tous les capitaines qui commandoient dans l'eſcadre dirent qu'ils n'auroient pas oſé le faire.

C'eſt cependant cette manœuvre qui a empêché notre arriegarde d'être écraſée, & a été cauſe de tout le brillant de la journée : voilà le vrai.

Cette aſſertion eſt bien oppoſée à celle de M. d'Orvilliers, qui, dans ſa relation, dit que c'eſt par ſa manœuvre hardie de faire revirer toute l'armée enſemble ſur l'ordre de bataille renverſé, c'eſt-à-dire en rendant avant-garde l'eſcadre bleue qui faiſoit l'arriere garde &c. qui a déconcerté le projet de l'amiral Keppel. Il ajoute que lorſque la tête de l'armée ennemie ſe préſenta pour combattre par derriere l'eſcadre bleue, elle la trouva à l'autre bord

(1) Chef d'eſcadre de 1776, commandant la marine à Breſt dans l'interim du géneralat du comte d'Orvilliers.

(2) Capitaine de Vaiſſeau, renommé dans l'art des ſignaux.

(3) Un des capitaines de l'armée navale, qui commandoit *le Réfléchi* de 64 de la diviſion du comte d'Orvilliers.

D'ailleurs, on n'avoit pas, ſuivant l'apparence, deſſein de combattre ce jour, puiſque pluſieurs vaiſſeaux n'avoient pas leur branle-bas fait. Je doute même que nous euſſions tiré du canon, ſi la veille le prince n'avoit pas marqué à M. d'Orvilliers que ſon avis & le mien étoient d'attaquer.

Quant aux cinq vaiſſeaux que nous pouvions couper, comme j'ai n'ai rien vu d'approchant, nous ne pouvons à ce ſujet avoir eu de propos enſemble, & comment étoit-il poſſi

de bataille, comme en réſerve pour le moment. On dit enfin dans le ſupplément du 14 août, que la direction oblique des vaiſſeaux de la tête de la ligne angloiſe mit une partie de l'eſcad. bleue hors de poſition de pouvoir combattre l'armée ennemie. Accordez-vous Meſſieurs.

Ceci donneroit gain de cauſe à l'amiral Keppel, qui s'attribue l'honneur d'avoir provoqué le combat & forcé la circonſpection du général françois à entrer dans un engagement régulier avec lui. Voilà un des chefs de ſon armée au moins qui en convient.

M. de la Motte-Piquet aſſure que le St. Eſprit ne pouvoit plus arriver, & le comte d'Orvilliers dit que cette diviſion étoit comme en réſerve, & le ſupplément veut que

ble que le St. Esprit arrivât davantage, puisque nous avons laissé fort un vent à nous les vaisseaux de la tête.

Au surplus, mon cher Genlis, je ne me sens point fait pour une guerre de plume, j'abandonnerois tout plutôt que de la soutenir. Vous & moi nous nous sommes trouvés à d'autres actions qu'à celle du 27 juillet; mais nous ne devons pas être surpris de nous voir calomniés, puisqu'on ose attaquer la bravoure même dans la personne d'un prince qui a sacrifié son rang, ses plaisirs, sa santé, même sa vie pour nous donner le plus bel exemple. Voulez-vous bien lui présenter mon hommage & mon respect; je n'oublierai jamais l'air de tranquillité & d'as-

par sa position elle ne pût presque pas donner, & le comte d'Orvilliers l'accuse de nouveau de n'avoir pas obéi au signal d'arriver. Accordez-vous Messieurs, encore un coup.

Voilà ce qui est positif. Cette ardeur n'étoit pas forte cependant, à n'en juger que par les effets: quant à la vérité, bien loin de se découvrir, on voit qu'elle devient plus que jamais difficile à trouver, surtout favorable au duc de Chartres.

ſurance qu'il a eu pendant tout le combat, & combien il nous inſpiroit d'ardeur & à l'équipage ; enfin la vérité ſe decouvrira, & le public eſt juſte.

Adieu mon cher camarade ; comptez ſur tous les ſentimens que je vous ai voués pour la vie, & avec leſquels j'ai l'honneur d'être &c.

P. S. On vient de me dire que la gazette de France marquoit que M. le duc de Chartres n'avoit pas obéi au ſignal d'arriver que lui avoit fait M. d'Orvilliers ; comme il n'y a rien de plus faux, il ſera facile d'en faire dédire le gazetier. C'eſt le Saint-Eſprit qui a le premier fait le ſignal.

Comment ſe fait-il que la gazette de France du 3 août n'eût pas encore été lue le 27 ſeptembre par M. de la Motte-Piquet, cette gazette de France qui contenoit la relation d'un combat dont il avoit été acteur, qui n'étoit pas ignorée du dernier matelot de l'armée navale ſachant lire ? Voilà une ignorance bien craſſe, bien volontaire.

D'ailleurs, M. de la Motte-Piquet poſe comme une choſe facile de faire dédire le gazetier, & cependant le gazetier ne s'eſt pas encore dédit.

Enfin, ce n'eſt pas ici le gazetier qui a parlé à tort & à travers comme un journaliſte étranger ; c'eſt une relation envoyée par le général, approuvée du miniſtre de la marine, & qui a paſſé, ſuivant l'uſage, entre les mains de tous les autres avant d'être rendue publique.

COPIE *de la lettre de M. le comte de Genlis à M. le vicomte de Laval, colonel du régiment d'Auvergne.*

» Mon cher vicomte, allez voir M. de la Motte-Piquet, & priez-le de ma part, de vous montrer la lettre que je lui écris. Vous y verrez un détail d'atrocités auxquelles je ne devois pas m'attendre. Qui plus que vous, mon cher vicomte, eſt en état d'en juger ? Vous avez partagé les hazards de cette journée avec nous, & vous ſavez ſi aux plaiſanteries & à la gaîté qu'il y avoit ſur le vaiſſeau de M. le duc de Chartres, il s'y eſt joint des conſeils timides de ma part. Répondez-moi par mon courier. Je fais trop de cas de votre eſtime, pour ne pas m'en appuyer dans cette circonſtance, qui n'eſt point affligeante pour moi, parce qu'elle peut être facilement démentie ; mais qui eſt déſagréable à l'homme d'honneur ſoupçonné.

J'ai l'honneur d'être &c.

Réponse de M. le vicomte de Laval.

» J'ai lu, cher Genlis, la lettre que vous avez écrite à M. de la Motte-Piquet. Le détail d'atrocités qu'elle contient eſt inimaginable ; mais permettez-moi de vous dire que ces calomnies ne devroient pas du tout vous affecter : les perſonnes qui les ont inventées, ont voulu vous faire tort ; mais elles ne ſavent pas s'y prendre ; car ; pour perſuader, il ſaut dire des choſes vraiſemblables, & il y a longtems que vous avez prouvé que vous n'étiez pas porté pour les *conſeils timides*. Tout ce que je ſouhaite, c'eſt qu'à la premiere affaire où je me trouverai, il y ait autant de gaîté qu'à bord du St. Eſprit, le jour du combat. J'étois bien attaché à M. le duc de Chartres ; mais je le lui ſuis bien davantage depuis ce moment-là. C'eſt un jour qui ne s'effacera jamais de ma mémoire.

Je vous prie de dire à M. le duc de Chartres que j'attends de ſes nouvelles avec la plus vive impatience.

Mon régiment part le 3 du mois prochain pour ſe rendre à Lille ; je compte marcher avec lui juſqu'à nouvel ordre.

Adieu, mon cher Genlis, ſoyez perſuadé de la plus tendre amitié que j'aurai toute ma vie pour vous. Je vous embraſſe *de tout* mon cœur. "

Par ce que je vous ai dit, Milord, précédemment & par la lecture de ces lettres,

vous voyez que le reproche fait au duc de Chartres eſt, ſous prétexte qu'il n'entendoit pas bïen un ſignal, d'avoir paſſé à poupe du général pour ſe le faire expliquer.

Vous voyez qu'on a dit dans le monde que ce prince ne s'étoit porté à cette fauſſe démarche que ſur une diſcuſſion élevée à ſon bord entre le comte de Genlis, ſeigneur de ſa ſuite n'ayant aucun rang ni qualité dans le vaiſſeau, & M. de la Motte-Piquet, capitaine de pavillon de ſon alteſſe ſéréniſſime.

Vous voyez qu'on eſt parti de là pour répandre les bruits les plus offenſans contre le duc de Chartres, qui, à en croire ſes détracteurs, par cette fauſſe manœuvre en rompant la ligne & en faiſant perdre beaucoup de tems à la marche de l'armée, avoit été cauſe que les François n'avoient pas profité de leur avantage ſur les Anglois en les battant complettement, & en prenant pluſieurs de leurs vaiſſeaux.

Ces imputations ayant acquis beaucoup de conſiſtance à ſon retour, les gens intéreſſés à ſa gloire n'ont pu les lui cacher, lui ont fait ſentir qu'il étoit obligé de s'en laver & de prouver la mauvaiſe foi du comte d'Orvilliers.

En conſéquence, les lettres ci-deſſus ont été écrites. Les ſerviteurs du prince, ſes commenſaux, ſes défenſeurs ont aſſuré qu'on ramaſſoit les différentes pieces néceſſaires à l'éclairciſſement de ſa conduite,

& à la juſtification de ſes manœuvres, & qu'on devoit faire imprimer le tout.

La premiere piece, ſuivant eux, & le fondement de toutes les autres, étoit le journal de M. de la Motte-Piquet, très-détaillé, d'où il réſultoit qu'on avoit interverti l'ordre du moment où le *Saint-Eſprit* avoit paſſé à poupe du général pour lui demander ſes intentions, que ce vaiſſeau s'étoit conformé exactement aux ſignaux, qu'il n'y avoit eu à bord aucune difficulté ſur leur ſignification; que ce n'étoit qu'à huit heures du ſoir, le jour du combat, c'eſt-à-dire pluſieurs heures après, que le duc de Chartres avoit deſiré s'aboucher avec le général; & pourquoi? C'étoit pour témoigner à M. d'Orvilliers ſon étonnement de ſon ſignal de retraite ſur Oueſſant. Voilà le vrai ſignal qui déplaiſoit à l'ardeur de ſon alteſſe, qui la révoltoit, qu'elle ne comprenoit pas, & qu'elle auroit voulu faire changer.

Ces meſſieurs ajoutoient qu'au journal de M. de la Motte-Piquet, on avoit réuni les dépoſitions des capitaines de l'eſcadre au nombre de vingt-huit (1), dont les journaux étoient abſolument conformes au ſien, & que du tout il réſultoit une maſſe de réclamations bien propre à balancer, à

(1) Les capitaines des deux vaiſſeaux abſens du combat n'avoient pu dépoſer d'un fait dont ils n'avoient aucune connoiſſance.

détruire le fait fauſſement énoncé dans gazette de France.

Tout cela devoit être imprimé & acquérir la plus grande publicité. On étoit dans l'attente de la diſcuſſion de ce grand procès ; mais comme le comte d'Orvilliers s'y trouvoit compromis, ou plutôt étoit la partie adverſe du prince du ſang, il falloit l'écouter, & il étoit mandé à cet effet.

Point du tout, Milord, aujourd'hui toutes ces menaces s'en vont en fumée ; le roi ne veut pas qu'il paroiſſe rien d'imprimé concernant le combat d'Oueſſant, & le miniſtre qui craint des éclairciſſemens capables de faire tomber l'illuſion du public ſur cette brillante journée d'Oueſſant, retient le général françois à Breſt.

Enfin, pour éviter les ſuites fâcheuſes d'une querelle ſcandaleuſe qui pourroit porter le trouble dans la marine durant toute la guerre, on a fait ſuggérer adroitement au duc de Chartres par les jeunes ſeigneurs, ſes confidens, d'accepter comme une marque de ſatisfaction du roi, une place créée exprès pour lui, de *colonel général des huſſards* (1), ayant le travail direct avec S. M.

Bien loin que cette faveur produiſe un bon effet dans le public, on regarde comme une lâcheté de la part de ce prince de l'avoir acceptée ; en ce que la place en quelque ſorte eſt au deſſous de lui ; en ce que

(1) M. le duc de Chartres avoit été fait lieutenant général des armées le 27 juillet dernier.

c'eſt un démembrement de celle de colonel général de la cavalerie légere occupée par le marquis de Bethune ; en ce que c'eſt une excluſion marquée de la charge d'amiral, l'objet de ſes deſirs & de ſes démarches ; en ce qu'enfin on la regarde comme une tournure viſible pour ne plus laiſſer ſervir dans la marine ce prince, lorſqu'il auroit le plus grand intérêt de s'y diſtinguer & d'effacer les impreſſions flétriſſantes répandues ſur ſon compte.

D'ailleurs, c'eſt une eſpece d'engagement que prend le duc de Chartres de ſe contenter d'une pareille ſatisfaction & de ne pas donner ſuite aux éclairciſſemens que ſon honneur ſembloit exiger aux yeux de toute la nation & de l'Europe entiere imbue de ſon avanture.

Les gens véritablement attachés à ce prince, & convaincus de ſon innocence, gémiſſent de ſa conduite en cette occaſion ; ils l'attribuent à la mauvaiſe ſociété dont il eſt entouré ; à cette troupe de roués, de débauchés qui le plongent dans les voluptés les plus ſales, loin de lui élever l'ame, & de l'exciter à montrer dans cette circonſtance délicate, la nobleſſe & l'énergie qu'il devroit avoir. Quant aux ſpectateurs impartiaux qui, d'abord touchés du zele que le duc de Chartres avoit annoncé pour ſe juſtifier aux yeux de la nation & gagner ſa confiance, deſiroient qu'il triomphât & fît éclater la vérité, ils commencent à ſe refroidir en voyant

languir cette affaire ; ils ne peuvent se persuader qu'un prince du sang, outragé par la calomnie, s'il n'étoit véritablement coupable & très-coupable, eût assez peu de soin de sa gloire pour laisser dans l'oubli de son apologie, quelque défense qu'il eût reçue de la publier. Ils ne pensent pas qu'aucune autorité sur la terre dût & pût lui fermer la bouche.

Cette mollesse de sa part, Milord, est très-fâcheuse pour nous, en ce qu'il ne servira plus & ne nous sera désormais d'aucune utilité. Quoi qu'il en soit, voilà du moins une campagne de finie en Europe, sans qu'il nous soit arrivé grand mal (1), & même avec un avantage décidé du côté du commerce, puisque le nôtre n'a éprouvé aucun échec, & que celui de nos ennemis essuie journellement de nouvelles pertes (2) ; mais nous ne sommes pas au bout,

---

(1) Sauf la perte de la *Dominique*, dont la nouvelle se répand ici depuis quelque jours.

(2) Extrait d'une lettre de Bordeaux du 19 septembre... La frégate du roi *le Triton* a fait à St. Domingue ce que M. Dampierre a fait à la Martinique ; elle a retenu des navires qui se feroient rendus ici avant le tems où les Anglois ont commencé à arrêter les nôtres. Son objet étoit de les débouquer des parages de l'Amérique où il ne se commettoit encore aucune hostilité. Treize navires sont sortis sous son escorte ; cette frégate s'est perdue sur les Caïques, & a fait perdre avec elle *la Bonne Nourrice* de ce port & *le Favori* de Nantes. Du reste, il en est arrivé un ici ; l'on ignore le sort des autres ; on est dans la plus vive inquiétude, & les assureurs qui ont offert jusqu'à 52 pour cent sur les risques qu'ils courent, ne trouvent point de gens assez hardis pour les couvrir.

& la campagne prochaine pourroit être plus pénible, ſi les Eſpagnols ſe joignent aux François, ainſi que c'eſt bien à craindre.

Paris, ce 2 novembre 1778.

Les négocians ſont ſi effrayés, qu'il ne ſe fait plus d'aſſurance, & que ſi l'on n'accorde pas des convois, quelques-uns qui ont des navires chargés pour l'Amérique, vont les faire décharger.

Un de nos négocians a fait ſortir un navire de ce port le 23 du mois paſſé : il le ſait déja en Angleterre.

Extrait d'une lettre de Bordeaux du 5 octobre... Il ſemble que la mer engloutiſſe tout, & nous le croirons ſi les lettres de l'Angleterre ne nous apprenoient par chaque courier, l'arrivée dans ſes ports des navires que nous attendions. Il ne nous en vient aucun ni de nos colonies, ni de l'Amérique ſeptentrionale.



LETTRE III.

Sur la rentrée de l'armée navale & la levée des camps ; sur la prise de la Dominique ; sur celle des isles de St. Pierre & Miquelon ; sur les préparatifs de la campagne prochaine ; sur les dispositions peu amicales & même hostiles de la cour d'Espagne.

NOS nouvellistes, Milord, que la saison de la campagne avoit dispersés, se sont réunis depuis peu, ils sont aujourd'hui tous rassemblés, & voici la récapitulation des faits qu'ils ont passés en revue avec les anecdotes, les gaîtés & les traits caustiques dont quelques-uns les ont assaisonnés. Ce sont les mêmes interlocuteurs du dernier dialogue.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Il s'est passé bien des choses, Messieurs, depuis notre séparation, & quoique nous les sachions en gros, il est mille détails que ne nous apprennent point les papiers publics, ni même les lettres particulieres, souvent trop circonspectes, sur lesquels on s'ouvre dans la conversation & qu'il seroit bon de reprendre.

LE COMTE DE CATUELAN.

Si vous en ſavez, comte, apprenez-nous-les; pour moi, je trouve que tout cela ſe reduit à peu de choſe. 1°. Le comte d'Orvilliers avec ſon armée navale, après s'être promené pendant 33 jours ſur l'Océan & à l'entrée de la manche, eſt rentré ſi adroitement, qu'il n'a pas même vu l'armée navale angloiſe. 2°. M. le maréchal de Broglio, après avoir tenu environ pendant un mois le camp de Bayeux, y avoir fait faire très-bonne chere aux officiers, & penſé faire mourir de faim les ſoldats, l'a levé ſans avoir même attaqué les iſles de Jerſey & de Guerneſey, dont la priſe ſembloit ne devoir ſouffrir aucune difficulté, & de plus y a laiſſé beaucoup de malades. 3°. M. de Fabry, après s'être caché dans différentes anſes de la méditerranée, ayant peur de ſon ombre, eſt rentré au bout de trois mois, préciſément dans le tems où les corſaires de Gibraltar & de Mahon commençoient à infeſter cette mer. Voilà pour l'Europe. 4°. Vous avez pris la Dominique aux Antilles, qui ne peut vous ſervir de rien, & qui tomboit d'elle-même par ſa poſition. 5°. Vous avez perdu dans le nord les iſles de St. Pierre & de Miquelon & avec elle le commerce de la pêche de la morue, le plus important pour vous, parce qu'outre le bénéfice dont il prive vos concurrens, c'eſt la pépiniere & l'école de vos matelots. 6°. Le comte d'Eſ-

taing, après avoir couru, sans dessein fixe, d'un côté à l'autre, & du midi au nord dans l'Amérique septentrionale, après avoir formé dix projets différens, sans en exécuter aucun, après s'être brouillé avec les insurgens, va passer vraisemblablement à la Martinique, où il ne fera pas davantage.

M. d'Eclieu.

Voilà, sans doute, un précis de la campagne assez vrai au fond; mais vous omettez des faits particuliers, ou qui justifient la conduite des généraux, ou qui rectifient l'idée défavorable que vous voudriez donner de leur capacité, ou qui du moins font honneur aux agens subalternes qu'ils ont employés.

M. d'Orvilliers, pressé de sortir de nouveau à dessein de favoriser la rentrée des navires du commerce attendus des Indes & des Antilles, n'étoit pas en ce moment assez fort (1) pour oser provoquer l'ennemi & ne pas se tenir sur la réserve. Il étoit obligé de contenir l'ardeur belliqueuse de ses officiers jusqu'à ce qu'il eût le nombre

(1) Extrait d'une lettre de Brest du 19 août... On a nouvelle que trois de nos vaisseaux de l'Inde sont enfin arrivés; on en attend encore quatre, indépendamment des huit de la Chine, ce qui ne nous laissera pas tranquilles jusqu'au tems de leur rentrée effectuée. Heureusement notre armée navale, sortie le 17, comme on l'avoit annoncé, va favoriser leur passage. M. d'Orvilliers n'a encore que 25 vaisseaux de ligne, les seuls qui se soient trouvés en état de le suivre; mais le surplus ne tardera pas à le joindre.

compétent de vaiſſeaux, afin de ſe préſenter avec confiance devant l'ennemi.

LE COMTE DE CATUELAN.

Je vous arrête là, Monſieur, & vous prends par vos propres paroles. Comment après cette victoire fameuſe d'Oueſſant, après avoir ſi fort maltraité les Anglois, au bout de trois ſemaines, vous n'êtes pas encore réparés complettement, & vous n'oſez reparoître devant eux.

M. LAMBERT.

Ma foi, Monſieur le chevalier, vous voilà pris ſur le tems, l'argument eſt preſſant.

M. GIRARD.

Des faits, Meſſieurs, des faits, nous ne finirons pas, ſi nous nous engageons dans des diſputes idéales.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Je m'en vais lui fermer la bouche.
(Il parle à l'oreille du comte de Catuelan.)

Ne voyez-vous pas que M. d'Orvilliers avoit avec lui le duc de Chartres, & que la préſence de ce prince l'affoibliſſoit de cinq ou ſix vaiſſeaux?

M. D'ECLIEU.

Et quand le général françois s'eſt trouvé

en mesure (1), l'Amiral Keppel n'a pas jugé à propos de compromettre une seconde fois les forces navales de l'Angleterre (2). Au reste, si l'escadre n'a rien fait en général, il y a eu des actions particulieres qui font honneur à la marine françoise.

L'Iphigénie a fait plusieurs prises qui enrichiroient M. de Kersain, son capitaine, si, faisant partie de l'armée navale, toutes n'étoient communes.

M. PILOT.

Ce lieutenant de vaisseau est bon musicien & grand gluckiste, & il doit son commandement à ce goût pour le chevalier Gluck. L'anecdote est plaisante. Quand M. de Sartines, qui connoissoit la passion de cet officier, fit, au commencement de l'année, la destination des frégates & qu'il

---

(1) Sauf *la Ville de Paris*, dans laquelle, à mesure qu'on travailloit, on découvroit de si grands défauts, qu'on fut obligé d'y renoncer pour la campagne & de la remplacer par *le Neptune* de 74, nouveau vaisseau lancé à l'eau en août.

(2) Extrait d'une lettre de Brest du 8 septembre... Aucune nouvelle de notre armée navale depuis le 26, ce qui confirme de plus en plus dans l'idée qu'elle ne se battra pas. On prétend qui c'est Keppel qui élude le combat & fait bien; mais si M. le comte d'Orvilliers étoit un homme moins timide, s'il étoit audacieux & plein de nerf comme le comte d'Estaing, il le forceroit malgré lui, ou feroit un coup de main sur quelque port d'Angleterre : ses partisans l'excusent à raison du duc de Chartres dont la personne l'embarrasse fort, & dont il craint l'inexpérience & l'étourderie.

en fut à *l'Iphigénie*, *oh pour celle-là*, dit-il, *elle va par ſympathie à M. de Kerſain, grand amateur de l'Opéra de ce nom.* Vous voyez que, malgré ſa gravité eſpagnole, ce miniſtre fait rire comme un autre, & faire un calambour.

Le Roland, *la Senſible*, *le Zéphire*, *la Renommée* & tous les bâtimens envoyés en courſe avant & depuis la rentrée de l'eſcadre, ont auſſi fait des priſes, principalement de corſaires : on ne finiroit pas d'entrer dans ces détails.

M. D'ECLIEU.

Mais le combat de *la Junon* (1) contre le *Fox* eſt ſurtout très-glorieux.

LE COMTE DE CATUELAN.

Très-glorieux ! Vous pourriez ſupprimer le ſuperlatif. Une frégate de 36 canons d'un calibre ſupérieur contre une de 28, & tout au plus de 200 hommes d'équipage contre trois cents ; vous voyez qu'il n'y a pas de quoi tant ſe récrier.

M. D'ECLIEU.

Vous ne pouvez au moins conteſter la belle manœuvre, le ſang froid, la préciſion du commandement de M. de Beaumont,

---

(1) Nouvelle frégate de 36 canons, conſtruite, je crois, à Rochefort ; le combat a eu lieu le 8 ſeptembre, & le 11 *la Junon* a amené *le Fox* à Breſt à la remorque.

ſon capitaine. Il avoit recommandé à ſes canoniers de ne point tirer ſans avoir pris tout le tems néceſſaire pour bien ajuſter leurs coups. Auſſi n'y en eut-il preſque aucun qui ne portât, & la frégate angloiſe ſe trouve enfin démâtée de tous ſes mâts.

Moi, qui ne me décide point par le ſuccès, j'admire encore plus le capitaine Windſor, qui pendant trois heures & demie, malgré l'infériorité du nombre de ſes gens employés à la manœuvre, a éludé avec ſuccès tous les efforts de M. de Beaumont cherchant à prendre une poſition avantageuſe contre lui, tantôt à lui paſſer au vent, tantôt à l'enfiler par la hanche; qui, bleſſé dès le commencement du combat, n'eſt pas moins reſté ſur le pont à donner ſes ordres juſqu'à la fin, & n'a amené qu'après avoir eu ſa frégate raſe comme un ponton, & un quart de ſon équipage tué ou bleſſé (1).

LE BARON DE KNIPAUSEN.
avec fureur.

En vérité, Monſieur, il faut être anglois juſque dans l'ame pour oſer nous tenir de pareils propos: ſi le capitaine Windſor a ſu mettre en défaut la capacité de M. de Beaumont, s'il a eu ſa frégate ſi maltraitée, s'il a perdu tant de monde, tout cela releve la victoire du capitaine françois;

(1) *Le Fox* a eu 11 hommes tués & 38 bleſſés ſuivant le relevé fait à Breſt.

il a donc déployé de grands talens ; il a donc fait jouer ſon artillerie avec intelligence ; il a donc battu vigoureuſement ſon ennemi.

M. D'ECLIEU.

N'eſt-ce pas fort adroit d'avoir ſu conſerver les ſiens avec tant de ſoin qu'il n'ait eu que quatre hommes tués & quinze bleſſés.

M. GIRARD.

Malheureuſement dans le nombre des morts eſt ce brave M. Diſle de la Mothe, ſon capitaine en ſecond.

M. DE LA BALUE.

Meſſieurs, il faut rendre juſtice aux officiers auxiliaires, à MM. *Duclos*, *Bourſier*, *Montgon*, qui n'ont pas peu contribué à la bonne manœuvre.

M. D'ECLIEU.

Oui, comme les matelots, mais MM. de Chavagnac & de Roquefeuil ont fait ſervir les batteries, & ont ſecondé la tête du général pour modérer à propos l'ardeur des canoniers.

M. PILOT.

On dit que l'équipage étoit d'une gaîté charmante, qu'il alloit là comme à la noce, tant il attendoit avec impatience l'occaſion d'un combat.

LE COMTE DE CATUELAN.

Oui, c'eſt la gazette de France qui nous apprend cela.

M. BOYER.

Eh bien ! la gazette de France ne ment jamais.

LE COMTE DE CATUELAN.

Malgré ſon autorité irréfragable, je crois que les équipages du *Vengeur* & de la *Belle-Poule* étoient plus gaillards que celui de la *Junon*, quand ils ont repris le navire *l'Aquilon* (1) revenant de l'Inde : l'eſpoir de beaucoup d'argent gagné ſans riſque, rend infiniment plus joyeux que lorſqu'il n'y a que des coups à attraper.

M. DE LA BALUE.

Cet argent n'eſt pas encore dans leur poche ; ils pourroient bien n'en pas tâter. Vous ſavez que la capture a fait la matiere d'un procès, qu'ils ont gagné, il eſt vrai, au conſeil des priſes ; mais les armateurs de *l'Aquilon* ont préſenté leur requête

---

(1) Le 28 ſeptembre *l'Aquilon*, commandé par le capitaine la Vigne-Buiſſon, fut attaqué par un corſaire anglois qui ſe diſpoſoit à l'amariner, lorſque *le Vengeur* & *la Belle-Poule*, attirés par le bruit du combat, parurent avant le jour, & prirent le corſaire eſtimé environ 300,000 livres : ils convoyerent *l'Aquilon* juſqu'à l'iſle de Grouais, où il entra le 5 octobre.

d'appel au conseil royal des finances, & ils viennent d'obtenir arrêt conforme (1).

LE COMTE DE CATUELAN.

Je voudrois bien que le comte d'Amblimont perdît; c'est fort vilain. Sa cupidité basse & injuste ternit sa bonne action & s'accorde à merveille avec sa sordide passion du gain, qui est un des principaux défauts du corps de la marine.

M. GIRARD.

Messieurs, je n'entends point la chicane en général, encore moins la chicane maritime : expliquez-moi, je vous prie, la nature de ce procès.

M. DE LA BALUE.

Lorsqu'un navire françois pris par l'ennemi étoit repris par un bâtiment de sa nation au moins 24 heures après, il de-

(1) Le 8 novembre. Il paroît que les propriétaires du navire *l'Aquilon* sont d'autant mieux fondés dans leur appel, que la marine même croyoit M. d'Amblimont dans son tort, suivant ce qu'on écrivoit ci-joint.

Extrait d'une lettre de Brest du 7 octobre. . . *L'Aquilon*, vaisseau revenant de Chine, commandé par M. de la Vigne-Buisson avec un chargement de trois millions, avoit été pris par un corsaire anglois, dans la nuit. M. d'Amblimont, commandant le vaisseau *le Vengeur* de 64, a dirigé sa route vers l'endroit où il avoit entendu le bruit des coups de canon, & au lever du jour a repris le vaisseau françois, & comme il n'y avoit pas 24 heures que *l'Aquilon* étoit amariné, les propriétaires du navire recevront la restitution du tout suivant la loi des prises.

voit autrefois à celui-ci le droit de recousse, c'est-à-dire, le tiers de sa valeur & de celle de sa cargaison. Les propriétaires de *l'Aquilon* prétendent aujourd'hui que Louis XIV & Louis XV avoient renoncé à ce droit, non-seulement par le silence de leurs ordonnances, mais encore par des dispositions solemnelles, & que Louis XV a affecté de ne pas le rappeler dans ses nouvelles loix sur la marine. Ils ajoutent que même en admettant l'existence du droit ils ne seroient pas encore obligés de le payer, faute du délai nécessaire écoulé entre la capture & la reprise.

LE COMTE DE CATUELAN.

Il y auroit de quoi décourager le commerce, si à la crainte de l'ennemi, il devoit joindre celle de ses propres concitoyens; si la marine royale, faite pour le protéger, se réunissoit aux Anglois pour l'écraser, & lui faisoit payer ses services aussi cher qu'elle le prétend.

M. D'ECLIEU.

Il faut cependant que le prêtre vive de l'autel; il faut donner un objet d'émulation, je ne dis pas aux officiers : ils sont faits pour être guidés par l'honneur seul, mais aux équipages; ils s'embarrasseront peu de reprendre un bâtiment national, s'il ne leur en revient aucun profit.

M. GIRARD.

Il y a du pour & du contre : Meſſieurs ; cette diſſertation nous meneroit loin & ne nous apprendroit rien. Parlons plutôt du combat du *Triton*, de celui de *la Dédaigneuſe*.

M. D'ECLIEU.

Ligondez s'eſt très-bien conduit dans le premier ; il a été parfaitement remplacé par ſon ſecond (1), lorſque après avoir été bleſſé en deux endroits, il a été obligé de ſe retirer du pont, ſes forces ne répondant pas à ſon courage ; je crains bien même qu'il n'en périſſe, car les nouvelles que j'en ai de Breſt (2) ſont très-mauvaiſes.

LE BARON DE KNIPAUSEN, *au comte de Catuelan.*

M. l'Anglomane, nous direz-vous encore que les François étoient ſupérieurs en cette occaſion. Outre que M. de Ligondez avoit affaire à un vaiſſeau de ſa force, vous ne pouvez ignorer qu'il y avoit auſſi une frégate ennemie qui l'incommodoit beaucoup dans les différentes poſitions qu'il vouloit prendre ; cependant *le Triton* a obligé l'une

(1) M. Roquart, lieutenant de vaiſſeau.

(2) Le combat a eu lieu le 20 octobre, & *le Triton* n'eſt rentré à Breſt que le 16 novembre.

& l'autre de profiter de l'obſcurité de la nuit pour fuir & ſe dérober à ſes coups.

M. LE COMTE DE CATUELAN.

Moi, baron, je ne dis rien, je me tais & j'admire.

M. LAMBERT.

Meſſieurs, foin de l'honneur ſans profit. Vive M. de Keroulas de Cohars qui vous a pris une bonne frégate angloiſe de 28 canons (1). Vive ſurtout le capitaine Mandavit du corſaire *la Vengeance* de Bordeaux de 24 canons, qui après un combat des plus vifs contre la frégate du roi d'Angleterre *le Pélikan* de 38 canons & de 200 hommes d'équipage, après en être venu juſqu'à trois fois à l'abordage, s'en eſt rendu maître, & l'a conduite à Liſbonne.

M. PILOT.

Voilà quatre ou cinq frégates qu'a perdu contre nous l'Angleterre depuis les hoſtilités commencées.

M. BOYER.

Au 15 octobre dernier, ſuivant le re-

---

(3) C'eſt au mois de ſeptembre dernier, ſur le môle St. Nicolas, que cette priſe eut lieu par *la Dédaigneuſe* de retour à Breſt le 14 novembre. Le capitaine anglois ſe nommoit William Williams.

Avant, M. de Tilly, capitaine de *la Concorde*, croiſant à l'atterrage du Cap, y avoit pris *la Minerve*,

levé que j'ai eu d'un greffier du conseil des prises de celles faites sur les Anglois dans les mers d'Europe par la marine du roi, outre trois frégates, l'on comptoit trois cutters ou corvettes de S. M. Britannique, quinze corsaires, & trente deux navires marchands. Par les corsaires & armateurs particuliers, un corsaire & quarante-neuf navires du commerce, dont plusieurs de ces derniers rançonnés, ce qui donne un résultat de cent trois bâtimens de toute espece.

M. DE LA-BALUE.

Il faut convenir que tout cela ne vaut pas les quatre seuls vaisseaux de l'inde (1) que vous avez perdus.

M. LAMBERT.

Au commencement du mois d'octobre, les pertes du seul port de Bordeaux étoient évaluées de 7 a 8 millions (2).

M. DE LA BALUE.

Et à la fin de ce même mois, celles du commerce de France en général montoient à près de 50 millions (3).

---

(1) *Le Modeste*, *le Ferme*, *le Gaston*, & *le Carnate* : la cargaison de celui-ci seul étoit estimée plus de 4 millions.

(2) Dix-neuf navires estimés 400,000 livres l'un dans l'autre.

(3) Cent quinze bâtimens à la même estime de 400,000 livres l'un portant l'autre, font déja 48 millions ; ajoutez-y la valeur beaucoup plus considérable des navires de l'Inde.

M. LAMBERT.

Et aujourd'hui à ſoixante au moins.

M. GIRARD.

Il eſt certain que le commerce crie comme le diable ; il demande des convois à toute force (1).

LE CHEVALIER D'ECLIEU.

Il faut aller au plus preſſé, Meſſieurs ; voulez-vous perdre en détail votre marine à peine naiſſante ?

M. LE COMTE DE CATUELAN.

Mais pourquoi, je vous prie, M. d'Orvilliers eſt-il rentré au bout d'un mois & a-t-il laiſſé après lui à la mer l'amiral Keppel dont l'armée navale ſi bien battue n'a pour-

---

(1) Extrait d'une lettre de Bordeaux du 10 octob. .. Jeudi il entra dans notre riviere *le Pactole*, navire de ce port ; il eſt parti le 10 août du port au Prince avec 26 bâtimens de tranſport du ſud de St. Domingue, qu'une frégate a débouqués, après les avoir retenus pour la plupart pendant près de deux mois : c'eſt le ſeul dont nous ſachions encore l'atterrage. Le capitaine dit n'avoir rien rencontré ſur nos côtes ; mais la pleine mer lui a paru être une rade, tant il y a vu de bâtimens. Il a paſſé au milieu d'eux ſans être atteint d'aucun, à la faveur du gros tems qu'il faiſoit & de ſa marche ſupérieure ; d'ailleurs, il n'étoit pas chargé.

Le miniſtre a répondu à notre chambre du commerce : qu'il ne pouvoit faire convoyer les navires, mais qu'il feroit croiſer. Cela n'encourage pas les armateurs qui ne ceſſent de demander des convois & qui lui adreſſent aujourd'hui un mémoire.

tant pas craint comme vous le coup de vent de l'équinoxe & est restée un mois après lui exposée à la fureur des élémens.

LE COMTE DE NOLIVOS *lui parlant à l'oreille.*

Je vais vous répondre : parce que le comte d'Orvilliers avoit toujours le duc de Chartres qui pesoit sur ses épaules, & qu'il étoit pressé de s'en débarrasser.

M. D'ECLIEU.

Vous voyez qu'au défaut de convois le ministre fait croiser, & même avec succès, par toutes les prises qui ont été faites.

LE COMTE DE CATUELAN.

Je perds l'océan de vue pour un moment & je vois dans la méditerranée M. de Fabry rentré à Toulon à la fin d'octobre contre le vœu du commerce, qui regardoit une escadre françoise croisant au détroit comme de la plus grande utilité.

M. DE LA BALUE.

Il est certain que la ville de Marseille qui étoit alors sur le point de faire partir un convoi de bâtimens marchands pour l'Amérique, en a été consternée, & qu'il y a actuellement ici deux négocians députés de ce port pour faire des représentations au ministre à ce sujet.

LE COMTE DE CATUELAN.

C'eſt que le bruit couroit que l'amiral Rodney alloit venir dans la méditerranée avec une eſcadre qu'on armoit, & M. de Fabry n'aime point du tout les Anglois.

M. D'ECLIEU.

Point de mauvaiſes plaiſanteries, comte : M. de Fabry eſt malade ; voilà le vrai.

M. DE NOLIVOS.

A l'égard des convois, mes correſpondans m'écrivent que le miniſtre laſſé, ou perſuadé, a enfin promis d'en donner pour aller aux iſles & en revenir.

LE COMTE DE CATUELAN.

Soit ; mais cela ne répare pas le mal déjà fait ; cela n'empêche pas que 32 navires (1), qui devoient partir du Cap deux jours après la frégate *l'Inconſtante*, arrivée à Breſt au commencement d'octobre (2), & qui auroit dû les eſcorter, ne deviennent comme tous ceux de nos iſles, depuis le malheureux convoi de M. de Dampierre, la proie des corſaires anglois. Cela ne fait pas, il s'en faut de beaucoup, que la con-

---

(1) Ce ſont les mêmes, ſans doute, que ceux dont il eſt fait mention dans la lettre de Bordeaux, qui ne porte le convoi qu'à 26 bâtimens.

(2) Extrait d'une lettre de Breſt du 7 octobre... La frégate *l'Inconſtante* commandée par M. de Cuverville, lieutenant de vaiſſeau, eſt arrivée hier de St. Domingue,

ſiance renaiſſe : des ſuccès réitéres pourroient ſeuls relever le courage abattu. La terreur s'eſt ſi promptement communiquée aux matelots, que, ſi j'en crois mes correſpondans auſſi, quelque haute paie qu'on leur offre, ils refuſent de s'embarquer ſur les navires marchands, tant ils ont peur d'être pris.

M. DE LA BALUE.

On m'écrit de St. Malo que les iſles de Jerſey & de Guerneſey regorgent de marchandiſes de nos colonies par les captures que leurs corſaires en ont faites, au point que les magaſins ne pouvant y ſuffire, ils ont été obligés de conſtruire des hangards pour les placer. C'eſt là où les commerçans de nos ports vont en interlope ſe pourvoir des denrées de nos colonies, dont nous manquerions, s'ils ne venoient nous les revendre.

M. LAMBERT.

A propos de ces iſles, voilà donc le camp levé ſans qu'on ait fait la plus légere tentative pour s'en emparer, malgré toute la mine qu'on en faiſoit (1).

---

(1) Extrait d'une lettre de St. Brieux du 27 août.... Nous partons ſamedi pour nous trouver lundi au camp déſigné près de St. Malo. On parle d'une deſcente dans les iſles de Jerſey & de Guerneſey : ces ſont deux petites iſles, bien fortifiées aujourd'hui, pourvues d'artillerie & d'une garniſon nombreuſe ; elles pourront nous coûter du monde ; mais ne peuvent tenir long-

M. LE COMTE DE CATUELAN.

Mais cela n'eſt pas ſi facile qu'on le croi-
oit bien : le maréchal de Broglio a eſtimé
u'il faudroit quinze mille hommes pour
ſuffir dans cette expédition. Quinze mille
ommes ne ſe mettent pas dans un canot ;
faut des bâtimens de tranſport ; il faut
ne eſcorte ; il faut de l'artillerie, des
ivres ; il eût fallu que le comte d'Orvil-
ers ſe fût *emmanché* pour empêcher l'ami-
al Keppel de faire intercepter ce convoi,
u de jeter du ſecours dans ces iſles ; & le
omte d'Orvilliers n'aime point la Manche.

Au reſte, le véritable objet des deux
amps (1) étoit de recorder les troupes &
nême les Officiers ſur l'exercice & les évo-
utions. Tant de changemens arrivés ſuc-
eſſivement ſous divers miniſtres, faiſoient
u'il n'y avoit plus d'uniformité, ni d'en-

---

ems, ſi, comme l'on dit, notre eſcadre bloque
'armée angloiſe, & ſi rien ne nous trouble dans
otre opération. Il y a à St. Malo 47 bâtimens de
ranſport deſtinés pour cette expédition, & ce ſera
e marquis de Caſtries qui commandera la deſcente
le Jerſey comme la plus voiſine de cette province.
Les troupes de Normandie doivent attaquer Guerneſey
ſous les ordres du comte de Vaux ; mais cette ſpécula-
tion n'eſt pas encore ſûre. Ce qu'il y a de plus certain,
c'eſt que ce camp-ci & celui de Normandie coûteront
beaucoup d'argent.

Extrait d'une lettre de Breſt du 28 août... On parle
toujours ici d'une deſcente dans les iſles de Jerſey &
de Guerneſey, & l'on dit que la diviſion du camp de
St. Malo ſera de 12000 hommes.

(1) L'un à Bayeux & l'autre à Saint-Malo.

semble dans les manœuvres. Il en résultoi un mélange monstrueux de toutes ces diverses *cuisines* (1). On a jugé essentiel d prévenir la confusion & le désordre auxquel tant de variations eussent donné lieu s'i fût survenu une guerre de terre.

M. DE CATUELAN.

La leçon a été un peu chere. On prétend que les deux camps ont coûté vingt à vingt cinq millions.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Cela se peut : tout ce que je sçais, c'est que le maréchal de Broglio, engoué d'une tactique nouvelle dont l'auteur l'a séduit, a bouleversé tout ce qu'avoit réglé dernierement à cet égard le comte de St. Germain, & a prétendu donner encore du nouveau.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

On dit que c'est le systême de M. Dumesnil-Durand, gentilhomme de Normandie, ancien militaire, auteur d'un livre de tactique qu'il propose depuis plus de vingt ans, que le maréchal de Broglio a adopté & qu'il a voulu mettre en vogue au camp de Normandie.

M. DE NOLIVOS.

Oui : il s'agissoit d'établir la supériorité

(1) C'est la propre expression du comte.

; l'ordre profond sur l'ordre mince ; c'est-dire des colonnes de troupes d'une grande ofondeur sur des lignes très-étendues de uelques hommes de hauteur seulement ; le maréchal, qui étoit pour l'ordre prond, a été bien bourré.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Cela devoit être. M. de Villepatour dit ue l'ordre profond est bon pour tout recevoir & ne rien rendre.

M. DE NOLIVOS.

Aucune des attaques que M. de Broglio a voulu faire faire & qu'il a faites lui-même, n'a réussi : les manœuvres contraires ont toujours triomphé des siennes ; & cependant il y a mis un entêtement singulier.

M. DE CATUELAN.

On prétend que ses ennemis secrets étoient les premiers à louer son systême, à l'exciter de l'établir, à lui faire faire beaucoup de sottises dont ils tenoient registre pour s'en prévaloir contre lui après la campagne & le décréditer auprès du roi. C'est-là la raison pour laquelle le ministre de la guerre, forcé par le choix de S. M. à le nommer au généralat qu'il auroit desiré confier à quelqu'un de sa cabale, a surtout insisté pour que le maréchal n'eût pas auprès de lui le comte de Broglio, qui, ayant plus d'esprit & d'astuce, l'auroit empêché de donner dans les pieges qu'on se proposoit de lui tendre.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Indépendamment du ridicule & des humiliations que ſon obſtination lui a procurées, il s'eſt fait déteſter par ſa hauteur par ſa dureté ; il s'eſt élevé un cri général de mécontentement contre lui, & depuis ſon retour, il s'eſt tenu à la table même du prince de Montbarrey des propos injurieux dont il a été inſtruit : il a cherché à remonter à la ſource de ces propos, & ſollicité *ad hoc* un conſeil de guerre qui lui a été refuſé.

M. GIRARD.

Les deux camps de Bretagne & de Normandie ſé montoient, je crois, à 70,000 hommes ; il y avoit bien de quoi faire trembler l'Angleterre. D'ailleurs, le luxe ordinaire de nos armées. Le maréchal de Broglio étoit dans le plus grand appareil du généralat ; il avoit 40 gardes pour ſa perſonne, le reſte étoit à l'avenant. Mais, comme nous a obſervé M. le comte de Catuelan, les ordres pour l'approviſionnement du camp de Bayeux étoient ſi mal donnés, les précautions ſi mal priſes, que le pain y a valu juſqu'à dix ſols la livre.

M. BOYER.

C'eſt la ſécheresſe des rivieres rendues impropres à la navigation qui a mis en défaut les précautions des vivriers, & ſans doute auſſi c'eſt la négligence des inſ-

pecteurs qui auroient dû y veiller de plus près.

M. DE CATUELAN.

Sûrement il y a de la faute de quelqu'un, conséquemment quelqu'un auroit dû être puni; mais dans ce pays-ci on ne sçait point ce que c'est que faire un exemple. Vous venez de voir tout récemment comment a fini le conseil de guerre de Brest (1); le vicomte de Rochechouart n'en est-il pas sorti blanc comme neige?

M. D'ECLIEU.

Oui, mais M. de Trémignon a été admonêté pour n'avoir pas été assez attentif à suivre les signaux des vaisseaux de l'arriere, à les répéter, ou à instruire son commandant qu'il commençoit à ne le pouvoir faire, s'en trouvant trop éloigné.

LE COMTE DE CATUELAN.

Voulez-vous que je vous dise pourquoi cette différence? C'est que le premier est un véritable enfant du corps, un talon rouge, d'ailleurs, un homme de cour; que le second, au contraire, est un intrus & conséquemment désagréable à MM. de la marine.

M. PILOT.

Consolons-nous de tout cela, Messieurs, par la prise de la Dominique.

---

(1) Fini le 3 novembre.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Le Marquis de Bouillé s'eſt, ma foi, bien conduit dans cette occaſion, & la cour doit ſe féliciter d'avoir là un pareil homme. Dans une viſite qu'il fit l'an paſſé au gouverneur de la Dominique, ayant eu occaſion de prendre connoiſſance du local, il conçut ſoudain le projet de s'emparer de cette colonie en cas de rupture, & en a envoyé le plan au miniſtre. A peine a-t-il reçu l'approbation de la cour, qu'il n'a pas perdu de tems & l'a exécuté avec la plus grande célérité.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

On dit cela dans le monde; mais moi je ſçais que c'eſt M. de Mondenoix, le commiſſaire général, ordonnateur à la Martinique, qui eſt l'auteur du projet. Je tiens l'anecdote des bureaux même de la marine, & j'ai vu les copies des réponſes de M. de Sartines où il le félicite de ſon heureuſe idée.

M. BOYER.

Et moi, j'ai une note de la main du préſident Taſcher, l'intendant de la Martinique, pour être inſérée au *Courrier de l'Europe*, où il voudroit bien faire entendre que la gloire de l'invention lui en eſt due, qu'il l'a ſuggérée à M. de Sartines dans les conférences qu'il a eues avec ce miniſtre depuis qu'il eſt ici.

LE

LE COMTE DE CATUELAN.

En vérité, Meſſieurs, cela vaut-t-il la peine de ſe diſputer? Falloit-il de ſi ſçavantes & de ſi fines combinaiſons pour attaquer une iſle déjà entre deux feux, pour ainſi dire, où il y avoit tout au plus 500 hommes de garniſon, y compris les milices, & que vous avez nétoyée en moins de douze heures (1) ſans la perte d'un ſeul homme & preſque ſans bleſſés (2).

LE COMTE DE NOLIVOS.

J'admire, comte, votre eſprit de dénigrement, pour atténuer la gloire du marquis de Bouillé: vous objectez préciſément ce qui doit le plus l'augmenter. En effet,

---

(1) Le marquis de Bouillé s'étoit embarqué le 6 ſeptembre avec 1800 hommes des régimens d'Auxerrois, Viennois, du régiment colonial de la Martinique, des cadets de St. Pierre &c. ſur 18 navires corſaires, ou autres bâtimens: il étoit eſcorté par les frégates du roi *la Tourterelle*, commandée par le chevalier de la Laurencie; *la Diligente*, par le vicomte Duchilleau, *l'Amphitrite*, par M. de Jaſſaud, & la corvette *l'Etourdie*, par le marquis de Montbas, tous quatre lieutenans de vaiſſeau.

Cette flotille n'avoit appareillé que le ſoir; elle avoit été contrariée par les vents & n'étoit arrivée à la vue de la Dominique que le 7 au point du jour. Le débarquement n'avoit pu s'effectuer qu'à huit heures du matin, & le même jour à cinq heures du ſoir la capitulation fut ſignée.

Ces détails ont été apportés par *l'Amphitrite*, arrivée à Breſt à la fin d'octobre.

(2) Il n'y a eu que deux officiers du régiment d'Auxerrois & quelques flibuſtiers bleſſés légérement.

s'il n'avoit mis autant de rapidité dans sa marche, autant d'intelligence dans son débarquement, autant de justesse dans ses dispositions, autant d'ardeur dans ses attaques, auroit-il obtenu un succès aussi complet? D'ailleurs, sans aucun vaisseau de ligne, il falloit prévenir les secours de l'amiral Barington qui, mouillé dans le voisinage avec trois, & nombre de frégates, pouvoit aisément faire échouer l'entreprise; & vous voyez que le marquis de Bouillé a mis en défaut la prévoyance & l'activité de l'Anglois.

LE COMTE DE CATUELAN.

Tout ce que je vois, c'est que nos rivaux se sont fort mal défendus. Je ne voudrois pas être à la place du gouverneur Stuard.

M. GIRARD.

Croyez-vous que les Anglois regrettent si fort la perte d'une aussi petite isle. (*)

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Les Anglois n'aiment point à rien perdre. D'ailleurs, il y a dans cette isle quelques riches habitations; mais ce qui la leur rendoit plus avantageuse, surtout en ce moment-ci, c'est, par sa position entre la Martinique & la Guadeloupe, la facilité

(*) La *Dominique* a 13 lieues de long sur 5 de large & environ 35 de circonférence. (*Note des éditeurs.*)

qu'elle leur procuroit de gêner la communication des deux isles.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Pour juger de l'accueil que doit recevoir en Angleterre le gouverneur de la Dominique, comparez sa conduite avec celle du baron de l'Espérance, notre commandant aux isles de St. Pierre & Miquelon : vous voyez que, malgré l'état de foiblesse où il étoit, lui & sa garnison, puisqu'il a été obligé de se rendre (1) sans coup férir, il a obtenu les honneurs de la guerre.

M. LAMBERT.

Oui, l'on m'écrit de la Rochelle qu'ils viennent d'y arriver, le gouverneur, la garnison, les habitans, femmes & enfans, transportés par les Anglois.

M. GIRARD.

Toute cette population étoit d'environ deux mille ames. Du reste, on dit que les vainqueurs ont mis le feu à toutes les barques à pêcheur, pêcheries, magasins, habitations &c.

M. LE BARON DE KNIPAUSEN.

Il faut espérer qu'à la paix les François rentreront dans ces isles en meilleure posture.

---

(1) La capitulation des isles de St. Pierre & Miquelon est du 15 septembre : elle est signée du commodore Evans, auteur de l'expédition.

M. PILOT.

Peut-être M. le comte d'Eſtaing les a-t-il repriſes en ce moment.

M. D'ECLIEU.

Premiérement, cette expédition ne ſerviroit de rien, puiſque nos établiſſemens étant ruinés, il faudroit en former d'autres, & ce n'eſt pas pendant la guerre qu'on peut ſonger à cette opération. Secondement, le comte d'Eſtaing eſt fort embarraſſé lui-même, & le ſilence que la cour garde à ſon égard eſt une preuve qu'il n'a pas de bonnes nouvelles à nous donner de lui.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

En général, l'on ſçait qu'il n'a pas été plus heureux devant New-York que dans la Delaware; qu'il s'eſt enſuite préſenté devant Rhode-Island où il a été ſuivi par l'amiral Howe, ce qui a cauſé un combat bientôt ſuſpendu par un coup de vent furieux qui a également maltraité les deux eſcadres. On ſait que le comte d'Eſtaing, malgré ſon état de délabrement, s'eſt obſtiné à retourner à Rhode-Iſland, où l'ennemi étant venu de nouveau à ſa rencontre, il a été obligé de faire voile pour Boſton, où il étoit occupé à ſe réparer, ce qui ne devoit pas prendre peu de tems, ſuivant la lettre que j'ai lue (1); où il étoit d'ailleurs fort mal avec

(1) Cette lettre eſt datée de Salem, ville peu éloignée de Boſton & datée du 3 ſeptembre.

les Américains, auxquels leur général Sullivan avoit fait entendre que c'étoit la faute de l'amiral françois, si l'entreprise contre New-Port (*), dont il formoit le siege par terre, avoit échoué.

M. PILOT.

Ainsi nous n'avons rien de bon à espérer pour cette campagne qui devoit être décisive, & en voilà déjà une de perdue. Au reste, il paroît qu'on veut que la prochaine devienne plus efficace, & l'on dit que les préparatifs sont immenses dans les ports.

M. D'ECLIEU.

Très-considérables. On veut attaquer les Anglois de toutes parts. M. d'Orves va commander dans l'Inde avec deux vaisseaux (1); de plus il y conduit le marquis

---

(*) Capitale de la province de Rhode-Island. (*Note des éditeurs.*)

(1) Extrait d'une lettre de Brest du 9 novembre. . . Le vaisseau *l'Orient* de 74 est en rade d'hier, & le ministre annonce des instructions qui viendront par le premier courier. Quoiqu'on n'en dise pas la destination, on juge aisément que M. d'Orves, qui commande, va dans l'Inde. On croit que le *Severe* de 64, armé à l'Orient, & que commande M. de la Pulliere, ancien capitaine de la compagnie, qui vient d'être fait capitaine des vaisseaux du roi du 25 octobre dernier à cet effet, aura la même destination, & sans doute cette petite escadre escortera un convoi de quelques bâtimens de transport.

Le *Fendant* de 74, commandé par le marquis de Vaudreuil, embarque 150 soldats de plus que les vaisseaux de son rang; il doit porter en outre beau-

de Vaudreuil avec deux autres : quoique sa mission soit très-secrete, il est, suivant toutes les apparences, destiné à ravager les établissemens ennemis à la côte de Guinée. Outre la flotille déjà partie pour la Martinique (1), le plus heureusement du monde, suivant le journal du *Roland* (2), le

---

coup de munitions de guerre & provisions : on ne dit pas non plus où il va ; mais l'on juge que c'est à la côte de Guinée, ainsi que le *Sphinx* de 64, commandé par M. de Soulanges.

(1) Extrait d'une lettre de Brest du 14 octobre.... Dimanche dernier le commandant de l'armee envoya chercher M. de l'Archantel, capitaine du *Roland*, & lui demanda s'il feroit prêt à partir le soir avec le vaisseau *le Fier* & la fregate *la Renommée* pour aller escorter 4 bâtimens marchands, une flûte, & deux frégates destinées pour la Martinique, ce qu'il promit : en effet, il est parti lundi ; il doit convoyer ces bâtimens jusqu'à cent lieues environ par-delà le Cap Finisterre. Le vaisseau *le Fier*, commandé par M. Turpin, & la frégate *la Renommée*, par M. de Verdun, reviendront avec *le Roland*. Voici la liste des fregates & bâtimens qu'ils escortent.

Frégates.	*Commandans.*
La Boudeuse de 30 can.	M. Grenier, lieut. de vaiss.
Le Liveli . .	M. du Rumain, idem.

Flûtes.

La Bricole, grosse flûte du roi.

Le St. Honoré.
Le Dugué-Trouin.
Le duc d'Angoulême.
La Fidélité.
} 4 bâtimens marchands.

Jusqu'à présent cette flotille a eu un vent assez favorable.

(2) Extrait du journal du *Roland* en mer par la latitude de 47d. 21m. & la longitude 9d. 30m. méridien de Paris, le 31 octobre 1778... Le 11 octobre M. l'Archantel, commandant *le Roland*, reçut ordre d'ap-

comte de Graffe doit s'y rendre avec une efcadre de quatre vaiffeaux, dont la compofition n'eft pas encore affez fixe pour que je vous en donne la lifte en ce moment; mais il eft queftion de neuvelles troupes à

---

pareiller de la rade de Breft, ayant fous fes ordres *le Fier* & *la Renommée*, pour efcorter le convoi dont on a fait mention.

Le 20 octobre nous quittâmes le convoi que nous avions efcorté jufqu'à 100 lieues dans l'oueft de Finifterre. Nous gouvernâmes pour croifer à la côte d'Efpagne; & le 21 nous nous livrâmes à chaffer tous les bâtimens: nous ne l'avions fait jufque-là qu'à une diftance de tranquillité pour la protection de notre convoi, l'objet intéreffant de notre miffion.

Le 21, ayant apperçu un petit bâtiment qui nous parut varier dans fa manœuvre, nous le chaffâmes & nous en emparâmes: il fe nomme *le Falkland*, capitaine Benjamin Clark; il alloit à la côte du Brezil faire la pêche de la baleine avec 14 hommes d'équipage: nous l'expédiâmes pour le premier port de France.

Le 22, *la Renommée* prit & amarina le corfaire anglois *l'Arlequin* portant 12 canons, 6 pierriers & deux obufiers, capitaine Ogilvie, ayant 58 hommes d'équipage. Le vent ayant été très-violent jufqu'au 26 & ce bâtiment étant pourri, nous avons été obligés, après avoir retiré les hommes fans avoir pu fauver les effets, de le laiffer couler bas.

Le même jour nous avons fait route pour les côtes d'Efpagne, que nous avons prolongées, afin d'y établir la croifiere qui nous étoit ordonnée.

Le 30, nous nous fommes emparés du paquebot le *Dafhwood* de 14 canons en batterie & de fix fur les gaillards, commandé par M. Barnaby, officier de la marine angloife, qui avoit ordre d'aller à Lisbonne & Gibraltar. Cette derniere prife a été faite par la latitude de 46d 9m. & la longitude de 9d. 32m. méridien de Paris.

Nous expédions cette prife pour fe rendre à Breft & nous allons continuer notre croifiere jufqu'au 10 ou 12 novembre.

envoyer aux Isles & d'un puissant convoi. On parle aussi d'une escadre de M. de Ternay : du reste, à Toulon, à Rochefort, à l'Orient, à Brest les travaux se soutiennent avec une activité incroyable, & nous aurons au moins huit ou neuf vaisseaux neufs de plus pour notre état de marine de 1779.

M. PILOT.

Si l'Espagne pouvoit se réunir à nous, ce seroit bientôt une affaire faite.

M. GIRARD.

A propos de cette puissance, où en sont les négociations avec l'Angleterre ?

M. LAMBERT.

Tous les jours on demande que fait l'Espagne ? & l'on répond, elle arme ; elle fait filer des troupes ; elle forme des camps ; elle équipe des escadres. Pourquoi ? C'est un problême à résoudre presque aussi incompréhensible que la conduite des Anglois envers leurs colonies.

On ne peut croire cependant que la France se soit décidée à lever ouvertement le masque, avant de s'être assurée de cette alliée ; on ne peut croire que la prudence de M. de Vergennes ait été en défaut à cet égard.

M. DE LA BALUE.

Pardonnez-moi, sans qu'il y ait de sa

faute. Après la nouvelle de la défaite de Burgoyne, M. Franklin pressa tellement ce ministre de s'expliquer & promptement, qu'il ne put avant se concilier avec l'Espagne, comme il l'auroit desiré, & que, craignant la lenteur de celle-ci, il crut devoir toujours s'assurer des Américains. L'Espagne a été piquée que l'on ait pris un parti aussi extrême, sans son acquiescement; sa politique d'ailleurs ne s'accordoit pas avec le motif de cette guerre; il lui en falloit un plus personnel & plus conforme au droit des gens : elle s'est portée pour médiatrice. Les Anglois, intéressés à la conserver neutre le plus qu'ils pourront, ont paru accepter l'offre avec reconnoissance; mais l'ambassadeur de S. M. Catholique a mis beaucoup d'astuce dans sa négociation : &, sous une modération apparente, a poussé l'Angleterre de façon à la provoquer à un refus formel, ou à accorder d'avance le point capital. Elle propose une longue treve avec toutes les puissances, dans laquelle les Américains seront compris, chacune restant *in statu quo*. Vous sentez qu'autant vaudroit reconnoître leur indépendance, &, que si les Anglois renoncent à les soumettre dans ce moment-ci, ils doivent encore moins se flatter de réussir lorsqu'ils auront laissé à leurs sujets révoltés le loisir de respirer, de se fortifier, d'établir leur commerce, de former des alliances. Il y a donc tout à parier que cette proposition de S. M. Catholique n'est qu'un piege tendu à la cour de

Londres où elle refusera de donner, & la cour de Madrid partira de là pour trouver son motif de rupture sur nombre de griefs que les souverains ont toujours prêts à volonté.

M. PILOT.

Ainsi l'histoire du confesseur de S. M. Catholique, soudoyé par l'Angleterre pour entretenir dans ses dispositions léthargiques son auguste pénitent, est donc un conte.

M. BOYER.

C'est M. Linguet qui l'a accréditée dans ses annales (1) & qui l'a rapportée, quoiqu'il n'y crût pas lui-même, pour faire deux ou trois belles phrases.

M. DE LA BALUE.

Mais il pouvoit y avoir un fondement à ce bruit, en ce que le roi d'Espagne est d'une conscience timorée. Il consulte son confesseur sur les matieres d'état où il la croit intéressée. Je ne doute pas qu'il n'ait

(1) On lit dans le N°. 29 des annales. . . . On a prétendu qu'un moine accrédité auprès du trône, un » récollet, dit-on, s'étoit servi de son pouvoir sur » la conscience du souverain pour enchaîner la nation; & que le cabinet de Londres s'étoit assuré » des intentions de celui de Madrid, en subjuguant » un certain confessional par des guinées. De pareils » marchés sont possibles; mais ce qui ne l'est pas, » c'est qu'ils soient connus, au moins si promptement. Il faut donc mettre ce bruit au rang des » indiscrétions produites par l'oisiveté, par l'envie de » tout expliquer. »

proposé comme un cas de conscience à ce directeur : *Si un monarque étranger pouvoit assister des sujets révoltés contre leur souverain légitime ?* Et ce directeur, qui savoit la façon de penser de S. M. Catholique sur ce point envisagé comme objet politique, non moins adroit courtisan que casuiste habile, l'aura décidé négativement ; & ce qui prouve que ce n'est par aucune influence du cabinet britannique, c'est la déclaration de ce souverain, qui vient de paroître (1) très-désagréable à l'Angleterre.

M. BOYER.

Oui, je le crois fort, d'après la lecture que j'en ai faite, & que m'a procuré M. Herreria, le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne.

M. GIRARD.

Eh bien ! que dit-elle ?

M. BOYER.

C'est une sorte d'approbation indirecte de notre traité de commerce avec les Etats-Unis ; elle tend à prendre les précautions nécessaires pour la facilité & sûreté de cette correspondance, & en général des opérations diverses de nos négocians. Les ports

---

(1) En date du 2 octobre. Elle a été communiquée par M. de Muzquez, ministre & secrétaire d'etat, à la direction générale des fermes à Madrid le 2 octobre, & le 1 il a été ordonné par le coregidor de Bilbao qu'elle seroit imprimée.

d'Eſpagne doivent être ſans ceſſe ouverts à nos bâtimens revenant de nos iſles & des colonies de l'Amérique ſeptentrionale, leur ſervir d'aſile, recevoir leur cargaiſons ; nous pourrons les verſer dans des bâtimens eſpagnols, qui nous les apporteront impunément, ou les faire tranſporter de là par terre en France. Nos corſaires ne ſont pas moins bien traités ; il pourront non-ſeulement décharger, mais vendre leurs priſes, ſauf les marchandiſes prohibées, qu'ils auront cependant la liberté d'emmagaſiner ou de reverſer également dans des bâtimens eſpagnols pour les ſouſtraire à la repriſe de l'ennemi & les décharger partout où ils voudront, hors des états de S. M. Catholique.

Il faut tout dire : ces conceſſions ne doivent avoir lieu que le tems qu'il plaira à S. M. Catholique, ſans qu'on puiſſe les réclamer en aucun tems, comme ſi elles réſultoient de quelque traité ou convention ; d'où il ſuit que ce n'eſt point en vertu du pacte de famille, qui reſte ſans vigueur.

LE CHŒUR *de nouvelliſtes.*

C'eſt toujours excellent : *Amen, amen, amen.*

Ici l'on ſe ſépara, Milord, & l'on reſta ſur cette mauvaiſe nouvelle pour nous. M. le comte de Catuelan ne l'ayant contrariée en rien, je n'en pus douter. Vous la ſçavez vraiſemblablement à Londres ; ainſi nous aurons bientôt de nouveaux ennemis ſur les bras.

Paris, ce 16 novembre 1778.

LETTRE IV.

Fête funéraire en l'honneur de Voltaire.

DEPUIS quelque tems, Milord, la franc-maçonnerie s'est régénerée en France, & y est devenue très à la mode, surtout depuis que l'on a imaginé le moyen de tempérer l'austérité des assemblées par un mélange de galanterie, & d'y associer les femmes en instituant des *loges d'adoption*. Cela ne contribue pas aux progrès des travaux ; mais cette nation-ci ne cherche qu'à s'amuser & non à sonder les profondeurs d'un des plus beaux établissemens humains aux yeux de quiconque ne s'arrête point à une superficie frivole & remonte à l'origine des choses. Vous voyez que je parle en franc-maçon anglois, qui connoît toute la noblesse, toute la dignité, toute l'utilité, tout le scientifique de son ordre : cela ne m'a pas empêché d'aller plusieurs fois en loge à Paris, comme en un lieu propre à y former des liaisons convenables à mes vues.

Vous avez vu, Milord, dans les anecdotes du dernier séjour de Voltaire à Paris, que les francs-maçons jaloux de le posséder parmi eux, lui avoient adressé une députation à cet effet ; que ce philosophe, âgé de 84 ans, flatté d'un pareil message, d'ailleurs toujours avide de connoître &

d'apprendre, n'avoit pas dédaigné de redevenir enfant, & de se prêter aux jeux hiéroglyphiques de la société mystérieuse. La loge où il a été reçu, composée de tout ce qu'il y a de plus distingué en artistes, en savans, en gens de lettres, & désignée énergiquement sous le nom de la *loge des neuf sœurs*, devoit naturellement signaler ses regrets de la perte d'un tel frere : elle a saisi le premier moment d'indulgence ; & vous me sçauriez mauvais gré de ne pas vous faire part des détails d'un événement aussi mémorable dans son genre. Il est fâcheux qu'il n'ait pas été accompagné de toutes les circonstances qui devoient le rendre plus imposant & plus auguste ; que la crainte de lui procurer une publicité prématurée ait empêché d'y appeler les virtuoses en femmes qui auroient desiré s'y trouver ; que Monsieur d'Alembert, qui devoit se faire recevoir franc-maçon ce jour-là, &, comme secrétaire de l'académie, y représenter son corps, en ait été détourné par une pusillanimité (1) honteuse.

C'est le 28 novembre qu'a eu lieu la cérémonie funéraire dont il s'agit ; &, ce qui n'est pas à oublier, c'est au noviciat des jésuites qu'elle s'est passée. C'est dans ce premier berceau de l'ordre qu'on a honoré

---

(1) On a fait craindre à M. d'Alembert que sa démarche n'indisposât le gouvernement, ne scandalisât les foibles & surtout ne rallumât les fureurs du clergé.

du triomphe un de ſes plus ardens détracteurs. O biſarre deſtinée, qui confond ainſi l'aſtuce & la ſuperbe !

Les freres invités s'étant réunis dans une ſalle d'aſſemblée, & revêtus de leurs écharpes diſtinctives, on s'eſt tranſporté dans une vaſte enceinte en forme de temple, où la fête devoit ſe célébrer. Le vénérable, le frere *la Lande*; les freres *Francklin* & comte *de Strogonoff*, ſes aſſiſtans, ainſi que tous ſes grands officiers & freres de la loge, avoient pris place des premiers, afin d'en faire les honneurs. Le grand-maître des cérémonies a introduit alors les freres viſiteurs deux à deux, au nombre de plus de 150. Un orcheſtre conſidérable jouoit dans une tribune pendant cette marche lente, celle *d'Alceſte*. Il a rempli le reſte du tems par différens morceaux de *Caſtor & Pollux*, & autres opéra. Chacun étant aſſis, le frere abbé Cordier de Saint-Firmin (1), agent général de la loge & l'inventeur de la fête, eſt venu annoncer que Madame Denis & Madame la marquiſe de Villette deſiroient recevoir la faveur de jouir du ſpectacle (2). La permiſſion accordée, ces deux Dames ſont entrées, l'une conduite par le marquis de Villette, & l'autre par le marquis de

(1) Auteur d'un éloge imprimé de *Louis douze*.

(2) Tout cela étoit de convention. On ne pouvoit ſe refuſer à inviter la niece de Voltaire & ſa pupille. Pour éviter cependant de bleſſer la délicateſſe des autres femmes, on avoit imaginé la tournure qu'elles viendroient comme par haſard.

Villevieille. Elles n'ont pu qu'être frappées du coup d'œil imposant du local, & de l'assemblée des freres décorés de leurs différens cordons bleus, rouges, noirs, blancs, jaunes, &c. suivant leurs grades.

Après avoir passé sous une voûte étroite, on trouvoit une salle immense tendue de noir dans son pourtour & dans son ciel, d'où descendoient seulement quelques lampes d'une clarté lugubre. Sur les côtés étoient des cartouches en transparens, où l'on lisoit des sentences en prose & en vers, toutes tirées des œuvres du frere défunt. Au fond s'élevoit le cénotaphe.

Quand les deux Dames & leurs écuyers ont été assis auprès du monument, les discours d'apparat ont commencé. Le vénérable a d'abord lu le sien, servant d'introduction seulement à ce qui s'alloit passer. Un membre de l'académie des sciences n'est pas obligé d'être éloquent, & il y a loin d'un astronome à un orateur (1). Celui de la loge des neuf sœurs (2), à qui sa dignité en fait un devoir plus essentiel, ne s'en est pas mieux acquitté : une voix peu sonore,

---

(1) M. de la Lande a cependant des prétentions à la littérature & même à la critique. J'ai découvert qu'il étoit auteur d'une *correspondance littéraire & secrete* qui s'imprime deux fois par semaine à Dusseldorf & se répand de là chez l'etranger. Comme il y décharge assez volontiers sa bile, il garde l'*incognito*.

(2) Frere *Changeux*, auteur de quelques morceaux de poésie peu connus ; mais plus distingué par des morceaux de physique, & surtout par un *Traité des extrêmes*,

une bouche empâtée, n'ont contribué qu'à faire paroître plus médiocre sa harangue verbeuse & remplie de lieux communs. Au contraire, on a écouté avec le plus grand plaisir frere *Coron*, l'orateur de la loge de Thalie, affilié à la premiere, ce qui lui donnoit le droit de parler. Il a fait de mémoire, & a mis autant de graces dans son débit que dans son discours, le plus court & le meilleur sans contredit.

Enfin le frere *la Dixmerie* a commencé *l'éloge de Voltaire*. Il a suivi la méthode de l'académie françoise & a lu son cahier, ce qui refroidit également le panégyriste & l'auditeur. On y a observé quelques traits saillans, mais peu de faits & point d'anecdotes. Il s'est étendu trop amplement sur les œuvres de ce grand homme, qu'il a disséquées en détail, & n'a point assez parlé de sa personne. Nulles vues neuves, nulle digression vigoureuse, nul écart, nul élan: on jugeoit que l'auteur, continuellement dans les entraves, ne marchoit qu'avec une circonspection timide, qui l'obligeoit de faire de la *reticence* sa figure favorite. Le seul endroit où il se soit animé & ait mis un peu de chaleur, ç'a été dans son apostrophe aux ennemis fougueux de son héros, où, après avoir dit tout ce qui pouvoit les toucher, les attendrir.... » Si sa mort enfin » ne vous réduit pas au silence, a-t-il » ajouté, je ne vois plus qne la foudre qui » puisse, en vous écrasant, vous y forcer... » A l'instant des coups redoublés de tonerre

d'opéra ſe ſont fait entendre, ont retenti de toutes parts; le cénotaphe a diſparu, & l'on n'a plus vu dans le fond qu'un grand tableau repréſentant l'apothéoſe de Voltaire. On eût deſiré qu'en même tems, par une heureuſe adreſſe, ont eût fait ſuccéder à la triſte & ſombre décoration de la ſalle, une décoration brillante & triomphale.

Au reſte, s'étant permis ce jeu puéril d'un moderne *Salmonée*, ſans doute excellent dans une parade, mais peu convenable dans une ſéance auſſi grave, il falloit du moins que l'orateur briſât-là & ſe tût. Point du tout: il a repris la continuation de ſon diſcours, déjà trop étendu & plus allongé encore par ſon articulation lente, par ſon débit monotone & faſtidieux. Les freres, malgré leur indulgence, commençoient à bâiller prodigieuſement, lorſque frere *Roucher* les a réveillés.

Ce poëte a terminé la fête, en déclamant un morceau du mois de janvier de ſon *Poëme des mois*. Cet ouvrage, quoiqu'il ne ſoit pas encore imprimé, proné dans les ſociétés avec beaucoup d'emphaſe par le parti philoſophique, a cauſé les alarmes du clergé, & M. l'archevêque a engagé le garde des ſceaux d'ordonner au cenſeur (1) de l'examiner avec un ſoin particulier. Il lui a adreſſé un mémoire, où l'on marque tous les endroits dangereux de ce poëme anti-

(1) M. Pidanſat de Mairobert.

chrétien. La perfécution, excitée d'avance contre lui, a animé le zele de frere *Roucher* à combattre le fanatifme. Il lui a fait enfanter la tirade qu'il a choifie, relative à la mort de Voltaire & au refus de l'enterrer. Il a comparé cette injuftice avec les honneurs accordés aux cendres d'un prélat hypocrite & d'un miniftre concuffionnaire. Dans ces deux portraits, il a défigné fenfiblement le cardinal de la Roche-Aimon & l'abbé Terray, morts peu avant, & a fini par annoncer que la terre où feroit la cendre de Voltaire, feroit une terre facrée :

Où repofe un grand homme, un Dieu doit habiter !

Un enthoufiafme général a faifi les fpectateurs tranfportés ; on a crié *bis*, & il a fallu qu'il recommençât. On ne favoit comment le clergé & le gouvernement prendroient cette incartade imprévue. Les amis du poëte craignoient qu'elle ne lui méritât l'animadverfion de l'un & la vengeance implacable de l'autre. Qui pourroit prévoir ce que les prêtres lui réfervent ? Mais le miniftere n'a point févi.

A cette fête magnifique a fuccédé, fuivant l'ufage, un *Agape* (1) modefte, auquel je fuis refté, curieux de voir fi M. Franklin

(1) Sorte de feftin que faifoient les premiers chrétiens dans les églifes, auxquels je crois ne pouvoir mieux comparer les repas des francs-maçons.

y affifteroit. Ce fage politique, fçachant f
faire tout à tout, & tirer parti des plu
petits moyens, ne s'eft défendu de s'
trouver fur aucune affaire, s'y eft com-
porté avec une franchife, une bonhom
mie rare & a été infiniment aimable. C
quel homme ! qu'elle tête fous fon apparent
fimplicité !

Adieu, Milord, je vous embraffe pa
trois fois trois.

Paris, ce 30 novembre 1778.

LETTRE V.

Sur le projet du rappel des proteftans, fur deux nouveaux écrits & fur les mouvemens du parlement à ce fujet.

DEPUIS longtems, Milord, les bons efprits en France avoient ouvert les yeux fur le tort de Louis XIV d'avoir forcé par la révocation de l'édit de Nantes, les proteftans de préférer à s'expatrier en grand nombre de fon royaume, & à porter chez l'étranger leur population, leurs richeffes, leurs arts & leur induftrie, plutôt que de vivre fous un ciel d'airain & fous des loix tyranniques. Il y a plus de vingt ans qu'un magiftrat célebre (1), le procureur géné-

(1) M. de Monclar, procureur général du parlement d'Aix.

il d'un parlement voisin de provinces où y a beaucoup de religionaires, composa n mémoire (1) sur cette matiere, très-ige, très-bien écrit, & n'ayant d'autre éfaut que d'être un peu long. Dès lors fit faire de sérieuses réflexions au gou-ernement; c'étoit au commencement de a guerre de 1756, époque où l'on sent lus que jamais le danger de recéler dans e sein du royaume environ trois millions de sujets soumis (2) & fideles en appa-rence, payant même les subsides avec plus de zele que les autres; mais qui conti-nuellement sollicités à la défection par leurs freres chez l'étranger & par les offres avantageuses de l'ennemi, peuvent se ré-volter à chaque instant, & dont tout au moins on conçoit que ce vœu secret est nécessairement de sortir d'un joug rigou-reux, d'une domination qu'ils doivent dé-tester. Cependant les prêtres l'emporte-rent encore, & l'on se contenta d'ordon-ner tacitement les plus grands égards & la plus douce tolérance envers les proscrits. Depuis ce tems il a été tenté différens

(1) Il avoit pour titre. *Mémoire théologique & politique sur les mariages des protestans*; il parut à la fin de 1755.

(2) Malgré la nombreuse émigration causée, sous le regne de Louis XIV, par l'édit d'octobre 1685, les familles protestantes restées dans le royaume ont pul-lulé à ce point, & il est arrivé ce qui arrive toujours par la persécution, c'est que les réfractaires aug-mentent.

efforts qui n'ont pas eu un meilleur succès en général ; seulement & par dégrés ils ont procuré de nouveaux adoucissemens ; ensorte qu'aujourd'hui les loix contre les protestans sont presque toutes tombées en désuétude ; mais elles ne sont pas abrogées ; elles subsistent toujours, & le fanatisme peut les réveiller d'un moment à l'autre & les remettre en vigueur.

Depuis le commencement de la guerre actuelle on a ramené cette matiere dans le conseil ; on a fait craindre que, tandis que la France cherchoit à diminuer la puissance de l'Angleterre par la scission de ses colonies septentrionales, elle ne se préparât elle-même une source de dépopulation par la facilité & les avantages que les protestans du royaume trouveroient de passer chez ces nouveaux alliés. Dans le cas où ces frayeurs seroient chimériques ou mal fondées, on a fait valoir l'importance dont il étoit de se ménager une aussi grande ressource & d'hommes & d'argent, ressource certaine si, profitant de la crise où se trouvoit la rivale de la France, crise bien propre à alarmer & décourager le commerce de ses sujets, on facilitoit à tant de François réfugiés chez elle une rentrée dont ils sont toujours jaloux, après laquelle ils soupirent encore, & qu'ils acheteroient de la plus grande partie de leurs richesses.

Je ne sais, Milord, si l'espoir relevé de ces malheureux proscrits se réalisera ; mais

ſi jamais il fut bien fondé, c'eſt aujourd'hui qu'ils voient à la tête des finances de leur ancienne patrie un proteſtant ayant la confiance du premier miniſtre & de ſon maître, exemple de faveur qui promet les ſuites les plus heureuſes.

De ſon côté, vous vous doutez bien, Milord, que M. Necker n'eſt pas le moins ardent à ſolliciter le rappel de ſes freres: & il le fait avec d'autant plus de zele, qu'il eſt appuyé par M. Franklin.

Celui-ci fait valoir des raiſons de politique, la néceſſité d'augmenter de plus en plus la communication qui va s'établir entre les ſujets des Etats-Unis & ceux de la France, les liaiſons qui vont ſe former entre eux, les alliances, les mariages, les mélanges de famille, les émigrations réciproques auxquelles la différence des religions mettroit un obſtacle invincible, ſi la proteſtante n'éprouvoit en France la même tolérance que la catholique en Amérique. Ces inſinuations de l'envoyé de nos colonies rebelles ſont d'autant plus adroites, qu'elles ne peuvent que produire un bon effet pour la nouvelle république, ſoit en lui aſſurant la reconnoiſſance des ſujets étrangers dont elle aura plaidé la cauſe efficacement, ſoit en leur faiſant ſentir avec quelle affection ils ſeront accueillis chez elle, ſi les ſollicitations de ſon miniſtre ne réuſſiſſent pas. Enfin, M. Franklin enviſage encore la douceur de ſe venger de nous dans l'un ou l'autre cas: puiſque dans le premier,

il nous privera d'une portion de ſujets plus précieuſe que jamais en ce moment, retournés ſous la domination de la France, & dans le ſecond il nous en enlevera du moins pluſieurs encore qui chercheront à ſe réunir à leurs anciens concitoyens établis en Amérique. Et voilà une nouvelle plaie que le lord North aura faite à l'Angleterre.

Quoi qu'il en ſoit, le gouvernement, ainſi excité au rappel des proteſtans par des vues de ſageſſe qui ont acquis un poids conſidérable, a ſoumis à l'examen du parlement cette grande queſtion politique. Deux magiſtrats, l'un (1) orateur brillant, d'une éloquence fougueuſe & abondante, l'autre (2) philoſophe froid, plein de lumieres, de bon ſens & de ſagacité, y plaident en faveur des réformés contre l'ignorance & le fanatiſme. Les vacances avoient ſuſpendu les aſſemblées de cette compagnie; elles vont reprendre inceſſamment: les religionaires ſont dans l'attente; ils ſavent qu'on a gagné pluſieurs prélats, & ils eſperent que ceux-ci ſuffiront pour étouffer les clameurs du clergé. Afin d'éclairer le public, & de diſpoſer les eſprits prévenus, on a répandu depuis peu une eſpece de catéchiſme patriotique à ce ſujet: il eſt intitulé *Dialogue ſur l'état civil des proteſtans*

(1) M. d'Eprémeſnil, conſeiller.

(2) M. Dionis Duſéjour, conſeiller, membre de l'académie des ſciences.

en

n France. Il ſe paſſe entre un préſident du parlement, un conſeiller d'état & le curé de St... Par un arrangement aſſez biſarre, c'eſt le curé qui prend la défenſe des religionnaires, & ſoutient que leur réhabilitation, loin de préjudicier aux intérêts de l'égliſe & de l'état, ne pourroit que contribuer à la gloire de l'une & au bien de l'autre. Le magiſtrat, au contraire, attaque ce paradoxe inſoutenable, capable de révolter tout François qui ſait l'hiſtoire, & d'indigner tout catholique qui ſait les élémens de ſa doctrine; il prétend que l'aſſertion du paſteur eſt (ſurtout dans la bouche d'un prêtre) une erreur groſſiere en fait de politique, & un blaſphême en fait de religion, en ce que la paix du royaume ne pourroit ſubſiſter avec des proteſtans citoyens, & que le ſcandale ſeroit trop monſtrueux de marier des hérétiques ſans ſacrement. Le membre du conſeil joue ſon rôle, en peſant les raiſons pour & contre & en les conciliant par une diſtinction; ſavoir, qu'il ne s'agit pas des proteſtans du quinzieme ou ſeizieme ſiecle, mais de ceux du dix-huitieme; il décide enfin que ce qui auroit été très-dangereux à l'égard des premiers, ſeroit très-ſalutaire à l'égard des ſeconds.

Cette brochure eſt fort rare & ne ſe répand que clandeſtinement comme un libelle, pour ne pas déplaire au clergé, qu'on ménage ſurtout en ce moment où il eſt queſtion de lui demander un don

gratuit extraordinaire à l'occasion de la guerre. Je n'ai pu encore qu'en avoir communication, & jusqu'à ce que je vous l'adresse, Milord, je la juge trop intéressante pour ne pas vous en faire l'extrait.

„ Le désir insensé de régner sur les opi- „ nions par la force, & de maintenir par „ des supplices la pureté d'une religion de „ paix, a longtems couvert la France de „ sang & de bûchers. Quel François peut „ arrêter sa vue sans horreur sur ce siecle „ entier de combats, depuis le tumulte „ d'Amboise jusqu'au siege de la Rochelle; „ sur cette suite non interrompue de car- „ nage, depuis le premier massacre de „ Mérindol, le seul qui, grace à la justice „ & au courage du parlement de Paris, ne „ soit pas resté impuni, jusqu'au massacre „ de la Saint-Barthelemi; sur cette horrible „ liste de supplices cruels, depuis la mort „ du conseiller Anne du Bourg, jusqu'à „ celle du ministre Chamier; sur cette „ foule de meurtres qui dans une seule „ pacification obligerent le roi d'accorder „ à des assassins quatre mille lettres de gra- „ ces? Dans l'intervalle de vingt-ans, deux „ rois de France, accusés de favoriser les „ protestans, tomberent sous le poignard „ des fanatiques."

„ Henri quatre fut immolé au milieu „ d'un peuple qu'il vouloit rendre heureux, „ & dont il se préparoit à venger les in- „ jures. Il n'y a point de ville dont les „ habitans ne puissent montrer la place où

„ l'on a élevé des bûchers, les rues que
„ les deux partis ont inondées de ſang ;
„ point de famille qui n'ait à déplorer les
„ meurtres, le ſupplice ou les crimes de
„ quelques-uns de ſes ancêtres. Les ſcenes
„ affreuſes ne ſe renouvelleront plus ; &,
„ graces aux lumieres de ce ſiecle, nous
„ ne reverrons plus même les violences
„ dont les jéſuites ont ſouillé le regne de
„ Louis quatorze, ces cruautés dont ils
„ arracherent l'ordre à la conſcience trom-
„ pée d'un roi naturellement humain. Mais
„ les proteſtans gémiſſent encore ſous des
„ loix ſéveres, que les mêmes hommes
„ ont dictées à ce prince, qui étoit digne
„ d'avoir d'autres conſeils ; la proſpérité de
„ la nation ſouffre encore de ces loix."

„ Les verrons-nous ſubſiſter encore,
„ tandis qu'une ſouveraine (l'impératrice-
„ reine), qui édifie ſa cour par ſa piété,
„ nous donne l'exemple d'une légiſlation
„ où les droits de la religion & ceux de
„ l'humanité ſont également reſpectés ; tan-
„ dis que nos magiſtrats, inſtruits par l'ex-
„ périence des funeſtes effets de ces loix,
„ gémiſſent au fond du cœur de la néceſ-
„ ſité cruelle où ils ſont de les ſuivre ;
„ tandis qu'une nation ſenſible, éclairée,
„ pleure ſur les maux de ſes concitoyens,
„ les appelle au partage de ſes droits, &
„ crie à ſes princes de daigner augmenter
„ le nombre de leurs enfans ? L'ombre des
„ jéſuites aura-t-elle donc plus de crédit
„ que la nation ? Les proteſtans ne pour-

,, ront-ils être ni citoyens, ni maris, ni
,, peres, sous le regne de Louis XVI,
,, parce que le jésuite Layné a avancé au
,, colloque de Poissy, sous le regne de
,, Charles neuf, qu'ils étoient des renards
,, & des loups, qu'on devoit en consé-
,, quence renvoyer au jugement du con-
,, cile ; & le mal que les jésuites ont fait
,, à la France, dans le siecle dernier,
,, subsistera-t-il lorsque les jésuites ne sont
,, plus ? "

,, Pour faire revenir les esprits qui se-
,, roient encore faussement prévenus dans
,, ce siecle de lumiere & de tolérance,
,, il suffit d'exposer, en y joignant quelques
,, réflexions ; ces loix malheureusement
,, trop peu connues de la foule aimable &
,, frivole qui, goûtant au sein de la capi-
,, tale toutes les jouissances du luxe, igno-
,, re & oublie les maux qui affiegent l'hu-
,, manité. "

,, La déclaration du roi du 14 mai 1742,
,, concernant la religion (car tel en est le
,, titre,) forme la base de cette partie de
,, notre jurisprudence. Cette déclaration
,, n'est, pour ainsi dire, qu'un recueil des
,, principales dispositions contenues dans
,, les loix de Louis XIV. Ainsi, c'est sur
,, ce monarque, ou plutôt sur les jésuites
,, la Chaise & le Tellier, qu'en doit retom-
,, ber tout l'odieux. "

,, L'article 1er. défend les assemblées
,, des protestans, sous peine des galeres per-
,, pétuelles pour les hommes, de prison

„ perpétuelle pour les femmes, & même
„ de mort pour ceux qui seront trouvés
„ avec des armes. "

„ On voit dans le dialogue que Louis
„ XIV pouvoit avoir eu raison de recourir
„ à ces moyens extrêmes, pour prévenir
„ des révoltes, qui, soutenues par les tré-
„ sors & les flottes de l'Angleterre & de
„ la Hollande, pouvoient devenir dange-
„ reuses. "

„ Mais tout étoit changé en 1724, &
„ il étoit bien dur alors de condamner aux
„ galeres des concitoyens paisibles, des
„ gentilshommes qui avoient versé leur
„ sang pour la patrie, parce qu'ils auroient
„ prié dieu en commun pour la prospérité
„ de l'état & du prince. Il seroit cruel de
„ laisser subsister ces condamnations, après
„ que soixante ans d'une soumission, qui
„ n'a pas même été troublée par un mur-
„ mure, ont prouvé que les protestans
„ françois sont des sujets obéissans & des
„ citoyens fideles. "

„ Le second article condamne à mort
„ les ministres, & défend sous peine des
„ galeres perpétuelles, de favoriser leur
„ fuite, & de leur donner retraite &c. "

„ Il est impossible à tout catholique rai-
„ sonnable de regarder comme un scélérat
„ un ministre protestant, qui explique à ses
„ freres les dogmes de sa communion &
„ la morale de l'évangile. On regarderoit
„ comme infâme tout catholique qui refu-
„ seroit à un ministre fugitif un asyle &

,, du pain : qui, en lui fermant la porte de ,, sa maison, l'exposeroit à tomber entre ,, les mains de ceux qui le poursuivent. ,, Osons même interroger les chefs du clergé ,, de France ; demandons à ces descendans ,, de nos braves chevaliers, qui, en s'honorant d'être les ministres de Jesus-Christ, n'ont point dégénéré de la générosité de leurs ancêtres, demandons-leur s'ils ne mettroient pas leur honneur ,, à protéger un ministre protestant qui ,, auroit cherché un asyle dans leur palais ? ,, Disons plus : si, lorsqu'il y avoit des ,, jésuites, un ministre s'étoit jeté entre ,, les bras d'un recteur d'une de leurs maisons, n'y eût-il pas été en sûreté ? Pourquoi donc condamner aux galeres de ,, malheureux protestans qui auront fait ,, pour un homme qui s'expose à la mort ,, pour les instruire, ce que les plus violens ennemis de la religion protestante ,, auroient fait comme eux ? Pourquoi les ,, forcer de choisir entre le supplice & ,, l'infamie ? Pourquoi obliger les juges de ,, dire à ceux qu'ils condamnent : ,, Nous » vous déclarons infâmes au nom de la » loi ; mais vous méritez notre estime, & » vous seriez infâmes aux yeux de l'honneur, si vous n'aviez point bravé l'ignominie du supplice. " C'est un grand mal » dans une législation & un mal bien plus » grand qu'on ne pense ; que de conserver » des loix, telles qu'un homme puisse mériter l'estime publique en s'exposant aux

» galeres. D'autres articles de l'édit de
» 1724, condamnent au banniſſement les
» proteſtans qui déclarent à la mort qu'ils
» ont vécu & qu'ils veulent mourir dans
» leur religion, en cas qu'ils reviennent
» à la vie; s'ils meurent, on fait le procès
» à leur mémoire. "

» Par d'autres loix, qui ne ſont pas
» abrogées, on doit mettre aux galeres les
» proteſtans arrêtés en voulant paſſer les
» frontieres: ainſi les proteſtans n'ont la
» liberté de ſortir du royaume que quand
» ils en ſont bannis. "

» La condamnation de leur mémoire en-
» traîne la confiſcation de leurs biens, &
» les enfans ſont punis de l'erreur de leurs
» peres. Nous ne parlons point de l'infa-
» mie, qui eſt la ſuite de cette condam-
» nation; l'infamie légale n'a de force que
» lorſque l'opinion publique la ratifie. "

» Par les articles 5, 6 & 7, les pro-
» teſtans ſont obligés d'envoyer leurs en-
» fans aux écoles catholiques; ainſi la loi
» leur enleve le droit qu'ont les peres de
» veiller à l'éducation de leurs enfans, ce
» droit de la nature, antérieur à toutes
» les loix. Ils craindront que le zele immo-
» déré des inſtituteurs catholiques n'ap-
» prenne à leurs enfans à regarder leurs
» parens comme des ennemis de l'être
» ſuprême: accoutumés par les préjugés
» mêmes de leur ſecte à ſe défier de la
» pureté de mœurs des prêtres voués au
» célibat, ils feront forcés de livrer leurs

„ filles aux inſtructions de ces prêtres ; & „ ſi ces miniſtres d'une religion ſainte ſont „ indignes de leur caractere , comme il „ n'eſt arrivé que trop ſouvent ; ſi un pere „ a pu concevoir d'affreux ſoupçons , il „ n'oſera arracher ſa fille au danger, de „ peur que des ordres rigoureux ne la vien-„ nent enlever de ſes bras ; & s'il laiſſe „ échapper un cri d'indignation , expoſé à la „ vengeance de l'hypocriſie & du fanatiſ-„ me , il ſe verra entouré de délations & „ de ſupplices. "

Paſſons, Milord , à l'article qui occupe plus ſpécialement les magiſtrats aujourd'hui , & qui a provoqué la fermentation heureuſe d'où pourra naître une légiſlation nouvelle plus ſage & plus humaine.

„ Les proteſtans ne peuvent , d'après „ l'article 15 de l'édit de 1724 , contracter „ de mariage que devant un prêtre catho-„ lique & en ſe conformant au rit de l'é-„ gliſe catholique ; il faut donc , ou qu'ils „ commettent ce qu'ils regardent comme „ un ſacrilege , ou que leurs enfans ſoient „ bâtards. Tout proteſtant marié peut „ violer impunément ſa foi , & la loi dé-„ clarera concubine l'épouſe qu'il aura „ trompée ; tout pere barbare peut ravir „ à ſes enfans leur héritage & leur état. „ Nous avons vu , il y a peu d'années , „ le parlement de Grenoble forcé , par la „ loi , de condamner , en gémiſſant , une „ épouſe vertueuſe & des fils innocens , „ & de couronner le parjure , la proſtitu-

„ tion & le ſcandale. Un collatéral avide
„ peut obliger les juges de lui donner le
„ bien d'une famille infortunée. "

„ Cependant, à Rome, les enfans des
„ juifs ont droit à l'héritage de leurs peres ;
„ le mariage des juifs y eſt protégé par la
„ loi comme un contrat civil. Dans les
„ états proteſtans de l'Europe, où l'exer-
„ cice public de la religion catholique eſt
„ défendu, les mariages obtiennent la ſanc-
„ tion civile du gouvernement; en Tur-
„ quie, les chrétiens de toutes les commu-
„ nions jouiſſent des droits d'époux & de
„ pere. "

„ En France les mariages des luthé-
„ riens & des calviniſtes d'Alſace n'ont-ils
„ pas tous les effets civils ? La conſcience
„ de nos rois leur défendroit-elle de per-
„ mettre en Languedoc ce qu'ils permettent
„ en Alſace, d'accorder à leurs ſujets chré-
„ tiens ce qu'ils permettent à leurs ſujets
„ juifs ? "

„ Par l'édit de 1724, les proteſtans ſont
„ exclus de toutes les fonctions publiques
„ & d'un grand nombre de profeſſions.
„ Non-ſeulement ils ne peuvent être ni
„ adminiſtrateurs ni magiſtrats ; non ſeule-
„ ment les officiers proteſtans ſont privés
„ de cette marque honorable du ſervice
„ militaire, ſeule décoration que le grand
„ nombre de ceux qui la portent n'a pu
„ avilir, parce qu'elle eſt la récompenſe
„ de la bravoure, qualité qui, comme la
„ probité, honore par elle-même & non

„ par la ſupériorité de ceux qui la poſſè-
„ dent. Les proteſtans ne peuvent être ni
„ chirurgiens, ni apothicaires, ni accou-
„ cheurs. Boerhaave & Sydenham n'euſſent
„ pu, en France, ordonner légalement
„ une médecine ; Cheſelden n'y eût pu
„ faire l'opération de la cataracte, ni Mar-
„ graaf y préparer l'antimoine. Il faut être
„ catholique pour avoir le droit d'impri-
„ mer des livres ou d'en débiter. Les no-
„ taires, les avocats, les procureurs doi-
„ vent être catholiques ; on exige même
„ des ſergens un certificat de catholicité ;
„ on l'exige également pour toutes les
„ charges qui donnent la nobleſſe ou des
„ privileges, dont l'exceſſive multiplication
„ a été dans les beſoins de l'état une reſ-
„ ſource ſi foible & ſi onéreuſe.

„ A la vérité, pour admettre un pro-
„ teſtant dans un grand nombre de ces
„ états, comme pour les admettre au ma-
„ riage, on ſe contente de quelques actes
„ de catholicité atteſtés par des témoins
„ peu ſcrupuleux, & d'un certificat qu'il
„ eſt aiſé de ſe procurer à bon marché.
„ Mais il en réſulte cette triſte conſéquen-
„ ce, que les places, les honneurs, les
„ droits de citoyen, tous les témoignages
„ de la confiance publique, en un mot,
„ ſont pour les proteſtans qui ont trahi
„ leur conſcience, ou qui regardent tout
„ acte de religion comme une vaine céré-
„ monie, tandis que l'on punit ceux qui
„ ont une conſcience timorée, ou une

„ ame trop élevée pour consentir à l'ombre
„ même d'un mensonge. "

On démontre dans le dialogue combien ces loix offensent à la fois & l'humanité & la justice. Ces loix sont-elles plus conformes aux intérêts de la religion ? Le sont-elles aux vues d'une saine politique ? Et, s'il faut les détruire, quand & comment doivent-elles être abrogées ?

On répond à la premiere question : „ Plus
„ on persécute pour la religion, plus il y
„ a d'hommes sans religion. L'observation
„ a confirmé cette vérité générale ; les
„ pays où l'inquisition est en vigueur sont
„ remplis d'athées ; on voit des déistes en
„ grand nombre dans les états où les non-
„ conformistes sont traités avec sévérité :
„ dans les pays de tolérance il n'y a que
„ des chrétiens.

„ Des instructions solides, mais faites
„ avec modération, & auxquelles même
„ on soit libre encore de se refuser, l'exem-
„ ple de la vertu dans les prêtres catholi-
„ ques, une égale distribution dans leurs
„ aumônes & leurs soins entre les infor-
„ tunés des deux religions ; tels sont les
„ moyens d'opérer de véritables conver-
„ sions, & c'est ainsi qu'en ont opéré dans
„ leurs dioceses les prélats éclairés & pieux
„ dont s'honore l'église Gallicane. Quel
„ protestant du diocese de Nismes, ose-
„ roit dire encore que la religion est su-
„ perstitieuse & cruelle ? Ils ne regardent
„ plus comme l'ouvrage de la religion les

„ loix qui les oppriment, depuis qu'ils ont
„ vu le pontife de la religion (1), oppofer
„ à la rigueur des loix l'autorité de fa
„ place & de fes vertus ; ils ont ceffé de
„ haïr une foi dont ils ne reçoivent que
„ des bienfaits & de bons exemples."

On répond à la feconde : „ La tranquil-
„ lité de l'état n'a rien à craindre de la
„ révocation des loix portées contre les
„ proteftans. Les paifibles habitans de nos
„ provinces n'ont plus l'efprit des protef-
„ tans de Moncontour & de Jarnac ; de
„ même que nos catholiques ne font plus
„ ceux de la Saint-Barthelemi & de la
„ ligue ; de même que nos évêques n'ont
„ plus l'efprit tyrannique & féditieux des
„ cardinaux de Lorraine & de Tournon,
„ des Guillaume-Rofe ; de même que
„ nos moines ne font plus des Montgail-
„ lard, des Bourgoin, des Guinard & des
„ Clément.

" En fuppofant même que les proteftans
» euffent confervé le même efprit, ce ne
» feroit pas, fans doute, en fuivant les
» maximes qui ont allumé la guerre au fei-
» zieme fiecle, que l'on affureroit la tran-
» quilité publique dans le dix-huitieme :
» mais cette défiance qu'on voudroit infpi-
» rer contre les proteftans, n'eft qu'une
» calomnie inventée par quelques hommes

(1) M. Bec-de-lievre, fous-doyen des évêques de France.

» dignes d'avoir assisté aux processions du
» siege de Paris.

» L'avocat des protestans prétend enfin
» que le moment est arrivé en France où
» l'abrogation des loix contre les protes-
» tans peut procurer plus sûrement les plus
» grands avantages, & où la conservation
» de ces loix peut être la plus dangereuse
» pour la prospérité publique.

» L'état a besoin de ressources nouvel-
» les. Un million de citoyens (1) rendus au
» bonheur, cent mille familles rappor-
» tant en France leurs richesses & leur
» industrie, n'offrent-ils pas des ressour-
» ces plus durables, des secours plus réels,
» que le crédit apparent qu'on peut se
» procurer par ces ruses d'agiotages, ho-
» norées de nos jours du nom d'opéra-
» tions de finance ?

» La séparation de l'Amérique a jeté le
» découragement dans le commerce &
» dans les manufactures de l'Angleterre ;
» ceux des réfugiés françois qui seroient
» restés dans cette nouvelle patrie, s'em-
» presseront de la quitter : ils auroient été
» obligés de sacrifier à leur intérêt
» le desir de revenir en France, & leur

(1) Il paroît que l'auteur fait un calcul trop foible du nombre des protestans qu'il réduit à un million, & que M. de Monclar évaluoit à trois millions. Des gens bien au fait m'ont assuré qu'il avoit plutôt augmenté & qu'il étoit peut-être de quatre millions aujourd'hui.

» intérêt se trouve d'abcord avec leurs
» sentimens.

» Les pays où les protestans se sont réfu-
» giés dans le dernier siecle, leur offroient
» peu de ressources. Toutes les terres y
» étoient cultivées, aucun métier nécessai-
» re ne manquoit de bras; ceux qui n'a-
» voient ni des fonds ni une industrie par-
» ticuliere, restoient exposés à manquer
» de travail & de subsistance; c'étoit chez
» les ennemis de leur pays qu'ils alloient
» chercher une retraite, & s'ils avoient pu
» haïr le gouvernement de leur pays, ils
» aimoient encore la nation françoise; ils
» s'intéressoient à sa gloire, qu'ils avoient
» longtems partagée. Ils ignoroient la lan-
» gue des pays qu'ils alloient habiter; &
» cet inconvénient, presque nul pour des
» voyageurs riches, est un malheur horri-
» ble pour des infortunés qui cherchent
» un asile.

» Maintenant l'Amérique offre aux pro-
» testans un vaste pays, habité par les al-
» liés de la France, où regnent la liber-
» té de conscience & la liberté politique;
» où tous les hommes sont égaux; où les
» ouvriers de toute espece peuvent espérer
» du travail & même de la fortune; où
» des terreins immenses attendent des
» mains pour les cultiver. Et si, comme
» il est presque impossible d'en douter, le
» Canada (1) suit l'exemple des provinces

(1) Heureusement, Milord, que le pronostic de

» voisines, il existera en Amérique une
» région où les François qui voudroient s'y
» établir, retrouveroient avec tant d'au-
» tres avantages, la langue & les usages
» de leur patrie. Nous sommes donc me-
» nacés d'une émigration nouvelle ; & pour
» l'éviter, il ne nous reste que deux partis,
» ou de conserver des loix sanglantes, dont
» l'inutilité est prouvée, ou d'ôter aux pro-
» testans le desir de chercher une nouvel-
» le patrie, en les rétablissant dans les
» droits que la loi ne peut ravir avec jus-
» tice, qu'aux hommes qui ont mérité de
» les perdre pur un crime ".

Je remets, Milord, à l'ordinaire prochain de vous rendre compte de la nouvelle brochure, ainsi que de ce qui se sera passé au parlement ; où l'on doit prendre une délibération précise & définitive au sujet des protestans. Par quelle fatalité faut-il que notre sort s'y trouve lié indirectement, & que l'Angleterre doive redouter les décisions de l'aréopage françois ? O Lord North ! chaque jour nous découvre de nouvelles suites plus funestes de ton abominable administration ! Qui te rendra tous les maux que tu fais souffrir aux vrais amis de la patrie ?

Paris, ce 7 decembre 1778.

---

l'auteur, assez bien fondé, ne s'est pourtant pas effectué jusqu'à présent, graces au parti de douceur & de condescendance que le gouvernement anglois a pris envers cette colonie.

LETTRE V.

Suite du même sujet.

Au milieu de tant d'amertumes dont nous abreuve notre déteſtable miniſtere, goûtons, Milord, un moment de joie : le clergé triomphe ici en cet inſtant : les proteſtans ne ſeront point rappelés, il n'y a même rien de changé à l'égard des loix qui les concernent, & ſans doute ces François expatriés que nous craignons de perdre, non-ſeulement ne nous retireront point leurs bras & leurs richeſſes, mais n'en ſeront que plus inplacables ennemis d'une marâtre qui continue à les rejeter impitoyablement de ſon ſein. Il faut vous faire ſavourer en détail cette importante nouvelle.

Outre l'écrit vigoureux dont je vous ai entretenu dans ma derniere lettre, qui traitoit la matiere dans la plus grande étendue & remontoit aux vrais principes de la légiſlation & de la politique, il s'en étoit répandu un autre moins violent, plus circonſpect & plus adapté aux vues du parlement, au moins du grand nombre des membres qui n'oſoient franchir les bornes dans leſquelles le miniſtere prétend les circonſcrire.

Dans celle-ci, ſous le nom de *Réflexions*

d'un citoyen catholique sur les loix de France relatives aux protestans, on rappelle toutes ces loix en grand nombre; on les discute avec tout le sang-froid du juge, & l'on prouve qu'il n'en est aucune depuis 1685 qui ne soit marquée au coin du fanatisme, du ridicule, de l'absurdité, ou de la barbarie : c'est l'abrogation de ces loix que sollicitent la tolérance, le bon sens, l'humanité, la religion même qu'on y demande. Du reste, on y revient sur des difficultés, & l'on les leve à peu près de même que l'auteur du dialogue; ce qui me dispense d'entrer dans un développement plus long de cet écrit.

Il n'y avoit point de réplique à tout cela; aussi les partisans secrets du clergé dans le conseil ne pouvant résoudre de pareilles objections, ont pris le parti de ruser; ils ont fait sentir qu'on avoit mal à propos appelé les magistrats pour avoir leur avis sur un objet de politique que le gouvernement devoit seul se réserver; que c'étoit tandis qu'on resserroit d'un côté le parlement dans des bornes qu'on lui reprochoit d'avoir franchies en s'immisçant d'affaires d'état qui ne le regardoient pas, lui offrir au contraire la plus belle occasion d'empiéter de l'autre, que le clergé au surplus méritoit des considérations, & qu'il ne falloit pas du moins aggraver un coup aussi cruel en lui faisant porter par son plus implacable ennemi; qu'il étoit d'ailleurs à ménager en ce moment, où il alloit s'assem-

bler pour donner des fecours, & où il profiteroit de la circonftance pour retarder & faire des repréfentations importunes.

Le croiriez-vous, Milord ? Cette miférable objection l'a emporté; au moment où les bons patriotes fe flattoient que les proteftans alloient recouvrer un état légal en France par le concours de la magiftrature avec le minifterе & même avec des membres philofophes du clergé, le parlement reçu défenfe de s'en occuper. Le roi a envoyé chercher le premier préfident & lui a dit que des vues de fageffe lui fuggéroient de différer en cette occurrence l'exécution d'un projet qu'il défiroit, mais pour laquelle le moment n'étoit pas venu, & qu'il attendoit de l'obéiffance de fon parlement que la matiere ne feroit point mife en délibération aux chambres affemblées qu'il ne lui eût fait connoître fes intentions par une loi expreffe.

Le premier préfident a rendu compte mardi (1) à fa compagnie de cette variation du gouvernement, qui a vivement affecté les zélés : ils ont fenti que fi l'on laiffoit échapper le moment où toutes les circonftances fembloient concourir à leur louable entreprife, où furtout la magiftrature, fi ennemie des innovations, fi difficile à ramener de fes erreurs, fi opiniâ-

(1) Le 15 décembre 1778.

tre dans sa routine, étoit disposée le plus favorablement, on ne le retrouveroit pas de si tôt; aussi l'un d'eux, dont le nom & le discours sont également à conserver, en témoignant son profond respect pour les volontés du roi, & son acquiescement absolu à ses ordres, a-t-il fait une réserve. " Monsieur ", a-t-il dit, en s'adressant au premier président, suivant l'usage.
" L'objet de ma réserve est tout-à-la-fois
» très-important & très-simple ; il ne s'a-
» git ni de favoriser l'exercice de la re-
» ligion prétendue réformée, ni d'admet-
» tre aux charges ceux qui la profes-
» sent ; mais d'obtenir pour eux ce qu'on
» accorde aux juifs dans toute l'étendue
» du royaume ; ce que les princes pro-
» testans ne refuserent jamais aux catho-
» liques, ni les empereurs payens eux-mê-
» mes aux chrétiens qu'ils persécutoient :
» je veux dire un moyen légal d'assurer
» l'état de leurs enfans. Il étoit naturel
» d'y pourvoir lors de la révocation de l'é-
» dit de Nantes ; mais les ministres de
» Louis quatorze penserent qu'en évitant
» de s'expliquer sur cet objet, une incer-
» titude si pénible pour les protestans,
» jointe aux autres moyens de rigueur
» qu'on employoit contre eux, ameneroit
» bientôt leur conversion. Cependant on
» sentit que l'humanité ne permettoit pas
» de leur interdire expressément le ma-
» riage; ni la religion de les traîner mal-
» gré eux, aux pieds des autels. D'ail-

» leurs, comment avouer le projet de les
» réduire à cette alternative, après leur
» avoir promis, par la loi même qui ré-
» voque l'édit de Nantes, une exiſtence
» paiſible ? On aima donc mieux faire ſem-
» blant de croire qu'il n'y avoit plus de
» proteſtans dans le royaume, & par un
» aveuglement inconcevable, la plus vaine
» des fictions fut regardée comme un chef-
» d'œuvre de politique. L'expérience fit
» voir qu'on s'étoit trompé ; mais ce ſyſ-
» tême, conſacré par le tems & par l'ha-
» bitude, ſurvécut pendant une longue
» ſuite d'années aux eſpérances qui l'avoient
» fait naître. Enfin, l'on ouvrit les yeux;
» les diſpoſitions de la déclaration du 9
» avril 1736, ſur l'inhumation de ceux
» auxquels la ſépulture eccléſiaſtique n'eſt
» pas accordée, parurent annoncer quel-
» que choſe de ſemblable pour les naiſ-
» ſances & les mariages. C'étoit en effet
» l'intention du gouvernement. Un grand
» prince (le prince de Conti) dont la mé-
» moire vivra toujours dans le ſouvenir du
» parlement & dans celui de la nation,
» des miniſtres habiles, des magiſtrats
» également éclairés & vertueux, s'en oc-
» cuperent, par ordre du feu roi. Mais
» leurs vues furent traverſées par un en-
» chaînement de circonſtances malheureu-
» ſes, & par ces obſtacles que des inté-
» rêts particuliers oppoſent trop ſouvent
» aux projets utiles. Cependant le mal va
» toujours en augmentant : on compte de-

„ puis 1740 plus de quatre cent mille ma-
„ riages contractés au désert ; source fé-
„ conde de procès scandaleux. Des hom-
„ mes avides contestent à leurs proches
„ leur état pour envahir leur fortune : des
„ époux parjures implorent le secours
„ de la justice pour rompre des nœuds
„ formés sous les auspices de la bon-
„ ne - foi. Les tribunaux pressés entre
„ la loi naturelle & la lettre des loix po-
„ sitives, sont forcés de s'écarter de l'une
„ ou de l'autre. De quelque maniere qu'ils
„ se déterminent, leurs arrêts sont atta-
„ qués, & le sort des jugemens aussi in-
„ certain que les jugemens même. Les
„ loix de Louis XIV contre les protestans,
„ ne sont donc pas tellement tombées
„ en désuétude, qu'il soit inutile de les
„ abroger. C'est une épée suspendue par
„ un fil au dessus de leur tête : l'intérêt &
„ le fanatisme cherchent continuellement
„ à en faire usage ; & malgré les intentions
„ connues du gouvernement, ils y réussis-
„ sent quelquefois. Que seroit-ce si les ad-
„ ministrateurs, moins sages & moins hu-
„ mains, adoptoient d'autres principes ?
„ Non ! Ce n'est point des systêmes mo-
„ biles du ministere, que doit dépendre
„ la sûreté d'un si grand nombre de ci-
„ toyens. Il n'y a que la loi qui puisse
„ l'établir sur une base solide ; c'est en
„ même tems l'unique moyen de rendre à
„ la France une foule de réfugiés, que la
„ crainte de l'oppression tient éloignés de

„ leur patrie, & de prévenir de nouvelles
„ émigrations, devenues plus faciles que
„ jamais. En effet, les proteſtans ne ſçau-
„ roient ignorer que tous les peuples de
„ l'Europe, jaloux d'augmenter leur po-
„ pulation, les recevroient à bras ou-
„ verts; & que l'Amérique ſeptentriona-
„ le, une fois pacifiée, leur offrira des
„ reſſources encore plus ſûres. D'un autre
„ côté, la juſtice & la bonté du roi, le
„ caractere de ſes miniſtres, le vœu des
„ magiſtrats ont dû leur donner de grandes
„ eſpérances. Il ſera dur pour eux de les
„ voir trompées, plus dur encore de voir
„ mettre le ſceau à leur proſcription,
„ dans un ſiecle où la tolérance civile a
„ reçu dans la plupart des pays catholi-
„ ques ou proteſtans, celle de l'opinion pu-
„ blique. N'en doutons pas: le réſultat de
„ notre délibération rendra la vie à deux
„ millions de citoyens, ou les plongera
„ dans le déſeſpoir. Tous les yeux ſont fixés
„ ſur le parlement; c'eſt de lui, c'eſt de
„ ce ſénat auguſte, l'appui des malheu-
„ reux & le pere de la patrie, qu'on at-
„ tend un remede efficace au plus criant
„ des abus. Les myſteres ſont profanés,
„ l'humanité outragée, les droits des ci-
„ toyens foulés aux pieds, l'état menacé
„ d'une perte irréparable; & nous garde-
„ rions le ſilence! & nous n'uſerions pas
„ du droit inconteſtable que la raiſon &
„ la loi donnent au parlement, de ce droit
„ que le plus abſolu des princes reconnoît

,, & confirme dans l'ordonnance de 1667,
,, de repréſenter en tout tems au roi ce
,, qu'il juge à propos, ſur les articles des
,, ordonnances, qui, par la ſuite du tems,
,, uſage & expérience, ſe trouvent être
,, contre l'utilité ou commodité publique,
,, ou être ſujets à interprétation, décla-
,, ration ou modération! Je vous prie,
,, Monſieur, de vouloir bien mettre dé-
,, libération ce qu'il peut y avoir à faire
,, à ce ſujet ".

M. de Brétignieres (1), c'eſt le nom de l'auteur de l'avis qui étoit venu renforcer le parti de M. Dionis Duſéjour & d'Eprémeſnil, ſe flattoit par cette tournure adroite de rengager l'affaire, d'empêcher du moins, qu'elle ne fût abſolument abandonnée; mais, en admirant ſon courage & ſon éloquence, on n'a pu ſuivre le *Mezzotermine* qu'il indiquoit; l'on a craint d'indiſpoſer par cette obſtination qui n'auroit pas de ſuccès, le monarque très-jaloux de ſon autorité, ſurtout en garde contre une compagnie que, dès le commencement de ſon regne, on lui a peinte comme toujours prête à empiéter ſur la prérogative royale. Le grand nombre a donc été d'avis d'obtempérer & de s'abſtenir de s'occuper de l'affaire. On a formé un arrêté portant *qu'il n'y avoit lieu à délibérer & qu'on s'en rapporteroit à la pru-*

(1) Conſeiller de la troiſieme chambre des enquêtes,

dence du roi. Ce qui laiſſe quelque eſpoir aux défenſeurs des proteſtans, c'eſt que S. M. n'a contre eux aucune haine perſonnelle ou religieuſe, qu'elle eſt parfaitement indifférente à cet égard & diſpoſée à ne voir l'affaire que ſous le point de vue politique où l'on la lui préſentera. C'eſt une obligation qu'a la France au comte de Maurepas, à M. Turgot, à M. de Malesherbes, à M. Necker, à tous ces miniſtres philoſophes qui ont entouré & entourent le trône encore, & ont par leurs ſages maximes détruit l'eſprit de bigoterie dont la mauvaiſe éducation du duc de la Vauguyon auroit pu infecter le prince dans ſon enfance. Ils l'ont remis dans ce point de calme où doit être un grand roi pour bien gouverner.

Le rappel des proteſtans n'eſt donc pas déſeſpéré ſous le regne actuel, s'il eſt auſſi long qu'il y a auſſi lieu de le ſuppoſer, événement dont nous devons nous réjouir d'avance, & comme freres, & comme hommes; mais il eſt manqué pour le moment, pour le courant de la guerre, ce dont nous devons nous féliciter comme Anglois.



LETTRE

LETTRE VI.

Sur la réception de M. Gérard à Philadelphie ; sur les dispositions des Américains envers les François ; détails ultérieurs de la campagne de M. le comte d'Estaing depuis qu'ils s'est présenté devant New-York jusqu'à son départ de Boston pour les Antilles.

Les François, Milord, qui s'étoient longtems exalté l'imagination par la perspective d'un triomphe presque certain en Amérique de la part du comte d'Estaing, voient enfin s'évanouir ces brillantes chimeres & savant maintenant à quoi s'en tenir sur cette campagne. Comment un espoir aussi bien fondé a-t-il été déçu ? Comment les insurgens inexpérimentés, sans alliés, sans secours, manquant de tout, ont-ils soutenu nos premiers efforts avec une valeur dont on ne trouve d'exemple que dans les beaux siecles de la Grece & de Rome, avec une intelligence qui a mis en défaut l'habileté des plus grands généraux anglois de terre & de mer, qui a étonné, confondu la sagesse des gens du métier de toutes les nations, témoins de ce spectacle, & qui n'auroient jamais pu le prévoir ? C'est qu'ils étoient seuls & unis, qu'ils n'avoient qu'une ame, qu'une

paſſion, ce patriotiſme qui dans tous les tems fut la ſource des vertus héroïques & fit enfanter des miracles. Aujourd'hui que les François ont apporté parmi ce peuple leur eſprit de domination, l'amour-propre bleſſé des Américains s'eſt révolté; la défiance, la jalouſie, l'envie, toutes les paſſions baſſes qui dégradent l'ame ſont entrées dans la leur, & ils redoutent preſque autant leurs bienfaiteurs prétendus que leurs anciens maîtres. Ce n'eſt qu'à cette révolution dans leur maniere de ſentir & de penſer qu'on peut attribuer les choſes incroyables qu'on apprend de ce pays-là. D'ailleurs, mes conjectures ſe rapportent aux faits que nous racontent & les lettres particulieres écrites des lieux, & les divers témoins qui en ſont revenus.

Je vais, Milord, vous mettre en ſcene un acteur qui arrive de Boſton, & m'a paru avoir tous les caracteres propres à ſe concilier ma créance. C'eſt un ancien officier de la compagnie des Indes, fort ſage, fort inſtruit, fort expérimenté; il étoit paſſé comme tant d'autres dans le deſſein de voir quel parti il pourroit tirer de ſon métier chez des gens ayant grand beſoin de pareils hommes; il étoit fait pour y être bien accueilli; ſon air ſimple & modeſte, ſa tournure aſſez angloiſe, devoient prévenir en ſa faveur, & en effet il a été reçu à bras ouverts; mais il n'a pas trouvé la marine des Américains aſſez avancée pour y occuper le grade qu'il auroit deſiré, & qui

lui convenoit ; il n'étoit plus dans le cas de jouer le rôle de corſaire ou de flibuſtier. D'ailleurs, dans l'intervalle la guerre s'eſt déclarée entre l'Angleterre & la France ; il a cru que c'étoit l'occaſion de retourner dans l'Inde, d'y ſervir ſa patrie, & qu'il déploiroit avec plus d'avantage ſes talens dans des mers qu'il connoiſſoit déjà & où le plus léger ſuccès pouvoit lui procurer ſa fortune. En attendant qu'il ſoit employé, il cherche avec avidité les nouvelles. On l'a préſenté dernierement au club dont vous connoiſſez les autres acteurs ; celui-ci ſe nomme M. Roche, & on l'annonça comme pouvant répondre à toutes les queſtions qu'on lui feroit concernant l'Amérique & la campagne du comte d'Eſtaing qu'il quittoit ; il fut donc mis ſur la ſellette ; chacun l'entoura & le preſſura le plus qu'il put.

M. GIRARD.

Dites-nous donc, Monſieur, comment eſt-il poſſible que M. d'Eſtaing n'ait rien fait ? M. d'Eſtaing ſur lequel on comptoit avec tant de confiance.

M. ROCHE.

Vous connoiſſez la ruſe de certains filoux de ce pays-ci, qui la nuit font ſemblant de ſe battre, & lorſqu'un tiers crédule a la bonhommie de s'approcher pour les ſéparer, ſe réuniſſent ſoudain, tombent ſur lui & le volent. C'eſt à peu près ce qui eſt arrivé au général françois. Toute comparaiſon

cloche. Les Américains ne se sont pas absolument joints aux Anglois contre lui ; mais ils ont fait tout ce qu'il failloit pour le faire échouer.

M. PILOT.

Comment accorder cette conduite avec l'accueil qu'a reçu M. Gérard & qu'il méritoit en effet en ce jour mémorable où il venoit de la part du plus grand potentat de l'Europe dire à un corps de négocians & d'agriculteur : „ Je vous reconnois pour „ mes égaux dans l'ordre politique ; passez „ de l'état de sujétion à celui d'indépen- „ dance, & prenez désormais votre place „ au rang des corps souverains qui existent „ sur la terre.

M. ROCHE.

Vraiment M. Gérard a été très-bien venu du congrès qui, avant su son débarquement députa vers lui pour le recevoir & l'accompagner jusqu'à Philadelphie, où en entrant (1) il fut salué par l'artillerie de la place & causa les démonstrations de la joie la plus vive. Son premier soin fut d'apprendre par un message au congrès l'ordre qu'avoit le comte d'Estaing de prendre sous sa protection tous les armemens, soit publics, soit particuliers des Etats-Unis, & de leur abandonner exclusivement & sans partage les diverses prises qu'ils pourroient

(1) Le samedi 11 juillet 1778.

faire; politique néceſſaire pour encourager la courſe & ſe mettre en meſure vis-à-vis des Anglois qui, déſolant & infeſtant toutes les côtes par leurs corſaires, auroient empêché l'armée navale Françoiſe de recevoir les ſecours dont elle auroit beſoin; mais en même tems le vice-amiral mettoit par là en quelque ſorte ſous ſa dépendance tous les maîtres des navires américains, obligés de s'adreſſer à lui pour recevoir les ſignaux convenus.

Ce ne fut que près d'un mois après (1), tems néceſſaire pour les préparatifs de la cérémonie, que M. Gérard, dans une audience ſolemnelle, remit au congrès la lettre de créance du roi (2), adreſſée *à ſes très-grands amis & alliés*, qu'il traite cependant aſſez cavalierement à la fin *en priant dieu de les avoir en ſa ſainte garde*, formule uſitée vis-à-vis le moindre des ſujets. Quoiqu'il en ſoit, dans les diſcours que prononcerent reſpectivement le miniſtre plénipotentiaire de France & le préſident du congrès, diſcours imprimés aujourd'hui & que vous avez pu lire dans différentes gazettes, on trouve un intérêt, une confiance, une ſincérité, une cordialité qu'on n'avoit pas encore vus dans ces morceaux politiques. Auſſi n'eſt-ce pas du ſénat

(1) Le 6 août 1778.
(2) Datée de Verſailles le 28 mars 1778.

américain que sont éclos les germes de division entre les deux nations. C'est du caractere du peuple mal disposé en faveur des François ; c'est de la rivalité des généraux ne voulant pas leur laisser la gloire des premiers succès.

Le premier nous regarde comme asservis sous le double despotisme du gouvernement & des prêtres ; comme de vils esclaves livrés aux préjugés & à la superstition ; du reste, comme une nation frivole, énervée, sans principes, sans délicatesse, sans foi, sans loi, ne respectant pas même les devoirs les plus sacrés, comme des présomptueux, nous croyant, malgré notre abjection, supérieurs à tous les autres peuples de la terre ; enfin comme persuadés que le premier emploi de l'esprit est de faire des dupes : les Anglois, bien loin de tirer les Américains de ces préventions, s'étoient plus à les répandre, à les fortifier. Le presbitérianisme, ennemi implacable du catholicisme, la secte dominante du pays, en avoit rendu les habitans encore plus disposés à les croire. Tout sembla dans le commencement de la liaison des insurgens avec nous, les confirmer dans leur mauvaise idée des François. La plupart de ceux accourus en Amérique, au bruit de la révolution, étoient des hommes perdus de dettes & de réputation, qui s'annonçoient avec des titres & des noms faux, qui vantoient leur capacité, obtenoient des grades distingués dans

l'armée des provinciaux (*), recevoient des avances considérables, & disparoissoient ensuite.

LE COMTE DE CATUELAN.

Eh! qu'attendre en effet d'officiers assez bas pour valeter dans l'antichambre du Sieur de Beaumarchais & recevoir leur mission d'un pareil apôtre, l'homme le plus diffamé & le plus corrompu du royaume ?

M. ROCHE.

La simplicité des Américains, leur peu d'expérience, ouvrirent un champ vaste aux excroqueries des avanturiers. Plusieurs même d'entre eux commirent des crimes dignes des derniers supplices.

Les premieres marchandises que les Américains reçurent aussi de France contribuerent encore généralement à les entretenir dans l'opinion fâcheuse où ils étoient : on leur avoit envoyé le rebut de nos manufactures; ils jugerent que nous ne savions rien fabriquer de mieux; on leur avoit fait payer ces rebuts comme des productions de la premiere qualité; ils se plaignirent qu'on eût abusé de leur bonne-foi & eurent raison.

(*) Nom donné dans le commencement aux troupes américaines pour les distinguer des troupes ennemies, appelées *les mercenaires*. (*Note des éditeurs.*)

LE COMTE DE CATUELAN.

Tout ſe reſſentoit de l'agent chargé d'abord de ces opérations ; ſa cupidité les lui avoit fait regarder comme un coup de main à faire promptement : il ne s'imaginoit pas qu'il en pût réſulter jamais une liaiſon ſoutenue & durable. Le Sieur de Beaumarchais s'embarraſſoit peu des plaintes qu'il comptoit devoir être étouffées avant de parvenir juſqu'au gouvernement.

M. ROCHE.

Et ce ſont ces premieres impreſſions qu'on efface difficilement, qui jettent en diſcrédit même aujourd'hui les marchandiſes qui viennent de France ; elles ſe vendent par cette raiſon à un prix bien inférieur à celui des productions de l'Angleterre de la même eſpece.

C'eſt donc avec ces torts, c'eſt au milieu de ces plaintes retentiſſant de tous les coins de l'Amérique ſeptentrionale, que les François parurent à la côte ſous les ordres du comte d'Eſtaing commandant une eſcadre formidable. Les Torys (*), dont il y a beaucoup de cachés parmi les gens aiſés, qui ne ſoutiennent le parti républicain que dans la crainte de perdre leurs poſſeſſions,

(1) Sobriquet qui remonte au tems de Charles-ſecond, où l'on commença à appeller ainſi à Londres les gens attachés au parti du roi. (*Note des éditeurs.*)

& dont le cœur eſt véritablement anglois ; uſerent d'une politique adroite pour faire échouer les entrepriſes de ce général & l'empêcher de recevoir les ſecours dont il avoit beſoin. Ils ſemerent lourdement le bruit parmi leurs compatriotes qu'il falloit ſe défier de la protection apparente de Louis Seize ; que ce jeune monarque, ambitieux comme on l'eſt à ſon âge, cherchoit moins à les ſouſtraire au joug de la mere-patrie, qu'à les mettre ſous le ſien : que ſon intention ſecrete étoit de garder les conquêtes que ſon eſcadre pourroit faire, de ſe ménager ainſi des points d'appui, & de profiter de leur ſimplicité, de leur inaction, de leur inhabileté, de leur confiance pour s'inſinuer plus avant & les conquérir de proche en proche ; qu'on devoit d'autant mieux ſoupçonner ce projet, qu'il découloit naturellement de la propoſition que la cour de Verſailles avoit faite dans le principe à la cour de Londres de s'unir à elle pour réduire ſes ſujets révoltés, à condition qu'elle lui céderoit quelques poſtes. Ces rumeurs vagues furent bientôt conſignées dans des écrits publics & inſpirerent une défiance générale. De là M. d'Eſtaing ne trouva point de pilote pour le faire aborder où il vouloit ; delà il fut trahi par ceux auxquels il avoit donné ſa confiance : de là tous ſes plans d'attaque furent éventés & connus des Anglois avant leur exécution ; de là le défaut de vivres & d'eau ; de là enfin, le maſſacre de M. de Saint-Sauveur,

& tous les malheurs qui ont constamment accompagné ce général durant sa campagne du nord.

M. D'ECLIEU.

Je conçois, Monsieur, par le tableau que vous nous offrez de la situation des esprits dans ce pays-là, que le comte d'Estaing a dû trouver de grands obstacles ; mais vous ne nous parlez pas des fautes que ce général a faites, qui, au lieu de diminuer ces obstacles, les ont accrus & multipliés. Malgré le soin qu'il prend d'empêcher les officiers d'écrire, je ne sais comment il arrive toujours des lettres par les airs, & l'on lui reproche bien des écoles. D'abord à son aterrage, nous en sommes déjà convenus ici, il en a commis une capitale, dès qu'il a su que l'ennemi avoit évacué Philadelphie, de n'être pas resté dans la Délaware pour y faire de l'eau dont il étoit sur le point de manquer, pour s'aboucher avec le congrès & le général Washington, concerter avec eux le plan de ses opérations & surtout en recevoir des pilotes & des guides sûrs dont, dès les premiers pas dans un pays inconnu, il avoit senti toute l'importance.

M. ROCHE.

Son activité, Monsieur, ne lui a pas permis la lenteur des délibérations, qui auroient retardé sa marche ; il se flattoit de pouvoir, sinon intercepter le convoi de l'ennemi, parti depuis plusieurs jours pour

New-York, au moins le ſurprendre en déſordre encore.

M. D'ECLIEU.

A la bonne heure ; ſi le comte d'Eſtaing n'eût été en ce moment qu'un ſimple flibuſtier, il pouvoit courir ces riſques-là ; mais le général d'une grande eſcadre ne ſe haſarde pas ainſi en avanturier ; il ne compromet point toutes les forces qui lui ſont confiées dans une expédition dont il ne connoît ni le danger, ni les moyens ; il ne commence pas ſans néceſſité par expoſer douze ou quinze mille hommes à mourir de ſoif & d'inanition. D'ailleurs, l'ignorance où il étoit de la côte & le défaut de marins pour le guider, devoient lui faire perdre plus de tems qu'il n'en auroit employé dans le ſage retard qu'on lui propoſoit.

M. ROCHE.

Voilà le grand malheur : c'eſt d'avoir été abandonné, trahi par ſes premiers pilotes ; c'eſt de n'en avoir par rencontré de bons enſuite ; c'eſt qu'on ait prévenu l'amiral Howe de ſon arrivée, enſorte qu'il trouva les Anglois retirés dans le port de Sandy-Hook avec leurs vaiſſeaux de guerre, & les tranſports dans la riviere d'Hudſon. Malgré cela vingt navires environ (1) com-

(1) Extrait d'une lettre de New-York, du 5 juillet... Depuis que l'eſcadre françoiſe eſt arrivee devant Sandy-

berent en son pouvoir, graces à la rapidité avec laquelle il s'étoit porté de ce côté-là. Du reste, son ardeur étoit extrême; il promettoit cent mille écus au pilote qui voudroit se charger de l'entrer dans le port; mais cette promesse ne put servir qu'à le convaincre davantage de l'impossibilité de l'exécution; personne n'osa tenter de mériter le prix. Il tint un conseil à bord du *Languedoc*, où il fit appeller tous les pilotes; on délibera longtems & l'on convint unanimement que les vaisseaux, commandans surtout, tiroient trop d'eau.

LE COMTE DE CATUELAN.

Vraiment, je le crois bien. On assure que le prince de Montbazon, lieutenant général des armées navales, chargé de l'inspection du port de Toulon (1), a rapporté dans le tems au ministre que l'escadre du comte d'Estaing, déjà fort encombrée des effets embarqués par ordre du roi pour nos nouveaux alliés, l'étoit pour le moins autant des pacotiles des officiers.

Hook, environ 20 navires, dont aucun n'est européen, sont tombés en son pouvoir : ce sont pour la plupart des prises destinées pour ce port, au nombre desquelles sont le lieutenant Whitwort à bord du *Stanley* convoyant 3 ou 4 prises, un brigantin de marque ayant 2 ou 3 prises sous sa protection, un vaisseau, 5 brigantins, des sloops & des schooners, venant des Barbades.

(1) Comme le duc de Chartres l'avoit été de celui de Brest.

M. D'ECLIEU.

Bon, bon; voilà toujours les propos ordinaires.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Et malheureuſement trop vrais.

M. ROCHE.

Quoiqu'il en ſoit, le *Languedoc* & le *Tonnant* tiroient juſqu'à 27 pieds d'eau; cela effraya. Quelques pilotes convenoient bien qu'il y avoit du fond ſuffiſamment; mais il ajoutoient que le paſſage étoit ſi étroit, qu'il étoit extrêmement haſardeux de ſe riſquer, parce qu'un ſeul vaiſſeau venant à échouer, ce qui étoit preſque inévitable, il fermeroit le paſſage aux autrs qui ſeroient foudroyés par l'artillerie des vaiſſeaux & des batteries de l'ennemi avant qu'on l'eût retiré.

M. GIRARD.

Ainſi l'infériorité de l'eſcadre ennemie, dont les plus forts vaiſſeaux valoient à peine le plus petit des nôtres, qui faiſoit préſumer ici que l'amiral Howe devoit être écraſé, fit préciſement ſon ſalut.

M. D'ECLIEU.

Ce qui démontre combien le comte d'Eſtaing avoit eu tort de s'avanturer à cette expédition folle avant d'avoir pris langue,

fait de l'eau & des vivres, c'eſt la difficulté qu'il éprouva pour ces deux derniers objets. On fut obligé d'eſſayer de faire de l'eau dans une riviere voiſine (1) au péril de la vie, pour paſſer la barre qui en ferme l'entrée ; on tira quelques proviſions de Jerſey ; mais il fallut les porter par terre pendant une lieue & demie (2) ; il fallut perdre du monde en expoſant pour les convois, un corps de troupe beaucoup trop foible pour ſoutenir une attaque de l'ennemi, dont toutes les forces étoient raſſemblées dans cette partie, encore n'a-t-on jamais pu avoir des vivres au-delà de ce qui étoit néceſſaire pour la conſommation de l'eſcadre pendant 24 heures. Un jour cependant on s'en procura le double ; mais la trop grande charge & la précipitation en tranſportant les barils firent perdre beaucoup de bateaux & même des hommes, à raiſon des lames très-dangereuſes dans ces parages lorſqu'on n'y eſt pas accoutumé, & qu'on ne ſait par les prendre convenablement.

Vous voyez, Monſieur, que je fais bien des détails ; que je n'ai pas été mal ſervi.

M. ROCHE.

Avec paſſion cependant, car la façon de préſenter les choſes fait beaucoup.

---

(1) La riviere de Schreusburg.
(2) Trois milles du pays.

M. GIRARD.

Suivons, Meſſieurs : parlons de l'expédition de New-Port actuellement.

M. ROCHE.

Ce qui a contribué d'abord à la faire échouer, c'eſt que le ſecret n'a pas été bien gardé. Le lord Howe, ayant été inſtruit du deſſein de l'amiral François, y fit conduire trois mille hommes ſous les ordres du général Preſcot par des bâtimens de tranſport ; on les voyoit filer journellement & côtoyer l'Iſle-Longue.

M. D'ECLIEU.

Eh bien ! c'étoit là le cas de mettre de l'activité, de fondre ſur ces tranſports. Point du tout, l'indéciſion du général, onze jours paſſés devant New-York, en laiſſant le tems à l'ennemi de recevoir des ſecours & de ſe fortifier, ont augmenté les difficultés de l'entrepriſe.

M. ROCHE.

Tous ces délais n'auroient pas empêché la priſe de Rhode-Iſland ſans la jalouſie du général américain Sullivan. Les habitans de New-Port tremblans avoient déjà abandonné la ville ; les Heſſois, troupes mercenaires, étoient prêts à ſe révolter à la vue du moindre péril ; deux petites frégates envoyées pour garder la paſſe de l'eſt, cauſe-

rent une telle allarme de ce côté, qu'une corvette de vingt canons de douze & deux galeres mouillées sous une batterie se brûlerent en les voyant paroître ; le *Sagittaire* seul força la passe de l'ouest, détruisit une batterie & fut mouiller sans empêchement à la pointe nord de cette isle. Si l'escadre étoit entrée en même tems, comme elle le pouvoit, par la passe du milieu, & comme y étoit disposé le général dont les préparatifs étoient déja faits, mille hommes de troupes, que l'ennemi avoit portés sur l'isle, auroient été faits prisonniers sans pouvoir se défendre. Sullivan, craignant de ne pas partager l'honneur de cette journée, engagea le comte d'Estaing à différer jusqu'à ce qu'il eût rassemblé ses milices.

M. D'ECLIEU.

Et M. d'Estaing, si entier, si entreprenant, si alerte, reste tout-à-coup dans l'inaction, non-seulement ne tient pas un conseil de guerre dans une circonstance aussi critique, mais résiste à toutes les observations amicales de ses camarades & mouille froidement devant New-Port, au grand étonnement de toute l'escadre & à la grande satisfaction de l'ennemi.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

C'est qu'il n'étoit pas apparemment dans son bon jour de lune.

M. PILOT.

Comment, Baron, quelle eſt cette mauvaiſe plaiſanterie ?

M. D'ECLIEU.

Pas ſi mauvaiſe. Les officiers de l'eſcadre ont obſervé que le comte d'Eſtaing avoit des diſparates de caractere inconcevables ; qu'il étoit quelquefois prudent juſqu'à ſe montrer puſillanime, & quelquefois hardi juſqu'à la témérité. On en a cherché la ſolution dans ſon phyſique. On a trouvé que ces accès d'héroïſme lui prenoient toujours dans la force de la lune : qu'au contraire, il ne tomboit dans ces accès de foibleſſe qu'au renouvellement ou bien au décours. On en a conclu que cet aſtre influoit beaucoup ſur lui, & quand on veut juger du parti qu'il prendra dans les occaſions périlleuſes, on demande où en ſommes-nous de la lune ?

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Il a été lunatique dès ſa jeuneſſe ; car dans l'avant-derniere guerre, il revint de l'armée, le bras en écharpe, comme s'il eût eu une bleſſure conſidérable ; on ſut qu'il n'avoit été que légerement bleſſé ou même point du tout. On le plaiſanta ſi fort, on le couvrit tellement de ridicule, qu'il prit le parti de s'expatrier & de paſſer dans l'Inde, où je l'ai vu de près, & puis vous

affurer que sa raifon n'eft vraiment pas d'une efpece ordinaire.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Il y a bien quelque chofe comme cela; je me rappelle l'anecdote.

M. ROCHE.

Quoique vous en difiez, Meffieurs, moi je trouve que fi M. d'Eftaing a péché ici, ce n'a été que par trop de tête; il étoit gêné par fes inftructions, il lui étoit enjoint de ne rien faire fans le confentement & le concours de fes alliés; il favoit qu'il avoit autant à redouter de la jaloufie des fiens que de celle des Américains; qu'il en feroit blâmé avec autant d'amertume, s'il ne réuffiffoit pas; il a cru plus fage de fe conformer à la lettre de fes ordres.

M. D'ECLIEU.

Mais il perdoit de gaité de cœur des avantages réels & fûrs; il auroit auffi bien attendu Sullivan dans le port que dans la rade, cette manœuvre refferroit l'ennemi de plus près; en formant des batteries de canons & de mortiers fur le continent il auroit pu bombarder & détruire la ville.

Ce qui condamne encore mieux le comte d'Eftaing de n'avoir pas profité pour entrer, de la premiere terreur qu'avoit répandu dans New-Port fon efcadre, ce font les premiers fuccès que lui valut d'abord la feule timidité de l'ennemi. Le *Protecteur* &

la *Provence*, s'étant gliſſée dans la paſſe de l'oueſt, forcerent cinq frégates ou corvettes mouillées près de la ville à ſe brûler, parce qu'elles s'imaginerent dans l'éloignement que ces vaiſſeaux étoient l'avant-garde de l'eſcadre qui entroit par cette paſſe.

Une belle manœuvre de ces vaiſſeaux, & qui n'eſt due en rien au général, c'eſt le ſtratagême dont ils uſerent envers deux frégates qui venoient les obſerver chaque matin au point du jour; dans la nuit ils gagnerent le vent à ces frégates & ſe mirent entre la terre & elles, de ſorte que, ne ſachant où ſe retirer, elles préférerent de ſe brûler à la voile (1), à tomber en notre puiſſance.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

La véritable objection à faire, ſuivant moi, aux défenſeurs du comte d'Eſtaing en cette occaſion, c'eſt que, par ſon retard, il laiſſoit tout le tems à l'amiral Howe de ſe préparer & de ſurvenir.

M. ROCHE.

Et voilà préciſement ce qui fait pour lui, ce qui répond aux critiques & le juſtifie complettement. Car enfin, l'eſcadre angloiſe auroit pu arriver beaucoup plutôt & le ſur-

(1) Cet événement eſt du 5 août. L'eſcadre avoit paru devant Rhode-Island en ligne de combat dès le 29 juillet. Elle avoit appareillé & quitté New-York le 22.

prendre. Quel reproche le comte d'Estaing n'auroit il pas mérité de la cour & des Américains même, si par trop de précipitation, il se fût trouvé ainsi entre deux feux, sans être soutenu, & eût inévitablement éprouvé les suites les plus funestes d'une pareille imprudence.

LE COMTE DE NOLIVOS.

Ç'auroit été l'histoire de *Filingshausan* (1).

M. ROCHE.

Je vais plus loin, Messieurs : je prétends que dans le cas même où le comte d'Estaing, instruit d'une part de l'effroi de la garnison de New Port, de l'autre de la nonchalance de Howe (1), eût ainsi présagé une victoire presque certaine, il auroit été de sa politique bien entendue de ne pas profiter de son avantage, parce qu'il se fût aliéné peut-être les Américains à jamais & préparé nombre de disgraces pour l'avenir. C'est donc en derniere analyse à nos alliés qu'il faut attribuer la mauvaise issue de cette premiere expédition. En effet, dès que Sullivan, ayant perdu onze jours à rassem-

---

(1) Le maréchal, prince de Soubise, qui commandoit l'armée françoise en 1760 à l'affaire de *Filingshausan*, reprocha au duc de Broglio, commandant un corps separe, d'avoir précipité l'attaque dans l'espoir d'obtenir seul la victoire, & celui-ci fut rappelé.

(1) L'amiral Howe ne se mit en mer de New-York avec sa flotte que le 16 août.

er ſes milices, eut fait ſavoir au comte Eſtaing qu'il étoit en état de ſoutenir ſon taque & de le ſeconder, le général franis ne perdit point de tems; il aſſembla s capitaines de l'eſcadre, non pour tenir nſeil, il ſavoit trop que ces ſortes de dérations ſont toujours timides; mais pour ur ſignifier ce qu'ils avoient à faire, conquemment au plan d'attaque concerté avec s alliés.

M. D'ECLIEU.

On m'écrit qu'en effet il réunit les offiers commandans, plutôt pour la forme & ûreté particuliere que pour les conſulter éellement; puiſqu'il commença par mettre n avant qu'il avoit ordre du roi de forcer paſſage de New-Port, aſſertion ridicule, n ce que le roi n'avoit certainement pas révu le cas où il ſe trouveroit pour lui onner un pareil ordre.

M. ROCHE.

Auſſi ne s'annonça-t il pas ainſi. C'eſt un idicule que vos camarades ont cherché à lui onner; mais s'il n'avoit pas cet ordre xprès, il l'avoit au moins implicite. Ses nſtructions étoient de ſe laiſſer aller aux mpulſions qu'il recevroit des Etats-Unis. Ils avoient le deſſein de s'emparer de Rhode-Iſland; il falloit donc qu'il ſuivit les diſpoitions combinées. Pour la réuſſite, elle ne pouvoit avoir lieu que par cette attaque vigoureuſe, & en ce ſens en la formant

il exécutoit réellement les intentions de son maître.

Le comte d'Estaing étoit donc bien décidé à tout tenter pour forcer le passage ; il ne s'agissoit que de la maniere de s'y prendre. On convint que les vaisseaux entreroient couplés deux à deux, afin de pouvoir éviter plus facilement dans les intervalles d'un couple à l'autre, les brûlots qu'il étoit probable que les ennemis auroient placés ; qu'on stationneroit en dehors de la passe le *Protecteur* & la *Provence* qui veilleroient à empêcher la sortie des bâtimens ennemis ; mais ces deux vaisseaux avec le *Fantasque* & le *Sagittaire* étant dans la passe de l'ouest, furent obligés de se *Touer* (*) pour sortir & venir prendre le poste assigné, ce qu'ils n'eurent pas le tems de faire.

Selon les ordres réglés dans le conseil, le samedi huit août à trois heures après-midi, les huit vaisseaux remplirent leur mission ; ils se trouverent tout étonnés de se voir devant la ville de New-Port, sans avoir éprouvé la résistance qu'ils devoient craindre. L'ennemi n'avoit point profité du tems précieux qu'on lui avoit laissé, il se croyoit si peu en sûreté qu'il mit le feu à ses magasins & brûla le bois qui couvroit son camp. Le vaisseau de la compagnie, *le Grand-Duc*, & deux frégates qui ref-

---

(*) *Touer*, c'est tirer ou faire avancer un bâtiment avec un cable, à mesure qu'on roule celui-ci autour du cabestan. (*Note des éditeurs.*)

oient mouillés avec les bâtimens de transport sous la ville, protégés par les batteries, défendus en outre par une ligne de bâtimens coulés bas qui empêchoient nos vaisseaux de s'approcher, ne se crurent pas en sûreté ; ils jugerent plus expédient de se brûler tout de suite que d'attendre l'événement (1).

M. PILOT.

Quelle belle apparence de fortune !

M. BOYER.

Vraiment, on comptoit si bien sur la prise de New-Port & de Rhode-Island conséquemment, que le bruit en a couru longtems ici. J'avois mandé cette nouvelle à mon correspondant à Londres comme positive. M. de Sartines la croyoit lui même, M. Franklin aussi ; ces Messieurs ne faisoient aucun doute là-dessus.

M. ROCHE.

La timidité & le découragement des Anglois étoient extrêmes. Les François en étoient d'autant plus frappés qu'ils s'at-

---

(1) On évalue à plus de deux millions & demi la perte des frégates & chaloupes de guerre brûlés durant le siege par les Anglois eux-mêmes, quoiqu'ils en eussent retiré l'artillerie & les munitions ; les principales sont, *la Flore*, *la Junon*, *l'Orphée* & *l'Alouette* de 32. *Le Faucon* de 18 & *le Pêcheur* de 16 &c. On évalue à peu près autant une cinquantaine de bâtimens de transport coulés bas pour fermer l'entrée du Havre aux François.

tendoient à une résistance opiniâtre & que les moyens ne manquoient pas à leurs rivaux.

Nos vaisseaux mouillerent un peu au nord de la ville, derriere la petite isle Rhode-Island, qui lui est opposée. Sullivan ayant sous lui le général Hancok, ancien président du congrès, & le marquis de la Fayette, débarquoit alors avec dix mille hommes dans le nord de l'isle, protégés par nos frégates. M. d'Estaing en devoit fournir autant de son escadre; on nous avoit envoyé pour cela des bateaux plats. La garnison de nos vaisseaux étant insuffisante, le général y avoit suppléé en enrôlant des matelots.

M. D'ECLIEU.

Oui, cette idée bisarre étoit bien digne de son auteur. Imaginez-vous qu'on a déjà beaucoup de peine à contenir à bord les matelots qui, la plupart, ont besoin d'être continuellement harcelés de leurs officiers; jugez quel service on peut espérer de pareils hommes en liberté de se soustraire au danger par la fuite. D'ailleurs, sans tactique, sans discipline, sans habitude à manier des armes, habillés d'une maniere nouvelle, extraordinaire, gênante pour eux, ils ne sont propres qu'à porter le désordre & à piller. On m'écrit qu'il auroit suffi de voir cette grotesque armée pour en juger.

C'est ce qu'on représenta inutilement

au

au comte d'Eſtaing. On lui objecta que ; ſans pouvoir eſpérer aucun avantage du ſervice des équipages, comme ſoldats, il s'expoſoit à perdre des hommes eſſentiellement néceſſaires à ſes vaiſſeaux, impoſſibles à remplacer ; que l'eſcadre ſe trouvoit déſarmée, hors d'état de remettre en mer, & qu'elle couroit les plus grands riſques ſi l'ennemi ſe montroit en ce moment.

M. d'Eſtaing n'eſt retenu par aucune conſidération, lorſqu'il a réſolu quelque choſe : cette opiniâtreté ſeroit une bonne qualité, ſi elle étoit le fruit de la réflexion, de la prévoyance, ou qu'elle fût commandée par la néceſſité; mais ce n'eſt qu'une ſuite de ſa préſomption & de ſon étourderie : c'eſt l'homme du moment qui ne ſonge jamais à l'avenir, qui ſe commet ſans ceſſe au hazard, ne doute de rien & ſe voit toujours triomphant partout ; bientôt au moindre revers, à la moindre contrariété, il perd la tête. C'eſt ce qui arriva en cette occaſion.

Il étoit trois heures après midi du 9 août, lorſque *le Guerrier*, qui appareilloit pour protéger la deſcente, ſignala l'ennemi. Le marquis de la Fayette qui comptoit peu ſur les milices américaines, preſſoit la deſcente des nôtres. Il avoit annoncé qu'il s'étoit emparé d'un fort dans le nord de l'iſle. Déjà nos ſoldats & matelots étoient embarqués dans les batteaux plats, quand la nouvelle de l'apparition de l'eſcadre

angloiſe fit changer le plan d'attaquer en celui de défenſe.

Tous les capitaines de vaiſſeaux commandans retirerent dans le moment leur monde ſans attendre l'ordre du général, qui, conſterné d'un événement tout ſimple à prévoir, reſtoit dans une inaction funeſte. La poſition de l'eſcadre étoit dangereuſe; il falloit en changer, pour ne pas la laiſſer expoſée aux brûlots dont elle alloit être aſſaillie évidemment; chacun le diſoit & l'on perdoit le tems à le dire. Le comte d'Eſtaing revenu à lui, mais ne ſachant quel parti prendre, cachoit ſon irréſolution ſous l'apparence du ſang-froid & de la ſérénité; il étonnoit par ſon calme diſſimulé & ne diminuoit pas les inquiétudes. Un autre eût tenu conſeil; on crut qu'il alloit en venir là, lorſqu'à la nuit il fit aſſembler les officiers généraux & capitaines commandans. Point du tout, il n'en fut pas queſtion. M. d'Eſtaing donna ſeulement le plan d'un emboſſage le plus mal conçu qu'on puiſſe imaginer, dont le déſavantage s'offroit au coup d'œil du marin le moins inſtruit; on ſe récria contre, l'on fit des réflexions judicieuſes, on fit ſentir que dans la poſition ordonnée, les vaiſſeaux ſeroient dans l'impoſſibilité d'éviter aucun des brûlots de l'ennemi, ſans qu'on y gagnât l'avantage d'une plus belle défenſe.

On ſavoit d'avance que ces repréſentations ne ſeroient pas écoutées; mais le bien du ſervice les exigeoit: on vouloit

n'avoir du moins rien à se reprocher. Le général persistant, on travailla toute la nuit pour se poster comme le desiroit le comte d'Estaing : il étoit jour, les équipages étoient rendus de fatigue, que l'on n'avoit pas encore pu s'amarrer, on s'attendoit à la catastrophe la plus terrible ; heureusement le hazard, le dieu de ce général, sur lequel il compte, vint à son secours.

Mais, ma foi, Messieurs, je suis épuisé de parler, j'en ai encore long à vous raconter, il est tard ; remettons, je vous prie, la séance & je me recueillerai encore mieux pour récapituler mes lettres, nous ne sommes qu'au commencement ; j'ai bien d'autres sottises du comte d'Estaing à vous apprendre.

M. ROCHE.

Et moi, Messieurs, je vous prie, de ne pas vous prévenir contre ce général, qui peut avoir fait des fautes, mais qui certainement a des qualités rares, une très-grande, inestimable, & dont ne peut se glorifier aucun officier général de la marine, c'est qu'il est craint des Anglois ; c'est le seul qu'ils soient fâchés de se voir en tête : opposez-leur tout autre ; ils en riront.

M. D'ECLIEU.

Oui, vous verrez, Messieurs.

LE CHŒUR *de nouvelliſtes.*

Oh ! il n'eſt que cet homme-là qui puiſſe mettre les Anglois à la raiſon, c'eſt l'opinion générale.

Nous nous ſéparâmes en ce moment, Milord. La ſuite au prochain ordinaire.

Paris ce 21 décembre 1778.

LETTRE VII.

Suite du ſujet particulier.

JE n'ai rien eu de plus preſſé, Milord, que de retourner au rendez-vous pour apprendre les détails d'événemens ſi importans, que la deſtinée de l'Amérique en dépendoit, pour connoître ſurtout par les faits ce comte d'Eſtaing dont on parle tant, auquel on a une ſi grande confiance en ce pays-ci, & que déprime ſi fort la jalouſie des officiers de la marine. Les deux contendans qui devoient principalement occuper la ſcene s'y étoient rendus les premiers, ils ne tarderent pas à ſe mettre aux priſes en préſence de tout le *Club* des nouvelliſtes, dont le bruit de la diſpute avoit groſſi la foule.

M. D'ECLIEU.

M. Roche vous a dit la derniere fois,

Messieurs, que les Anglois redoutoient beaucoup le comte d'Estaing: eh bien, la preuve c'est que l'amiral Howe avec son escadre inférieure en nombre & qui n'étoit composée que de petits vaisseaux (1) ne craignit point de sortir de New-York & de venir attaquer l'escadre françoise dont le moindre bâtiment valoit presque le plus fort des siens.

M. ROCHE.

Oui ; mais quand, comment & pourquoi sortit-il ? Lors qu'instruit de tous nos mouvemens par l'infidélité des Américains du parti royaliste, particuliérement d'un traître qui nous avoit été donné par le congrès, prévenu du débarquement de nos troupes & matelots, il savoit qu'il n'auroit affaire qu'à des coques de vaisseaux & que la réussite seroit certaine. Il avoit été si bien averti, il mit tant de diligence à appareiller, que l'escadre parut dix-huit heures après notre mouillage devant New-Port : il avoit combiné que le vent, qui dans ces parages souffle constamment en été de la partie du sud-ouest, favoriseroit son entrée & empêcheroit absolument notre

(1) Voyez précédemment sa composition dans la lettre 14e, datée du 15 mai. Cependant le *Cornwal* de 27 de l'escadre de l'amiral de Byron, arrivé vers le 1er. août à New-York, devoit s'y être joint, ce qui faisoit un douzieme vaisseau auquel se joignit le *Monmouth* de 64, comme le lord Howe étoit en mer,

ſortie. Dans cette eſpoir, il avoit amené avec lui tout ce qu'il falloit pour nous détruire, bombardes, brûlots, troupes de débarquement : il ſe ſeroit ſervi de celui-ci pour s'emparer de l'iſle *Cononiant* que nous avions négligée, d'où l'on auroit pu nous réduire à loiſir en y établiſſant des batteries de canons & de mortiers.

M. GIRARD.

Quel maître homme que ce lord Howe que vous accuſiez de nonchalance ?

M. ROCHE.

Vraiment, c'eſt qu'il ne vouloit pas ſe meſurer en raſe campagne avec le comte d'Eſtaing.

M. D'ECLIEU.

Ou plutôt c'eſt qu'il attendoit que le comte d'Eſtaing fît quelque ſottiſe, afin d'en profiter, & celui-ci venoit de la faire & bien haute, & ſans un miracle il l'auroit payée bien cher. Imaginez-vous, Meſſieurs, que, préciſément au moment où le lord Howe, par ſes ſages meſures, comptoit ſur la deſtruction auſſi entiere que facile de notre eſcadre, où, ne perdant pas un inſtant, il alloit donner dans la paſſe du fanal ; le démon des vents, comme aux ordres du comte d'Eſtaing, les fit changer tout-à-coup ; ils ſauterent au nord & renverſerent toutes les eſpérances de l'amiral anglois ; bien plus, ils le mirent dans la

position où il comptoit nous trouver & dans un danger encore plus grand, puisqu'il nous étoit infiniment inférieur. Cependant nous l'ignorions : en général on étoit instruit dans l'escadre qu'une au moins aussi considérable que la françoise, étoit sortie des ports d'Angleterre ; elle pouvoit en ce moment être réunie à celle du lord Howe, c'étoit même à présumer, & cependant par la lenteur & l'étourderie ensuite du comte d'Estaing, nous en étions réduits au point de regarder comme un bonheur de pouvoir nous présenter devant ces forces supérieures & les braver, il n'y avoit point d'alternative, puisque notre perte, si nous ne profitions du moment, si nous restions dans la rade, devenoit infaillible.

D'un autre côté, la prévoyance du général, tant vantée pour l'approvisionnement de son escadre, étoit en défaut, au point que nous manquions d'eau pour pouvoir tenir la mer : on y suppléa en réduisant les officiers à trois gobelets d'eau par jour & les matelots à deux. Enfin, pour comble de mauvaise disposition, *le Protecteur* étoit échoué dans la passe de l'ouest, & l'on désespéroit qu'il pût suivre la *Provence* qui, plus adroite, étoit venue se rejoindre au gros de l'escadre en voyant paroître l'ennemi.

M. ROCHE.

Au moins, conviendrez-vous que le général françois se conduisit en cette oc-

cafion avec beaucoup de tête & de préfence d'efprit. D'abord, dans la crainte d'expofer l'efcadre à refter en calme fous une batterie terrible (1), dont il falloit néceffairement effuyer le feu, il s'affura fi le vent étoit bien établi dans la paffe : alors il fit le fignal de couper les cables (2), & y fit porter les vaiffeaux de l'avant-garde à petites voiles pour laiffer le tems aux autres de fe mettre en ligne. Il s'agiffoit de franchir une feconde fois le paffage; les batteries étoient confidérablement renforcées & rendoient cette manœuvre plus difficile & plus hardie que la premiere fois. Elle réuffit au moyen de ce bon ordre, & le feu des premiers vaiffeaux bien foutenu favorifa la fortie du refte de l'efcadre, qui en fut quitte pour foixante hommes hors de combat.

M. d'Eclieu.

Oui, mes camarades rendent juftice en cela au comte d'Eftaing; mais encore plus à la bravoure des équipages, qui, excédés de fatigues, foutinrent le choc avec la plus grande fermeté & témoignoient une impatience extrême de joindre l'ennemi. A peine fut-on hors de la paffe, qu'on vit avec plaifir *le Protecteur*, dégagé des dan-

(1) La batterie de *Bretonpoint*.

(2) Cette manœuvre eut lieu le 10 août à fept heures du matin.

gers qu'il avoit courus de son côté, se réunir à l'escadre, & ce commencement de bonne manœuvre faisoit bien augurer du reste & devenoit un présage de la victoire.

On distinguoit alors la flotte ennemie vers l'isle voisine (1), où elle étoit mouillée, qui coupoit ses cables & mettoit à la voile avec tout l'empressement de la crainte. Les vaisseaux formés en ligne couvroient les frégates & autres petits bâtimens de guerre qui ressembloient à un convoi (2), & qu'on mit sous le vent ; le reste se plaça en échiquier dans le meilleur ordre possible & prit chasse, nous pûmes alors distinguer les batteries de ces vaisseaux, & nous reconnûmes que nous n'avions affaire qu'à l'escadre du lord Howe, ce qui augmenta nos espérances. Ce général, monté sur la frégate *la Venus*, parcouroit sa ligne, établissoit l'ordre & n'oublioit rien de ce qui pouvoit assurer sa retraite. On jugea bientôt que son objet étoit de séparer les petits bâtimens, afin d'être débarrassé du soin de leur conservation. Ceux-ci sembloient vouloir en effet se réfugier à *Black-Island*.

Le comte d'Estaing cependant, après être sorti de la passe en ordre de combat,

(1) Appelé Black-Island.

(2) Il y avoit en tout 27 voiles dont 13 vaisseaux de ligne : 11 fregates : le reste consistoit en bombardes, galeres ou corvettes.

ſans avoir égard à la bonne contenance de l'ennemi, avoit fait le ſignal de chaſſe générale & de forcer de voiles, enſorte que ſes vaiſſeaux avoient rompu leur ligne abſolument & pourſuivoient l'eſcadre angloiſe, comme ſi ç'eût été un convoi; cette ardeur imprudente pouvoit ſe motiver ſur la ſupériorité reconnue qu'on avoit; mais, ce qui eſt inexcuſable, c'eſt la conduite inopinée du comte en cette occaſion. Rappellez-vous la fable (1) de la chatte, métamorphoſée en femme, qui, à la vue d'une ſouris, oublie tout-à-coup ſa dignité, & court après, emportée par la force de ſon naturel; de même à la vue de ces petits bâtimens qui veulent lui échapper & ſemblent prendre une autre deſtination que l'eſcadre angloiſe, il ne ſonge plus qu'il eſt le général d'une grande armée, il croit encore faire ſon ancien métier de flibuſtier & de pirate; il ſe ſépare du corps de ſon eſcadre, qui faiſoit route ſur les vaiſſeaux ennemis, & court ſus à ces petits bâtimens, range la terre de *Black-Iſland*, comme pour leur couper la retraite.

LE CHŒUR *de nouvelliſtes.*

Oh! l'on ne peut approuver cela: un général ne doit jamais quitter ſon poſte.

LE BARON DE KNIPAUSEN.

Il falloit qu'il détachât quelque frégate;

(1) De la fontaine.

M. ROCHE.

Il n'y en avoit point assez dans l'escadre ; du reste, le comte d'Estaing n'étoit point sûr que ses signaux fussent exécutés avec la précision qu'il auroit fallu : un excès de zele l'emportoit.

M. D'ECLIEU.

Allons, Monsieur Roche, on ne peut voir une telle manœuvre de sang-froid : chasser de petits bâtimens, lorsqu'il y a une escadre de 13 vaisseaux en ligne, s'exposer à perdre l'avantage du vent, à se voir séparé des siens par quelque accident imprévu, c'est une sottise nommée, une vraie faute d'écolier.

M. ROCHE.

On a dû vous marquer aussi que le comte d'Estaing ne perdoit point de vue les siens ; que lorsqu'il vit M. de Barras chassant le premier à l'avant-garde, comme le plus ancien capitaine de l'escadre, sur le point d'être engagé seul avec l'ennemi & forcé de diminuer de voile pour attendre les autres vaisseaux, il ne tarda pas à quitter sa chasse, à rejoindre & à reprendre son poste.

M. D'ECLIEU.

M. de Barras ! voilà un homme ! un excellent manœuvrier & une bonne tête !! Il s'est montré plus digne de commander

que le général & ses deux acolytes ensemble ; il a déployé dans cette occasion une expérience consommée, il suivoit tous les mouvemens de l'ennemi, servant de frégate à l'escadre qui n'avoit besoin que de l'observer. Point du tout, pendant que le comte d'Estaing perdoit le tems à sa chasse marchande, les autres capitaines se négligeoient ou ne suivoient pas M. de Barras avec la vivacité nécessaire ; ensorte que trop près de l'ennemi pour ne pas craindre de se voir enveloppé de toute l'escadre angloise sans être soutenu, pour peu qu'il forçat encore de voiles, il fut obligé d'en amener & de rallentir sa marche.

Tout cela ne seroit point arrivé, si le comte d'Estaing eût continué à veiller sur son escadre ; elle s'étoit dispersée pendant son absence ; elle s'approchoit de l'ennemi, mais dans un désordre incroyable. Il fallut rétablir l'ordre, faire reprendre à chacun son poste ; nouvelle perte de tems. Le lord Howe profitoit de tous ces délais : conservant toujours la forme de l'échiquier, il tenoit la bordée du large, vent arriere, tandis que le convoi tenoit une route différente. La nuit se formoit ; non-seulement il ne falloit plus songer à combattre ce jour-là ; mais il falloit opter laquelle des deux portions de la flotte ennemie on conserveroit : il n'y avoit pas à hésiter, & le général convint d'envoyer en avant un batteau américain qui nous avoit suivis.

Le patron reçut des signaux arrangés, par lesquels il annonceroit si l'amiral Howe faisoit route pour New-York, ou la changeoit pour retourner à New-Port.

M. Roche.

Le lord Howe étoit bien capable de cette manœuvre, dont l'idée n'avoit point échappé au comte d'Estaing. Il auroit mis à sec dans l'obscurité de la nuit, de sorte que le lendemain matin il se seroit trouvé cinq ou six lieues de l'arriere, par conséquent au vent, maître de nous devancer à New-Port & de s'y moquer de nous. L'ennemi auroit d'autant plus impunément tenu cette marche, que le bateau américain étoit encore un traître, qu'il ne fit aucun signal, & qu'on ne le revit plus à la pointe du jour.

M. d'Eclieu.

Soit ; mais on revit l'ennemi ; toute la belle spéculation du comte s'évanouit : le lord Howe couroit l'échiquier dans le même ordre que la vieille & faisoit de la voile tant qu'il pouvoit pour s'éloigner de nous.

M. Roche.

Malgré cette diligence on l'eût joint bien plutôt si l'on avoit suivi les signaux du général de se couvrir de voiles, de mettre tout dehors, les bonnettes, les voiles d'étai : on ne lui obéissoit pas ; en vain il lâcha des coups de canon toute la journée ;

plusieurs capitaines se négligeoient, ils diminuoient de voiles, même lorsqu'ils étoient de l'arriere ; ensorte qu'il se trouva que *le Languedoc* fut le premier vaisseau à atteindre l'arriere-garde de l'ennemi. Reprocheroit-on encore au comte d'Estaing d'avoir manqué à sa dignité ; de s'être trop exposé en devançant une chasse qu'il n'auroit dû que suivre ? C'étoit d'impatience & de rage de voir qu'on lui fît manquer la plus belle occasion de combattre & de vaincre les Anglois. Au reste, il faut rendre justice à M. de Barras, *le Zélé* couroit avec la même ardeur & joignit en même tems que le général ; mais ce fut le seul.

M. D'ECLIEU.

Oui, Monsieur, on critique encore dans mes lettres cette marche peu mesurée du comte d'Estaing qui donnoit ainsi l'exemple du désordre, ensorte que quand il fallut combattre, personne n'étoit à son poste.

M. ROCHE.

Eh ! de quoi servoit la régularité en cette occasion ? Il s'agissoit uniquement d'attaquer le plutôt possible, sans avoir égard au rang ni à l'ancienneté & de se placer où l'on se trouvoit. C'étoit indifférent pour le succès, puisque le plus gros vaisseau ennemi n'étoit presque pas plus fort que le moindre des nôtres, au contraire par une fatalité inconcevable, ou plutôt par

une mauvaiſe volonté décidée, ces Meſſieurs, interprétant à contre-ſens le ſignal du comte, s'obſtinerent à vouloir prendre le poſte aſſigné au rang de leur vaiſſeau dans l'ordre du combat réglé, ce qui fit perdre un tems précieux, juſqu'à ce qu'il ſurvint un coup de vent ſi violent qu'il ne fut plus queſtion de penſer à combattre, mais de parer aux accidens qu'il devoit cauſer dans la nuit commençante.

M. BOYER.

Une remarque fort ſinguliere, Meſſieurs, & qui prouve combien nous ſommes les jouets d'une aveugle deſtinée qui conduit les affaires de ce bas monde, qui vérifie de plus en plus ce proverbe ancien ſi connu, *Nos dii ludunt ut pilas*; c'eſt que vous venez de louer & avec raiſon notre ſortie de Rhode-Iſland néceſſitée & mettant le lord Howe en apparence à notre merci avec ſon eſcadre! Eh bien, comme je le trouve obſervé par un politique de New-York dont la lettre (1) eſt inſérée dans mon *Courier de l'Europe*, ſi le comte d'Eſtaing fût reſté deux fois vingt-quatre heures de plus dans le port, il étoit à l'abri du coup de vent, ſon ennemi l'eſſuyoit tout entier; il l'auroit bientôt défait, comme il auroit voulu; Rhode-Iſland tomboit au pouvoir des François, & l'on

---

(1) En date du 25 août 1778.

ne peut calculer les ſuites de cette victoire ; peut-être l'Amérique ſeroit libre en ce moment.

M. D'ECLIEU.

Nous ne ſommes pas ici pour calculer les poſſibilités, mais les ſottiſes du comte d'Eſtaing, qui malheureuſement ſont innombrables. Il commença par payer celle qu'il avoit faite, en ſortant de Toulon, contre l'avis de tous les officiers, de n'avoir pas aſſuré ſa mâture ; le lendemain de l'ouragan nous apperçumes *le Languedoc* démâté de tous ſes mâts, nu comme un ponton, ce qui lui cauſa l'humiliation de ſe voir enſuite attaqué impunément par un vaiſſeau de cinquante canons : il eſt vrai que ſi, lorſque ce vaiſſeau l'a prolongé, il ne s'étoit pas obſtiné à le croire hollandois, il pouvoit avec une artillerie auſſi ſupérieure commencer par le couler bas, ou du moins par le mettre hors d'état de faire aucun mal. N'ayant pas profité du moment, il couroit riſque, au contraire, d'en être pris ; ce qui fût infailliblement arrivé, ſi ce vaiſſeau eût eu ſeulement pour capitaine un homme ordinaire. Quel avantage n'avoit-il pas ſur un vaiſſeau ſans mâts & ſans gouvernail ; il pouvoit ſe porter de l'avant, & tirer comme à un but.

M. LE COMTE DE CATUELAN.

Oh ! Monſieur, pour dénigrer davantage le comte d'Eſtaing, ne décriez pas un

brave homme, le commodore Hotham (1) : comptez qu'il a fait tout ce qu'il a pu. Vraisemblablement lui-même n'étoit pas fort à son aise ; il avoit eu aussi sa part du coup de vent ; il devoit craindre qu'il ne survînt quelque vaisseau françois en meilleur état ; enfin, la nuit le nécessitoit d'user de précaution pour n'être pas pris lui-même ; du reste, je suis bien-aise, à cette occasion, de vous observer que les Anglois savent se battre non-seulement de vaisseau à vaisseau ; mais d'un très-inférieur avec un supérieur, & que le vieux préjugé qu'il en faudroit deux anglois pour en attaquer un françois s'est trouvé bien faux ; car ici les trois de cette nation qui ont donné étoient tous de 50 seulement contre deux de 90 & deux de 74 (2) de la nôtre.

LE CHŒUR *de nouvellistes.*

C'est-il possible ? Quand cela seroit vrai, est-ce que cela doit se dire ? Oh, l'anglomane !

---

(1) Qui montoit *le Preston*, vaisseau anglois de 50 canons, qui a eu un engagement particulier avec *le Languedoc* de 90 canons.

(2) Le *Renown* de 50, capitaine Georges Dawion, a eu affaire au *Marseulois* de 74, commandé par M. de la Povpe de Vertrieux, & *l'Isis* aussi de 50, capitaine Raymot, a combattu *le César* monté par M. de Broves, chef-d'escadre. Les deux premiers ont combattu dans la nuit du douze août, & le combat du dernier est du seize août.

M. DE CATUELAN.

Oui, Meſſieurs, ce n'eſt que trop vrai: & quand je le tairois, l'hiſtoire ne le taira pas.

M. D'ECLIEU.

On n'en peut diſconvenir; mais il faut ajouter qu'à l'égard du *Marſeillois*, plus adroit que le *Languedoc*, il maltraita ſi fort ſon adverſaire en lui lâchant ſa bordée à la portée du piſtolet, qu'il lui ôta l'envie d'y revenir; & s'il ne s'en empara pas, c'eſt que, démâté de ſon beaupré & de ſon mât de miſaine, il lui étoit impoſſible de manœuvrer, & il étoit obligé d'abord de ſe réparer.

M. ROCHE.

Et quant à *l'Iſis*, ce vaiſſeau auroit ſans doute été enlevé, malgré la préſence de quatre des ſiens, trop éloignés pour pouvoir le ſecourir à tems, ſi des fautes de manœuvres répétées n'avoient ôté au *Céſar* tout l'avantage de ſa ſupériorité.

M. DE CATUELAN.

C'eſt préciſement ce que je dis. L'habileté de nos ennemis répare l'inégalité des forces & rétablit l'équilibre.

M. LE COMTE DE NOLIVOS.

Mon cher, reſpectez au moins M. de

Broves (1); un bras caffé mérite quelque indulgence.

M. DE CATUELAN.

C'eſt un brave homme; j'y conſens; mais c'eſt un mauvais marin.

M. ROCHE.

Et M. de Breugnon, le ſecond de l'eſcadre, celui qui l'auroit commandée après le comte d'Eſtaing, apprenez que le 12, le lendemain du coup de vent, *le Languedoc*, *le Céſar*, *le Marſeillois* manquant, il ſe trouva commander les neuf autres vaiſſeaux qui n'étoient point endommagés par la tempête. Le même ſoir vers les 10 heures, on entend comme le bruit d'un combat; bientôt on n'en peut douter, puiſqu'on diſtingue facilement le feu & qu'on compte les coups de canon. On l'en avertit, on lui crie au porte-voix que c'eſt ſûrement quelqu'un des nôtres aux priſes avec l'ennemi; on le prie de regarder du moins, puiſqu'il ne veut pas écouter, il ne veut rien croire, il ne veut pas revi-ter du côté que vient le bruit, il continue ſa route oppoſée ſans ſçavoir pourquoi, juſqu'à minuit, qu'il met en panne pour attendre le jour.

S'il eût reviré, ainſi que le ſens com-

---

(1) M. de Broves a eu, dit-on, un bras caſſé dans ſon combat.

mun l'exigeoit, il se seroit trouvé le matin près du vaisseau qui combattoit *le Marseillois*, qu'on a su depuis être celui attaqué en ce moment; il l'auroit pu prendre; il auroit pu s'emparer aussi de celui qui avoit attaqué *le Languedoc*; & nous en aurions immanquablement rencontré plusieurs autres de l'amiral Howe qui auroient également été notre proie. C'est ainsi qu'une manœuvre absurde, ridicule, lâche; car il faut lui donner la véritable épithete qui lui convient, nous a empêché de profiter de l'avantage de notre réunion, & laissoit nos vaisseaux séparés & maltraités, exposés à tomber sans défense au pouvoir de l'ennemi.

M. d'Eclieu.

Ne blâmons point nos maîtres sans les entendre.

M. Roche.

Pourquoi critiquez-vous donc si amerement le comte d'Estaing?

M. d'Eclieu.

C'est que ce n'est encore qu'un écolier. Dans ces entrefaites l'amiral Byron arrivoit fort mal-traité lui-même de coups de vents différens, car c'est un général malheureux qui fait souffler les tempêtes partout où il va. On en a connoissance, la *Princesse Royale* qu'il monte passe assez près de nous pour être chassée & être prise avec

de bonnes manœuvres. Que fait le comte d'Estaing ? Au lieu de la faire suivre par le *Tonnant & l'Hector* qui étoient au vent à elle, & d'ailleurs deux vaisseaux en état seuls de la réduire : il envoie à la poursuite un vaisseau de 64 & un de 50 (1) qui étoient sous le vent. Vous sentez qu'ils ne firent qu'une course vaine qui dut beaucoup faire rire l'ennemi ; mais ce n'étoit qu'une faute légere auprès de celle de retourner à New-Port dans l'état de délabrement où il étoit avec des vaisseaux hors d'état de doubler les caps & de naviguer autrement que vent-arriere ; d'ailleurs ne pouvant ignorer qu'il alloit avoir désormais affaire a des forces formidables qui ne manqueroient pas de venir l'y chercher.

M. ROCHE.

Vous ne savez donc pas ce qu'il répondit aux capitaines qui lui faisoient des représentations sur une manœuvre aussi courageuse & aussi hardie ? Il leur dit qu'il avoit engagé sa parole d'honneur au général Sullivan de revenir le seconder dans un siege que l'autre n'avoit entrepris que sous ses auspices. Vous ne savez donc pas que le comte d'Estaing ayant tout tenté sans succès pour faire entrer son vaisseau dans le port de la ville assiégée, & forcé de pren-

(1) Le *Fantasque* & *le Sagittaire* contre une citadelle de 90 canons.

tre le chemin de Boſton, l'Américain lui en fit des reproches amers, lui dit qu'il ne ſuivoit pas certainement les inſtructions qu'il avoit reçues de ſa cour; que l'eſcadre du roi de France étoit faite pour ſe brûler ſi, en s'y expoſant, elle pouvoit être utile aux peuples qu'il venoit ſecourir.

M. D'ECLIEU.

Je ſais que ce Sullivan étoit un perfide; ou du moins que ſa conduite devoit le faire ſoupçonner d'intelligence avec nos ennemis pour travailler à notre perte; je ſais qu'il a eu l'indignité pendant le ſiege de faire à notre nation l'outrage de donner pour mot que *les François étoient des traîtres qui l'avoient lâchement abandonné*; mais je ſçais auſſi que le marquis de la Fayette reprima ſur le champ l'inſolence des propos de Sullivan & l'obligea de ſe rétracter. Il me ſemble que M. d'Eſtaing, ſi altier, auroit pu en faire autant, & ſurtout s'embarraſſer peu des reproches du général américain, lorſqu'il avoit pour lui le ſuffrage des officiers généraux & des capitaines de ſon eſcadre.

M. BOYER.

Permettez-moi, Meſſieurs, de vous interrompre un moment à l'occaſſion de l'anecdote du marquis de la Fayette. Ne confondez-vous point? Je trouve bien, dans *mon Courier de l'Europe*, qu'il porta un défi au lord Carliſle, chef des commiſſaires pa-

cificateurs envoyés vers le congrès, pour avoir raison des expressions injurieuses contre le France, qui l'avoient choqué dans leur déclaration (1); mais je ne vois rien de relatif à ce que vous nous racontez.

M. D'ECLIEU.

Ce n'en est pas moins vrai, Monsieur; votre gazette ne dit pas tout ce qu'on trouve dans les lettres particulieres.

---

(1) Adressée au congrès en date du 26 août 1778. Au reste, Milord, j'ai relu exprès cette déclaration, & il me semble que le marquis de la Fayette est bien susceptible. Voici les phrases les plus fortes que j'aie trouvées. « Lesdits commissaires sont effrayés des calamités dont les peuples malheureux de ces colonies » continuent d'être affligés par une suite de la déférence aveugle que ses chefs marquent à une puissance qui s'est toujours montrée *l'ennemie de toute liberté civile & religieuse*, & dont les offres (les commissaires de S. M. ne peuvent se dispenser de le répéter) quelle que puisse être leur date prétendue & leur forme présente, n'ont été faites qu'en conséquence du plan de conciliation antérieurement arrêté en Angleterre; uniquement dans la vue d'empêcher que cette conciliation n'eût lieu, & de prolonger cette guerre destructive. . . .

» La France informée de la nature généreuse & étendue des offres que l'on se proposoit de faire, dans la vue de prolonger la guerre, & de rendre ces colonies les instrumens de son ambition, crut expédient de donner une nouvelle forme & plus d'étendue à ses propositions.

» Lorsque les desseins de la France sont considérés comme ils doivent l'être, les motifs peu généreux de sa politique, & le dégré de foi dû à ses déclarations sont si frappans au premier coup d'œil, qu'il seroit superflu de chercher à leur donner de l'évidence. »

LE COMTE DE NOLIVOS.

Oh! l'anecdote eſt très-ſûre; elle fait infiniment d'honneur au marquis de la Fayette.

M. DE CATUELAN.

On ne peut en diſconvenir. Quant à ſa conduite à l'égard du lord Carlisle, je n'en penſe pas de même; elle eſt bien leſte & d'un jeune homme qui n'a rien vu ni lu encore en politique; il auroit appris que les ſouverains ſe diſent bien d'autres injures dans leurs manifeſtes; auſſi le commiſſaire anglois lui a-t-il répondu avec une dignité qui a du le faire rougir de ſon étourderie.

LE COMTE DE NOLIVOS.

La lettre du marquis de la Fayette annonce peut-être une trop grande ſuſceptibilité, une envie prématurée de ſe ſignaler; mais elle eſt au fond généreuſe, digne d'un royal chevalier, & d'un bon patriote. Celle du comte de Carlisle eſt très-ſage & très-bien motivée; chacun a joué ſon rôle.

LES NOUVELLISTES *en chorus.*

Oh! brave la Fayette, le vengeur de la nation, conſerve toujours cette ſenſibilité rare!

M. GIRARD.

Meſſieurs, cette digreſſion nous a fait perdre de vue la ſuite des faits. Nous en étions

étions au moment où le comte d'Eſtaing ne pouvant entrer dans New-Port, fut obligé de chercher un autre aſile.

M. Roche.

C'eſt ici ou ſon intrépidité ſe manifeſta. Il ne lui reſtoit d'autre parti à prendre que d'aller à Boſton ; il ſe ſentoit ſuivi en queue par l'eſcadre de Byron bien ſupérieure : il avoit perdu du tems, & l'ennemi pouvoit lui couper le chemin & ſe trouver le premier devant le port à l'attendre, il n'héſita pas : pour abréger, il enfila une route entre des bancs (1), où, de l'aveu de nos priſonniers, jamais aucun vaiſſeau anglois ne s'étoit aviſé de paſſer ; il eut la gloire de frayer le chemin à l'amiral Byron qui profita de ſon exemple, enſorte que tandis qu'on ſe flattoit que cet ennemi feroit le grand tour (2), on fut étonné de le voir ſignalé deux jours après le mouillage de l'eſcadre dans la baie de Boſton. En arrivant, on avoit tenu conſeil ſi l'on s'établiroit dans la rade de Nantuket ou dans celle du congrès : on repréſenta que le premier mouillage étoit très-dangereux, la tenue mauvaiſe ; que l'eſcadre n'y pouvoit pas reſter en ſûreté, qu'il falloit entrer dans la rade du congrès, le plutôt poſſible, comme le ſeul endroit ou l'on pût être à l'abri des entrepriſes des Anglois. Le motif ſecret de la préférence étoit que l'on y feroit

(1) Les bancs de Saint-Georges & Nantuket.
(2) En tournant autour du banc de Saint-Georges.

plus près de la ville de Boſton, où chacun avoit grande envie d'aller. Le comte d'Eſtaing ne démêlant point la vraie cauſe de l'accord unanime des officiers ſur ce point, en fut dupe. Déjà trois vaiſſeaux étoient entrés, lorſque Byron parut. Cette apparition fit ouvrir les yeux & reconnoître ſa faute au général François ; il comprit qu'il alloit ſe mettre dans la ſouriciere ; que s'il laiſſoit l'ennemi ſe loger dans la rade de Nantuket, avec ſeulement ſix vaiſſeaux & des troupes pour occuper les isles, il nous tiendroit bloqués autant de tems qu'il le jugeroit convenable à ſes intérêts ; qu'il ne pourroit pas ſortir un corſaire de Boſton ; il enviſagea avec effroi tout le danger qu'il auroit couru & ſe hâta de prendre poſte à Nantuket.

M. D'ECLIEU.

Mes correſpondans s'accordent avec vous là-deſſus ; ſi l'ennemi eût paru vingt-quatre heures plus tard, tous les vaiſſeaux auroient été empriſonnés dans la rade du congrès & y feroient vraiſemblablement encore ; ainſi la précipitation de Byron à pourſuivre le comte d'Eſtaing l'a ſauvé. Voyez ce que c'eſt que ſon étoile qui tourne à ſon avantage l'activité de ſon rival : elle l'a ſauvé même dans cette rade de Nantuket, où, ſi l'ennemi étoit venu l'attaquer, il l'auroit trouvé ſans défenſe ; où l'eſcadre françoiſe étoit mouillée ſans ordre, comme dans un port fortifié; où il

passa trois jours sans faire élever de batteries, ainsi que le prescrivoit la prudence, & qu'on le lui conseilloit, où l'amiral anglois auroit eu certainement bon marché de vaisseaux tenant la mer depuis plus de quatre mois, manquant de mâture, d'agrès, d'apparaux, de munitions de toute espece, dont les équipages d'ailleurs étoient épuisés, exténués de fatigué, malades, découragés.

Que de graces le comte d'Estaing doit rendre à la providence! car réellement on ne sait point ce qui l'a sauvé; on présume seulement que nos ennemis nous estimoient dans une meilleure position; on présume que le monde que nous avions sur l'isle Saint-George & Nantuket, occupé à traîner des canons, leur à fait croire que nous avions établi déjà des batteries & qu'on ne faisoit que commencer: peut-être aussi comptoient-ils s'emparer du mouillage de Nantuket pour nous bloquer, & ontils été déconcertés de nous y trouver.

M. ROCHE.

Ce danger passé, par la retraite des Anglois, le comte d'Estaing en a éprouvé d'autres qui pouvoient nous être plus funestes & qui exigeoient des ressources de génie d'une nature bien différente de celles que suggerent la bravoure, l'intrépidité où même les connoissances les plus étendues, la science la plus consommée du métier. Sullivan, non content de lui avoir

écrit une lettre injurieuſe à ſon départ de New-Port, que, pour toute réponſe, le général François avoit adreſſée au congrès, lui en écrivit encore une autre à Boſton ; où il lui reprochoit d'avoir fui ſans motif raiſonnable, où il lui marquoit qu'il attendoit le retour de ſon eſcadre pour accélérer la conquête de Rhode-Island.

Dans tout autre gouvernement cette impudence auroit été réprimée ; mais dans cette république naiſſante le peuple fait la loi, & celui-ci étoit prévenu contre nous. Non-ſeulement les lettres de Sullivan, mais celles de toute ſon armée avoient indiſpoſé leurs concitoyens de Boſton au point qu'on mit en délibération ſi l'on nous recevroit. Le meurtre du comte de Saint - Sauveur (1), commis impunément (2) dans cette capitale par les Torys, prouve combien nous étions déteſtés. Quelle adreſſe n'a-t-il donc pas fallu de la part de notre général pour ramener les eſprits, contenir du moins les malveillans & obtenir les ſecours dont nous avions beſoin ?

Les vivres étoient la premiere choſe dont nous manquions, à nous pourvoir : le comte

---

(1) Lieutenant de vaiſſeau de l'état major du *Languedoc*.

(2) Il avoit été cependant rendu pour la forme de ſatisfaction apparente, une ordonnance promettant 300 piaſtres à quiconque décéleroit les auteurs du tumulte dans lequel le comte de Saint-Sauveur avoit été tué, & pluſieurs officiers bleſſés, ordonnance dont le comte d'Eſtaing a eu la politique de paroître content, quoiqu'elle n'ait rien produit.

d'Eſtaing produiſit ſes inſtructions qui l'autoriſoient à demander des comeſtibles dans toutes les parties des Etats-Unis où il ſe rencontreroit ; il pria en conſéquence le Magiſtrat de faire ſon poſſible afin de le mettre en état de remplir ſa deſtination ultérieure ; après bien des pourparlers & des délibérations on ne ſatisfit qu'à une partie de ſes demandes (1).

Il falloit auſſi des mâtures, ſurtout pour *le Languedoc*, on n'en put obtenir de convenables à ce vaiſſeau ; il fallut qu'il prît celles du *Tonnant* de 80 ; *le Tonnant*, celles d'un vaiſſeau de 74, & ainſi de proche en proche juſqu'au *Sagittaire* de 50 pour lequel ſeul il s'en trouva de ſuffiſantes.

Cependant le général américain, qui ſe morfondoit devant New-Port, ne ſe laſſoit pas d'injurier le comte d'Eſtaing de ce qu'il tardoit trop longtems à revenir : ſes invectives & ſes menaces ne produiſant aucun effet, il prit le parti d'envoyer M. de la Fayette vers ſon compatriote. Ce généreux chevalier fit le trajet de l'armée à Boſton à cheval avec une diligence incroyable (2), & ayant jugé par lui-même de l'impoſſibilité du ſecours attendu, étoit revenu préciſément la nuit de la belle retraite de Sulli-

---

(1) Le comte d'Eſtaing avoit principalement exigé 1200 quintaux de farine, & on lui allegua qu'il n'étoit pas poſſible de le pourvoir d'une telle quantité.

(2) M. Roche nous raconta que quoique la diſtance de l'armée américaine à Boſton fût de près de 70 milles, le marquis de la Fayette y avoit été en ſept heures & en étoit revenu en ſix heures & demie.

van (1); car, malgré sa déloyauté, il faut rendre justice au talent de cet américain.

L'expédition de Rhode-Island manquée, le comte d'Estaing a vraisemblablement formé un autre projet qui ne peut guere être que celui de frapper quelque coup aux Antilles pour lesquelles il est en route à présent.

M. D'ECLIEU

Oh! il doit être arrivé & avoir opéré; car, suivant mes lettres, il est parti de Boston au commencement de novembre (2).

M. PILOT.

Voilà une F.... campagne.

M. D'ECLIEU.

Voilà ce que c'est que d'avoir employé pour général un homme qui ne sait pas gouverner un vaisseau; qui d'ailleurs a de la roideur dans le caractere; qui a voulu trancher du despote; qui ne défere à aucun avis, & a fait autant de sottises que de pas.

M. ROCHE.

Ce sont ces malheureux Américains qui en sont cause. On n'a rien à reprocher au comte d'Estaing que d'avoir voulu trop faire pour eux, de s'être exposé avec une audace téméraire, d'avoir hazardé son escadre dans les circonstances qu'il estimoit décisives, de s'être élevé au dessus de la lettre de ses instructions, où la cour lui recom-

---

(1) Le 2 novembre.
(2) La nuit du 29 au 30 août 1778.

mandoit positivement de mettre les vaisseaux du roi en sûreté contre des forces supérieures & de n'attaquer l'ennemi qu'avec un avantage reconnu ; en un mot, de n'avoir pas eu la déférence suffisante aux ordres d'un ministre dont il ne faisoit pas grand cas, ayant eu dans ses conversations particulieres occasion d'en reconnoître la timidité & l'ineptie.

Le comte d'Estaing, au contraire, doit reprocher aux Américains de ne lui avoir jamais donné des avis intéressans, de lui en avoir souvent donné de faux, & de l'avoir mis entre les mains de pilotes & d'officiers qui l'ont trahi ; de s'être refusés aux besoins de l'escadre, de n'avoir pas du moins fait pour elle tout ce qu'ils pouvoient faire ; de lui avoir vendu leurs services au poids de l'or (1), le seul aimant qui pût les arracher à leur indolence naturelle ; enfin d'avoir paru d'accord avec les Anglois pour les prévenir de tous les desseins de la France.

LE CHŒUR *des Nouvellistes.*

C'est inimaginable. Comment des peuples pour lesquels on se sacrifie !

---

(1) M. Roche en a cité un petit échantillon ; il prétend que l'eau faite par l'escadre à Boston est revenue au roi à plus de quatre francs la barrique, & encore étoit-on obligé de mettre des matelots sur les bateaux du pays pour faire agir les Américains & accélérer le travail.

M. ROCHE.

Je vous l'ai déjà dit (1), Meſſieurs; c'eſt qu'ils n'en ſont pas convaincus, qu'ils croient même que vous ne travaillez que pour vous. Les Américains, quoique ſoupçonneux, ſont faciles à tromper; on leur perſuade ſans peine ce qu'ils craignent, parce qu'ils ſont encore plus pareſſeux. Ils ne ſe donnent pas la peine d'examiner, de diſcuter, de raiſonner. Leur indolence eſt telle que nous avons vu l'ennemi détruire Betford, à vingt milles de Boſton, ſans que le ſénat fût inſtruit d'aucune circonſtance du fait, des forces, ni des deſſeins des Anglois; ce fut M. d'Eſtaing qui envoya un officier pour reconnoître l'état des choſes. Ils ont donc adopté les préventions répandues contre nous. La haine du peuple étoit telle que, ſans M. Hancok (2) qui faiſoit lui-même la patrouille la nuit & le contenoit, nous aurions été obligés de nous réfugier à bord de nos vaiſſeaux & de n'en pas ſortir, comme ſi nous avions réſidé chez des ennemis.

Le comte d'Eſtaing, inſtruit par ſon expérience de la déloyauté des Boſtoniens, s'eſt rendu impénétrable ſur ſes deſſeins: il s'eſt enveloppé de tant de ruſes politiques, que le ſecret de ſa deſtination n'a pas même tranſpiré dans l'eſcadre.

---

(1) Voyez la lettre précédente.

(2) Sans doute l'ancien préſident du congrès.

M. D'ECLIEU.

Oh ! le comte d'Estaing n'avoit pas besoin d'être excité à la réserve ; il est, par caractere, très-minutieux, très-mystérieux, & jusqu'au bon jour il vous dit tout à l'oreille.

On m'écrit que la veille du jour où il se proposoit de partir, il assembla les états-majors dans la chambre du conseil, rapporta son combat avec *le Preston* & dit qu'il avoit été très-mécontent de son équipage, que M. de Broves n'avoit pas été plus satisfait du sien lorsqu'il avoit combattu *l'Isis* : il conclut que cette conduite timide étoit naturelle aux matelots provençaux, lorsqu'on se trouvoit dans une position critique & qu'on avoit affaire à des forces supérieures ; qu'étant, généralement parlant, plus spirituels que les gens de cet état ne le sont ordinairement, ils raisonnent sur tout, calculent le danger, & manqueroient absolument, s'ils n'étoient retenus par la présence des officiers. En conséquence, il enjoignit, ordonna même aux officiers d'user de la plus grande sévérité, si nous avions un combat, de se munir de pistolets & de brûler la cervelle au premier qui quitteroit son poste par crainte.

M. ROCHE.

Le motif de cette recommandation étoit fondé ; il s'attendoit bien à combattre. Le général Washington venoit de lui écrire

qu'il s'étoit trompé en lui annonçant le départ de Byron avec une flotte; que cet amiral étoit sorti de New-Yorck sans la flotte, avec seize vaisseaux de ligne, qu'on l'avoit assuré qu'il croisoit entre le cap Sainte-Anne & les bancs pour empêcher sa sortie de Boston.

Cet avis auroit pu retenir à Boston tout autre général, mais celui-ci est intrépide.

M. D'ECLIEU.

Dites le vrai mot, *téméraire*, ne connoissant de danger que celui qui est sous ses yeux, & ce n'est pas là une excellente qualité pour un chef : il faut braver le péril lorsqu'il est inévitable; mais en même tems le prévenir d'avance & prendre ses précautions pour l'éviter : il falloit que le comte d'Estaing envoyât des découvertes pour vérifier le fait; & faute de cette précaution il devenoit la proie de Byron, s'il n'eût encore été servi par les vents qui changerent à propos (1). Voilà tout ce que nous en

---

(1) En même tems M. d'Eclieu nous fait la lecture de la lettre suivante qu'il venoit de recevoir, datée de Brest le 19 décembre... Un bâtiment marchand, arrivé dans nos ports, rapporte que le 2 novembre l'escadre du comte d'Estaing a mis à la voile de Boston ayant à sa suite plusieurs navires marchands qui vouloient profiter de son escorte autant de tems que sa route pouvoit s'accorder avec la leur. L'escadre avoit un vent frais. Vers le soir on vît un bâtiment dans le nord qui reparut encore le lendemain matin auquel *le Sénégal & le Stranley* donnerent chasse. C'étoit *la Mouche* de l'esc. de Byron qu'on avoit apperçue dans l'après-dînée, par le travers du banc de Saint-George.

ſavons en ce moment. Dieu veuille que la ſuite n'ait pas été plus funeſte !

On ſe ſépara dans ce moment, Milord, avec un air très-conſterné, & en effet ces nouvelles, qui me paroiſſent aſſez ſûres, ſont excellentes pour nous. Nos ennemis conviennent eux-mêmes des mauvaiſes diſpoſitions où étoient à leur égard les Américains, malgré les ſecours qu'ils leur portoient, qu'ils avoient ſollicités & dont ils avoient un beſoin ſi preſſant : je ne l'aurois pas cru ; je ne m'en ſerois pas rapporté à ce que diſent là-deſſus dans le parlement les miniſtres & les commiſſaires pacificateurs revenus ; mais cet aveu des François, eſt bien précieux & m'ôte toute défiance à cet égard. Jugez par là, Milord, combien la haine nationale eſt enracinée dans le cœur des Américains ; combien il a fallu d'injuſtices, de perſécutions, de cruautés pour

L'horiſon étoit pour lors orageux ; l'eſcadre étoit dans la noirceur d'un nuage par rapport à l'ennemi qui probablement ne l'auroit pas vue ſans quelques bâtimens marchands qui, prenant leur point de départ par la route du ſud-eſt, coururent directement ſur l'eſcadre angloiſe que l'on avoit cru voir à la cape à la mizaine. Ces bâtimens, effrayés dès qu'il en eurent connoiſſance, firent vent-arriere dans les eaux de l'eſcadre françoiſe, de ſorte qu'ils guidoient l'ennemi & l'amenoient vent-arriere ſur elle, ſuppoſé qu'elle les eût pourſuivis, ce qu'elle auroit fait certainement, ſans un coup de vent du nord, qui vint fort à propos, changer ſa poſition, & le mettre ſous le vent qu'il avoit auparavant. En ce moment ce bâtiment a été ſéparé de l'eſcadre par le vent. Enſorte qu'il ignore ce qui s'eſt paſſé depuis.

les aliéner de la mere-patrie, les exciter à la sciſſion & à ſe jeter dans les bras des François qu'ils déteſtent. Profitez de ces connoiſſances ; faites-en part à nos amis de l'oppoſition, & qu'en cauſant une révolution heureuſe dans le miniſtere, ils puiſſent fournir à ces enfans révoltés une tournure favorable de rentrer ſans deshonneur & ſans crainte dans le ſein de la mere-patrie !

Paris, ce 25 décembre 1778.

LETTRE X.

Confeſſion d'une jeune fille.

Il avoit gelé un peu, Milord, dans la nuit de noël, ce qui avoit préparé une belle journée pour le lendemain. Dans la matinée le tems étoit calme, le ciel beau, le ſoleil réchauffoit l'atmoſphere. Vers midi il s'étoit rendu une grande affluence de monde aux Thuilleries ſur la terraſſe des Feuillans, lieu ordinaire de la promenade en cette ſaiſon. C'eſt auſſi où M. le comte d'Aranda prend régulierement l'air au moins une fois par jour. J'y avois rencontré ce ſeigneur ; je cauſois avec lui, lorſque nous remarquâmes un grand mouvement au bas de cette terraſſe ; les ſuiſſes, les gardes du jardin accouroient de toutes parts, la foule les ſuivoit ;

nous approchâmes & nous reconnûmes assez distinctement *la petite Comtesse*. Il faut vous rappeller que c'est ainsi qu'à la cour, où tout se peint en beau, on qualifie Mad. Gourdan, cette fameuse appareilleuse dont je vous ai entretenu plusieurs fois (1). Elle avoit avec elle une nymphe très-bien mise, très-jolie, très jeune ; c'étoit encore un enfant. Celle-ci étoit un peu dérangée dans son ajustement & pleuroit beaucoup ; quant à l'autre, elle avoit un teint allumé, vomissoit des imprécations, & avoit tout l'air d'une mégere ; elles étoient précédées d'un vieillard consterné de douleur & d'effroi, ayant la phisionomie assez noble, mais vêtu comme un homme de campagne. Le bruit se répandit bientôt que ce paysan, cherchant sa fille qui avoit disparu de son village depuis quelque tems, avoit cru la reconnoître à travers le vêtement élégant dans lequel il ne l'avoit jamais vue ; qu'il étoit allé à elle, l'avoit traitée durement, avoit voulu s'en emparer & la reprendre, à quoi s'étoit opposée d'une part la mere abbesse, & de l'autre encore plus la fille faisant semblant d'ignorer quel il étoit, ce

(1) Voyez mes lettres préeédentes des 11 septembre, 1775 & 16 février &c. Du reste, Milord, je n'ai pu vous rendre compte des suites de son procès dont j'ai ignoré le jugement, s il y en a eu un ; mais il y a apparence que par le moyen de ses hautes protections elle en est sortie victorieuse ou du moins impunie, puisqu'elle a repris son commerce avec plus d'éclat que jamais.

qu'il lui disoit, ce qu'il demandoit, & que le rustre, furieux de se trouver ainsi méconnu, renié par son propre sang, lui avoit donné une paire de soufflets, délit qui occasionnoit tout le tumulte. On les conduisoit au château pour prendre les ordres de Monsieur le gouverneur ou de l'officier commandant (1).

Le seigneur espagnol est amateur; vous savez que je ne le suis pas mal; nous nous intéressions au sort de la jeune personne, & étions très-empressés de savoir ce qui en seroit décidé. En cet instant je vis se détacher de la promenade & courir au palais M. Clos, le lieutenant général de la prévôté de l'hôtel (2); je ne doutai pas qu'il n'allât remplir ses fonctions; le hasard vouloit que je dînasse avec lui ce jour-là même, chez le marquis de Villette où il loge; je m'en félicitai, & je promis au comte de l'instruire à fond de toute l'avanture le lendemain sur la terrasse où nous nous donnâmes rendez-vous.

J'avois conjecturé juste: à son arrivée M. Clos nous confirma la vérité des rumeurs répandues dans le public. Il nous dit qu'il ne doutoit pas que la jeune personne ne fût fille du paysan; mais que l'acte de correc-

---

(1) Il y a toujours au château une garde d'invalides commandée par un officier de l'hôtel.

(2) Les officiers de la prévôté de l'hôtel ont seuls le droit de jurisdiction & d'instrumenter dans les maisons royales & dépendances; ils jugent les délits, & l'appel de leur jugement va au grand conseil.

tion qu'avoit exercé envers elle ce pere infortuné étant un délit grave & en lui-même, & à raison de sa publicité, & plus encore à cause du lieu royal, il n'avoit pu se dispenser, quelque juste que fût au fond la réclamation du villageois, de l'envoyer en prison, tandis qu'il avoit fait relâcher les deux femmes à la charge de se rendre à cinq heures de relevée dans son hôtel pour y être interrogées. Vous jugez que l'ardeur des convives fut grande d'en savoir le résultat : il nous flatta de pouvoir satisfaire notre curiosité, de venir du moins nous retrouver. On l'attendit, & en effet vers les neuf heures il nous apprit que l'affaire n'avoit été que de conciliation ; qu'il l'avoit arrangée sur le champ ; que cela avoit entraîné bien des allées & venues qui l'avoient retenu jusqu'à ce moment. Suivant son récit, la fille se trouvoit véritablement celle du paysan ; mais outre l'attrait qu'elle avoit pour le libertinage qui ne lui permettoit plus de vivre dans un village & dans la maison paternelle, elle étoit grosse & assez avancée, spectacle trop scandaleux sous le chaume ; enfin elle s'étoit mise sous la sauvegarde de l'académie royale de musique en se faisant inscrire surnuméraire à ce théâtre, ensorte que ses pere & mere n'avoient plus de droit sur elle (1). Le vieillard, homme

(1) Je me fis expliquer ce que c'étoit que ce réglement, qui me parut d'abord barbare & infâme, & dont par le développement l'esprit est sinon d'une

de bon ſens, avoit été obligé de ſe rendre à ces raiſons & de ſe départir d'une autorité qu'il n'auroit pu déſormais exercer que pour le malheur de ſa fille & pour le ſien conſéquemment. M. Clos, croyant le dédommager, avoit exigé que Mad. Gourdan lui donnât une ſomme de vingt-cinq louis pour les frais de ſon voyage ; mais le payſan les rejetant avec horreur, avoit déclaré qu'il ne vouloit rien ; que l'infamie ne ſe couvroit point avec de l'argent ; qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que d'oublier qu'il eût jamais eu une fille. On admira l'énergie du caractere du villageois, la nobleſſe de ſon refus ; on réfléchit ſur ſa mauvaiſe étoile qui l'avoit fait ſortir de chez lui pour courir après ſa fille, qui la lui faiſoit trouver ſans pouvoir la ramener ou arrêter ſes déportemens, & qui, pour récompenſe de tant de ſoins, de peines & de chagrins, l'avoit fait conduire en priſon. Ces réflexions philoſophiques firent bientôt place à l'intérêt plus vif & plus naturel envers la jeune perſonne ; on redoubla de curioſité ſur ſon compte, on preſſa de queſtions M. Clos

---

légiſlation auſtere, au moins d'une politique bien entendue. En effet, d'abord cette ſouſtraction à l'autorité paternelle ne peut jamais avoir lieu dans le cas de l'obſeſſion ou de la ſéduction ; il faut qu'elle ſoit volontaire & réfléchie. Or, à quoi ſerviroit de faire rentrer ſous le joug de l'honneur une fille qui s'en eſt affranchie une fois ? Cela ne pourroit ſervir qu'à l'expoſer aux mauvais traitemens de ſes parens dont toute la ſévérité ne lui rendroit point la ſageſſe.

qui se mit à sourire & dit : Messieurs, je vous ai ménagé une surprise agréable & sur laquelle vous ne comptez pas, j'ai renvoyé Mad. Gourdan à ses fonctions, & j'ai retenu Mademoiselle *Sapho*, c'est le nom de la nymphe ; si vous voulez me suivre & monter là-haut, vous souperez avec elle (1).

Nous trouvâmes chez M. Clos, la plus charmante créature possible ; sa grossesse ne paroissoit point, & elle avoit sur sa physionomie toute l'ingénuité de l'enfance ; elle étoit encore émue de la scene de la journée ; des larmes rouloient dans ses yeux ; car à son âge, elle ne pouvoit avoir perdu toute tendresse pour son pere qu'elle venoit d'affliger si cruellement. Les complimens, les fadeurs, les caresses dissipe-rent facilement cette impression de tristesse ; elle reprit sa gaité, on se rangea en cercle autour du feu, elle s'assied au milieu & nous raconta de la sorte son histoire.

» Je suis du village de Villiers-le-Bel ; mon pere est un laboureur qui vit assez bien en travaillant lui, sa femme & ses enfans : pour moi, les occupations de la campagne m'ont toujours répugné. Pendant que l'on étoit aux champs, on me laissoit à la maison prendre soin du ménage, & je le prenois souvent très-mal, ce qui me

(1) Vous êtes peut-être embarrassé, Milord, du rôle que Mad. Vilette jouoit pendant ce tems-là ; elle n'y étoit pas ; elle étoit allée passer la journée chez Mad. Denis.

faisoit gronder & maltraiter. Mon caractere me porte uniquement à la coquetterie. Dès mon enfance je goûtois un plaisir vif à me mirer dans les ruisseaux, dans les fontaines dans un seau d'eau. Quand j'allois chez M. le curé, je ne pouvois quitter le miroir: j'étois aussi fort propre pour mon compte; je me lavois souvent le visage; je me décrassois les mains; j'arrangeois mes cheveux & mon bonnet de mon mieux: j'étois enchantée quand j'entendois dire autour de moi par quelqu'un: *Elle est jolie, elle sera charmante.* Je passois la journée entiere à soupirer après le dimanche, parce qu'on me donnoit ce jour-là une chemise blanche, un juste (1) brun qui me prenoit bien la taille & faisoit ressortir la blancheur de ma peau, des souliers neufs, une petite dentelle à mon beguin. Quand je pouvois mettre la croix d'or de maman, sa bague, ses boucles d'argent, j'étois comblée. Du reste, oisiveté complette, la promenade, la course, la danse. J'étois parvenue ainsi à ma quinzieme année, j'étois grande fille, & tous mes défauts avoient cru avec l'âge. Il s'en développa bientôt de nouveaux; je devins lascive singulierement. Sans savoir pourquoi, ni ce que je faisois, ni ce que je voulois, je me mettois nue dès que j'étois seule; je me contemplois avec complaisan-

(1) Terme de village en France, qui revient à celui de casaquin.

ce, je parcourois toutes les parties de mon corps, je careſſois ma gorge, mes feſſes, mon ventre; je jouois avec le poil noir qui ombrageoit déjà le ſanctuaire de l'amour (1); j'en châtouillois légerement l'entrée; mais je n'oſois y faire aucune intromiſſion, cela me paroiſſoit ſi étroit, ſi petit, que je craignois de me bleſſer. Cependant je ſentois en cette partie un feu dévorant; je me frottois avec délice contre les corps durs, contre une petite ſœur que j'avois, & qui trop jeune pour travailler reſtoit avec moi. Un jour, ma mere revenue des champs de meilleure heure me ſurprit dans cet exercice; elle entra en fureur; elle me traita comme la derniere des malheureuſes; elle me dit que j'étois un mauvais ſujet qui ne ſeroit jamais propre à rien; une dévergondée qui déshonorerois ma famille; une proſtituée qu'il falloit envoyer au couvent de la *Gourdan*. Ces épithetes dont je n'entendois pas le ſens, ne me parurent injurieuſes que parce qu'elles furent accompagnées de juremens & de coups ſi violens, que je pris la réſolution de quitter la maiſon paternelle & de m'enfuir.

Mad. Gourdan avoit en effet dès ce tems-là une maiſon de campagne à Villiers-le-Bel où elle venoit rarement, mais

(1) Vous penſez bien, Milord, que ce n'eſt pas le mot employé par Mlle Sapho; mais j'ai cru devoir ſubſtituer cette image au terme de la débauche dont elle ſe ſervit, & j'en uſerai ainſi à l'égard de beaucoup d'autres expreſſions trop groſſieres.

où elle envoyoit ſes filles malades, celles qu'il falloit accoucher en particulier, celles qu'elle vouloit recéler ; du reſte, une maiſon propre à tous les uſages ſecrets, à toutes les opérations clandeſtines de ſon métier. Elle étoit en conſéquence écartée, iſolée, entourée de bois, d'un accès difficile ; on y parloit à la porte par une petite grille & tous ſes déhors aſſez ſemblables à ceux d'un monaſtere, s'accordoient pour moi, ignorant encore ce qui s'y pratiquoit, à la dénomination de couvent que les payſans par dériſion lui donnoient généralement : je connoiſſois même les véritables que par ouï-dire & ſimplement comme des priſons qui me faiſoient horreur ; il n'en étoit pas de même du couvent de madame Gourdan ; j'en voyois les novices ſortir très parées, riant, chantant, danſant, ſurtout ne faiſant rien de la journée ; car elles ſe répandoient ſouvent dans le village ; elles y venoient acheter du laitage, des fruits & payoient bien cher, ce qui les rendoit agréables. Je réſolus de ſuivre le conſeil de maman & d'eſſayer de celui-là ; je recélai mon deſſein ; je m'efforçai même de me rendre plus utile, & attendis le jour où je ſaurois que madame Gourdan ſeroit à ſa maiſon. Elle y eut affaire quelque tems après ma ſcene avec maman : je courus chez elle le lendemain matin & lui fis part de ma vocation ; elle m'avoit lorgnée depuis pluſieurs mois, à ce qu'elle m'a depuis aſſuré ; elle me reçut avec joie, me

caressa, me donna des bonbons, me dit que je lui convenois fort; que j'étois d'une figure à faire fortune; mais qu'elle ne pouvoit me prendre sans le consentement de mes parens. Je me mis à pleurer & à lui exposer que je n'oserois jamais leur en parler. Alors, sûre de ma discrétion; » Eh bien, me dit-elle, vous avez » raison, ne leur dites mot: je pars de-„ main à onze heures, devancez-moi; trou-„ vez-vous, comme par hasard, sur ma „ route, je vous prendrai dans mon ca-„ rosse & vous emmenerai à Paris. Du „ reste, vous n'avez besoin d'aucun paquet, „ vous ne manquerez de rien avec moi." Je la remerciai, l'embrassai de tout mon cœur & exécutai de point en point ce qu'elle m'avoit prescrit. Elle avoit pris de son côté, les précautions nécessaires à sa sûreté (1): elle avoit renvoyé son carosse à vuide; elle avoit emprunté celui d'un prélat respectable qui étoit venu en ce lieu

(1) Madame Gourdan étoit d'autant plus intéressée à ne pas donner prise sur elle en cette circonstance, que les magistrats avoient peut-être pour la premiere fois, à son occasion, distingué deux genres de maquerelles; celles qui débauchent de jeunes personnes innocentes, & celles qui fournissent aux hommes seulement des filles déja débauchées. Ses partisans à la tournelle vouloient que la punition d'être promenée sur un âne le visage tourné du côté de la queue ne dût être infligé qu'aux premieres; ou plutôt que la loi ne reconnût véritablement maquerelles que celles là. C'est par cette tournure subtile que Mad. Gourdan a été soustraite au châtiment. Voilà ce que j'ai appris depuis que cette lettre est commencée.

pour éviter le ſcandale; elle s'étoit embarquée ſeule dedans; elle m'avoit dépoſée au fauxbourg Saint-Laurent dans l'appartement d'un garde de corps, ſon ami, qui étoit à Verſailles; là elle s'étoit miſe dans un fiacre & étoit rentrée chez elle de façon à ne laiſſer aucun veſtige de mon enlevement & à ſe ſouſtraire à toutes ſes recherches. Auſſi, quelque ſoupçon qu'eût mon pere, quelque diligence qu'il mît à me pourſuivre, il ne put rien découvrir, & n'a dû enſuite qu'au hazard ce qu'il n'avoit pu obtenir des plus hautes protections & de la police plus vigilante; mais ces pourſuites intriguerent ma conductrice au point qu'elle fut pluſieurs jours ſans oſer me faire venir chez elle, ſans venir ou oſer envoyer où j'étois: elle s'y rendit enfin un ſoir.

Cependant j'étois reſtée entre les mains de la gouvernante du garde de corps, duegne ſûre, qui m'avoit choyée de ſon mieux, m'avoit fait manger & coucher avec elle, & m'avoit apparemment ſi bien viſitée durant mon ſommeil, qu'au moment où madame Gourdan parut, j'entendis qu'elle lui dit à l'oreille: " Vous avez trouvé un ,, pérou dans cet enfant; elle eſt pucelle ,, ſur mon honneur, ſi elle n'eſt pas vierge; ,, mais elle a un clitoris diabolique; elle ,, ſera plus propre aux femmes (1) qu'aux

(1) Mad. Gourdan eſt à toutes mains. Elle fournit des filles aux hommes & des hommes aux femmes: il

„ hommes, nos tribades renommées doi-
„ vent vous payer cette acquiſition au
„ poids de l'or."

Madame Gourdan ayant viſité le fait, écrivit ſur-le-champ à madame de Furiel, que vous connoiſſez ſans doute tous, au moins de réputation, pour la prévenir de ſa découverte (1). Celle ci m'envoya chercher avec la même diligence & fit conduire à ſa petite maiſon. La femme de chambre qui étoit venue me prendre myſtérieuſement en brouette, me fit entrer d'abord dans une eſpece de chaumiere,

---

paroît par là qu'elle produit auſſi aux tribades des *ſuccubes*. On appelle ainſi les patientes dans les combats amoureux de femme à femme.

(1) Mademoiſelle Sapho avoit conſervé copie de ce billet, & vous ſerez peut-être bien aiſe, Milord, d'avoir du ſtile de Mad. Gourdan.

Madame,

J'ai découvert pour vous un morceau de roi ou plutôt de reine, s'il s'en trouvoit quelqu'une qui eût votre goût dépravé; car je ne puis qualifier autrement une paſſion trop contraire à mes intérêts; mais je connois votre généroſité qui me fait paſſer pardeſſus la rigueur que je devrois vous tenir. Je vous avertis que j'ai à votre ſervice le plus beau clitoris de France, en outre une franche pucelle de quinze ans au plus; eſſayez-en, je m'en rapporte à vous, & ſuis perſuadée que vous ne croirez trop pouvoir m'en remercier. Au reſte, comme vous ne lui aurez pas fait grand tort, ſi elle ne vous convient pas, renvoyez la moi, & ce ſera encore un pucelage excellent pour les meilleurs gourmets.

Je ſuis avec reſpect &c.

J'ai ſu depuis que Mad. Furiel avoit envoyé pour arrhes à Mad. Gourdan, un rouleau de 25 louis & enſuite le reſte de ma tradition fixée en tout à cent louis.

enſorte que je crus être retournée au village; nous traverſâmes enſuite une cour où, quoiqu'il y eût une porte charretiere, des écuries, des remiſes, je vis auſſi des étables, une laiterie, des poules, des dindons, des pigeons, ce qui s'accordoit aſſez à mon idée : je fus enfin détrompée quand on eut ouvert une petite porte & que j'apperçus un ſuperbe jardin de forme ovale, entouré de peupliers fort hauts qui en déroboient la vue à tous les voiſins. Au milieu étoit un pavillon oval auſſi, ſurmonté d'une ſtatue coloſſale, que j'ai ſu depuis être celle de la déeſſe *Veſta*. On y montoit par neuf dégrés qui l'entouroient de toutes parts. Je trouvai d'abord un veſtibule éclairé de quatre torches : des deux côtés étoient deux baſſins où des Nayades de leurs mamelles fourniſſoient de l'eau à volonté; à gauche étoit un billard, & à droite un cabinet de bains où l'on me fit arrêter. On m'apprit que je ne verrois point la maîtreſſe du lieu que je n'euſſe reçu les préparations néceſſaires pour paroître en ſa préſence. En conſéquence, on commença par me baigner, on prit la meſure des premiers vêtemens que je devois avoir. Pendant le ſouper ma conductrice m'entretint uniquement de la dame à qui j'allois appartenir, de ſes charmes, de ſes graces, de ſes bontés, du bonheur dont je jouirois avec elle, du dévouement abſolu que je lui devois. J'étois ſi étonnée, ſi étourdie des

des objets nouveaux qui me frappoient de toutes parts, que je ne dormis pas de la nuit.

Le lendemain on me mena chez le dentiste de madame Furiel, qui visita ma bouche, m'arrangea les dents, les nettoya, me donna d'une eau propre à rendre l'haleine douce & suave. Revenue, on me mit de nouveau dans le bain : après m'avoir essuyée légerement, on me fit les ongles des pieds & des mains ; on m'enleva les cors, les durillons, les callosités ; on m'épila dans les endroits où des poils folets mal placés pouvoient rendre au tact la peau moins unie, on me peigna la toison que j'avois deja superbe, afin que dans les embrassemens, les touffes trop mêlées n'occasionassent pas de ces croisemens douloureux, semblables aux plis de rose qui faisoient crier les Sybarites (1). Deux jeunes filles de la jardiniere, accoutumées à cette fonction me nettoyerent les ouvertures, les oreilles, l'anus, la vulve; elles me pétrirent voluptueusement toutes les jointures à la maniere des *Germains* (2) pour les rendre plus souples. Mon

(1) Cette façon de s'exprimer, Milord, vous paroîtra sans doute peu naturelle de la part de Mlle Sapho ; mais vous verrez par la suite qu'elle avoit reçu une grande éducation auprès de Mad. de Furiel ; qu'elle avoit lu beaucoup de romans surtout, & que si elle s'étoit gâtée le cœur auprès d'elle, elle s'y étoit bien formé l'esprit.

(2) Charlatan quelque tems à la mode ici, & qui prétendoit guérir ses malades en leur pétrissant les membres.

corps ainsi disposé, on y répandit des essences à grands flots, puis on me fit la toilette ordinaire à toutes les femmes, on me coëffa avec un chignon très-lâche, des boucles ondoyantes sur mes épaules & sur mon sein, quelques fleurs dans mes cheveux : ensuite on me passa une chemise faite dans le costume des tribades, c'est-à-dire, ouverte pardevant & par derriere depuis la ceinture jusqu'en bas ; mais se croisant & s'arrêtant avec des cordons : on me ceignit la gorge d'un corset souple & léger ; mon *intime* (1) & le jupon de ma robe pratiqués comme la chemise prêtoient la même facilité. On termina par m'ajuster une polonaise d'un petit satin couleur de rose dans laquelle j'étois faite à peindre. Par mon caractere donné, vous jugez quelle dut être ma joie, quel ravissement ! lorsque je me vis ainsi ; j'étois embellie des trois quarts ; je ne me reconnoissois pas moi-même ; je n'avois pas encore éprouvé autant de plaisir ; car j'ignorois l'espece de celui qu'alloit me procurer madame de Furiel : Au surplus, quoique légerement vêtue, & au mois de mars où il fait encore froid, je n'en éprouvai aucun, je croyois être au printems ; je nageois dans un air doux, continuellement entretenu tel par des tuyaux de chaleur qui régnoient tout le long des appartemens.

---

(1) Jupon fait de deux mousselines, appelé *intime* parce qu'il cole exactement sur le corps.

Quand madame de Furiel fut arrivée, on me conduisit à elle par un couloir qui communiquoit du quartier où j'étois à un boudoir, où je la trouvai nonchalamment couchée sur un large sopha. Je vis une femme de 30 à 32 ans, brune de peau, haute en couleur, ayant de beaux yeux, les sourcils très-noirs, la gorge superbe, en embonpoint, & offrant quelque chose d'hommasse dans toute sa personne. Dès qu'on m'annonça, elle lança sur moi des regards passionnés, & s'écria : » Mais on » ne m'en a pas encore dit assez ; elle » est céleste ; puis radoucissant la voix, » approchez mon enfant, venez vous as- » seoir à côté de moi. Eh bien ! comment » vous trouvez-vous ici ? Vous y plairez- » vous ? Cette maison, ce jardin, ces » meubles, ces bijoux, tout cela sera » pour vous ; ces femmes seront vos » servantes, moi je veux être votre » maman. En échange de tant de choses, » de soins & d'amour, je ne vous demande » que de m'aimer un peu. Allons, dites- » moi : vous sentez-vous disposée ? Venez » me baiser.... " Sans proférer une parole, & pénétrée de reconnoissance, je me jette à son col & l'embrasse. " Oh ! mais » petite imbécile, ce n'est pas comme cela » qu'on s'y prend, voyez ces colombes qui » se béquetent amoureusement. " Elle me fait en même tems lever les yeux vers le cintre de la niche où nous étions, garni d'une guirlande de fleurs en sculpture, où

étoit en effet suſpendue cette couple laſcive, ſymbole de la tribaderie. " Suivons un ſi charmant exemple : " Et en même tems elle me darde ſa langue dans la bouche. J'éprouve une ſenſation inconnue qui me porte à lui en faire autant ; bientôt elle gliſſe ſa main dans mon ſein & s'écrie de nouveau : " Les jolis tétins ; comme ils „ ſont durs ; c'eſt du marbre, on voit bien „ qu'aucun homme ne les a ſouillés de „ ſes vilains attouchemens ; en même tems elle châtouille légerement le bout & veut que je lui rende le plaiſir que je reçois ; puis de la main gauche déliant mes rubans, mes cordons de derriere : " Et ce „ petit cul, a-t-il eu ſouvent le fouet ? „ Je parie qu'on ne lui a pas donné comme „ moi. " Puis elle m'applique de légeres claques au bas des feſſes près le centre du plaiſir, qui ſervent à irriter ma lubricité ; alors, elle me renverſe ſur le dos, & s'ouvrant un paſſage en avant, elle entre en admiration pour la troiſieme fois. „ Ah le magnifique clitoris ! Sapho n'en „ eut pas un plus beau ; tu ſeras ma Sa- „ pho. " Ce ne fut plus qu'une fureur convulſive des deux parts que je ne pourrois décrire ; après une heure de combats, de jouiſſance irritant mes deſirs ſans les ſatisfaire, madame de Furiel, qui vouloit me réſerver pour la nuit, ſonna. Deux femmes de chambre vinrent nous laver, nous parfumer & nous ſoupâmes délicieuſement,

Pendant le repas elle m'apprit que cette petite maiſon qui lui appartenoit, étoit en quelque ſorte devenue ſacrée par ſon uſage: qu'on l'avoit convertie en un temple de *Veſta*, regardée comme la fondatrice de la ſecte *Anandryne* (1), ou des tribades, ainſi qu'on les appelle vulgairement.

„ Une tribade, me dit-elle, eſt une jeune pucelle qui n'ayant eu aucun commerce avec l'homme, & convaincue de l'excellence de ſon ſexe, trouve dans lui la vraie volupté, la volupté pure, s'y voue toute entiere & renonce à l'autre ſexe auſſi perfide que ſéduiſant. C'eſt encore une femme de tout âge qui pour la propagation du genre humain ayant rempli le vœu de la nature & de l'état, revient de ſon erreur, déteſte, abjure des plaiſirs groſſiers & ſe livre à former des éleves à la déeſſe."

„ Au reſte, n'eſt pas admis qui veut dans notre ſociété. Il y a, comme dans toutes, des épreuves pour les poſtulantes. Celles pour les femmes que je ne puis vous réveler (2) ſont ſurtout très-pénibles, &

(1) Mlle Sapho ne put me rendre raiſon de l'étimologie de ce mot, que je crois venir du grec, & qui veut dire en françois *Anti-homme*.

(2) Mlle. Sapho nous dit que depuis elle avoit ſu en quoi conſiſtoit ce genre d'épreuves & nous l'apprit.

On enferme la poſtulante dans un boudoir où eſt une ſtatue de Priape dans toute ſon énergie ; on y voit pluſieurs groupes d'accouplemens d'hommes & de femmes offrant les attitudes les plus variées & les

ſur dix il en eſt à peine une qui ne ſuccombe pas. Quant aux filles, ce ſont les meres qui en jugent dans l'intimité de leur commerce, qui ſe les attachent & qui en répondent. Vous m'avez déjà paru digne d'être initiée à nos myſteres ; j'eſpere que cette nuit me confirmera dans la bonne opinion que j'ai conçue de vous, & que nous menerons longtems enſemble une vie innocente & voluptueuſe."

» Rien ne vous manquera, je m'en vais vous faire faire des robes, des ajuſtemens, des chapeaux ; vous acheter des diamans, des bijoux ; vous n'aurez qu'une ſeule privation ici ; c'eſt qu'on ne voit point d'hommes, ils n'y peuvent entrer ; je ne m'en ſers en rien, même pour le jardin ; ce ſont des femmes robuſtes que j'ai formées à cette culture, & juſqu'à la taille des arbres : vous ne ſortirez qu'avec moi ; je vous ferai voir

---

plus luxurieuſe. Les murs peints à freſque ne préſentent que des images du même genre, que des membres virils de toutes parts : des livres, des porte-feuilles, des eſtampes analogues, ſe trouvent ſur une table.

Au pied de la ſtatue eſt un réchaud, dont le feu & la flamme ne ſont entretenus que de matieres ſi légeres & ſi combuſtibles, que pour peu que la poſtulante ait une minute de diſtraction, elle court riſque de laiſſer s'éteindre le feu, ſans pouvoir le rallumer ; enſorte que lorſqu'on vient la chercher, on voit ſi elle n'a point reçu d'émotion forte qui indique encore en elle du penchant pour la fornication à laquelle elle doit renoncer.

Ces épreuves, au ſurplus, durent trois jours de ſuite pendant trois heures.

ſucceſſivement les beautés de Paris ; je vous menerai ſouvent au ſpectacle dans mes loges, aux bals, aux promenades. "

„ Je veux former votre éducation, ce qui vous rendant plus aimable, vous ſauvera de l'ennui d'être ſouvent ſeule. Je vous ferai apprendre à lire, à écrire, à danſer, à chanter; j'ai des maîtreſſes dans tous ces genres à ma diſpoſition; j'en ai dans les autres, à meſure que vos goûts ou vos talens ſe développeront. "

Telle fut à peu près la converſation de Mad. de Furiel, qui précéda notre coucher, & qui ne fut interrompue de ma part que par des remercimens, des embraſſades, des careſſes qui l'enchanterent & préluderent à d'autres plus intimes.

La nuit fut laborieuſe, mais ſi raviſſante pour moi, que fatiguée, haraſſée, épuiſée, le matin j'appettois encore. Mad. Furiel plus ſage, qui me réſervoit pour le grand jour de ma réception, ceſſa la premiere. Elle me fit apporter un conſommé, & avant de me quitter, ordonna qu'on prît de moi le plus grand ſoin. Elle m'envoya ſucceſſivement ſa lingere, ſon ouvriere en robe, ſa marchande de modes, ſa marchande à la toilette, & je ne tardai pas à être pourvue de tout ce qui m'étoit néceſſaire pour débuter avec éclat dans le monde. Ainſi revêtue des agrémens que le luxe & l'art pouvoient ajouter à mes attraits, je fus conduite à l'opéra par ma protectrice, qui reçut de ſes conſœurs des complimens ſans fin.

Quant aux hommes, j'entendois qu'ils disoient dans les coridors, lorsque je passai pour m'en aller : *Mad. Furiel a de la chair fraîche ; c'est du neuf vraiment ; quel dommage que cela tombe en de si mauvaises mains.* Elle affectoit de me parler pour que je n'entendisse pas ces exclamations & m'entraîna bien vîte dans son caroße.

Le jour de mon initiation aux mysteres de la secte *Anandryne* avoit été fixé au lendemain, & j'y fus admise en effet avec tous les honneurs. Cette cérémonie extraordinaire étoit trop frappante pour ne m'en être pas ressouvenue dans ses moindres détails, & certainement c'est l'épisode le plus curieux de mon histoire.

Au centre du temple est un salon oval, figure allégorique qu'on observe fréquemment en ces lieux ; il s'éleve dans toute la hauteur du bâtiment & n'est éclairé que par un vitrage supérieur qui forme le ceintre & s'étend autour de la statue dominant extérieurement, & dont je vous ai parlé. Lors des assemblées, il s'en détache une petite statue, toujours représentant *Vesta*, de la taille d'une femme ordinaire ; elle descend majestueusement les pieds posés sur un globe, au milieu de l'assemblée, comme pour y présider ; à une certaine distance on décroche la verge de fer qui la soutient ; elle reste ainsi suspendue en l'air (1), sans que cette merveille à laquelle on est accoutumé, effraie personne.

(1) Il y a grande apparence, Milord, que cette

Autour de ce ſanctuaire de la déeſſe regne un coridor étroit où ſe promenent pendant l'aſſemblée deux tribades qui gardent exactement toutes les portes & avenues. La ſeule entrée eſt par le milieu où ſe préſente une porte à deux battans ; du côté oppoſé ſe voit un marbre noir où ſont gravés en lettres d'or des vers dont je vous ferai bientôt le récit : à chacune des extrémités de l'ovale eſt une eſpece de petit autel qui ſert de poële, qu'allument & entretiennent en dehors les gardiennes. Sur l'autel à droite en entrant eſt le buſte de Sapho, comme la plus ancienne & la plus connue des Tribades ; l'autel à gauche, vacant juſque-là, devoit recevoir le buſte de Mlle. d'Eon, cette fille la plus illuſtre entre les modernes, la plus digne de figurer dans la ſecte *Anandryne* ; mais il n'étoit point encore achevé, & l'on attendoit qu'il ſortît du cizeau du voluptueux Houdon. Autour, & de diſtance en diſtance, on a placé ſur autant de gaines les buſtes des belles filles greques chantées par Sapho comme ſes compagnes. Au bas ſe liſent les noms de

---

ſtatue & le globe ſont creux & remplis d'un air plus léger que celui de l'atmoſphere du ſalon, enſorte qu'ils ſont dans un parfait équilibre. Voilà comme d'habiles phyſiciens préſens à ce récit expliquerent ce prodige qui tient beaucoup du roman. Ils citent même l'ouvrage d'un pere Joſeph Galien, dominicain, ancien profeſſeur de philoſophie & de théologie dans l'univerſité d'Avignon qui en 1755 a publié *l'art de noviger dans les airs*, établi ſur des principes de phyſique & de géométrie.

Thelesyle, *Amythone*, *Cydno*, *Megarre*, *Pyrrine*, *Andromede*, *Cyrine*, &c. Au milieu s'éleve un lit en forme de corbeille à deux chevets, où reposent la présidente & son éleve ; autour du salon des carreaux à la turque garnis de coussins où siegent en regard & les jambes entrelacées chaque couple composée d'une mere & d'une novice, ou en termes mystiques *de l'incube & la succube*. Les murs sont recouverts d'une sculpture supérieurement travaillée, où le cizeau a retracé en cent endroits, avec une précision unique, les diverses parties secrettes de la femme, telles qu'elles sont décrites dans le tableau de *l'amour conjugal*, dans *l'histoire naturelle* de M. de Buffon & dans les plus habiles naturalistes. Voilà une exacte description du sanctuaire dont je crois n'avoir rien omis ; voici maintenant celle de ma réception.

Toutes les tribades en place & dans leurs habits de cérémonie, c'est-à-dire, les meres avec une lévite couleur de feu & une ceinture bleue, les novices en lévite blanche avec une ceinture couleur de rose, du reste la tunique ou chemise, & les jupons fendus & recouverts, on vint nous avertir Mad. de Furiel & moi que l'on étoit prêt à nous recevoir ; c'est la fonction d'une des tribades gardienne. Mad de Furiel étoit déjà dans son costume ; moi j'étois au contraire très-parée & dans l'habit le plus mondain.

En entrant je vis le feu sacré consistant en une flamme vive & odorante s'élançant

d'un réchaud d'or, toujours prête à disparoître & toujours rallumée par les aromates pulvérisés qu'y jettent sans interruption la couple chargée de cette fonction extrêmement pénible par l'attention continuelle qu'elle exige. Arrivée aux pieds de la présidente, qui étoit Mademoiselle Raucourt (1), Mad. Furiel dit : „ Belle „ présidente & vous cheres compagnes, „ voici une postulante : elle me paroît avoir „ toutes les qualités requises. Elle n'a „ jamais connu d'homme, elle est mer„ veilleusement bien conformée & dans „ les essais que j'en ai faits je l'ai recon„ nue pleine de ferveur & de zele : je „ demande qu'elle soit admise parmi nous „ sous le nom de *Sapho*. " Après ces mots nous nous retirâmes pour laisser délibérer. Au bout de quelques minutes l'une des deux gardiennes vint m'apprendre que j'avois été par acclamation admise à l'épreuve. Elle me déshabilla, me mit absolument nue, me donna une paire de mules ou de souliers plats, m'enveloppa d'un simple peignoir, & me ramena de la sorte dans l'assemblée où la présidente ayant descendu de la corbeille avec son éleve, on m'y étendit & me retira le peignoir. Cet état, au milieu de tant de témoins, me parut insupportable, & je frétillois de toutes les manieres pour me soustraire aux regards,„

(1) Célebre actrice de la comédie françoise.

ce qui eſt l'objet de l'inſtitution, afin qu'aucun charme n'échappe à l'examen : d'ailleurs, dit un de nos plus aimables poëtes (1),

L'embarras de paroître nue fait l'attrait de la nudité.

C'eſt ici le moment de vous apprendre quels ſont ces vers que je vous ai promis & que vous attendez à coup ſûr avec impatience : ils contiennent une énumération détaillée de tous les charmes qui conſtituent une femme parfaitement belle, & ces charmes y ſont calculés au nombre de trente. On ne dit point au reſte le nom de leur auteur, qui certainement n'étoit pas du ſexe, & tribade du moins. Il n'eſt qu'un philoſophe froid, capable d'analyſer ainſi la beauté. Au reſte, ces vers, très-originaux dans leur genre, ne m'ont point échappé de la tête. Les voilà (2).

---

(1) Le cardinal de Bernis dans ſes quatre ſaiſons ou quatre parties du jour.

(2) Je crois, Milord, ces vers imités ou paraphraſés d'un poëte latin appelé Jean de Nevizan qui vivoit au 16e. Siecle & a compoſé un poëme intitulé *Sylva nuptialis.* Voici le morceau original que vous ſerez ſans doute bien aiſe de comparer.

Triginta hæc habeat quæ vult formoſa videri
Fæmina ! ſic Helenam fama fuiſſe refert.
Alba tria & totidem nigra ; & tria rubra puella
Tres habeat longas res, totidemque breves.
Tres craſſas, totidem graciles, tria ſtricta, tot amplas ;
Sint ibidem huic formæ, ſint quoque parva tria.
Alba cutis, nivei dentes, albique capilli :
Nigri oculi, cunnus, nigra ſupercilia,
Labia genæ atque ungues rubri. Sit corpore longa,
Et longi crines ; ſit quoque longa manus,

Que celle prétendant à l'honneur d'être belle,
De reproduire en soi le superbe modele
D'Hélene qui jadis embrasa l'univers,
Etale en sa faveur trente charmes divers !
Que la couvrant trois fois chacun par intervale
Et le blanc & le noir & le rouge mêlés
Offrent autant de fois aux yeux émerveillés,
D'une même couleur la nuance inégale.
Puis que neuf fois envers ce chef-d'œuvre d'amour
La nature prodigue, avare tour à tour,
Dans l'extrême opposé, d'une main toujours sûre
De ses dimensions lui trace la mesure :
Trois petits riens encore, elle aura dans ses traits,
D'un ensemble divin les contrastes parfaits.
Que ses cheveux soient blonds, ses dents comme l'ivoire,
Que sa peau d'un lys pur surpasse la fraîcheur ;
Tel que l'œil, les sourcils, mais de couleur plus noire,
Que son poil des entours releve la blancheur.
Qu'elle ait l'ongle, la joue & la levre vermeille.
La chevelure longue & la taille & la main ;
Ses dents, ses pieds soient courts ainsi que son oreille ;
Elevé soit son front, étendu soit son sein :
Que la nymphe surtout aux fesses rebondies,
Présente aux amateurs formes bien arrondies :
Qu'à la chûte des reins, l'amant sans la blesser,
Puisse de ses deux mains fortement l'enlacer,
Que sa bouche mignone & d'augure infaillible,
Annonce du plaisir l'accès étroit pénible
Que l'anus, que la vulve & le ventre assortis,
Soient doucement gonflés & jamais applatis.
Un petit nez plaît fort, une tête petite.
Un tétin repoussant le baiser qu'il invite ;
Cheveux fins, levre mince, & doigts fort délicats
Complettent ce beau tout qu'on ne rencontre pas.

Sintque breves dentes, auris, pes, pectora lata
Et clunes ; distent ipsa supercilia,
Cunnus & os strictum ; stringunt ubi singula stricta.
Sint Venter, cunnus, vulvaque turgidula.
Subtiles digiti, crines & labra puellis,
Parvus sit nasus, parva mamilla, caput.
Cum nullæ aut raræ sint hæc, formosa vocari,
Rara puella potest, nulla puella potest.

C'eſt d'après ce tableau de comparaiſon qu'on procede à l'examen, mais comme depuis Hélene, il ne s'eſt point trouvé de femme qui ait réuni ces trente grains de beauté, on eſt convenu qu'il ſuffiroit d'en avoir plus de la moitié, c'eſt-à-dire, au moins ſeize. Chaque couple vient ſucceſſivement à la diſcuſſion & donne ſa voix à l'oreille de la préſidente qui les compte & prononce. Toutes furent en ma faveur, & après avoir reçu ſucceſſivement l'accolade par un baiſer à la florentine, je fus ramenée, & l'on me donna le vêtement de novice dans lequel je reparus avec Mad. de Furiel. Alors, me jettant aux pieds de la préſidente, je prêtai entre ſes mains le ſerment de renoncer au commerce des hommes & de ne rien révéler des myſteres de l'aſſemblée ; puis elle ſépara en deux moitiés un anneau d'or ſur chacune deſquelles Mad. de Furiel & moi écrivîmes reſpectivement notre nom avec un poinçon ; elle rejoignit les deux parties en ſigne de l'union qui devoit régner entre mon inſtitutrice & moi, & me mit cet anneau au doigt annulaire de la main gauche. Après cette cérémonie, nous fûmes prendre notre place ſur le carreau qui nous étoit deſtiné afin d'entendre le diſcours de vêture que devoit, ſuivant l'uſage, m'adreſſer la préſidente : je ſupprime ce diſcours trop long pour vous être lu ici ; car j'en ai conſervé la copie (1), & puis la communiquer à

(1) Je ne manquai pas de demander à Mlle. Sapho,

ceux qui voudront connoître cette piece d'éloquence unique.

Après ce discours, la déesse remonta & disparut; l'on retira les postes, les gardiennes, les *Thuriferes* (1); on laissa s'éteindre le feu & l'on passa au banquet dans le vestibule. Cependant les profanes ne pouvoient y venir pour servir, & l'on passoit les ustenciles de table, les plats, les vins &c. par des tours où les novices les prenoient & faisoient le service. Au dessert l'on but les vins les plus exquis, surtout des vins grecs; on chanta les chansons les plus gaies & les plus voluptueuses, la plupart tirées des opuscules de Sapho; enfin quand toutes les tribades furent en humeur & ne purent plus se contenir, on rétablit les postes; on ralluma le feu, & l'on passa dans le sanctuaire pour en célébrer les grands mysteres, faire des libations à la déesse, c'est-à-dire, qu'alors commença une véritable orgie... Ici, Milord, j'interromps la narration de l'historienne & j'étends un voile sur les tableaux dégoûtans qu'elle nous présenta. Je laisse courir votre imagination qui certainement vous les re-

---

cette piece afin de juger si elle méritoit de vous être envoyée; mais elle n'a jamais pu la retrouver: pour m'en dédommager, elle m'a procuré un autre discours prononcé dans les mêmes circonstances & par le même orateur pour *Mlle Aurore*, nouvelle acquisition qu'a fait cette année Mad. de Furiel.

(1) Mot pris de la liturgie sacrée: on appelle ainsi les enfans de chœur qui portent l'encens.

tracera d'un pinceau plus délicat & plus voluptueux. Je vous ajouterai ſeulement que dans cette académie de lubricité, il y a auſſi un prix fondé, car il en faut partout ; que ce prix eſt une médaille d'or, où d'un côté eſt repréſentée la déeſſe Veſta avec tous ſes attributs, & de l'autre ſe gravent les effigies & les noms des deux héroïnes qui dans cette lutte générale ont le plus longtems ſoutenu les aſſauts amoureux, & que ce furent Madame de Furiel & Mlle. Sapho qui remporterent le prix.

Ici la belle ceſſa & demanda du répit. Ce récit qui n'avoit point paru long, parce qu'il étoit fort intéreſſant, l'avoit fatiguée peut-être plus que ſa ſéance avec Mad. de Furiel ; il étoit tard, il étoit plus qu'heure de ſe mettre à table : il fallut interrompre, non ſans remettre à un autre jour la continuation ; mais indéfiniment à cauſe des circonſtances qui ne permettoient pas aux convives de ſe raſſembler de ſitôt. Ainſi, je vous laiſſe dans l'attente de la ſuite, comme j'y ſuis moi-même, & ce ne ſera vraiſemblablement que pour l'année prochaine.

Paris ce 28 décembre 1778.

Apologie de la secte Anandryne, ou Exhortation à une jeune tribade par Mlle. de Raucourt, prononcée le 28 mars 1778.

Femmes, recevez-moi dans votre sein, je suis digne de vous.

Ces paroles sont tirées de la *seconde lettre aux femmes*, par Mlle. d'Eon.

C'est ainsi que naguere s'écrioit celle dont vous voyez le buste pour la premiere fois offert à vos hommages ; cette fille l'honneur de son sexe, la gloire du siecle, & par la réunion de ses talens divers, peut-être la plus illustre qui ait jamais existé, qui existera jamais ; la plus digne surtout de figurer ici, d'occuper une prééminence que je ne dois qu'à l'indulgence de l'assemblée. Ce tendre épanchement, cet élan rapide, cette bouillante ardeur, ces mouvemens impétueux qui ramenent Mlle. d'Eon vers son sexe, sont d'autant plus honorables pour lui, que, travestie en homme dès le berceau, crue homme, éduquée en homme, ayant vécu continuellement avec des hommes, elle en a contracté les goûts, les allures, les habitudes ; elle en a conquis, pour ainsi dire, tout les talens, tous les arts, toutes les vertus, sans se souiller d'aucun de leurs vices : investie de leur corruption, elle a

toujours conſervé la pureté de ſon origine. Au collége, dans les feſtins, dans les parties de plaiſir les plus licencieuſes, à la cour, au milieu des camps, &, quelquefois obligée de partager ſa couche avec un ſexe étranger, elle a réſiſté à tant de tentations dangereuſes, & juſqu'à ce qu'elle pût avoir une compagne, trouvé en elle-même une jouiſſance préférable à celles dont l'attrait puiſſant l'aiguillonnoit ſans ceſſe. Graces vous en ſoient rendues, ô déeſſe auguſte qui préſidez à nos myſteres! & vous, ma chere enfant, à qui cette exhortation s'adreſſe principalement, puiſſiez-vous profiter d'un ſi grand exemple! échappée dès votre tendre jeuneſſe aux ſéductions des hommes, goûtez le bonheur de vous trouver réunie au ſein de vos pareilles, bonheur après lequel Mlle. d'Eon, commandée par les circonſtances, a ſoupiré pendant ſi longtems en vain.

Au reſte, la ſecte anandryne n'eſt pas comme tant d'autres qui ne ſont fondées que ſur l'ignorance, l'aveuglement & la crédulité; plus on en étudie l'hiſtoire & les progrès, plus on augmente pour elle de vénération, d'intérêt & d'attachement. Ainſi donc, je vous en ferai voir d'abord l'excellence; puis on pratique mal ce qu'on ne connoît pas bien : *la lettre tue & l'eſprit vivifie ;* je veux augmenter votre zele en l'éclairant, en vous apprenant l'importance & l'étendue de vos devoirs : enfin, la récompenſe au bout du terme eſt ordi-

nairement ce qui anime & soutient l'athlete dans la carriere ; je vous en propose une non pas comme tant d'autres propres à satisfaire uniquement l'orgueil, l'avarice, la vanité, mais à remplir votre cœur tout entier ; c'est le plaisir. Je vous peindrai ceux que nous goûtons. Telle est la division naturelle de ce discours.

O Vesta! divinité tutélaire de ces lieux, remplis-moi de ton feu sacré ; fais que mes paroles aillent se graver en traits de flamme dans le cœur de la novice qu'il s'agit d'initier à ton culte : puisse-t-elle s'écrier avec autant de sincérité & d'ardeur que Mlle d'Eon. *Femmes, recevez-moi dans votre sein, je suis digne de vous!*

PREMIERE PARTIE.

L'excellence d'une institution se détermine principalement par son origine, par son objet, par ses moyens, par ses effets.

L'origine de la secte anandryne est aussi ancienne que le monde ; on ne peut douter de sa noblesse, puisqu'une déesse en fut la fondatrice, & quelle déesse! La plus chaste, dont l'élément qui purifie tous les autres est le symbole. Quelque contraire que cette secte soit aux hommes, auteurs des loix, ils n'ont jamais osé la proscrire : même le plus sage, le plus sévere des législateurs l'a autorisée. Lycurgue avoit établi à Lacédémone une école de tribaderie où les jeunes filles paroiss-

soient nues, & dans ces jeux publics elles apprenoient les danses, les attitudes, les approches, les enlacemens tendres & amoureux : les hommes assez téméraires pour y porter leurs regards étoient punis de mort. On retrouve cet art rédui en systême & décrit avec énergie dans les poésies de Sapho, dont le nom seul réveille l'idée de ce que la Grece avoit de plus aimable & de plus enchanteur. A Rome la secte anandryne recevoit dans la personne des Vestales des honneurs presque divins. Si nous en croyons les voyageurs, elle s'est étendue dans les pays les plus éloignés, & les Chinoises sont les plus fameuses tribades de l'univers ; enfin, cette secte s'est perpétuée sans interruption jusqu'à nos jours ; point d'état où elle ne soit tolérée, point de religion où elle n'existe ; sauf la juive & la musulmane : chez les hébreux le célibat étoit odieux & les femmes frappées de stérilité étoient déshonorées ; mais cette nation, toute terrestre & grossiere, n'avoit besoin que *de croître & de multiplier*, & les juifs devinrent un si vilain peuple, que dieu fut obligé de le retirer. Quant à la religion musulmane, on peut regarder encore les sérails qu'elle favorise comme une tribaderie mitigée.

Il est vrai que l'objet de cette institution chez les Turcs est moins de propager le culte de notre déesse que d'exciter la brutalité du maître de tant de belles esclaves renfermées ensemble pour ses plai-

firs. On raconte que le grand ſeigneur actuel, lorſqu'il veut procéder à la formation d'un héritier de l'empire, fait ainſi raſſembler toutes ſes femmes dans un vaſte ſalon du ſérail deſtiné à cet uſage & appellé par cette raiſon la *piece des Tours*. Les murs en ſont peints à freſque, & toutes les figures de femmes de grandeur naturelle y repréſentent les poſtures, les attitudes, les accouplemens & les groupes les plus laſcifs. Les ſultanes ſe déshabillent nues, ſe mêlent, s'entrelacent, réaliſent & diverſifient ſous les yeux du deſpote blazé ces modeles qu'elles ſurpaſſent par leur agilité. Quand, l'imagination bien allumée par ce ſpectacle, il ſent ſe ranimer ſes feux engourdis, il paſſe dans le lit de la favorite préparée à le recevoir & opere des merveilles. En Chine les vieux mandarins ſe ſervent du même ſecours, mais d'une maniere différente. Aux ordres de l'époux les actrices y ſont accouplées dans des hamacs à jour; là, mollement ſuſpendues, elles ſe balancent & s'agitent ſans avoir la peine de ſe remuer, & le paillard, les yeux ardens, ne perd rien de ces ſcenes lubriques juſqu'à ce qu'il entre lui-même en action. En ce ſens, même chez les juifs maudits, la tribaderie fut introduite: ſans cet uſage, qu'auroit fait Salomon de ſes trois mille concubines? Et, ſuivant les anecdotes ſecretes de quelques rabbins plus véridiques, le roi prophete, le ſaint roi David ne ſe ſervoit des jeu-

nes Sunamites qu'il mettoit dans ſon lit, que pour ranimer ſa chaleur prolifique en les faiſant tribader par deſſus ſon corps. Mais, il faut l'avouer, cette deſtination, ce mêlange d'exercices mâles profanoit une ſi belle inſtitution. C'eſt en Grece, c'eſt à Rome, c'eſt en France, c'eſt dans tous les états catholiques qu'on en ſaiſit l'objet en grand & dans ſon véritable eſprit. Dans les ſéminaires de filles établis par Lycurgue, le vœu de virginité n'étoit pas perpétuel; mais elles s'y épuroient le cœur de bonne heure, & habitant uniquement entr'elles juſqu'à ce qu'elles ſe mariaſſent, elles y contractoient une délicateſſe de ſenſations, après laquelle elles ſoupiroient encore même dans les bras de leurs époux, &, quittes de leur rôle qui les appelloit à la maternité, elles revenoient toujours à leurs premiers exercices. Rien de ſi beau, rien de ſi grand que l'inſtitution des Veſtales à Rome. Ce ſacerdoce s'y montroit dans l'appareil le plus auguſte: garde du Palladium, dépôt & entretien du feu ſacré, ſymbole de la conſervation de l'empire: quelles ſuperbes fonctions! Quel brillant deſtin! Nos monaſteres du ſexe dans l'Europe moderne, émanation du college des Veſtales, en font le ſacerdoce perpétué; mais n'en préſentent plus malheureuſement qu'une foible image par le mêlange de pratiques minutieuſes & de formules puériles. D'un autre côté, les vierges n'y ſont point aſſujetties au ſervile mé-

chanifme de l'entretien d'un feu matériel; leur rôle vraiment fublime eft de lever fans ceffe des mains pures vers le ciel pour en attirer les bénédictions fur l'empire. Si leur ferveur s'éteint par une paffion criminelle vers l'homme, dont la preuve font les fuites trop palpables d'une défloration évidente, elles ne font pas punies de mort, mais fubiffent des peines canoniques plus terribles vu leur rafinement & leur durée. Comment donc, malgré les périls qui l'environnent, l'établiffement s'eft-il foutenu ? Par ces moyens fimples, faciles, efficaces, attrayants.

Une jeune novice eft-elle tourmentée d'un prurit libidineux de la vulve ? Elle a dans fa propre organifation de quoi l'appaifer fur le champ, la nature l'y conduit machinalement comme dans toutes fes autres parties du corps où elle lui fait porter les doigts, afin par un agacement falutaire d'en fupprimer ou fufpendre les démangeaifons. Lorfque par cet exercice fréquent les conduits irrités & élargis ont befoin de fecours plus folides ou plus amples, elle les trouve dans prefque tout ce qui l'environne, dans les inftrumens de fes travaux, dans les uftenciles de fa chambre, dans ceux de fa toilette, dans fes promenades & jufque dans les comeftibles. Par une heureufe confidence, ôfe-t-elle bientôt faire part de fes découvertes à une camarade auffi ingénue qu'elle ? Toutes deux s'éclairent, s'aident réciproque-

ment ; elles s'attachent l'une à l'autre ; elle se deviennent néceſſaires, elles ne peuvent plus s'en paſſer ; elles ne ſont plus qu'une ame & qu'un corps. Alors la vie aſcétique leur paroît préférable à toutes les vanités du ſiecle ; les haires, les cilices, ces inſtrumens de pénitence ſont convertis en inſtrumens de volupté ; les jours de diſcipline générale & publique ſi effrayans pour les gens du monde, qui ne s'attachent qu'au nom, deviennent par ces accouplemens multipliés des orgies auſſi délicieuſes que les nôtres ; car la flagellation eſt un puiſſant véhicule de lubricité, & c'eſt ſans doute des couvents que cet exercice eſt paſſé dans les écoles des courtiſannes, qui l'enſeignent à leurs éleves comme un agent victorieux propre à reſſuſciter au plaiſir les vieillards & les libertins anéantis.

Quoi qu'il en ſoit, doux art de la tribaderie ! tes effets ſont tels que la nonette quitte pour toi, biens, amis, parens, pere, mere, qu'elle renonce aux propriétés les plus riches, aux jouiſſances les plus recherchées, aux affections les plus impérieuſes, les plus innées dans le cœur de l'homme, aux plaiſirs de l'hyménée ſi vantés, & qu'elle trouve dans toi la félicité ſuprême. Oh ! que tes charmes ſont grands, que tes attraits ſont puiſſans ! puiſque tu diſſipes les ennuis du cloître, tu rends la ſolitude raviſſante, tu transformes
cette

cette prison odieuse en palais de Circé & d'Armide.

En voilà suffisamment, ma chere fille, pour vous faire connoître l'excellence de la secte anandryne : je ne veux pas trop fatiguer votre attention : il est tems de vous en apprendre les devoirs, objet le plus essentiel de ce discours.

SECONDE PARTIE.

Point d'institution humaine qui n'ait pour objet ou l'utilité ou l'agrément ; qui ne procure des avantages, ou ne donne des jouissances : il en est qui réunissent les deux & c'est le comble de la perfection. Telle est sans doute la secte anandryne, envisagée sous le point de vue sublime où je vous l'ai présentée dans la fondation du college des Vestales & des colleges religieux du sexe qui lui ont succédé & sont en honneur aujourd'hui dans notre rite. Il faut l'avouer, notre société dont il s'agit en ce moment, ma chere fille, n'a pas ce degré de mérite ; elle n'a pour principal & unique but que le plaisir ; mais, pour l'obtenir, il y a une marche, des moyens, des obligations, ou, pour tout dire en un mot, des devoirs à remplir : les uns tendent à la conservation de la société ; car, sans elle les effets manqueroient ; les autres à en maintenir l'harmonie ; car dans le trouble & le désordre on ne jouit point, ou l'on jouit mal ; les derniers à l'étendre & à la propager ; car rien

de bien fait, ſans ce goût, cette ferveur, ce zele qui, ſemblable à l'élément dont vous avez l'image ſous les yeux, toujours en activité, gagne & abſorbe tout ce qui l'environne. Reprenons & développons ces trois vérités ; afin de vous les bien inculquer dans la mémoire & dans le cœur.

Hommage d'abord à la fondatrice de notre culte, à Veſta dont la ſtatue conſtamment préſente à nos aſſemblées & ſuſpendue ſur nos têtes eſt le garant de ſa protection toujours ſubſiſtante, de ſa vengeance toujours prête à éclater contre les prévarications & les infidélités. Invoquons-la ſouvent, non par de vaines prieres, mais par des ſacrifices & des libations. Point d'intempérie de langue, ſageſſe, réſerve à l'égard de ce qui ſe paſſe dans nos aſſemblées, diſcrétion, ſilence parfait ſur les myſteres de la déeſſe, pour ne point éveiller la jalouſie & l'envie ; ſoumiſſion abſolue à ſes loix, qui vous ſeront expliquées, ſoit par celle occupant ma place dans les aſſemblées, ſoit par la mere aux ſoins de laquelle vous êtes confiée, & qui eſt chargée de vous diriger dans la vie privée ; mais ſurtout guerre vive & déclarée, guerre perpétuelle aux ennemis de notre culte, à ce ſexe volage, trompeur & perfide, ligué contre nous, travaillant ſans relâche à détruire notre établiſſement, ſoit à force ouverte, ſoit ſourdement, & dont les efforts & les ruſes, ne peuvent être ré-

poussés que par le courage le plus intrépide, que par la vigilance la plus infatigable.

Au reste, il ne suffit pas qu'un édifice soit établi sur des fondemens solides & durables, qu'il soit écarté des élémens destructeurs, & défendu contre les dangers qui peuvent le menacer : il faut encore qu'il offre aux regards de belles proportions, un accord, un ensemble, le grand mérite des chef-d'œuvres d'architecture ; il en est de même de notre édifice moral. La tranquilité, l'union, la concorde, la paix en doivent faire le principal appui, l'éloge aux yeux des profanes ; qu'ils ne voient en nous que des sœurs ; ou plutôt qu'ils y admirent une grande famille où il n'y a d'autre hiérarchie que celle établie par la nature même pour sa conservation, & nécessaire à son régime. La bienfaisance envers tous les malheureux doit être un de nos caracteres distinctifs, une vertu découlant de nos mœurs douces & liantes, de notre cœur aimant par essence ; mais, c'est à l'égard de nos consœurs, de nos éleves qu'elles doit se déployer. Communauté entiere de biens, qu'on ne distingue pas la pauvre de la riche ; que celle-ci se plaise au contraire à faire oublier à celle-là qu'elle fut jamais dans l'indigence ; lorsqu'elle la produit dans le monde, qu'on la remarque à l'éclat de ses vêtemens, à l'élégance de sa parure, à l'a-

bondance de ses diamans & de ses bijoux, à la beauté de ses coursiers, à la rapidité de son char; qu'en la voyant on la reconnoisse, on s'écrie : c'est une éleve de la secte anandryne; voilà ce que c'est que de sacrifier à *Vesta* ! C'est ainsi que vous en attirerez d'autres, que vous ferez germer dans le cœur de vos pareilles qui l'admireront, le desir, en l'imitant, de jouir de son sort.

Ce zele expansif pour la propagation du culte de la déesse doit principalement dévorer une tribade véritable; elle voudroit que tout son sexe, si c'étoit possible, participât au même bonheur qu'elle; du moins telles sont toutes celles que j'envisage ici & dont une énumeration rapide contribuera, ma chere fille, à votre édification plus que tout ce que je pourrois ajouter sur cette matiere.

Vous voyez d'abord deux femmes de qualité philosophes (1), s'arrachant à l'éclat & aux honneurs de la cour, aux attraits plus enchanteurs des hautes sciences qu'elles cultivent avec tant de goût & de succès, pour venir dans nos assemblées imiter la *simplicité de la colombe*, cet oiseau si cher à Venus, si ardent dans ses combats.

A côté d'elles est la femme d'un magistrat, sinon célebre, au moins fameux

---

(1) Mad. la duchesse de *Urbsrex* & Mad. la Marquise de *Terraçenés*.

pendant plusieurs années (1) ; mais qui dédaignant de s'associer à la renommée de son mari, s'arrachant aux caresses conjugales, aux délices de la maternité, s'est élevée au-dessus de tout respect humain, afin de se livrer avec plus de recueillement & sans relâche au culte de notre société & à ses travaux.

Sa voisine est une marquise (2) adorable, luttant avec elle d'enthousiasme pour la secte anandryne, bravant tous les préjugés, franchissant, dans les brûlans accès de sa nymphomanie, ce que les indévots à notre culte, appellent toutes les bienséances, toute honnêteté publique, toute pudeur; comme le maître des dieux, subissant même quelquefois les métamorphoses les plus obscures (3) pour faire des prosélytes à la déesse.

Celle dont le front est ceint d'une double couronne de myrthes & de lauriers est la Melpomene moderne, l'honneur du théâtre françois (4), qui depuis près de trois lustres qu'elle s'en est retirée, y a laissé un vuide non encore rempli & peut-être irréparable. Aujourd'hui, char-

---

(1) M. de Furiel a été procureur général pendant toute la durée du parlement Maupeou, & l'on peut se rappeler combien il a fait parler de lui.

(2) Mad. la marquise de *Téchul.*

(3) On a vu quelquefois Mad. de Téchul se travestir en femme de chambre, en coëffeuse, en cuisiniere, pour parvenir auprès des objets de sa passion.

(4) Mlle Clairon.

gée de l'inſtitution du fils d'un ſouverain (1), elle voit à ſes pieds les grands de cette cour ; trop inſtruite par une longue expérience, par des maladies cruelles du danger du commerce des hommes, elle en dédaigne & les hommages & les ſoupirs ; ſous prétexte de former ſon pupile, elle partage ſon tems entre le ſéjour de la Germanie & de cette capitale ; elle vient ſe délaſſer de ſes importantes occupations dans notre ſein avec une ferveur toujours nouvelle.

Nous poſſédons encore ſa digne émule, la Melpomene de la ſcene lyrique (2), grande actrice ; elle étoit en outre cantatrice délicieuſe, elle nous paſſionnoit par les accens de ſa voix enchantereſſe ; eſprit enjoué & malin, elle répand avec autant de facilité que de graces les bons mots, les ſaillies, les ſarcaſmes. Entourée de ce que la ville & la cour avoient de plus ſéduiſant, elle a ſuccombé à ſon tour ; aujourd'hui c'eſt une brebis égarée rentrée au bercail de la déeſſe : dans la maturité de l'âge, elle cherche à faire oublier les égaremens de ſa jeuneſſe.

Vous paſſerois-je ſous ſilence, illuſtre étrangere (3), & l'amitié qui nous lie m'empêcheroit-elle de vous rendre juſtice, de publier comment vous avez pré-

(1) Un petit prince d'Allemagne, un margrave.
(2) Mlle. Arnould.
(3) Mlle. Souck, Allemande.

féré aux bienfaits, à l'amour d'un prince, frere d'un grand roi (1) les affections plus douces & plus vives de votre sexe? Vous avez repoussé ses embrassemens augustes pour mes embrassemens.

Vous ne serez point oubliée, novice prématurée (2), qui, profitant des grands exemples qui vous étoient offerts, avez marché à pas de géant dans la carriere, avant l'âge avez mérité de monter au premier degré.

Je crois, sans amour-propre, pouvoir me citer après tant d'autres, & ne seroit-ce pas faire injure au choix de l'assemblée, si, nommée par elle pour la présider, je m'avouois sans talent & sans capacité? On sait le sacrifice que je viens de faire tout récemment (3) pour me livrer toute entiere au penchant qui m'a toujours dominée & dont je fais gloire.

Tels sont, ma chere fille, les grands modeles que vous avez à imiter: vous y serez encore mieux encouragée quand je vous aurai fait la peinture des plaisirs qu'on goûte dans notre société.

---

(1) Mlle. Souck étoit entretenue par un frere du roi de Prusse

(2) Mlle. Julie; jeune tribade, formée par Mlle. Arnould & Mlle. Raucourt.

(3) Mlle. Raucourt venoit de quitter M. le marquis de Bievre, non sans l'avoir plumé considérablement; il lui avoit assuré une rente viagere de 12000 liv. ce qui la faisoit appeler par ce seigneur calembouriste *l'ingrate Amaranthe*. (l'ingrate à ma rente.)

TROISIEME PARTIE.

Par la malheureuſe condition de l'eſpece humaine, nos plaiſirs ſont pour l'ordinaire paſſagers & trompeurs; ils ſont au moins futiles, vains & courts. On les pourſuit, on les obtient avec peine; on en jouit avec inquiétude, & ils entraînent le plus ſouvent après eux des ſuites funeſtes. A ces caracteres on reconnoît principalement ceux que l'on goûte dans l'union des deux ſexes. Il n'en eſt pas de même des plaiſirs de femme à femme; ils ſont vrais, purs, durables & ſans remords. On ne peut nier qu'un penchant violent n'entraîne un ſexe vers l'autre; il eſt néceſſaire même à la réproduction des deux, & ſans ce fatal inſtinct, quelle femme de ſang-froid pourroit ſe livrer à ce plaiſir qui commence par la douceur, le ſang & le carnage; qui eſt bientôt ſuivi des anxiétés, des dégoûts, des incommodités d'une groſſeſſe de neuf mois, qui ſe termine enfin par un accouchement laborieux dont les ſouffrances ſont la meſure, & le point de comparaiſon de celles dont on ne peut calculer ou exprimer l'excès; qui vous tient pendant ſix ſemaines en danger de mort & quelquefois eſt ſuivi durant toute une longue vie de maux cruels & incurables. Cela peut-il s'appeler jouir? Eſt-ce là un plaiſir vrai? Au contraire, dans l'intimité

de femme à femme nuls préliminaires effrayans & pénibles, tout eſt jouiſſance; chaque jour, chaque heure, chaque minute cet attachement ſe renouvelle ſans inconvénient : ce ſont des flots d'amour qui ſe ſuccedent comme ceux de l'onde ſans jamais ſe tarir, ou, s'il faut s'arrêter dans ce délicieux exercice, parce que tout a un terme & qu'à la fin le phyſique ceſſe de répondre aux épanchemens de deux ames ſi étroitement unies, on ſe quitte à regret, on ſe recherche; on ſe retrouve, on recommence avec une ardeur nouvelle, loin d'être affoibli, irrité par l'inaction.

Les plaiſirs de femme à femme ſont non-ſeulement vrais, mais encore purs & ſans mélange. Indépendamment des maux phyſiques, précédant, accompagnant & ſuivant les plaiſirs de cette eſpece entre homme & femme, d'où l'on peut leur refuſer juſtement la qualification de vrais, il eſt des maux que j'appelle moraux, parce qu'ils affectent l'ame ſpécialement, qui troublent & empoiſonnent ces jouiſſances. Je ne parle pas des combats continuels impoſés dans nos mœurs à une jeune fille pour recéler, diſſimuler ſa paſſion, pour repouſſer les careſſes d'un homme aimable qu'elle provoqueroit, qu'elle agaceroit, entre les bras de qui elle ſe précipiteroit ſi elle cédoit à l'impulſion de ſon cœur. Je ſuppoſe, ce qui n'arrive que trop fréquemment, qu'elle ait ſuc-

combé, la voilà dans les raviſſemens, dans les extaſes ; ne faut-il pas qu'elle s'y ſouſtraie, qu'elle uſe de ſtratagême afin d'éviter la fin même de la nature, la conception. Si elle s'oublie une ſeconde, il eſt trop tard, elle porte dans ſon propre ſein le témoin de ſa faute, un accuſateur qui la confond. Que de ſoins, que d'inquiétudes ; que de tourmens ſi elle veut dérober ce fatal myſtere, & faſſe le ciel, qu'afin d'éviter le deshonneur, elle ne ſoit pas forcée de recourir au plus affreux des crimes !

Je ſais que dans l'hyménée ces inconvéniens ſont ſupprimés; mais il en entraîne d'autres : le plus grand & le plus inévitable, c'eſt le dégoût du mari : la facilité, la répétition de la jouiſſance de l'objet le plus enchanteur, raſſaſient l'homme à la longue, à plus forte raiſon quand il eſt époux, c'eſt-à-dire attaché par un lien indiſſoluble, & que le plaiſir eſt pour lui un devoir. C'eſt ce qu'avouoit un de nos agréables (1) les plus vantés, qui croyoit ne perſifler qu'en petit maître & parloit en philoſophe. Poſſeſſeur d'une femme, au printems de l'âge, réuniſſant tous les attraits, toutes les graces, tous les talens, toutes les vertus, lorſqu'on lui reprochoit de la délaiſſer pour des proſtituées, il répondoit : *Rien de plus vrai, mais elle eſt ma femme.*

Sans doute il eſt des conſolateurs & des

(1) M. de Monville.

consolations pour une pareille Ariadne : les plaisirs furtifs & défendus n'en sont que plus attrayans, encore faut-il que le mari ne soit pas un de ces *eunuques au milieu du serail, n'y faisant rien & nuisant à qui veut faire* (1), que la jalousie ne s'en mêle pas, autrement c'est un enfer. Cette passion peut exister aussi entre tribades, elle est même inséparable de l'amour ; mais quelle différence, puisqu'elle ne sert chez nous qu'à l'aiguiser & tourne presque toujours au profit de la jouissance ? Oui, c'est ce sentiment qui donne à nos plaisirs une solidité, une durée dont ceux des hommes ne sont pas susceptibles,

En effet, imaginons la femme la plus chérie & la mieux fêtée de son époux ou plutôt de son amant ? A chaque caresse qu'elle en reçoit, elle doit craindre que ce ne soit la derniere, au moins y est-elle un acheminement ? Les baisers décolorent le visage, les attouchemens flétrissent la gorge, le ventre perd son elasticité par les grossesses ; les charmes secrets se délâbrent par l'enfantement. Par quelle ressource la beauté ainsi dégénérée rappellera-t-elle l'homme qui la fuit ? Je me trompe, il lui est toujours attaché ; il n'a point cessé de l'aimer, le cœur brûle encore pour elle ; mais

(1) C'est un eunuque au milieu du sérail,
Qui n'y fait rien & nuit à qui veut faire.
Tout le monde connoît l'épigramme de Piron qui finit ainsi.

la nature s'y refuse, elle est dans la langueur, dans la froideur, dans l'engourdissement; tout l'hommage qu'il peut rendre à son amante, c'est de ne lui être point infidele; c'est de ne point chercher à rètrouver ailleurs ses facultés. Cruel état pour tous deux! Perspective affligeante pour l'amour-propre d'une femme, qui, seule, quand je ne connoîtrois pas les caprices, la fausseté, les trahisons, les noirceurs des hommes, me feroit renoncer à jamais à leur commerce.

Chez les tribades point de ces contradictions entre les sentimens & les facultés: l'ame & le corps marchent ensemble; l'une ne s'élance pas d'un côté, tandis que l'autre se porte ailleurs. La puissance suit toujours le desir. De-là sans doute, sans approfondir davantage, la cause de notre constance: recevant & donnant toujours du plaisir, pourquoi changer? Car, il faut l'avouer, & être juste: l'inconstance découle de la constitution, de l'essence même de l'individu viril. Il est souvent nécessité de quitter: la diversité des objets lui est d'une ressource infinie: il double, il triple, il quadruple, il décuple ses forces: il fait avec dix femmes ce qu'il lui seroit impossible de faire avec une: Cependant il foiblit insensiblement, l'âge le mine & l'use: il n'en est pas de même de la tribade chez qui la nymphomanie s'accroît en vieillissant: c'est une fureur, elle devient alors de *succube incube*, c'est-à-dire de

patiente, agente. Elle monte au grade de mere & forme une éleve à son tour. Ce choix mérite beaucoup de soin ; est il fait, a-t-elle trouvé l'objet qui lui convient, cette autre moitié d'elle-même à laquelle elle s'unit bientôt par sympathie, elle ne l'abandonne plus ; elle veille sur elle avec une jalousie douce & inquiete que donne la crainte de perdre un bien unique & précieux, & qui tient plutôt de la tendresse maternelle que de cette passion effrénée des hommes. Aussi ce sentiment chez une Tribade, bien loin de lui éloigner son éleve, la lui attache de plus en plus & rend leur amour imperturbable ; mais des plaisirs ainsi continués sont encore sans aucuns remords, & c'est là le comble de la félicité. Comment en aurions-nous? Le plaisir de la tribaderie nous est inspiré par la nature ; il n'offense point les loix ; il est la sauve-garde de la vertu des filles & des veuves, il augmente nos charmes, il les entretient, il les conserve, il en prolonge la durée ; il est la consolation de notre vieillesse ; il seme enfin également de roses sans épine, & le commencement & le milieu & la fin de notre carriere. Quel autre plaisir peut être assimilé à celui-là ! Hâtez-vous, ma chere fille, de le goûter ; puissiez-vous après l'avoir reçu longtems, longtems le communiquer aussi, & toujours répéter avec le même goût : *Femmes conservez-moi dans votre sein, je suis digne de vous.*

LETTRE XI.

Sur l'église de Saint-Sulpice, sur la restauration de la chapelle de la Vierge, sur le peintre Greuze & sur quelques-uns de ses ouvrages.

4 Janvier 1779.

QUOIQUE par goût, Milord, je ne fréquente pas beaucoup les églises de cette capitale; cependant j'y suis quelquefois entraîné par complaisance pour les dames qui m'obligent de les y accompagner. Ce tour vient de m'arriver à la fin de l'année derniere, où j'ai assisté à la messe de minuit, suivant un rite antique de la religion catholique, & qui remonte sans doute jusqu'à la primitive église. Le jour de Noël on commence à célébrer le saint sacrifice dès la nuit. La rareté d'une pareille cérémonie, qui ne revient qu'une fois par an, en forme un spectacle très-couru. Il attire non-seulement la foule des fideles, mais les curieux & les indévots. Certaines églises sont renommées pour la richesse de leur décoration, pour la noblesse & la pompe avec lesquelles on y officie; il en est où un virtuose fameux vient toucher de l'orgue & traîne à sa suite tous les amateurs: dans les couvens de filles, c'est communément une

musique douce & recueille qui enchante ; enfin partout on recherche les jolies femmes qui y viennent étaler leur mondanité. L'occasion me conduisit à Saint Sulpice ; je connoissois déja ce magnifique édifice, comme tous les grands monumens de Paris ; mais je ne l'avois pas encore vu avec cet appareil & cette immensité de gens de qualité & de peuple, coup d'œil déja très-imposant. La chapelle de la vierge nouvellement restaurée me frappa surtout : l'éclat des lumieres lui donnoit un brillant incroyable & je crus être dans un palais de fées, ou, pour me rapprocher davantage de la circonstance, dans la Jérusalem céleste. Ne pouvant dans ce moment visiter à mon aise cette chapelle, & avec tout le détail qu'elle exige, je me proposai d'y retourner dans un tems de repos, & c'est ce que je viens de faire. Je vous connois trop ami des arts pour ne pas vous en donner une notice.

Autrefois, Milord, durant votre séjour dans cette capitale, il n'est pas que vous n'ayez entendu parler de Saint-Sulpice, qu'on ne vous ait invité à voir cette superbe basilique commencée depuis près d'un demi-siecle (1) : alors sans doute, elle étoit déja debout, au moins dans ses

---

(1) Toute l'église a été commencée en 1645 : la reine Anne d'Autriche posa la premiere pierre le 20 février 16.6. Il est ici question seulement d'une espece de réconstruction totale imaginée dès 1733 qui lui a fait changer de face absolument.

masses principales & méritoit l'attention des connoisseurs. En effet, moins vaste que Notre-Dame, moins hardie que Saint-Eustache, c'est la troisieme église de Paris. Elle se distingue par une solidité majestueuse. Des critiques la lui reprochent comme un défaut : ils disent que c'est une carriere de pierres ; pour moi, je ne pense pas de même : outre que, pour en bien juger, il faut attendre que le portail soit fini & dans le point de vue projetté, par l'abattis des maisons qui l'offusquent (1) & l'ouverture de la place qui lui doit servir d'avenue ; cette assiete formidable ne messied point, ce me semble, à un temple du seigneur : image du catholicisme, aux exercices duquel il est consacré, ce monument doit paroître, pour ainsi dire, inébranlable aux coups du tems, comme lui aux efforts de l'enfer dont les portes ne sauroient prévaloir contre cette religion auguste (2).

Quoi qu'il en soit, Milord, dans la persuasion que ce édifice religieux a déja été l'objet de votre curiosité & de vos recherches, qu'il vous est encore présent à la mémoire, je ne vous entretiendrai ni de son architec-

---

(1) Le séminaire de Saint Sulpice surtout, très-voisin du portail, auroit besoin d'être transporté ailleurs, & il n'est pas aisé de lui trouver dans le voisinage un emplacement convenable & de l'étendue necessaire : il y a grande apparence que les choses resteront encore longtems dans cet état.

(2) *Et portæ inferni non prævalebunt adversus eum.* Rappellez-vous, Milord, votre écriture sainte.

ture ni de sa décoration. Je passe sous silence ces bénitiers singuliers formés de conques marines (1) rappellant trop les idées profanes & voluptueuses de la conque de Venus ; les beaux marbres noirs où sont gravés en lettres d'or avec un faste apostolique les noms des prélats qui ont assisté à sa bénédiction (2) ; ce méridien (3), ornement philosophique, étranger au lieu saint, où le fidele ne doit entrer qu'après s'être dépouillé de l'enflure du savoir (4), qu'après s'être revêtu de la simplicité de l'esprit, que le bandeau de l'ignorance sur les yeux ; enfin, ces tribunes supérieures, dorées, fermées de glaces, ornées de balcons magnifiques, où les vieilles duchesses dans toute la mollesse de leur luxe, couchées nonchalament sur des coussins d'édredon, viennent prier dieu ou écouter sa parole.

Quant au portail, comme je vous l'ai observé plus haut, il n'est point encore achevé & ne le sera pas vraisemblablement de sitôt ; c'est la toile de Pénélope qu'on défait & refait à mesure. Le premier curé (5) vouloit les tours rondes. Le second

---

(1) Ces coquilles, envoyées en présent par la république de Venise à François premier, ont été tirées du garde-meuble du roi, & données par Louis XV au curé de Saint-Sulpice.

(2) En 1745, il y avoit vingt-un prélats consécrateurs & douze spectateurs, les agens du clergé & les députés du second ordre à l'assemblée décennale de cette année.

(3) Tracé par l'astronome le Monnier.

(4) *Scientia inflat*, dit encore l'écriture sainte.

(5) M. Languet.

(1) les a demandé quarrées ; celui actuel (2) a desiré qu'on les rétablit rondes, mais plus élevées & sur une lanterne quarrée afin de contenter tous les goûts : jamais le mot d'Horace sur l'inconstance de l'homme ne fut mieux appliqué, *mutat quadrata rotundis*. Au reste, on prétend que c'est une politique de ces pasteurs qui perpétuent l'ouvrage pour continuer à jouir des fonds qui y sont affectés (3). Je passe tout de suite à la chapelle de la Vierge, objet capital de ma lettre, qui mérite d'autant plus que j'entre dans quelques détails, qu'elle est aujourd'hui le point de ralliement des artistes & des amateurs; mais d'où ils partent bientôt pour se diviser & se partager suivant le parti qu'ils prennent dans la querelle élevée au sujet de sa restauration.

Cette chapelle, commencée en même tems que Saint Sulpice, n'étoit pas encore couverte douze ans après (4) ; ce fut l'actif & zélé Languet qui en pressa les travaux, qui la changea par les conseils des divers artistes (5), & la fit mettre dans l'état où

---

(1) M. Delau.

(2) M. de Tersac.

(3) On avoit institué une loterie appellée *la loterie de Saint-Sulpice*, dont les fonds étoient destinés à la bâtisse de l'église : cette loterie a depuis été réunie à la loterie royale de France, sauf à en distraire certaines sommes pour appliquer aux ouvrages pieux qu'on voudra.

(4) En 1657, lorsque mourut M. Olier, le curé sous lequel avoit commencé la construction de l'église.

(5) De Meissonnier & de Servandoni.

vous l'avez vue autrefois ; du même ordre que les bas côtés, elle faisoit ensemble avec le reste de l'édifice ; depuis, par les métamorphoses qu'elle a subies, elle est insensiblement sortie de l'accord général, & aujourd'hui c'est un oratoire isolé, ou plutôt une petite église dans une grande église, ce qui, suivant moi, est un défaut & peche contre l'unité, qualité essentielle à tous les chef-d'œuvres ; mais ce n'est pas ce dont il s'agit. Le plafond peint à fresque par le célebre le Moine, que vous avez eu le bonheur de considérer dans toute son intégrité, a certainement causé votre admiration; cependant la composition très-considérable le peut vous avoir échappé, & il faut vous la rappeler pour vous mettre plus au fait de la contestation ; je vais suivre l'esquisse (1) de l'auteur qui peut seule me guider aujourd'hui.

Ce poëme pitoresque consiste en cinq grouppes, dont quatre se rapportent au principal & lui sont subordonnés. Dans

(1) Il y a deux esquisses de ce plafond, l'une dont le Moine fit présent à M. Languet le 11 mai 1733, lorsque ce curé, enchanté de son ouvrage, lui donna une gratification extraordinaire; l'autre vendue à l'inventaire de M. Randon de Boisset 6000 liv. & qu'on attribue à Nattorie son éleve. C'est ce qui rend la premiere beaucoup plus chere, puisqu'on en a offert jusqu'à 10000 livres : on la voit dans une des chapelles de l'église : quant à la seconde, elle est chez un particulier, qui veut bien la montrer, & c'est sur celle-là que j'établis ma description, parce que l'on convient aujourd'hui qu'elle est parfaitement semblable au plafond, tel qu'il avoit été exécuté par le Moine.

celui-ci la Vierge est assise sur un nuage au milieu d'une multitude d'anges qui portent ses attributs ; d'autres esprits célestes à l'opposite, mais dans une région inférieure, forment un concert pour chanter ses louanges & célébrer ses grandeurs (1). Elle intercede la divinité figurée par Jehova dans une gloire, en faveur des paroissiens qui lui sont présentés par Saint Pierre (2) & Saint-Sulpice. Ces paroissiens forment une grande multitude de peuple qu'on voit en prieres, occupant une partie du bas du plafond. Ils ont à leur tête leur pasteur (3) dans le costume de sa dignité ; il est accompagné de ses jeunes éleves, des demoiselles de la communauté (4) dont il est le fondateur.

Sur les côtés à droite paroissent les peres de l'église & les chefs d'ordres qui ont plus particulierement célébré la mere de Dieu ; à gauche les vierges qui se sont mises sous sa protection & qui reçoivent des palmes de la main d'un ange.

Tel est le sujet sublime de l'esquisse,

---

(1) On prétend que c'est le même grouppe qui avoit été peint pas *Lafosse* au dôme des Invalides.

(2) Je ne vois pas trop ce que fait ici Saint-Pierre, à moins que l'église n'ait été ou ne soit encore en partie sous son invocation, ce que je n'ai pu éclaircir.

(3) M. Olier. Le Moine par adulation vouloit faire figurer là M. Languet, qui eut la modestie de renvoyer cet honneur au premier fondateur.

(4) Appelées singuliérement *les Demoiselles de la communauté de l'intérieur de la Sainte Vierge.*

auquel, de l'aveu même des ennemis de le Moine, répond très-bien l'exécution. La gloire en est d'un ton vraiment céleste, la gradation harmonieuse & les grouppes qui sont, pour ainsi dire, absorbés dans la lumiere, se détachent tous avec netteté sur un fond pur & argentin ; l'œil distingue sans fatigue les divers objets dans une nuance convenable à la place qu'ils occupent. Ses détracteurs se retranchent à certifier qu'il y avoit autant de différence entre l'esquisse & le plafond qu'entre un excellent tableau & une copie médiocre (1).

Quoiqu'il en soit, depuis l'incendie de la foire Saint-Germain (2), ce plafond, absolument dégradé par les soins même qu'on avoit pris afin de le préserver de l'élément destructeur qui en étoit si voisin, il a fallu songer à le réparer (3). Au refus de ses anciens qui n'ont point voulu se compromettre vis-à-vis d'un peintre aussi renommé, M. Callet s'en est chargé. Ce jeune

---

(1) Je tire cette étrange assertion d'une lettre anonyme inserée au journal de Paris du 2[illegible] septembre dernier, & l'auteur en cite pour preuve un jugement prononcé dans la *description de Paris* par Piganiol.

(2) En 1761.

(3) Ce plafond étoit dans un état déplorable : dix ou douze figures étoient absolument tombées, plusieurs crevassées & le tout si délâbré que dans l'assemblée de la fabrique qui en suivit la visite, il y eut des avis pour l'effacer entiérement & en faire blanchir la voûte, du moins c'est ce qu'on lit dans une lettre anonyme inférée au Journal de Paris du 15 septembre dernier.

artiſte (1), qui ne manque pas de talent ni de génie, mais qui vraiſemblablement a encore plus de préſomption, au lieu de s'aſſervir, comme il lui étoit preſcrit, à l'eſquiſſe de le Moine, a voulu corriger ce maître & y ajouter du ſien ; ſous prétexte d'une ſuppreſſion faite dans l'ordonnance de l'architecture, qui laiſſoit un vuide dans le bas du plafond, il l'a rempli d'un grand nombre de pauvres & de malades conduits à la Sainte Vierge par M. Languet. Outre que ce grouppe n'eſt qu'une répétition de celui de M. Olier, une ſorte de pléonaſme dans la compoſition, on reproche à ce peintre de n'avoir point proportionné ſes figures à celles de le Moine, de les avoir rendues lourdes & coloſſales : on les trouve encore mal deſſinées, d'une couleur crue, & très-peu entendues de perſpective : défaut d'autant plus repréhenſible dans M. Callet, qu'il en faiſoit la baſe de ſa critique de le Moine, de ſon dénigrement, de l'eſpece de dédain qu'il affectoit de mêler ſes travaux aux ſiens ; on penſe qu'il auroit beaucoup mieux fait de ſubſtituer à ces perſonnages des maſſes de roche prolongées. Au reſte, on appelle ſa reſtauration un *replâtrage*. Avant le plafond avoit une harmonie douce, une harmonie délicieuſe de

---

(1) Il a expoſé pour la premiere fois au ſalon, comme agréé, en 1777 ; il a peint le plafond du ſalon des petits appartemens du Palais-Bourbon & à Genes le plafond du ſalon de M. le marquis de Spinola.

tons, de la netteté dans l'effet, & du charme dans le coloris, attributs distinctifs des œuvres de cet habile maître, qui mettoit une grace infinie même dans ses incorrections. On n'y voit plus qu'un cliquetis de couleurs âcres, on n'y apperçoit plus aucune masse de clairs & d'ombres; aucuns objets ne se détachent les uns des autres; c'est une cacophonie insupportable & un amas indigeste de figures, qui semblent toutes prêtes à tomber en bloc sur la tête des spectateurs.

Quoiqu'il y ait de l'exagération dans la critique, comme il arrive toujours dans ces sortes de guerres entre gens du métier, je ne puis disconvenir, Milord, qu'elle ne soit fondée à bien des égards & ne pas adopter les idées de l'auteur. De leur côté, les partisans de M. Callet ont poussé l'injustice jusqu'à ravaler le Moine de la façon la plus indigne, jusqu'à répandre que son plafond étoit un de ses ouvrages les plus médiocres, même une mauvaise chose qui devoit rebuter tout artiste d'y mettre la main, & qu'il falloit savoir beaucoup de gré à ce jeune éleve d'avoir eu la noble audace d'en réparer les défauts.

Tandis que les amateurs se divisent & s'injurient (1) à l'occasion de la coupole, ils se réunissent davantage pour donner de

(1) Ce qu'on peut voir dans le journal de Paris, champ de bataille de ces Messieurs.

justes applaudissemens au surplus de la restauration ; la partie de l'architecture est fort exaltée pour l'adresse dont M. de Wailly a masqué les défauts de ses prédécesseurs qui avoient donné une élévation trop disproportionnée à la voûte ; il y a joint une arriere voussure décorée avec autant de richesse que de goût ; il s'est en même tems ainsi ménagé la facilité d'obvier au défaut de lumiere, de dissiper les ténebres enveloppant presque toute l'année les peintures du plafond, de lui procurer plus efficacement par des reflets heureux ce que les Italiens appellent le *Lontanza*.

L'art avec lequel il a donné plus de profondeur à la niche de la Vierge par une trompe (1) bien imaginée, est d'autant plus louable que, sans cet attendrissement, on n'auroit pu jouir de la belle composition du statuaire.

Vous avez autrefois vu, Milord, dans cette chapelle une Vierge d'argent massif, résultat plus riche que bien travaillé de la pieuse industrie du curé mettant à contribution tous les offices de son quartier dont on l'accusoit plaisamment de dérober la vieille vaisselle pour en faire fabriquer sa statue : on a fait fondre cette espece de lingot &

---

(1) Espece de voûte en saillie, ainsi nommée parce qu'elle a la forme d'une trompe ou conque marine ; d'autres en donnent une définition plus puérile ; ils disent que cette figure s'appelle *trompe*, parce qu'elle trompe les yeux.

l'on l'a voulu remplacer par un chef-d'œuvre sorti des mains du premier sculpteur actuel, de Pigal. Elle lui fait un honneur infini dans l'esprit des connoisseurs. La douceur, la modestie, la pureté immaculée enfin empreintes sur son visage causent un enthousiasme général; des gens difficiles ne trouvent pas le Jesus assez mignard, c'est qu'ils ne font pas attention que ce n'est qu'un enfant de quelques mois. Mais cette Vierge, dont la perfection n'auroit été ressentie que des artistes ou des gens de goût, placée dans sa niche, auroit ressemblé à mille autres dont les églises sont remplies. L'architecte, de concert sans doute avec le sculpteur, a voulu que ce chef-d'œuvre eût quelque chose de plus caractérisé, qui frappât la multitude & fixât l'attention. Pour faire valoir davantage la statue, il a proposé de lui donner des accompagnemens & de former du tout une espece de scene dont elle seroit l'objet principal & à laquelle toutes les autres figures seroient sacrifiées & ne serviroient que de repoussoir. Voici le plan de sa fiction.

Il suppose que la Sainte Vierge est envoyée du ciel aux hommes pour vaincre les ennemis de leur salut & leur donner un sauveur; il a saisi le moment où dans une gloire brillante, *amicta sole*, elle descend sur la terre représentée par un globe. Elle y foule aux pieds le serpent, le plus terrible fléau de l'humanité: elle leur présente son fils, le restaurateur du genre humain. A

côté du globe paroît Saint-Joseph assis sur un nuage, du côté opposé Saint Jean l'Evangeliste, tous deux invitent le peuple à rendre ses hommages à Marie.

Du même côté que Saint Jean figurent Saint Joachim & Sainte Anne, & de l'autre l'ange Gabriel, tous en contemplation (1).

Quoiqu'il n'y ait pas un grand effort de génie dans cette vaste machine, on ne peut disconvenir cependant qu'elle ne produise beaucoup d'effet & n'en impose singulierement, surtout au moyen du jour, qui, ménagé à propos, y jette un éclat ravissant.

Il seroit fastidieux, Milord, de suivre en détail, la récapitulation de la foule des richesses prodiguées pour l'embellissement de cette chapelle. L'architécture, la sculpture, la peinture, la ciselure, la dorure (2), tous les arts se sont épuisés comme de concert en sa faveur, & pour ceux qui n'ont point vu les églises d'Italie, c'est à coup sûr, ce qu'on peut admirer de plus

---

(1) La Vierge est en marbre & de sept pieds de proportion. Les autres statues, toute la gloire & les nuages sont en stuc, fait avec de la poussiere de marbre. C'étoit M. Pigal le neveu, qui étoit chargé de cette partie.

(2) Outre les artistes nommés, il ne faut point oublier M. *Mouchy*, auteur du tabernacle, espece de piédestal qui porte un agneau sur la croix & le livre des sceaux; MM. *Metivier* & *Lachenait*, auteurs de la sculpture en ornemens; M. *Hervieux*, chargé de la ciselure & dorure en bronze; enfin M. *Vallet*, de toute la dorure qui est à l'huile, soit brunie, soit matte.

magnifique. Je préfere de vous entretenir d'un tableau d'un autre genre que j'ai été voir en même tems que la chapelle, tandis que je faisois, pour ainsi parler, mon cours de beaux arts. Il s'agit d'un chef-d'œuvre de M. Greuze.

Vous avez sans doute été surpris, Milord, qu'en vous faisant l'année derniere la revue des illustres de l'académie de peinture, je ne vous ait fait aucune mention de ce grand artiste dont la réputation est si prodigieusement répandue chez l'étranger ; c'est qu'il n'est plus de l'académie, ou du moins c'est que son nom placé sur la liste seulement pour mémoire, il n'expose point & ne mêle en rien ses ouvrages avec ceux de ses confreres ; piqué de n'avoir pu être reçu peintre d'histoire (1) dans son tems, & d'avoir été relégué dans la classe des peintres de genre, il se retira tout-à-fait & fit salon chez lui. Comme la modestie n'est pas sa vertu dominante, il affecte de lutter seul contre l'académie entiere, il dit hautement qu'on ne voit que des enluminures au salon, & que c'est dans son attelier qu'on trouve des tableaux. Il est certain que si, pour être peintre d'histoire, il faut un

---

(1) En 1769 M. Greuze avoit composé pour son tableau de réception le sujet de *l'empereur Severe reprochant a son fils Caracalla d'avoir voulu l'assassiner*, les juges ne trouverent point ce sujet traité de maniere à faire admettre son auteur dans la classe de l'histoire.

ſujet héroïque, des penſées ſublimes, un deſſein grand, un ſtyle noble, une maniere fiere, des acceſſoires magnifiques, un coloris ſolide & brillant, ce n'eſt point là le talent de M. Greuze; mais, ſi, comme je le penſe, l'expreſſion des paſſions eſt le premier mérite d'un pareil artiſte, M. Greuze poſſede cette partie au ſuprême degré. Il eſt vrai qu'il ne choiſit point ſes traits dans l'hiſtoire grecque ou romaine, que ſes acteurs ne ſont ni des empereurs, ni des rois, ni des guerriers; que ce ne ſont pas même de riches citadins, car c'eſt ordinairement dans les campagnes, ou dans la foule du peuple qu'il les prend. Il paſſe toute ſa vie entiere à étudier cette ſorte d'hommes: le ſoir, quand il veut ſe délaſſer de ſes travaux, il ſe rend aux petits ſpectacles, aux boulevards, dans les guinguettes, & là il cherche ſes perſonnages; il les trouve, les étudie & ſe diſpoſe à les mettre en ſcene. Le tableau qui attire aujourd'hui tout Paris fait la ſuite d'un de l'année paſſée, intitulé *la malédiction paternelle*: il doit lui ſervir de pendant. Pour que vous entendiez mieux cette nouvelle compoſition, il faut vous donner une idée de la premiere.

L'auteur ſuppoſe qu'un jeune homme libertin a paſſé la nuit avec un recruteur, qu'il rentre chez ſon pere à deſſein d'en tirer de l'argent, ou de s'enrôler, s'il ne lui en donne pas. Ce vieillard infortuné s'indigne des menaces du vaurien; il entre

dans une colere horrible, & ce sentiment prévalant sur celui de la douleur, il se souleve, les cheveux hérissés, le corps tremblant, & de ses mains étendues & desséchées il repousse l'ingrat & de sa bouche entr'ouverte semble le maudire. Celui-ci, frappé comme d'un coup de foudre, malgré la fureur qui le possédoit dans le moment même & qui est indiquée par le poing qu'il ferme encore avec rage, est arrêté dans sa fuite; sa mere se met à son passage, & l'expression de la tendresse foible de celle ci contraste à merveille avec l'autorité imposante de son mari. On voit sur cette figure un reste de fraîcheur, & de beauté altérées par les ans & flétri par les chagrins que lui a donné ce fils qu'elle a gâté. Quatre enfans répandus dans cette scene jouent des rôles différens proportionnés à leur sexe, à leur âge & à leur caractere. L'une des sœurs cherche à appaiser par ses prieres & par ses larmes le pere irrité; une autre plus raisonnable suit son frere, l'exhorte au repentir & à prévenir les malheurs qui vont fondre sur lui; un petit garçon tient le fuyard par la basque de son habit, & ne pouvant encore démêler la cause de tout ce tapage, dans sa frayeur s'attache à ce qu'il peut; un dernier moins vif est plongé dans la tristesse & comme atterré par ce spectacle; il regarde son pere, & cherche à deviner le sujet de son état violent. Enfin, un huitieme personnage termine ce chef-d'œuvre de composition. C'est le recruteur qu'on voit à

l'écart, qui rit de ce qui se passe & attend sa proie avec impatience. Voici maintenant la seconde partie du drame.

Le pere de famille languissant depuis l'évasion de son fils qu'il a été forcé de maudire, succombe enfin au chagrin qui le consume ; au moment où il expire, par un incident trop brusqué à mon gré dans un tableau où il ne peut être prévu, préparé, annoncé comme dans une piece de théâtre, le fils arrive introduit par sa mere qui lui montre son ouvrage & lui reproche d'avoir hâté les jours du vieillard. Douleur du jeune homme : en proie tout entier à son repentir, il frappe d'une main sa poitrine, il tient sa tête de l'autre, & devient par son désespoir l'objet de l'intérêt général des spectateurs qui se rassemble sur lui. Cet interêt s'augmente encore à la vue d'une béquille à ses pieds, indiquant qu'il est estropié. Le reste de la famille joue dans cette scene, comme dans la premiere, des rôles proportionnés à l'âge, aux caracteres de chacun, aux circonstances où il se trouve. La fille aînée s'est mariée pendant l'absence de son frere ; son enfant de trois ou quatre ans augmente le nombre des personnages : ému des larmes de sa mere, il ne voit qu'elle ; il lui tend ses bras innocens, comme pour la consoler : la cadette peu accoutumée au spectacle de la mort, se flatte que son pere vit toujours ; elle est dans la ruelle du lit, elle lui presse la main, elle la porte contre son cœur ; mais cette main glacée

ne lui confirme que trop ce qu'elle craint. A côté de celle-ci le plus jeune des garçons s'afflige moins de l'état de son pere que de celui de sa sœur ; le calme, la sérénité de la vertu qui respirent sur le visage du vieillard lui dérobent encore les traits hideux d'une nature sans vie. Sur le devant du lit est placé son frere déjà dans l'âge de la raison & des sentimens religieux, un genou en terre près d'un tabouret sur lequel est un livre ; il y lisoit les prieres des agonisans ; le cri d'effroi répandu dans la chambre au moment où le pere a passé, l'a fait cesser ; il baisse la tête & est presque suffoqué par ses larmes. Il n'est pas jusqu'à un chien qui figure dans l'action ; il envisage son maître ; il semble douter que ce soit lui, & son instinct ne lui fait que trop pressentir son malheur. Assurément si les grands peintres ont admis ces animaux dans les scenes les plus héroïques (1), pourquoi les excluroit-on de ces scenes villageoises dont ils augmentent le naturel & la vérité. C'est là le caractère distinctif des ouvrages de M. Greuze. Rien de mieux senti que les deux que je viens de vous décrire ; tous les airs de tête variés y expriment des passions différentes & quelquefois plusieurs ensemble. Le spectateur partage tour-à-tour les affec-

(1) Je vois entre autres au Luxembourg dans la galerie de Rubens, trois chiens qui figurent au couronnement de Medicis.

tions de chaque acteur de ce poëme pittoresque en deux actes, dont l'intérêt croît par degrés & qui produit plus d'effet que le plus beau sermon. On dit que l'auteur compte ainsi traiter une suite de pareils sujets moraux, & il fera bien de s'y tenir, car, à ne considérer son talent que du côté du méchanisme, sa maniere le rapproche plus de ce genre; son pinceau est terne, ses couleurs sont mal empatées, ses draperies mesquines; mais il entend à prodige la magie du clair obscur. Quant à l'invention & au génie, je crois qu'il en a plus qu'aucun des peintres françois actuels: par son défaut de noblesse s'il ne vaut rien dans la tragédie, il est excellent pour le drame, pour le larmoyant, c'est le *la Chaussée* (1) de la peinture.

Pour moi, Milord, peut-être penserez-vous qu'en fixant les yeux sur une chapelle, & sur ces scenes funebres, c'est commencer l'année un peu tristement; mais je vous égaierai la prochaine fois. J'ai invitation pour me trouver avec Mlle. Sapho incessamment.

Paris, ce 4 janvier 1779.

---

(1) Poëte françois qu'on regarde ici comme le premier inventeur du comique larmoyant, ou drame bourgeois.

LETTRE XII.

Suite de la confession d'une jeune fille.

ENFIN, Milord, je puis tenir l'engagement que j'ai contracté & que vous me sommez de remplir. Je vais vous révéler la suite de la confession de la jolie pénitente à laquelle vous me semblez assez disposé à donner l'absolution. M. Clos nous a réunis dans la neuvaine des rois pour tirer le gâteau, & Mlle. Sapho, qui en étoit l'objet, n'a pas manqué de s'y trouver. Après les complimens d'usage dans cette saison, & chacun ayant payé à la nymphe le tribut qu'exige la galanterie françoise, elle a repris son récit de la sorte.

Depuis près de quinze mois je résidois dans la petite maison de Madame de Furiel; j'y étois entretenue dans l'appareil du luxe le plus propre à satisfaire la vanité, ma passion favorite; d'ailleurs, je nageois dans tous les délices, dans tous les plaisirs: mon éducation étoit fort avancée non-seulement par rapport aux premiers élémens; mais encore dans les arts d'agrément. Je ne parlois plus le langage du village; je lisois, j'écrivois, je chifrois très-bien; je cousois, je brodois, je faisois de la tapisserie, du filet; je dansois avec grace, je chantois

proprement ; je pinçois de la harpe ; ces occupations diversifiées remplissoient mes loisirs, & les jours couloient rapidement. Il ne me manquoit rien en apparence, je me croyois la plus heureuse des femmes ; lorsqu'une avanture bizarre me fit connoître la félicité suprême & me plongea bientôt après dans un abîme de maux.

La fameuse Bertin, marchande de modes de madame de Furiel, avoit ordre de me fournir tous les ajustemens de son ressort & notre correspondance étoit fréquente. Une demoiselle de boutique affidée alloit & venoit entre nous. Celle-ci profitoit de ses courses pour se rendre à la dérobée chez son amant ; c'étoit un coëffeur, nommé Mille, très joli garçon, tout jeune ; d'une taille moyenne & qu'à sa fraîcheur, à son coloris vermeil, on auroit pris volontiers pour une fille. Dans ses visites, il étoit naturel que sa maîtresse l'entretînt de l'objet qui lui procuroit la félicité d'avoir avec lui des entrevues fréquentes ; elle lui en parla si souvent & avec tant d'éloges de ma figure & de mes charmes, qu'elle lui alluma l'imagination & qu'il devint amoureux de moi sur sa seule description. Sa passion se fortifia tellement, qu'il n'y put tenir & résolut de juger par lui-même de celle qu'il ne connoissoit encore qu'en idée. Il s'y prend adroitement ; il fait porter sa curiosité moins sur moi que sur ma façon d'être, que sur le local que j'habitois ;

il propose à cette ouvriere, un jour qu'elle aura quelque chose à m'apporter, de le laisser se travestir sous ses habits & de le lui confier. Sa maîtresse bien fêtoyée jusque-là, ne connoît aucun soupçon; & dupe de cette tournure, elle y consent. Quelques jours après, Mlle. Bertin l'ayant chargée d'un chapeau pour moi, elle va trouver Mille, elle lui arrange sa baigneuse, son manteau de lit & tous les autres accessoires féminins nécessaires à son déguisement, puis prend à deux mains le carton énorme qui contenoit le chapeau & part, tandis qu'elle se met dans son lit pour l'attendre : il arrive, on l'introduit auprès de moi; à son aspect je témoigne ma surprise de voir un nouveau visage; la prétendue fille de modes me répond que sa camarade est malade & qu'elle est chargée de son département. Au surplus, elle se félicite de l'événement; elle a vu bien des dames, des demoiselles, elle en voit tous les jours; mais jamais rien d'aussi charmant; c'est à juste titre qu'on appelle le lieu où j'habite un temple, puisque je suis une divinité. La louange est le poison de l'homme, à plus forte raison de la femme, & le mien par-dessus tout. Cette oraison prononcée d'un ton affectueux d'une dévote qui seroit au pied de l'autel, me plut singuliérement : je prenois du chocolat; j'ordonnai qu'on en apportât une seconde tasse pour son déjeûner, & je me mis à causer avec

l'ouvriere que je trouvois pleine d'esprit & de sensibilité.

Dans le courant de la conversation elle me parla en ces termes : " Vous me pa-
„ roissez, mademoiselle, jouir du sort le
„ plus fortuné, tel que vous le méritez ;
„ cependant je trouve qu'il manque une
„ chose essentielle à votre félicité ; je suis
„ fâchée de vous voir sevrée du commerce
„ des hommes. Assurément je n'aime point
„ ce sexe, je n'ai jamais eu la moindre
„ intimité avec aucun être mâle ; je n'en
„ ai nullement le goût & je ne pense pas
„ qu'il me vienne ; mais on peut faire
„ autre chose que de coucher avec eux.
„ Enfin, c'est la moitié du genre humain
„ pour laquelle nous sommes faites. Pour-
„ quoi vous priver de tant d'hommages
„ que vous recevriez d'eux ? Votre amour-
„ propre ne seroit-il pas satisfait de voir
„ à vos genoux tous ces roués aimables
„ dont abondent & la cour & la ville, de
„ venger par vos dédains les autres fem-
„ mes crédules dont il abusent tous les
„ jours ? " Et sur ce que je lui répondis en riant qu'elle ne disoit pas vrai, qu'elle m'avoit l'air d'une grande libertine." Non,
„ continua-t-elle, je vous jure, je vous
„ parle comme si j'étois aux pieds de mon
„ confesseur ; je n'ai point d'amant, je
„ suis conformée même de façon à ne
„ pouvoir guere goûter le commerce des
„ hommes, au contraire je suis folle des
„ femmes. Entre nous autres nous n'avons

„ rien de caché : si vous voulez je vous
„ montrerai quelque chose de fort extraor-
„ dinaire, je souhaiterois bien que vous
„ m'estimassiez digne d'être attachée à
„ vous, ou comme ouvriere, ou comme
„ coëffeuse, ou comme femme-de-cham-
„ bre, comptez que vous n'aurez jamais
„ été si bien servie.

Cette liberté, cette aisance de la part d'une subalterne que je voyois pour la premiere fois, qui m'auroient indignée peut-être contre un autre, me plûrent dans celle-ci, sans doute par une sympathie secrete dont je ressentois déjà les effets sans en connoître la cause, surtout quand s'approchant de moi, me prenant les mains, les caressant, les baisant, elle m'ajoute : » Allons, laissez-vous toucher ; soyez ma » petite maîtresse, ma souveraine ; rece- » vez-moi sous votre loi, " je me sentis dévorée d'un feu bien plus violent que tout ce que j'avois éprouvé jusqu'alors ; mais ne paroissant encore que céder à la curiosité je vais à la porte, je ferme le verouil & lui dis en revenant : " Voyons » donc cette merveille, ce que vous » savez faire. " Elle joue un moment la timidité ; elle rappelle l'intervalle qu'il doit y avoir entre une ouvriere & moi ; elle s'étonne elle-même de son effronterie : il ne faut l'attribuer qu'à l'excès de la passion que lui ont tout-à-coup inspiré mes charmes : puis bientôt devenue plus hardie, elle couvre ma gorge de ses baisers,

prend ma main & la porte doucement à.....
» Monstre, m'écriai-je, tu es un homme,
» & je suis perdue. " Cependant ma main,
comme retenue par une force magnétique,
ne lâchoit point prise, même pour arrêter
la sienne qui faisoit des progrès & me
rendoit les titillations ravissantes que je
procurois au téméraire, en sorte que nous
consommâmes tous deux réciproquement
notre sacrifice ensemble, mais avec un
tel spasme de ma part que j'en restai en
syncope. Ayant bientôt repris sa premiere
vigueur, il profite de mon état pour entrer
dans la route du vrai bonheur & me
livrer un assaut si terrible, que la douleur
me rappelle à la vie; j'allois crier, lorsque
le plaisir fait expirer ma plainte
sur mes levres. Quand, après plusieurs
extases répétées presque coup sur coup
j'eus le loisir de me reconnoître & de
parler, je voulus savoir à qui j'avois eu
à faire & comment il avoit ourdi cette
intrigue. N'osant m'avouer quel il étoit,
Mille me fit une histoire, il se dit fils de
madame de Furiel; m'ayant apperçue plusieurs
fois dans le carosse de sa mere aux
boulevards & dans sa loge aux spectacles,
il s'est senti jaloux d'elle; il est devenu
amoureux, fol de moi : ne sachant ni
comment m'entretenir, ni comment
me voir, instruit de l'impossibilité de
parvenir à moi sous sa forme ordinaire,
il a imaginé de corrompre quelqu'une de
mes surveillantes; ayant encore échoué,
il s'est retourné du côté des ouvrieres à

mon service, & il bénit l'amour de lui avoir suggéré ce stratagême qui lui a réussi complettement. Il estime toutefois prudent que l'agente de son succès l'ignore : il va lui dire que j'ai été inexorable & qu'il perd tout espoir ; je dois de mon côté ne faire aucun reproche à la demoiselle & garder le plus profond silence. Il va se faire faire des habits de femme & il s'introduira désormais de lui-même aux heures & de la maniere que je lui indiquerai : je ne puis qu'approuver ces sages résolutions & je le quitte, non sans lui témoigner mon desir de le recevoir bientôt.

Mon premier soin fut de prétexter une incommodité afin de me ménager quelques jours de repos, & par des lotions doucement astringeantes de dérober à la connoissance de madame de Furiel les vestiges des ravages que le monstre m'avoit causés. A ce soin dut bientôt en succéder un autre non moins essentiel : j'eus des vomissemens, des malaises, tous les simptômes de la grossesse, des suppressions surtout impossibles à cacher à mes femmes qui en rendirent compte à madame de Furiel & l'alarmerent sur mon état ; mais le plus difficile étoit de soutenir deux copulations dont l'une m'étoit devenue également insipide & fatigante par les efforts de l'autre trop attrayante, à laquelle se livroient avec emportement toutes mes facultés. Vous concevez que ces divers incidens ne pouvoient que préparer une femme si

clairvoyante à la découverte d'un myſtere qui devoit éclater tôt ou tard.

De ſon côté, Mille, fort embarraſſé à ſon retour de témoigner à ſa maîtreſſe ſa reconnoiſſance telle qu'il avoit coutume, & telle qu'elle l'attendoit, fut obligé d'avoir recours à quelque menſonge & de la laiſſer ſortir du lit comme elle y étoit entrée ; elle ſe conſola dans l'eſpoir que cela iroit mieux une autre fois ; même anéantiſſement, elle ne put plus douter de ſon refroidiſſement & que ce refroidiſſement vînt de quelque autre allure. Il s'agit de la découvrir ; ſes ſoupçons ne portoient nullement ſur moi, d'après ma réticence abſolue, d'après ce que lui avoit dit ſon amant, d'après la perſuaſion où elle étoit qu'il n'étoit venu chez moi qu'une fois, & ſurtout d'après le peu d'analogie qu'il devoit y avoir entre un coëffeur & une demoiſelle auſſi richement entretenue. Sans le hazard elle auroit donc été longtems à eſpionner. Un matin qu'elle venoit m'apporter quelques modes, elle obſerve de loin ſortir une fille reſſemblant beaucoup à Mille ; celui-ci ne pouvoit la diſtinguer dans ſa thérèſe ; elle veut s'éclaircir : elle ſuit par derriere la fille déguiſée ; elle ſe confirme dans ſon idée, lorſqu'elle la voit entrer dans la rue, dans la maiſon, dans la chambre de Mille. Elle frappe, elle regarde par le trou de la ſerrure, elle le voit occupé à ſe déshabiller. Elle frappe plus fort ; il répond qu'on attende un mo-

ment; enfin il ouvre : quelle ſurpriſe lorſqu'il trouve ſa maîtreſſe! il rougit; il lui demande excuſe ; mais il ne ſavoit qui c'étoit, il ſort de ſon lit; il a été incommodé toute la nuit; il n'a eu que le tems de paſſer une robe de chambre : elle n'eſt plus dupe de tous ſes menſonges dont elle connoît la fauſſeté ; elle trouve d'abord ſur lui-même, ſur ſa chemiſe des indices de ſon infidélité ; elle furette enſuite & reproduit à ſes yeux l'habillement qu'il vient de quitter & dépoſant trop bien contre lui, elle fait ſemblant encore d'ignorer d'où il ſort ; elle veut le ſavoir ; elle ne lui accordera ſa grâce qu'à ce prix. Toute cette recherche étoit accompagnée d'un torrent d'injures, d'invectives, de menaces qui l'effraient ; il avoue tout pour en être quitte. Elle n'a plus rien à apprendre, elle ſort redoublant de fureur & lui ſouhaite pour dernier adieu que madame de Furiel inſtruite de ſa perfidie, lui en paye inceſſamment le ſalaire, & le faſſe aſſommer dans les bras de ſa conquête. Elle ne s'en tient pas à ce pronoſtic, ayant laiſſé à l'infidele quelques jours de répentir ſans qu'il en profite, elle ſe rend chez madame de Furiel & l'inſtruit de ce qui ſe paſſe. Cette dénonciation jointe à ce qui avoit précédé eſt un coup de lumiere pour celle-ci qui ne doute plus d'être ma dupe; mais elle en veut acquérir la preuve plus certaine. Elle avoit eu ſoin de ſe faire donner le ſignalement le plus exact de

ce garçon travesti en fille ; elle s'en informe aux surveillantes dont le rapport est parfaitement semblable : elle donne ordre la premiere fois que cette fille viendra, de la laisser passer sans aucune difficulté, mais de venir l'avertir sur-le-champ. L'occasion ne tarde pas à se présenter d'obéir à madame de Furiel : on court l'instruire ; elle arrive. Nous étions enfermés dans mon boudoir ; elle en fait enfoncer les portes ; nous avions eu le tems de nous remettre en posture décente ; mais trop d'indices nous trahissoient, notre silence, notre stupeur surtout, nous ne pouvions articuler une parole. Elle s'adresse à moi & s'écrie : " Malheureuse, voilà
» donc comme tu tiens tes engagemens ?
» Voilà comme tu reconnois mes soins,
» tu payes mes bienfaits, tu me rends
» amour pour amour ! Ingrate, as-tu pu
» t'oublier à ce point ? Et dans quels lieux ?
» Dans des lieux où tout auroit dû te rap-
» peler à la reconnoissance & te repro-
» cher ton crime, où tu ne pouvois faire
» un pas, porter tes regards, étendre ta
» main, au loin, de près, autour de toi,
» sur toi, sans rencontrer des marques
» de ma foiblesse & des preuves de ta
» perfidie ! Comment n'as-tu pas craint
» que cette ottomane même, théâtre in-
» fâme de tes plaisirs, ne s'animât tout-
» à-coup, ne se soulevât d'indignation
» pour rejeter de son sein celle qui la souil-
» loit, qui la pressoit par une prostitution

» abominable dont jusque-là elle n'avoit
» jamais été le témoin & la complice ?...
» Au reste, c'est ma faute ; que pouvois-
» je attendre d'une fille née de la boue,
» dont l'ame aussi basse que son origine
» devoit nécessairement s'en ressentir."
Alors elle se tut, oppressée par la vivacité de son apostrophe ; elle versa des pleurs, non de tendresse, mais de désespoir & de rage. Cependant j'étois revenue de ma premiere frayeur & lui dis :
» Madame, je ne ferai point de men-
» songe ici. Je ne désavourai point ma
» faute, trop prouvée, que vous appelez
» un crime ; si c'en est un, c'est celui de
» la nature, c'est le vôtre. Vous savez par
» votre propre expérience qu'on ne peut
» se soustraire à son penchant, que les
» promesses ni les sermens ne peuvent
,, rien contre elle, que tôt ou trard elle
,, reprend son empire ; mais je me défen-
,, drai du crime plus réel d'ingratitude.
,, Ce sentiment n'est point dans mon cœur,
,, il est loin de moi ; je suis pénétrée de
,, vos bontés ; je m'en souviendrai toute
,, ma vie ; je voudrois les payer de mon
,, sang ; & si mes services vous sont agréa-
,, bles, je consens à vous les rendre jusqu'à
,, mon dernier soupir, à être votre esclave ;
,, mais c'est tout ce que je puis faire & je
,, renonce autrement à tous vos bienfaits.
,, Au surplus, vous voyez que je n'ai point
,, fait un choix indigne & dont vous ayez
,, à rougir : *c'est le sort de mon sang de s'en-*

„ *flammer pour vous* : j'ai paſſé des bras de la „ mere dans ceux du fils... Mon fils! qu'entends-je?" répond avec fureur Mme. Furiel, jetant un regard terrible ſur Mille. " Eſt-ce „ que le ſcélérat auroit eu l'impudence d'i- „ maginer une pareille fable? Mon fils, un „ vil coëffeur...." A ces mots Mille ſentant qu'il n'y avoit plus à reculer, que tout le myſtere étoit dévoilé, ſans lui répondre, ſe précipite à mes genoux, convient de ſa ſupercherie, m'en demande pardon, la jette ſur la crainte de me déplaire par un nom obſcur & ſa profeſſion d'artiſan; cherche ſon excuſe dans ſon amour, & ſe croit pardonné, puiſqu'il m'a plu. Frappé de cette autre découverte, je n'avois pas encore ouvert la bouche, mais mon ſilence ne pouvoit que s'interpréter favorablement. Madame de Furiel au comble de la rage continue & termine de la ſorte. " Je pourrois vous faire infliger ſur- „ le-champ la punition que vous méritez „ tous deux; mais vous êtes des créatures „ trop mépriſables à mes yeux pour que „ je m'abaiſſe à la vengeance. Qu'on la „ dépouille de tout ce qui m'appartient; „ qu'on lui rende ſes habits de payſanne; „ qu'on la mette à la porte avec ſon gre- „ luchon, & qu'elle aille bientôt obtenir „ ailleurs la correction réſervée à ſes pa- „ reilles." On exécute les ordres de ma bienfaitrice. Je ne me déconcerte point, & d'un grand ſang-froid je prends Mille ſous le bras. " Allons, mon ami, lui dis-

„ je, je te pardonne ta ruſe & la perte de
„ ma fortune, tu as de quoi m'en dé-
„ dommager; tu vaux mieux que tout
„ ce qu'on m'ôte. Sortons au plutôt de
„ cette moderne Sodôme avant que la
„ foudre du ciel tombe & l'écraſe."

Le coëffeur me conduit à ſon appartement; il m'y recueille, il a grand ſoin de moi; cela va le mieux du monde pendant quelques jours & peut-être aurions-nous vécu longtems heureux enſemble, ſans la fille de mode, ſa premiere maîtreſſe. Outrée de perdre le fruit de ſa méchanceté, de voir qu'elle a tourné contre ſes propres vues, & au lieu de nous ſéparer, nous a réunis plus étroitement, ſa jalouſie s'accroît au point de venir ſouvent nous faire des ſcenes, des algarades qui alarment les voiſins de Mille; ils me prennent pour une catin des rues; ils en portent des plaintes au commiſſaire, & une belle nuit on vient m'arracher du lit de mon amant pour me conduire à Saint-Martin.

Je ne vous peindrai point en détail cette priſon conſacrée aux femmes de mauvaiſe vie, ſéjour auſſi horrible que dégoûtant. Il ſuffira de vous la repréſenter comme la ſentine de tous les vices, le théâtre de toutes les impudicités, où ſe débitent toutes les ordures, toutes les groſſiéretés, tous les juremens, tous les blaſphêmes de la débauche la plus crapuleuſe & par fois la plus énergique. Heureuſement ce n'eſt qu'un dépôt, un lieu de paſſage pour aller à ce

que nous appelons *la grande maiſon*, c'eſt-à-dire, l'hôpital général. Il n'eſt ſans doute aucun de vous, Meſſieurs, qui n'ait lu le court & magnifique éloge qu'en fait Mad. Gourdan dans le chef-d'œuvre d'éloquence érotique qu'on a jugé digne d'être tranſmis à la poſtérité : il faut toutefois beaucoup rabattre de ſon enthouſiaſme. Ce lieu de correction, quoi qu'elle en diſe, tout auſſi abominable que le premier, ne ſeroit pas moins ſuſceptible de corruption & au phyſique & au moral, ſi d'une part, il n'étoit plus vaſte & plus aéré, & ſi de l'autre un miniſtre patriote n'avoit imaginé d'appliquer au travail tant de mains criminelles, & en préſervant de l'oiſiveté ces malheureuſes captives, de faire tourner à l'avantage commun, leur punition. Le lieutenant général de police actuel, non moins homme d'état, a perfectionné ce plan que M. de Maleſherbes n'avoit pu qu'ébaucher, & les ſalles immenſes de l'hôpital, dont l'air peſtilentiel eût autrefois corrompu la vertu la plus pure ſi elle y fût entrée, ſont devenues des laboratoires, ſinon édifians, du moins utiles. Au reſte, comme j'étois groſſe, ainſi que j'en fis la déclaration, qu'il fut aiſé de vérifier, on me mit dans un quartier ſéparé ; j'y fus traitée fort doucement ; j'y accouchai ; l'on me ſoigna très-bien juſqu'à mon parfait rétabliſſement, & l'on me renvoya ; enſorte que je ſortis heureuſement de cette priſon, preſque ſans la connoître que par ouï-dire ;

mais je n'avois pas le sou ; je n'avois point de hardes, rien à mettre en gages pour faire de l'argent, & je ne savois où donner de la tête, surtout quand après avoir été chez Mille, j'appris que, tourmenté par sa mégere & pour se soustraire à ses persécutions, il s'étoit engagé avec un seigneur étranger & étoit parti pour la Russie. Il avoit vendu tous ses effets & les miens, il n'avoit pas daigné me donner le moindre secours, s'informer de moi & m'avoit laissée dans le dénûment le plus absolu. Je compris alors, mais trop tard, la vérité, ce que m'avoit dit ma bienfaitrice de la légereté, de l'inconstance, de la perfidie, de la scélératesse des hommes ; je résolus bien de ne m'attacher à aucun de ma vie : cependant il falloit exister, & je ne vis d'autre ressource que d'aller demander un asyle à Mad. Gourdan. Je ne connoissois guere encore Paris ; je ne savois point sa demeure ni la rue de cette femme célebre ; mais je m'imaginois que tout le monde devoit la savoir & j'interrogeois tous les passans. Les uns ne me répondoient point, d'autres me rioient au nez ; les dévotes faisoient des signes de croix : une d'elles, après cette simagrée, m'envisage, me prend la main & me dit : » Mon enfant, » vous n'êtes pas faite pour aller là ; j'ai » pitié de votre ingénuité ; bénissez la » providence, & remettez-vous en mes » mains ; je vous placerai mieux qu'en » pareil lieu. Venez chez moi d'abord &

» faites-moi votre confeſſion. » Je la ſuivis non loin d'ici, dans la rue du Bacq, près des miſſions étrangeres où étoit ſon domicile. Je ſuis naturellement franche ; d'ailleurs je n'avois point eu le tems d'arranger une hiſtoire ; j'étois preſſée par le beſoin. Je pris confiance en cette femme & lui racontai de point en point tout ce qui m'étoit arrivé, dont au fond je n'avois nullement à rougir, puiſque j'avois été entraînée dans mes divers déréglemens par une fatalité preſque inévitable. De ſon côté, elle avoit des raiſons pour être indulgente, & ne voyoit pas avec peine par tout ce que je lui apprenois, que je n'en étois que plus propre à la deſtination qu'elle vouloit me donner.

Elle me dit à ſon tour qu'elle s'appeloit Mad. Richard, qu'elle étoit veuve & ſans enfans, que ſon époux avoit été loueur de chaiſes à l'égliſe des miſſions étrangeres, d'où elle avoit eu occaſion d'aller dans la maiſon, de faire connoiſſance avec ces Meſſieurs ; que pour mieux s'inſinuer auprès d'eux, elle avoit pris le parti de jouer le rôle de dévote ; qu'elle s'étoit attachée à l'un de ces gros bonnets & faite ſa pénitente ; qu'ayant eſſayé dans une confeſſion d'éprouver ce que la chair pourroit ſur lui ſous prétexte de lui expoſer ſes ſcrupules de la maniere dont ſon mari opéroit l'œuvre avec elle, c'étoit avec une vraie ſatiſfaction qu'elle avoit reconnu qu'il n'étoit pas inſenſible ; ce qui l'encouragea, quoiqu'il

qu'il l'eût beaucoup grondée cette fois & lui eût enjoint d'être désormais plus réservée & d'abréger pareils détails, à redoubler la seconde fois de lasciveté dans sa description. Celle-ci plus adroite rouloit sur une infidélité commise envers son mari, en cédant enfin aux instances d'un galant dont les séductions l'avoient fait succomber. Elle s'apperçut que ce péché ne déplaisoit point tant au grave personnage dans le cœur duquel se glissoit déjà, malgré lui, l'espoir d'être quelque jour aussi heureux; il la réprimanda pourtant encore, mais avec moins de sévérité, l'appelant sa chere pénitente & l'exhortant à venir souvent au tribunal de la pénitence pour extirper ce malheureux penchant qui l'entraînoit vers l'homme. Après avoir, par ces heureuses tentatives, ébranlé la vertu du Ministre de Jesus-Christ, elle résolut de lui porter le dernier coup. Il s'agit d'un songe voluptueux. Ce n'est plus une fornication, un simple adultere, c'est un sacrilège, un inceste spirituel; avec un prêtre, avec un religieux, avec son.... elle n'ose achever, tant elle est effrayée de l'énormité de son crime, quoiqu'il n'ait point été réalisé & n'ait eu lieu qu'en rêve. Pour le coup, il oublie son rôle, ou plutôt il en use dans toute son étendue, il veut savoir avec qui, il la presse, il lui ordonne de la part de Dieu, qu'il représente, de n'avoir rien de caché. Enfin elle se rend à la volonté du ciel.... C'est avec son confesseur qu'elle

croyoit être couchée, c'eſt avec lui . . . .
Cet aveu étoit trop artificieuſement préparé pour ne pas produire ſon effet. Il jette le trouble tout-à-la-fois dans le cœur & l'ame du directeur ; il en perd la tête ; il balbutie, il ne ſait ni ce qu'il dit, ni ce qu'il fait ; la chair ſe révolte avec une impétuoſité qu'il n'avoit pas encore éprouvée, il cherche machinalement à la dompter, il s'agite, il ſe ſecoue, il tombe dans une frénéſie délicieuſe ; ſa chair ſe taît, mais il rougit de la victoire ; il n'a rien de plus preſſé que de ſe débarraſſer de la pénitente par une prompte abſolution & d'aller enſevelir ſa honte dans ſa cellule.

Celle-ci n'avoit rien perdu de ce qui ſe paſſoit : elle conçoit qu'il ne s'agit plus que de faire naître l'occaſion d'un tête à tête avec lui pour completter la ſéduction ; qu'il faut profiter du moment où ſon imagination eſt exaltée. Elle prétexte une maladie, on étoit dans la quinzaine de pâques : elle envoye ſon mari prier ſon confeſſeur de vouloir bien venir l'entendre : il arrive en diligence ; elle étoit au lit dans une grande propreté ; il l'interroge avec un vif intérêt ſur ſon état. Elle n'en ſait rien elle-même, ce ſont des vapeurs, c'eſt une mélancolie profonde, une langueur générale, ou plutôt c'eſt un feu ſecret & dévorant ; ce n'eſt plus un ſonge, c'eſt une réalité continue, elle eſt atteinte d'une paſſion violente qu'elle combat en vain, & cependant paſſion d'autant plus folle que

dans le cas même où la grace l'abandonneroit, où le démon l'emporteroit, ce feroit fans efpoir de retour de la part de celui qui en eft l'objet, perfonnage grave, éminent en vertu & qui ne daigneroit pas jetter les yeux fur elle ; elle fe retourne en même tems ; elle offre à ce témoin qui ne perdoit rien une gorge raviffante & qu'elle a en effet affez belle, puis le regardant avec tendreffe, elle continue : » Oui, » vous voyez en moi, mon pere, la plus » coupable des péchereffes : c'eft au tribu- » nal de la pénitence même, c'eft en y » dépofant mes iniquités, que je me cou- » vrois de nouvelles, que je puifois un » amour facrilege, inceftueux. Ah ! que » ne puis-je quitter les habits de mon » fexe, prendre un habit religieux, aller » vivre auprès de lui, le fervir, ne le » point quitter & repaître au moins fans » ceffe mes regards du plaifir de contem- » pler fa face vénérable : car il a l'air ma- » jeftueux comme vous, le regard benin » & doux, la voix onctueufe & touchante ; » je crois le voir & l'entendre.... Mal- » heureufe qu'ai-je dit ! Hélas ! vous ne » lui reffemblez que trop bien fans doute, » vous feriez inexorable comme lui .... La déclaration de Phedre n'étoit pas plus directe & plus preffante ; celle-ci fut plus heureufe.... „ Tu l'emportes, ma Richard, » s'écrie le faint homme ; tu triomphes de » cinquante ans d'auftérités & de vertu.... » Tu me damnes ; mais quoi ! n'éprouve-

» je pas depuis que je te connois des maux » au deſſus de ceux qu'on reſſent en en- » fer, ne peux-tu pas me faire goûter » des plaiſirs au deſſus des béatitudes du » paradis, ou plutôt n'eſt-ce pas l'être » ſuprême qui manifeſte ici ſa volonté ? » N'eſt-ce pas lui qui nous a donné cette » ſympathie mutuelle qui nous eſt venue » ſans nous, que nous avons envain com- » battue, & ſupérieure à tous nos efforts ? » Sans doute il ne nous punira pas de ſon » propre ouvrage. C'eſt lui qui parle ; ſes » voies ſont impénétrables ; livrons-nous » à ſon inſpiration, reçois-moi dans tes » bras ; que je te rende & la ſanté & la » vie ; uſe de ce remede ſans remords. » Vas, le ſcandale eſt le ſeul mal de ces » ſortes d'unions ; qu'un voile impénétra- » ble dérobe la nôtre aux profanes & aux » jaloux. " A ces mots, il ſe rue ſur elle avec une fureur indicible. Elle lui rend juſtice ; elle croit avoir eu ſon pucelage ; il ſemble abſolument neuf au commerce des femmes & n'en avoir la théorie que parcequ'il en avoit appris en confeſſion ou dans les caſuiſtes. Elle fut obligée de le mettre dans la route du bonheur ; mais auſſi quand il y fut, quelle extaſe, quel raviſſement ! il avoit cinquante ans de moins ; il réitéra pluſieurs fois dans la même journée ; le lendemain, le ſurlendemain il la confeſſa encore.

Ce commerce duroit depuis près d'un mois & ſon talent ne décroiſſoit point,

elle ne sait s'il prenoit dans ses alimens de quoi le soutenir ; c'est très - vraisemblable. Quoi qu'il en soit, cela ne pouvoit durer : une fievre inflammatoire s'empara de ce vieillard & il succomba en peu de jours. Elle devint en même tems veuve de deux manieres : son mari qui étoit ivrogne, se cassa la tête en revenant de la guinguette, & la débarrassa de lui ; mais le saint homme lui manquoit ; il avoit de bons bénéfices, & elle en auroit pu tirer parti : elle n'en eut pas le tems. Elle étoit de nouveau intriguée sur quel autre confesseur jetter son plomb pour le remplacer, lorsque la providence vint à son secours.

Un jour elle voit entrer dans sa chambre un confrere du défunt, un grand chapeau, c'est-à-dire, un béat dans toute la force du terme, qui étoit chargé des consciences & des aumônes de la plupart des dévotes de haut parage du quartier. Elle le connoissoit de vue ; elle lui avoit même parlé quelquefois par occasion ; mais il lui avoit toujours déplu par son extérieur. C'étoit un échalas, maigre, sans contenance, d'une figure blême, have, pénitente, qui la repoussoit. Il étoit l'ami du défunt ; il avoit reçu ses derniers soupirs & ses remords en confession, ce qui lui avoit donné une connoissance détaillée de son intrigue avec Mad. Richard, & fait naître le désir d'en tirer parti ; mais, afin de ne pas se compromettre & de sonder avant le terrein à son aise, il avoit pris une tournure très-

honnête. Il lui forge une hiſtoire ainſi qu'il lui a depuis avoué : il ſuppoſe que ſon confrere a fait un teſtament par lequel il laiſſe tout ſon bien à la maiſon ; mais à la charge de quelques legs particuliers, entre autres de vingt-cinq louis en faveur de Mad. Richard pour racommodage de ſes collets, ſurplis, & en même tems le caffard étale un rouleau d'or ſur la table. L'effroi qu'il lui avoit inſpiré par ſa préſence, ſe calme à cet aſpect : bientôt ils entrent en pourparler, ils s'arrangent & le défunt eſt oublié. Les aumônes des ducheſſes pleuvent en abondance chez la loueuſe de chaiſes qui s'arrondit à merveille.

La maiſon des miſſions étrangeres, dont les chefs répandus chez les grands ſeigneurs du faubourg Saint Germain, ne laiſſent pas que d'avoir un certain crédit par les femmes ſous leur direction & par leurs entours, eſt ſujette à une circulation continuelle de prédicateurs, d'écrivains eccléſiaſtiques, de jeunes abbés de condition ; de gros bénéficiers, d'évêques. L'hypocrite connoît beaucoup de ces derniers ; c'eſt un intriguant adroit qui, dans ſa ſphere obſcure ne pouvant pas jouer un rôle par lui-même, a l'amour-propre de ſe rendre au moins néceſſaire à Meſſieurs : il leur procure au beſoin des ſermons, des mandemens, des grands-vicaires, des bénéfices & même des filles, quand il les connoît à fond & en eſt bien ſûr. C'eſt Mad. Richard qui a ce département ; elle me dit

qu'elle feroit peut-être bientôt chargée de pourvoir de maîtreſſe en regle un prélat; qu'elle avoit jetté les yeux fur moi, mais qu'auparavant il falloit connoître mon favoir faire, ou me donner des inftructions; que d'ailleurs elle étoit furchargée de fatigue depuis la perte d'une éleve que lui avoit enlevé un jeune égrillard, & qu'elle avoit befoin que je la fecondaffe jufqu'à ce que je fuffes mieux placée. Entrant alors dans une petite differtation fur notre état dont les principes folides & les vue fines ne m'ont point échappé, elle me dit :

„ Ne croyez pas qu'il faille traiter notre „ métier avec les dévots comme avec les „ gens du monde. A l'exception des vieil- „ lards & des libertins trop ufés, il faut „ infiniment plus d'art & de talent auprès „ des premiers qu'auprès de ceux-ci, chez „ qui la paffion ou le goût au moins pré- „ céde pour l'ordinaire la jouiffance, la „ rend plus délicieufe & en fait prefque „ tous les frais. Il n'en eft pas de même „ d'un caffard, paillard honteux à qui „ chaque perfonne du fexe offerte fuccef- „ fivement à fes regards, plaît tour-à- „ tour; parce qu'il n'en eft aucune qui „ n'éveille fes fens : la circonftance feule „ détermine fes approches; mais ce n'eft „ qu'en couchant avec lui qu'une courti- „ fane experte peut lui faire naître le défir „ d'y coucher encore, fe l'attacher & le „ fixer. Il faut pendant les courts momens

„ qu'elle le possede, qu'elle lui enflamme „ l'imagination pour les longs intervalles „ de l'absence ; & que, toujours présente „ devant lui par le souvenir des plaisirs „ qu'elle lui a fait goûter, il en appette „ de nouveaux & désespere d'en rencon- „ trer ailleurs de semblables. Au contraire „ dans la société une femme qui a rendu „ un cavalier amoureux d'elle, qui peut „ ne le pas quitter, le voir sans cesse, a „ mille moyens de soutenir & perpétuer „ la séduction, soit en prenant un ascen- „ dant impérieux sur son esclave qui lui „ ôte toute faculté, toute volonté ; soit „ en l'écartant adroitement des lieux ou „ des objets qui pourroient le faire chan- „ ger ; soit en lui procurant des jouissances „ étrangeres qui l'occupent & le distraient, „ jusqu'à ce que l'appétit charnel le rap- „ pelle véritablement dans son sein. Ob- „ servons en outre que les dévots, les „ prêtres, les cénobites, les princes de „ l'église, travaillés du démon de la chair, „ sont plutôt vieillis & épuisés que les „ gens du monde, ce qu'on attribue à „ leurs macérations, & ce qui est la suite „ du fréquent usage de l'onanisme auquel „ ils sont sujets, faute de femmes, ou „ crainte de se compromettre. Cet exer- „ cice solitaire, par la facilité de s'y livrer, „ tourne bientôt en habitude ; il devient „ un besoin, mais au grand détriment „ de l'individu, puisqu'un seul acte lui „ cause plus de déperdition de substance

„ que plusieurs jouissances partagées. Aussi „ l'onaniste transporté dans les bras d'une „ femme, est-il fort difficile à amuser : „ accoutumé à toutes les gradations, tou- „ tes les nuances du plaisir, qu'il prend, „ qu'il diversifie, file, suspend ou préci- „ pite à son gré, il lui faut une prêtresse, „ s'oubliant elle-même, se modifiant „ comme sa victime; il faut qu'elle étu- „ die & devine, pour ainsi dire, cha- „ que perception voluptueuse de son ame, „ qu'elle suive la lubricité de ses mou- „ vemens, feigne d'en recevoir l'extase „ qu'elle lui procure & de sacrifier avec „ lui. "

» Cet art si raffiné chez les anciens, à „ ce que j'ai appris d'un savant clerc, » membre de l'académie des Belles-let- » tres, auquel j'ai eu affaire, & perdu » ou du moins dégradé durant les tems » d'ignorance & de barbarie, devient en » vogue plus que jamais dans ce siecle de » lumiere & de philosophie. Non moins » de quarante mille impures l'exercent » dans la capitale; mais parmi ce nom- » bre il en est peu qui se distinguent; » depuis un demi-siecle on n'en compte » guere que quatre parvenues à une cer- „ taine célébrité, la *Florence* & la *Paris* „ qui, mortes depuis plusieurs années, „ vivent encore par leur renommée, & la „ *Gourdan* & la *Brisson* qui professent „ aujourd'hui cet art avec beaucoup d'é- „ clat, qui voient passer successivement

„ chez elles preſque tout Paris, depuis
„ le courtaut de boutique juſqu'au prin-
„ ce du ſang, & depuis le frere quêteur
„ des capucins juſqu'à l'éminence la plus
„ circonſpecte. "

„ La *manuélisation* aidée ou récipro-
„ que eſt ſurtout à l'uſage des perſon-
„ nages graves que vous verrez ici; obli-
„ gés d'envelopper leurs foibleſſes du plus
„ profond myſtere, ils craindroient qu'un
„ enfant mal-adroitement jeté en moule,
„ ou quelque maladie honteuſe dont les
„ ſymptômes ne peuvent guere ſe cacher
„ ne les décelât. Cette derniere conſidé-
„ ration détermine à uſer de la même
„ recette beaucoup de ſéculiers, perſua-
„ dés que le mal ſyphilitique ne ſe gagne
„ que par le contact vénéneux des par-
„ ties, organes de la génération. "

„ Le cours de tribaderie que vous
„ avez fait, ma chere Sapho, vous a
„ ſans doute rendue très-propre à l'au-
„ tre exercice, lorſque vous en aurez
„ reçu les documens; car vous ne pou-
„ vez en avoir acquis beaucoup avec un
„ jeune amant fougueux, ne recherchant
„ qu'une jouiſſance rapide, toujours ar-
„ dent à la concluſion, parce qu'il étoit
„ toujours prêt à recommencer. Vous
„ aurez affaire ici à des hommes d'un
„ âge mur, chez qui le grand feu du
„ tempérament ſe trouve amorti, & l'i-
„ magination doit ſuppléer au facultés. "

„ Il faut d'abord vous apprendre la

„ langue du métier dont l'usage nous est
» indispensable & de la plus grande im-
» portance ; le terme propre placé à pro-
» pos, produit souvent plus d'effet, frappe,
» émeut, aiguillonne plus vivement les
» sens que l'image galante qu'y substitue
» par une longue circonlocution une belle
» parleuse. Je vous donnerai ensuite la
» définition de chaque mot que vous
» n'entendez pas, & enfin je vous in-
» diquerai l'application de diverses prati-
» ques de notre état. "

Ici, Milord, l'historienne nous fit l'énumération d'un dictionnaire de mots absolument nouveaux pour moi ; ils étoient accompagnés de commentaires si obscènes, que je les supprime en entier, de désespoir de pouvoir vous les rendre supportables : tous ces détails peuvent être excellens dans la chaleur de la débauche, mais deviennent insipides & dégoûtans dans le sang-froid de la narration. Je passe à la péroraison de la harangue de Mad. Richard.

» Au reste, une légere pratique vous
» rendra bientôt plus habile que le plus
» long catéchisme. Il en est de notre
» métier comme de certains jeux de car-
» tes dont il faut savoir les regles géné-
» rales ; mais auxquelles on déroge sou-
» vent, au *Reversi*, au *Wisk*, au *Tre-*
» *sette*, c'est sur le tapis qu'on apprend
» ce qu'il faut faire : la maniere de jouer
» des adversaires, détermine celle dont

» on doit user. Il en est de même du » putanisme : (car pourquoi rougir de » nommer une profession qu'on ne rou- » git pas d'exercer) c'est l'âge, le ca- » ractere, le goût d'un amant qui doivent » décider de la nature du plaisir à lui pro- » curer. Il faut être très-complaisante » avec certains hommes ; d'autres pour » entrer en humeur exigent de l'impé- » tuosité, de l'emportement, de la fu- » reur ; il en est avec qui l'on doit affec- » ter de la réserve, de la pruderie : » ceux-là veulent du tendre & se plaisent » à filer le sentiment ; ceux-ci aiment » qu'une pute se montre telle qu'elle est, » & fasse son métier franchement. "

La fin de ce discours fut regardé comme un point de repos où M. Clos fit servir : on remit la conclusion de l'histoire après souper ; mais le repas fut si gai, Mlle Sacho si agaçante, que plusieurs convives se trouverent plus pressés d'avoir un tête-à-tête avec elle que d'entendre le reste : pour satisfaire tout le monde, notre amphytrion convint qu'on se rassembleroit une troisieme fois ; je m'arrachai, non sans peine, à cette société d'aimables libertins, de crainte des contacts vénéneux dont Mlle Sapho m'avoit réveillé l'idée & j'allai me coucher, dussai-je n'éprouver que l'illusion mensongere d'un rêve !

Au reste, Milord, me voilà embarqué malgré moi dans un roman que je n'ima-

ginois pas devoir être si long de la part d'une aussi jeune personne ; heureusement il ne vous déplaît pas ; il vous pique par sa singularité, vous amuse par ses détails, & votre philosophie même sait en tirer parti. Vous y comparez la corruption de la Babylone françoise avec celle de la Babylone angloise, & vous trouvez qu'elle surpasse la nôtre en raison de l'hypocrisie religieuse que nécessite ici le célibat chez cette multitude de moines, de prêtres, d'abbés, d'évêques qui ne peuvent, comme notre clergé, dans le sein d'un chaste hymen payer à la nature le tribut que tout homme lui doit. Faites lire à ceux de votre connoissances ces avantures, & qu'ils bénissent leur sort & le protestantisme.

Paris, ce 11 janvier 1778.



LETTRE XII.

Sur la paix de l'Allemagne ; sur les dispositions des Hollandois & de l'Espagne : sur le comte Olavides & sur son supplice.

Au moment, Milord, où tous les gens qui viennent de Versailles, attestoient qu'on y parloit beaucoup de guerre de terre, qu'il y avoit de grands mouvemens dans les bureaux, qu'on ne doutoit pas que les gardes du corps, les chevaux légers, les gendarmes ne fussent rétablis sur l'ancien pied & les mousquetaires même recréés ; qu'il étoit question de dédoubler les compagnies ; que la machine des vivres, des fourages étoit déja montée sourdement ; que tous ceux qui devoient y avoir des postes étoient prévenus d'avance & savoient à quoi s'en tenir, la nouvelle de la paix décidée, quoique non signée encore entre l'empereur & le roi de Prusse est arrivée & vraisemblablement va faire changer toutes ces dispositions. Je ne vois ici aucun politique la révoquer en doute. Un ministre de Hambourg écrivoit, il y plus d'un mois, que cette paix prochaine étoit infaillible. Il se fondoit sur deux raisons puissantes : l'une, la menace de l'impé-

ratrice des Ruffies de fe joindre au roi de Pruffe, fi S. M. impériale perfiftoit à troubler le repos de l'Allemagne : l'autre plus forte encore, le défaut d'argent dont manquent l'empereur & fon augufte mere, qui n'ont pas même affez de crédit pour en trouver chez l'étranger : ils y ont vainement tenté des emprunts ; quoique le fifc de Vienne ne foit pas gafpillé comme celui de France, les armées nombreufes que l'empereur a continuellement fur pied, & qu'il a augmentées dans cette circonftance, lui coûtent des fommes énormes & qui ne font pas en proportion avec fes revenus.

On n'a nul détail ultérieur fur les articles qui faifoient la bafe des préliminaires déja fignés entre les puiffances belligérantes ; on dit en général que le roi de Pruffe a ftipulé de la façon la plus avantageufe les intérêts de l'électeur Palatin, ceux du duc des Deux-Ponts, ceux de l'électeur de Saxe, ceux, en un mot, de tout le corps germanique dont il maintient vigoureufement les droits & la liberté ; l'on ajoute qu'il a eu la générofité de facrifier abfolument les fiens, ce qu'on admire d'autant plus que jufqu'à préfent ce monarque ne s'eft pas oublié.

Cet événement eft un furcroît de malheur pour l'Angleterre que tout femble concourir à accabler aujourd'hui. En effet, s'il nous reftoit quelque efpoir, c'étoit dans la diverfion que la guerre

d'Allemagne devoit caufer à la France ; du moins dans l'état hoftile où elle la néceffitoit de fe mettre & de fe tenir de ce côté-là ; dans la multiplication de fes dépenfes qu'elle va déformais tourner toutes entières du côté de la marine & contre nous. Obligée de fe partager entre la terre & la mer, la prépondérance que lui donnoit la fciffion de nos colonies jointes à elle s'annulloit en quelque forte ; nous perdions, il eft vrai, celle que nous avions eue conftamment jufque-là ; mais il n'en réfultoit qu'une forte d'équilibre entre notre rivale & nous. Je ne crois pas que vous faffiez aucun fond fur les Hollandois ; nous nous en fommes abfolument aliéné les négocians, & la réfiftance qu'oppofe la république aux efforts de l'ambaffadeur de France, qui voudroit nous en faire une ennemie ouverte, ne provient que de la cour de la Haye, dont les liaifons avec celle de Londres rangent en notre faveur les grands & le militaire. Du refte, M. de la Vauguyon n'infifte pas, fans de fortes raifons, pour que la république maintienne la liberté illimitée qu'il prétend appartenir à fon pavillon par une fuite de fon indépendance & de l'intégrité du commerce que lui affurent le droit des gens & les traités (1) : je fais qu'il y a un mar-

---

(1) Ces font les propres termes d'un arrêt du confeil en date du 24 janvier 1779, qui, à commencer du

ché fait avec ces perfides alliés pour fournir au roi de France des bois de conſtruction (*) néceſſaires à ſa marine ; marché ſi avantageux à nos ennemis qu'une compagnie françoiſe s'eſt vainement préſentée au même effet & a été rejetée, parce que M. de Sartines lui ayant offert la préférence à des prix égaux, cette compagnie s'eſt trouvée dans l'impoſſibilité de l'accepter ſans perte. Je prévois que le Stathouder, malgré toute ſa bonne volonté, ne pourra que retarder l'exécu-

26 du même mois, révoque, à l'égard des ſujets de la république des provinces des Pays-bas, la ville d'Amſterdam exceptée, les avantages énoncés par l'article premier du réglement du 26 juillet 1778, pour la navigation des neutres.

(*) Pour l'intelligence de ce paſſage, il faut ſe rappeler que les Etats généraux déterminés à protéger le commerce & la navigation de leurs ſujets, avoient réſolu d'accorder des convois pour tous les navires dont les cargaiſons ne contiendroient aucun objet de contrebande. Cette réſolution eut ſon effet par l'expédition d'un premier convoi parti dans les premiers jours de novembre 1778. Tous les bâtimens chargés de marchandiſes libres & permiſes par le traité de 1764 avec l'Angleterre, eurent la faculté d'en profiter & y furent admis ſans diſtinction ; mais le 19 novembre les Etats-généraux prirent une réſolution particuliere & ſecrete par laquelle ils ſuſpendoient proviſoirement les convois à l'égard des bois de conſtruction : en conſéquence refus formel aux navires portant des bois de conſtruction dans les ports de France de les recevoir ſous convoi ; ce qui motiva un premier mémoire que M. de la Vauguyon remit le 7 décembre 1778 aux Etats-généraux & fut la matiere d'une longue négociation, de rigueurs même exercées envers les commerçans Hollandois & ſe termina par donner à la cour de Verſailles toute la ſatisfaction & préférence qu'elle deſiroit. (*Note des éditeurs.*)

tion de ce traité, un des plus cruels coups qu'on puiſſe nous porter : jusqu'ici, les guerres maritimes avoient toujours mal tourné pour la France en ce que par le manque de munitions navales, elle avoit, même après le premier ſuccès, fini par voir ruinée en détail ſa marine qui ne pouvoit ſe réparer à meſure, tandis que nous jouiſſions de toutes les facilités poſſibles de nous refaire de nos pertes.

Parmi tant de nouvelles accablantes, la ſeule qui me donne un peu de conſolation, c'eſt le répit que nous laiſſe l'Eſpagne, c'eſt d'entendre contre cette puiſſance les clameurs des François prétendant que la guerre ſeroit déja finie ſi elle avoit voulu ſe joindre à elle. Bien plus, ils ſe plaignent d'une infraction récente des traités de commerce qui ſubſiſtoient entre eux, par la prohibition des farines de ce royaume & de beaucoup d'ouvrages de ſes manufactures que les Eſpagnols en tiroient habituellement pour leur conſommation & l'exportation dans les Indes ; ils ſe plaignent que ſur les objets même non prohibés on ait fortement augmenté les droits d'entrée & bien au-delà des ſtipulations de ces traités ; enfin, ils trouvent mauvais que le conſeil de Madrid, en laiſſant encore pendant deux ans au commerce la liberté d'acheter ſes navires chez l'étranger, ſuivant l'uſage habituel des négocians, ceux-ci ſoient tenus au bout de ce tems de les avoir déſormais de conſtruction na-

tionale. Cet événement, ſi ce n'étoit pas une aſtuce & un jeu joué entre les deux puiſſances, comme je le crains, devroit ſans doute réjouir l'Angleterre. Nous avons encore pour nous les caſuiſtes de S. M. Catholique : on prétend qu'elle a conſulté ſes théologiens à l'égard du parti qu'elle prendroit dans la querelle des inſurgens, & qu'ils ont décidé que ce ſeroit un péché d'aſſiſter ces hérétiques, quoique ce ſoit contre d'autres hérétiques ; mais quand le roi d'Eſpagne voudra nous faire ſérieuſement la guerre, n'a-t-il pas aſſez d'autres prétextes tirés de l'intérêt de ſa couronne & de ſes ſujets, d'une foule de griefs qu'il nous objectera, de plaintes portées à notre cour ſur leſquelles il n'a été donné aucune ſatisfaction ? quoi qu'il en ſoit, peut-on beaucoup regretter d'avoir pour ennemi un monarque totalement aſſervi ſous le joug des moines, un gouvernement qui toléré & encouragé l'exécrable jugement de l'inquiſition contre l'illuſtre Olavides, digne plutôt qu'on lui dreſsât des ſtatues, enfin, un peuple témoin avide de ce ſpectacle, y applaudiſſant & béniſſant le ciel de l'iniquité la plus atroce ? Enviſageons donc d'un œil plus philoſophique l'inſurrection poſſible de ces nouveaux ennemis ; & en attendant que nous puiſſions laver dans leur ſang leur perfidie, rions aux dépens de leur ſtupidité.

Empreſſé de vous ſatisfaire, Milord, j'ai ramaſſé des matériaux néceſſaires pour

vous rendre compte de la perſonne & du ſupplice d'Olivades, de cet homme rare, qui, formé à l'école de *Monteſquieu*, de *Voltaire*, de *Rouſſeau*, de *Buffon*, ſous l'influence du plus ſage miniſtre (1) qu'ait eu l'Eſpagne, avoit fait briller quelque lueur de philoſophie ſur ce royaume plongé de nouveau dans la nuit de l'ignorance, des préjugés & de la ſuperſtition.

Le comte Paul Olavides a de cinquante à cinquante-cinq ans. Il eſt né au Pérou, &, par la ſeule force de ſon génie, s'affranchit de bonne heure des préjugés & de la ſuperſtition ſi communs chez ſes compatriotes. Il préſenta dans ces climats lointains le rare ſpectacle d'un philoſophe; mais, cachant prudemment ſa façon de penſer, il parvint par ſon mérite à la place d'Oydor ou de juge à *Lima*. Sa fermeté, ſon intégrité, ſes lumieres, ſon indépendance le rendirent odieux aux jéſuites qui lui intenterent un procès conſidérable & l'obligerent de venir ſe défendre en Europe : il ſuccomba. Il étoit magnifique en tout, il avoit fait de grandes dépenſes & fut empriſonné pour dettes; il couroit riſque de reſter long-tems en captivité, lorſque la veuve du premier commis qu'il avoit ſu charmer, le vint trouver un jour & lui déclara qu'il ſeroit maî-

---

(1) Le comte d'Aranda, qui avoit aboli, ou ſuſpendu du moins, les horreurs de l'inquiſition.

re de ſortir le lendemain, qu'elle avoit ſatisfait tous ſes créanciers. Son premier ſoin fut d'aller voir ſa bienfaitrice qui, pour toute récompenſe, lui demanda ſa main. Devenu ainſi puiſſamment riche, il ſe livra aux belles-lettres & à la philoſophie : pour perfectionner ſes connoiſſances, il demanda permiſſion de voyager à ſa femme ; il vint en France, & ſe plut beaucoup à Paris ; on ne ſait ſi ſon projet étoit de s'y établir un jour ; mais il s'y fit 60, 000 livres de rentes viageres ; il en vit les beaux eſprits & les philoſophes ; il lut tous les excellens ouvrages modernes & revint dans ſon pays ſur-tout enthouſiaſmé des théâtres de cette capitale : il ajuſta pluſieurs pieces françoiſes au théâtre eſpagnol ; il en compoſa lui-même de régulieres dans ſa langue, qu'il fit apprendre aux acteurs, en leur enſeignant la vraie déclamation, & Madrid vit en peu de tems la ſcene y devenir preſque auſſi excellente qu'à Paris. Il y étoit en général le protecteur des arts & des ſciences : il excita les écrivains à compoſer des feuilles périodiques, genre de littérature abſolument inconnu dans ces contrées peu exercées à la critique. Il en réſulta du mouvement dans les eſprits & un accroiſſement de goût parmi les auteurs, qui ſe répandit dans toute la nation.

Le comte Olavides fut ſollicité par le gouvernement de dreſſer un plan d'études pour la jeuneſſe : il y fut généralement

admiré : il y montroit l'univerſalité de ſes connoiſſances, ſa profonde ſageſſe, & un tact fin des hommes. Il plut au comte d'Aranda, alors préſident du conſeil de Caſtille. Ce ſeigneur reconnut en lui non-ſeulement un homme de goût, mais un homme d'état. Dans la circonſtance critique de la révolte de Madrid qu'on peut ſe rappeler, lorſqu'il s'agit de faire des innovations dans le coſtume eſpagnol & d'expulſer les jéſuites, il le chargea de la police de cette capitale. Cet utile citoyen réunit ainſi tous les ſuffrages de la cour & du peuple ; car celui-ci ayant eu pour la premiere fois le droit d'élire une eſpece de tribun ou de repréſentant, appelé *Perſonero*, il eut la gloire d'être le premier élu par toutes les claſſes.

Le comte d'Aranda lui fit avoir enſuite l'intendance de Séville. Ce fut pendant cette adminiſtration qu'il fit préſenter à la cour ſon mémoire pour le défrichement de la Sierra Morena, canton inculte où il ne croiſſoit que du bois dégradé, & qu'il prouva être ſuſceptible de devenir un des ſols les plus fertiles de l'Eſpagne. Son projet fut accepté : il appella des Allemands & autres étrangers, ſans s'embarraſſer de quelle religion ils étoient, pourvu qu'ils euſſent des bras & de l'induſtrie ; il fonda ſa colonie qui réuſſit à merveille : il établit une ville chef-lieu de ſa réſidence. Un couvent de moines dont le voiſinage lui déplaiſoit, gênoit ſes opérations ; il profita

de son crédit pour les transporter ailleurs. Ces moines en conserverent un ressentiment profond. Le comte Olavides s'en reposant sur le ministre éclairé qui gouvernoit le royaume, fut moins circonspect dans ses propos & dans sa conduite. Ses ennemis s'en prévalurent, ils tinrent secrétement registre de tout ce qui lui échappoit contre la religion, & attendirent le moment favorable de la disgrace du comte d'Aranda & du rétablissement de l'inquisition pour éclater & accuser le comte Olavides comme coupable d'hérésie ; machination qui l'a conduit enfin au sort funeste qu'il a éprouvé, & que nous croirions être arrivée aux siecles de barbarie si nous n'en étions contemporains & témoins en quelque sorte.

Ce fut à la fin de novembre dernier (1) que le tribunal-général de l'inquisition tint un acte secret dans lequel comparut comme accusé le Sieur Paul Olavides, assistant de Séville & sur-intendant des nouvelles colonies de la Sierra-Morena.

On procéda au rapport de son affaire qui dura depuis huit heures du matin jusqu'à midi & demi ; les griefs fondés sur ses excès & son libertinage étoient renfermés dans 170 articles d'une part & 70 d'une autre sur le témoignage de 78 témoins.

(1) Le 24 novembre 1778. Cette relation est tirée de différentes lettres espagnoles que j'ai déchifrées chez M. le comte d'Aranda, comme il est aisé de le juger aux expressions fanatiques dont elle est remplie.

Ayant été déclaré hérétique dans toutes les formes, il se présenta en cette qualité tenant en main une torche de cire verte, & surchargé de la croix de Saint André, dont néanmoins M. le grand inquisiteur lui fit grace; il fut condamné à la confiscation de tous ses biens, à huit années de clôture dans un couvent, pendant la premiere année desquelles il devra jeûner les vendredi, si sa santé le lui permet, ce qui sera remis à la décision d'un directeur éclairé qu'on lui nommera pour le fortifier dans la pratique de ses exercices, & l'instruire de la religion chrétienne: il lui fut enjoint de faire régulierement ses prieres du matin & du soir; de lire *le guide des pécheurs* du révérend Frere Louis de Grenade, de réciter tous les jours à genoux le rosaire, ainsi qu'un *Credo*; il fut déchu de tous ses titres & charges, & déclaré incapable d'en posséder jamais aucuns; défense d'user à l'avenir de vêtemens de soie, de velours, de tissus d'or & d'argent, ni de galons & de pierreries; ordre au contraire de s'habiller en drap jaune du plus commun; défense également de monter à cheval ni de porter des armes: on prononça ensuite son bannissement perpétuel de Séville, de toutes les maisons royales de Madrid, des nouvelles colonies & de Lima, lieu de sa naissance où il prit le grade de docteur.

On lui fit faire en qualité d'hérétique une abjuration solemnelle; il fut absous de l'excommunication & réconcilié suivant tou-

tes

tes les formalités prescrites par les saints canons, à l'effet de quoi se présenterent quatres prêtres en surplis ayant chacun une poignée de verges à la main, dont ils frapperent sur ses épaules suivant la cérémonie d'usage, pendant qu'on récitoit le pseaume *Miserere*; il fit sa profession de foi & fut interrogé sur plus de trente articles de croyance.

Dès que les deux secrétaires eurent fini de lire la procédure, au moment où l'on prononça ces mots : *Nous le déclarons atteint & convaincu d'héréſie*, le Sieur Olavides tomba en syncope de dessus la selette; il ne perdit cependant pas connoissance : on lui donna de l'eau & du vin, ce qui le rétablit & le mit en état d'écouter sa sentence, à la suite de laquelle il fit sa profession de foi, baigné de larmes & poussant des gémissemens qui firent bien augurer de sa conversion. Ses erreurs sont en grand nombre & des plus extravagantes, provenant toutes de ce qu'il n'a pas voulu croire au sixieme commandement, ni à l'existence d'un enfer destiné à en punir les violemens; chose qui lui fit concevoir une haine implacable contre le clergé séculier & régulier, ce qui a été en lui le fruit de ses rapports & relations avec *Voltaire* & *Rousseau*. On le dépouilla de l'ordre de Saint-Jacques dont il avoit été décoré.

Le comité qui assista à ce jugement étoit composé des ducs de Grenade, d Hixart, d'Abrantes, du comte de Mora, du comte

de la Corogne, de trois conseillers de Castille; de deux des finances, deux du conseil des Indes, deux des ordres royaux & un du département de la guerre; de l'abbé de Saint-Martin avec deux de ses moines; du prieur de l'Escurial, de l'abbé de Saint-Basile, de deux trinitaires, de deux religieux de la Merci, du pere Cantenas capucin, de plusieurs prêtres décorés, & de plusieurs chevaliers de l'ordre royal & distingué de Charles III.

Le croiriez-vous, Milord? Il faut cependant en convenir, comme le dit le journaliste judicieux dont j'emprunte les réflexions. Il observe que l'infortuné comte Olavides en est quitte à bon marché, & qu'autrefois il lui en eût coûté la vie pour s'être avisé d'avoir le sens commun. C'est donc une sorte de satisfaction pour l'honneur de la raison humaine & le bien de l'humanité, que l'inquisition, tribunal autrefois si redoutable par des actes de barbarie & de cruauté, se contente aujourd'hui de ne faire que des actes qui le vouent au mépris & à la dérision; or, quand un pouvoir quelconque ne prête plus qu'un ridicule, il n'est plus à craindre & il touche à son anéantissement. *Amen, amen, amen.*

P. S. En ouvrant mes lettres, j'en trouve une de l'Orient, qui contient une anecdote venant ici comme de cire : il y a peu de jours qu'un inquisiteur de l'Inde, de l'ordre de Saint François, dînoit dans cette ville chez M. de Mont avec un Suisse parlant

bien efpagnol & françois, il étoit queftion de littérature : le Suiffe fervoit d'interprête aux deux autres convives. Je fais, dit le maître de la maifon, un grand cas de Voltaire. Si jamais vous venez en Efpagne, lui répondit le faint homme frémiffant de rage, je vous ferai percer la langue & couper la tête trois fagots fous le...

Paris, ce 21 janvier 1779.

LETTRE XIII.

Sur les alarmes de Rochefort, fur le départ de M. Dorves, du marquis du Vaudreuil, du comte de Graffe; fur les difpofitions de la campagne prochaine; fur les conftructions; fur le comte d'Orvilliers.

MIEUX vaut, Milord, *bonne rénommée que ceinture dorée.* C'eft fuivant ce proverbe fans doute, au fouvenir de nos anciens exploits qu'il faut attribuer l'alarme répandue en France à la fin de l'année derniere & les premiers jours de celle-ci. On mandoit du pays d'Aunis que, d'après le rapport des efpions des trois miniftres écrivant féparément & s'accordant tous enfemble, le gouvernement avoit été frappé d'une terreur qu'il avoit communiquée à Rochefort; elle avoit été telle que non-feulement on avoit

garni à la hâte les côtes d'hommes & de canons, on avoit suspendu le départ d'un convoi préparé depuis longtems, rassemblé à l'isle d'Aix, & remonté tout à coup en riviere ; mais on avoit cru voir ce qui n'existoit point, c'est-à-dire une très-belle escadre angloise menaçant toute cette plage & disposée à faire un débarquement (1), & l'on avoit donné ordre au général futur, au comte d'Orvilliers, de se rendre à Brest en diligence (2). Ce qu'il y a de mieux dans tout cela, c'est qu'on ne peut pas dire,

---

(1) De peur que vous ne m'accusiez moi-même d'être un visionnaire : voici une lettre entre cent autres que je pourrois citer. . . Extrait d une lettre des Sables d'Olonne du 21 décembre 1778. . . le 23 de ce mois M. de la Touche, commandant la marine à Rochefort, a fait part à tous les officiers de son corps rassemblés chez lui, des alarmes du gouvernement pour ce canton. Il a déclaré que les Anglois se disposoient à un débarquement avec 14000 hommes de troupes réparties sur 180 bâtimens de transport, escortés de 17 vaisseaux de ligne, avec tout l'attirail convenable, sous les ordres de l'amiral Rodney ; il a ajouté que les espions des trois ministres avoient donné cet éveil respectivement à leur chef, & que ne se connoissant pas, leur rapport unanime avoit merveilleusement frappé le conseil d'état, ce qui avoit fait décider à garnir les côtes d'hommes & de canons. On a prétendu avoir vu sur le platin d'Angoulin, très-belle plage entre Rochefort & la Rochelle propre au débarquement, cette escadre de l'amiral Rodney ; mais quand le projet des anglois seroit vrai, il seroit trop tard aujourd'hui pour l'exécuter.

(2) Extrait d'une lettre de Brest du 8 janvier 1779. . . Les terreurs du gouvernement s'étant calmées, M. le comte d'Orvilliers a eu contre-ordre & est resté à la cour ; nous ne l'attendions ici que du 10 au 15 avec les pouvoir les plus amples.

ſuivant un autre dicton populaire, que les François n'en aient eu d'autre mal que la peur, il en a réſulté toujours un mouvement précipité de troupes très-diſpendieux, & le retard des approviſionemens & ſecours à fournir à leurs colonies d'Amérique (1). Faſſe le ciel que nous en ſoyons quittes à auſſi bon marché! Trois armemens viennent de partir de Breſt, & nous menacent de divers côtés : le premier cependant eſt peu formidable ; c'eſt un ſeul vaiſſeau (2) allant dans l'Inde ſecrétement ſous les ordres d'un capitaine (3) qui va relever M. de Tronjoli dans ces mers. Ce nouveau général eſt un perſonnage lourd, indolent, apoplectique, & qui, je crois, ne nous fera pas grand mal. Je craindrois plus un homme qui doit le ſuivre bientôt (4), parce qu'il eſt ſorti d'un corps plus fécond en habiles gens; mais

---

(1) Extrait d'une lettre de Rochefort du 9 janvier 1779... La terreur du gouvernement à l'occaſion de Rochefort avoit été telle, qu'on avoit ordre de faire remonter en riviere le convoi qui étoit à l'iſle d'Aix, opération longue & diſpendieuſe : il a fallu le faire redeſcendre enſuite ; tout cela fait crier le commerce de plus en plus, qui ſe conſume en frais ; il y a de ces bâtimens qui ſont prêts depuis le mois de ſeptembre.

(2) L'Orient de 74, qui a appareillé vers la fin de décembre 1778.

(3) M. Thomas d'Orves.

(4) M. de la Palliere deſtiné à commander *l'Ajax* de 64, qu'on arme à l'Orient, & qui doit partir pour l'Inde dans quelque tems. C'eſt un ancien capitaine de la compagnie des Indes, fait capitaine de vaiſſeau le 25 Octobre dernier.

c'eſt un intrus, & certainement il aura peu de voix dans les conſeils & ne ſera jamais en chef. Le ſecond armement peut auſſi être très-funeſte à notre commerce; il eſt parti avec myſtere auſſi; mais on ne doute pas aujourd'hui que ſon objet ne ſoit d'aller ruiner nos établiſſemens à la côte de Guinée; il eſt compoſé de pluſieurs frégates & petits bâtimens ſoutenus de deux vaiſſeaux de ligne (1): c'eſt le marquis de Vaudreuil qui les commande, & très-capable de bien remplir ſa miſſion; il y a grande apparence que les vaiſſeaux de ligne iront enſuite aux iſles ſe réunir à l'armée navale du comte d'Eſtaing.

Le troiſieme armement eſt d'une plus grande conſéquence: c'eſt une eſcadre de quatre vaiſſeaux de ligne & quelques frégates, partie depuis peu (2) ſous les ordres

---

(1) Le *Fendant* de 74, commandé par le marquis de Vaudreuil capitaine, & le *Sphinx* de 64, par M. de Soulanges capitaine. Les frégates & petits bâtimens ſont la *Réſolue*, par le vicomte de Pontevès Gien lieutenant; la *Nymphe*, par le chevalier de Sainneville, idem; la *Lunette* par M. de Chavagnac lieutenant; l'*Epervier*, M. de Capellis, idem; le *Livelli*, M. Eyriez, idem.

(2) Le 14 janvier 1779. Elle eſt compoſée ainſi:

Le Robuſte.	74 . .	Le comte de Graſſe, chef d'eſcadre.
Le Magnifique. . .	74 . .	De Brache, capitaine.
Le Dauphin Royal.	70 . .	Mithon . . idem.
Le Vengeur. . . .	64 . .	De Rays . . idem.
La Senſible, frégate. . . .		Kergariou l'aîné, lieutenant.
L'Alerte, ſloop. . .		priſe de M. Capellis, enſeigne.

Cette eſcadre a dix navires ſous ſon eſcorte.

du comte de Graffe, chef d'efcadre; on n'en dit pas davantage la deftination : il a des paquets à ouvrir à la mer; on préfume, furtout d'après le convoi qui l'accompagne, que fes ordres font de fe rendre à la Martinique ou à toute autre colonie indiquée par le comte d'Eftaing. Voilà un renfort puiffant, non d'excellens marins, car tous ces capitaines font affez médiocres, mais de bons vaiffeaux bien équippés, bien armés. Quant au chef, c'eft peut-être ce qui pouvoit nous arriver de mieux, parce que c'eft un provençal orgueilleux & fournois, jaloux du mérite du comte d'Eftaing, de fon grade principalement, qui minera fous terre, cabalera fourdement, fera fon poffible pour le fupplanter, & s'embarraffera peu de bien faire les affaires du roi, pourvu qu'il faffe bien les fiennes. Jufque-là, comme le comte de Graffe feul eft affez actif & ne manœuvre point mal, lorfqu'il s'agit de faire route, que d'ailleurs il eft très-heureux, on a déjà eu nouvelle de fon décapement le plus favorable poffible (1), fauf cependant la perte d'un bâtiment de fon convoi; mais repris peu après par une frégate de fon efcorte.

L'ennemi fe renforce beaucoup dans les parages des ifles du vent & fous le vent,

(1) Extrait d'une lettre de Breft du 29 janvier 1779. . . Le 25 la *Fortunée*, une des frégates qui ont accompagné M. de Graffe jufqu'au-delà des caps, eft rentrée à Breft ; quant à la *Senfible*, elle étoit reftée à croifer & s'eft emparée du corfaire de la reine d'Angleterre, appelé le *Gramby*.

& voilà enfin son convoi de l'Isle d'Aix parti (1) : ce convoi malheureux qui, après tous les retards qu'il a essuyés & la facilité que nous avions eu de l'intercepter, va mettre l'abondance dans les colonies françoises, où étoit la disette, & donner au comte d'Estaing la facilité d'opérer.

Du reste, il est question encore d'une autre escadre de quatre ou cinq vaisseaux de ligne dont l'armement est ordonné : on dit assez publiquement que sa destination est pour l'Inde ; mais je n'en crois rien : on s'y prend trop tard, & j'imaginerois plutôt

---

(1) Extrait d'une lettre de Rochefort du deux février. Notre convoi parti de l'Isle d'Aix hier & destiné pour nos Isles est au juste de 54 voiles. Voici leur escorte.

L'Actionnaire. . .	64 . .	M. de Proisy, capitaine.
L'Indien.	64 . .	M. de la Grandiere, id.
Le Fier. . . .	50 . .	M. de Turpin. . . id.
Frégates.		
La Renommée. . .	36 . .	M. Verdun de la Gresne, lieutenant.
La Courageuse. . .	36 . .	M. de la Rigaudiere, id.

Le vent est devenu bon ; & le convoi doit être loin : s'il n'a pas fait de mauvaise rencontre : nous en aurons bientôt des nouvelles : si, comme on le dit, *l'Actionnaire*, *l'Indien* & *la Courageuse* le quittent à 100 lieues des Açores & reviennent ; il n'y aura plus guere à craindre que les attirages de l'Amerique.

Extrait d'une lettre de Rochefort du 10 février. . . . Il est heureux que, durant son séjour à l'Isle d'Aix, les Anglois n'aient pas tenté un coup de main sur cette flotte qu'ils auroient aisément enlevée dans une rade ouverte, où elle n'avoit pour défense qu'un vaisseau de 50 canons & quelques frégates.

Il seroit à souhaiter qu'elle arrivât promptement saine & sauve dans nos isles & surtout à Saint-Domingue où les vivres sont bien chers.

que c'est un nouveau renfort à envoyer aux Isles françoises ; ou pour seconder le comte d'Estaing, ou pour remplacer partie des siens qui doivent revenir en Europe. Quand tout cela sera plus clair & le commandant mieux connu, je vous en instruirai ; jusqu'à présent on nomme M. de Ternay, chef d'escadre, assez bon officier, mais ennemi trop déclaré du général intrus pour qu'il puisse sympathiser avec lui.

Tous ces armemens particuliers expédiés, il restera pour l'armée navale d'Europe en ramassant ceux des trois ports, environ trente vaisseaux de ligne, effort incroyable pour la France, qui se verra de la sorte cette année en avoir près de soixante d'armés à la fois. Les gazettes qui vous ont annoncé qu'elle en pousseroit le nombre jusqu'à 80 ont dit une absurdité, 1°. parce qu'elle ne les a pas effectifs en ce moment, 2°. parce qu'elle manqueroit de la quantité de matelots nécessaires à leur manœuvre, 3°. parce que dans la quantité qui est dans les ports il y en a un quart en construction, en refonte, à radouber. Vous avez vu que l'an passé ses efforts s'étoient réduits à 52 (1) : je conviens que ses constructions ont été poussées avec une vigueur dont il n'y a pas d'exemple dans la marine françoise, & que

---

(1) Savoir 32 vaisseaux de ligne à Brest & à Rochefort, 17 à Toulon, un à la Martinique & deux dans l'Inde.

neuf vaiſſeaux de ligne (1) en état d'aller à la mer en moins d'un an ſont un vrai phénomene ; mais ils ne peuvent guere que remplacer ceux hors d'état de faire campagne cette année, à réformer ou à réparer. Par exemple : dans le ſeul port de Breſt je compte un vaiſſeau de 64 (2), vendu à des particuliers, & neuf en refonte (3), dont trois ſeulement pourront être prêts au tems convenable.

Quant au port de Toulon, il paroît conſtant que ſes vaiſſeaux neufs, ſoit qu'on déſeſpere de pouvoir les armer aſſez à tems, ſoit qu'on veuille leur confier quelque miſſion particuliere, ne feront point de la grande eſcadre d'Europe. Des ſept autres vieux, ceux qui pourront ſoutenir l'Océan, paſſeront le détroit. L'ancienne eſcadre de M. de Fabry croiſe actuellement dans la méditerranée ſous les ordres de M. d'Albert de Sainte-Hypolite, capitaine de vaiſſeau. On a été mécontent à la cour de la puſillanimité qu'a montré le premier dans ſa der-

---

(1) Savoir à Breſt trois ; l'*Auguſte*, le *Neptune*, l'*Annibal* ; à Toulon trois ; le *Triomphant*, le *Héros* & le *Jaſon*. Voyez, Milord, votre état de la marine de ces deux ports ; joignez-y trois autres vaiſſeaux conſtruits à Rochefort, le *Scipion*, l'*Hercule* & le *Pluton*, tous trois de 74 canons.

(2) L'*Union*.

(5) Le *Duc de Bourgogne*, le *Minotaure*, le *Sceptre*, le *Diligent*, les *Six-Corps*, le *Northumberland*, le *Duc de Bourgogne*, l'*Actif*, le *Citoyen*, ces trois derniers ſont ceux qui pourront entrer en ligne cette année.

niere campagne (1), de ſa couardiſe ; mais le miniſtre toujours foible, craignant les éclats du caractere altier de ce chef inſolent, au lieu de le démonter comme il le méritoit, a voulu le ménager juſque dans ſa diſgrace, il lui a fait inſinuer de ſe trouver malade ; voilà l'anecdote véritable.

L'eſcadre actuelle s'eſt ſéparée en deux : la plus petite partie eſt allée croiſer vers les échelles du Levant, & l'autre vers le détroit ; ſi, comme tout le fait craindre, l'Eſpagne ſe déclare contre nous pour cette campagne, elle doit ſe charger de garder la Méditerranée, & donnera plus de facilité à la France de dégarnir le port de Toulon ; d'ailleurs, nous ſerons moins que jamais en état d'y paroître, & nos corſaires de Mahon ſeuls pourront cauſer quelque inquiétude à ſon commerce.

Indépendamment de ces préparatifs immenſes dirigés contre les poſſeſſions britanniques & contre notre marine royale, la France ſe propoſe de nous attaquer dans la partie la plus ſenſible, dans notre commerce reſté juſqu'à préſent preſque intact durant les dernieres guerres. On encourage des armemens de corſaires dans les différens ports marchands, & les mers vont en être bientôt infeſtées. On a vaincu même la répugnance du port de Bordeaux fort récalcitrant juſqu'aujourd'hui : ſes armateurs

(1) Voyez ma lettre du 6 décembre 1778.

avoient de l'humeur contre M. de Sartines, qui, malgré ses représentations, avoit négligé de prendre les précautions que lui avoit indiqué l'un de ses négocians les plus accrédités & les plus lumineux (1); mais ils sentent aujourd'hui la nécessité de se dédommager par des captures, des pertes énormes qu'ils ont souffertes (2). Celui de

---

(1) M. Dutasta.

(2) Extrait d'une lettre de Bordeaux du 2 janvier. . . . On vient de lancer à l'eau dans cette capitale un corsaire de 18 canons; il y en a d'autres sur les chantiers & vraisemblablement l'objet du voyage du prince de Nassau a été de seconder les vues de M. de Sartines.

M. de Sartines a engagé *Monsieur* à se rendre protecteur de l'armement de trois chebecks - frégates, autorisés par lettre du Ministre du 29 juillet à faire la course contre les ennemis de l'état dans différentes mers; ces armément languissoit. Le prince a permis qu'un des Chebecks porte son nom & se mette au rang des actionnaires, ce qui donne beaucoup de confiance dans l'expédition. La somme totale de la mise dehors sera de 900,000 livres.

Extrait d'une lettre de Bordeaux du 26 janvier. . . . Les freres Feuilherade & compagnie proposent un plan d'armement pour les colonies françoises de l'Amérique, pendant la présente guerre, en marchandises seulement.

Il sera composé de douzes petits navires, dont six pour le Cap françois, un pour le Port au Prince, un pour Saint-Louis, deux pour la Martinique, & deux pour la Guadeloupe. Ils doivent être construits en mai.

Ils se nommeront la *Rosiere*, le *Bayard*, le *Gaston*, le *Brutus*, le *Sully*, l'*Achille*, le *Gordius*, le *Titus*, l'*Antée*, le *Dédale*, le *Janus*, le *Borée*.

Chaque navire aura cinquante pieds de quille, porter cent tonneaux & ses vivres, sa mise dehors est estimée à 55000 livres; ensorte que le total sera de 660,000 livres qu'on propose par actions.

Dunkerque, qui, par sa position incommode à notre voisinage, nous a déjà été si funeste même avant la guerre, va le devenir davantage : à Nantes, qui se félicite au contraire d'avoir sur tous les ports de la Manche l'avantage par son éloignement, de pouvoir dérober aux Anglois ses desseins & ses préparatifs, il se dispose un armement de corsaires combinés qui nous feroit beaucoup de mal, si le nombre de matelots qu'il exige ne donnoit lieu d'espérer qu'il ne se réalisera jamais dans toute son étendue (1);

(1) Extrait d'une lettre de Nantes du 1er février. . . . Les Sieurs Desgranges & compagnie de cette ville, excités par le gouvernement & pour répondre à ses vues en réparant autant qu'il sera possible les pertes qu'a éprouvé le commerce, & repoussant les efforts continuels de nos ennemis pour le détruire, se proposent d'armer en course six frégates & deux corvettes.

L'armément aura lieu dans ce port, qui par sa position a déja un avantage sur tous les ports de la Manche, trop exposés au voisinage des Anglois, pour que tous les bâtimens qui en sortent ne deviennent aussitôt la proie de leurs vaisseaux, frégates & corsaires de force, qui croisent en foule sur cette mer & s'apperçoivent aisément de tout ce qui se passe dans ses ports.

Chacune des frégates portera 36 canons de 18 & 24 & sera montée par 400 hommes d'équipage ; elle aura 140 pieds de quille portant sur terre avec toutes les proportions pour une marche supérieure : chaque corvette aura 14 canons de 6 & de 8, douze pierriers & 120 hommes d'équipage.

Trois de ces frégates marcheront toujours de conserve avec une corvette.

Les fonds de l'armement seront de deux millions cinq cents mille livres, divisés en actions de 1200 livres.

Le vrai est que cet armement aura beaucoup de

enfin dans la Méditerranée onze corsaires sortis de Marseille seule balaîront cette mer des nôtres de Minorque hors d'état de leur tenir tête.

Au reste, je conviens que tous ces mouvemens sont peut-être & sans doute fort exagérés ; que c'est une astuce bien digne du petit génie du ministre actuel de la marine, qui, par les magnifiques préambules de ces entreprises particulieres, a pour but de faire cesser les plaintes du commerce, de se réconcilier avec lui en lui faisant voir que le gouvernement s'en occupe & cherche à le protéger efficacement. Il espere encore nous effrayer en nous montrant qu'il peut suffire à tout, faire face partout, nous attaquer en tout & de toutes les manieres.

C'est par une ruse de cette espece qu'il a à ses ordres un journal spécialement destiné aux commerçans & lu par eux (1), où l'on détaille très-exactement les prises actives de la France, sans y parler jamais des prises passives ; ensorte qu'un Parisien qui ne liroit que ce journal, verroit tout couleur de rose & nous croiroit écrasés absolument. Dernierement on y avoit inséré des lettres fac-

---

peine à s'exécuter par la disette de matelots ; nous n'en avons pas de quoi fournir à notre cabotage ; mais c'est toujours beau sur le papier, & ce moyen est dans le genre des petites ruses de M. de Sartines avec lesquelles il croit pouvoir en imposer à l'ennemi.

(1) *Les petites affiches, annonce & avis divers de* Paris, appelées emphatiquement aujourd'hui *le journal général de la France*, rédigées par l'abbé Aubert.

tices venues de Nantes, de Saint-Malo, & où l'on dit qu'il n'y a point de banqueroutes dans ces ports, que tout s'y comporte à merveille, que les pertes essuyées ne sont pas à beaucoup près en raison des bénéfices faits depuis quelques années par le commerce, que les captures se multiplient & qu'avec les efforts qu'on redouble, le commerce des Anglois ne doit pas tarder à s'anéantir. Heureusement, tandis que le rédacteur gagé de cette feuille inséroit ces nouvelles ridicules, je recevois des lettres plus vraies, où ils continuoient à se plaindre de l'insolence des *Guernésiens*, précisément dans les mêmes parages de la Bretagne, où ils en infestoient toujours les côtes; où l'on parloit d'un corsaire de cette espece qui s'est montré tout récemment à l'entrée du Morbian, vers l'isle de Ruis, a mis pied à terre dans un endroit sans défense & a tellement effrayé les moines d'une abbaye voisine, que, craignant d'être pillés, ils se sont enfuis & ont emporté avec eux les vases sacrés & leurs effets les plus précieux; mais ce coup de main ne caractérise que l'audace d'un simple particulier, & les faits de notre marine royale n'ont point répondu jusqu'à présent à notre attente, à l'impression de frayeur qu'en avoit laissé même parmi nos rivaux le souvenir de leurs défaites & de ses exploits; ainsi, quoiqu'il y ait trop de forfanterie dans cette présomption des François, elle n'est pas dénuée de tout fonde-

ment, & jamais ils n'auroient osé écrire pareille chose dans un autre tems.

Jusqu'à présent sans doute la balance des prises actives & passives est pour nous & de beaucoup (1) tant en nombre qu'en qualité: mais il ne faut pas croire que cette déroute du commerce de France continue, après avoir recueilli & ramené les débris du dernier convoi de Saint-Domingue réfugiés & éparpillés dans les divers ports des côtes d'Espagne & de Portugal (2): les précautions sont prises pour escorter désormais aux Isles & en ramener toutes les flottes marchandes avec des forces toujours respectables: en outre, les neutres auront permission d'en approvisionner les ports qui leur feront désormais tous ouverts, & ils sont invités à venir en faire autant dans ceux de France, surtout par rapport aux munitions navales; c'est ainsi que tout récemment un convoi hollandois, chargé de marchandises maritimes, de bois de construction, d'agrès, & escorté d'un vaisseau de guerre & d'une frégate de la même nation, est entré par portions à Brest, à Rochefort, à Bordeaux.

---

(1) Suivant l'état arrêté à la fin de janvier dans les différens ports de la France des prises actives depuis le commencement des hostilités dans les mers d'Europe, il se montoit à 165 bâtimens tant de guerre que marchands, & les prises passives à plus de 530.

(2) Ce sont les frégates le *Terpsicore* & la *Courageuse* qui ont reçu & rempli cette mission.

Ce procédé, Milord, n'eſt certainement pas d'une nation amie ; il eſt même très-déloyal ; il prouve combien nous ſommes déchus de notre préponderance, combien combien peu l'on nous craint. Sans cela nos voiſins auroient-ils oſé enfreindre ſi ouvertement les traités, s'attirer notre indignation ? Mais helas ! nous ſommes la fable de l'Europe ; s'il nous reſte encore quelque nerf, que le chevalier Yorck tonne donc fortement auprès des Etats-Généraux, & rompe s'il eſt poſſible, l'intelligence qui s'établit entre eux & la France ; autrement les conſtructions vont aller leur train : ſuppoſé que nous ayons quelque ſuccès, les pertes de nos ennemis ſeront bientôt réparées, & nos propres victoires en prolongeant la guerre ne ſerviront qu'à nous la rendre plus accablante.

L'exception affectée de la France en faveur de deux provinces (1) de la république, & le ménagement qu'elle conſerve même pour celles dont elle eſt mécontente, doivent vous prouver qu'elle n'oſe la pouſſer à bout, qu'elle attend tout du

---

(1) Celles d'Amſterdam & de Harlem exceptées du nouveau réglement, ſuivant lequel, à commencer du 8 février, les ſujets de leurs Hautes Puiſſances ſont privés non-ſeulement de la liberté accordée aux nations neutres par le réglement du 26 juillet 1726 concernant la navigation des bâtimens neutres en tems de guerre, mais encore des faveurs eſſentielles & gratuites dont ils jouiſſent & qui ne ſont fondées ſur aucune convention.

bénéfice du tems & espere gagner par la politique & les insinuations, ce qu'elle n'a pu obtenir par les menaces & la crainte. Il s'ensuit que l'Angleterre n'a qu'à prendre contre-pied, & tandis qu'elle est sûre encore de la puissance exécutrice, que la confédération qui se forme contre elle dans le second ordre, entre les négocians & le peuple, n'est pas devenue la plus prépondérante, il faut risquer le tout pour le tout, forcer la Hollande à se déclarer, à prendre un parti qui doit être en ce moment en notre faveur, & plus tard ne peut que nous être désavantageux & opposé. En effet, si nous ne faisons pas cette année une campagne plus vigoureuse, ces alliés disposés à la défection, perdront bientôt la haute opinion qu'ils avoient de notre capacité maritime, & en concevront une meilleure de celle de nos rivaux.

Heureusement, car la fortune, malgré nos sottises, se mêle encore un peu de nos affaires, heureusement le ministre s'obstine à conserver le général de l'année derniere : le comte d'Orvilliers est mieux que jamais en cour ; il est peu riche & d'un caractere naturellement modeste. Durant son séjour à Paris cet hiver, il vouloit se loger obscurément & n'avoir qu'un train médiocre. M. de Sartines lui a déclaré que l'intention de S. M. étoit qu'il se mît dans un hôtel convenable à sa dignité & y vécût avec l'appareil & l'éclat

qu'elle exigeoit (1); mais il a moins que jamais la confiance de la nation & a perdu beaucoup de partiſans, même parmi les ſiens. La publicité du diſcours de l'amiral Keppel à ſes juges, a fait grand tort ici au comte d'Orvilliers : on dit que s'il étoit mis au conſeil de guerre à ſon tour, il ne s'en tireroit pas auſſi bien, parce que cette lettre révele une foule de griefs que l'on articuloit déjà contre lui, & qui ſe confirment décidément, entre autre, d'avoir laiſſé échapper pendant quatre jours l'occaſion d'attaquer l'amiral anglois, pouvant le faire avec une ſupériorité marquée de 32 vaiſſeaux de ligne contre 30, & de canons & d'équipages encore plus conſidérables.

D'avoir ſouffert que, pour le forcer au combat, l'amiral anglois coupât deux vaiſſeaux de ſa diviſion (2), qui, par cette manœuvre, obligés de s'échapper, n'ont pu ſe retrouver à l'action & ont affoibli l'armée d'autant.

D'avoir, par ſuite de cette puſillanimité, manqué de perdre un de ſes vaiſ-

---

(1) Extrait d'une lettre de Breſt du 23 janvier 1779... M. le comte d'Orvilliers eſt revenu tres-ſatisfait ; il nous a appris qu'en arrivant à Paris il avoit voulu n'y prendre qu'un petit logement modeſte, mais que M. de Sartines avoit deſiré qu'il choisît un appartement convenable à ſa dignité en lui déclarant que S. M. le payeroit. . .

(2) Le *Duc de Bourgogne* de 80, & *l'Alexandre* de 64.

ſeaux dont l'amiral Keppel aſſure qu'il ſe ſeroit emparé, ſi le vent n'eût changé.

De n'avoir pas profité, après le combat, de l'avantage qu'il avoit ſur le général anglois par le grand nombre de vaiſſeaux ennemis déſemparés dont il avoit connoiſſance, puiſqu'il s'en eſt glorifié daus ſa relation rapportée par la gazette de France & dont ſon rival convient lui-même; de n'en avoir pas profité, encore un coup, en recommençant l'attaque, ou l'obligeant de rentrer.

D'avoir manqué ainſi l'occaſion d'intercepter les flottes des Indes Orientales & Occidentales angloiſes, leurs convois militaires & de ruiner pour longtems le commerce de ſes ennemis.

Enfin, d'être rentré le ſurlendemain dans Breſt & d'avoir ainſi laiſſé tous les vaiſſeaux françois de l'Inde, tous les navires du commerce ſortans & rentrans en proie aux corſaires anglois, enſorte que l'amiral aſſure que dans une période de tems auſſi courte, l'hiſtoire de la marine angloiſe n'offre nulle part l'exemple d'autant de priſes. Pour excuſer tant de fautes accumulées, les partiſans du comte d'Orvilliers autoriſoient ſa conduite ſur ſes inſtructions. Ils conviennent qu'en partant de Breſt il aſſembla tous les capitaines à ſon bord, & leur lut une lettre du roi, qui marquoit en ſubſtance que S. M. outrée des inſultes faites à ſon pavillon & au commerce de ſes ſujets par les anglois, étoit réſolue d'en

tirer une vengeance éclatante; lui donnoit ordre en conséquence & à tous les commandans de ses vaisseaux & autres d'attaquer, prendre & couler bas ceux de la marine angloise & les escadres, flottes, armées navales ennemis en quelque supériorité & nombre qu'elles fussent, ne doutant pas de la bravoure, du zele & de l'intelligence de ses officiers.

M. d'Orvilliers lut ensuite, disent-ils, une lettre du ministre explicative & confirmative de celle du roi, où il ajoutoit que l'on alloit rencontrer nécessairement l'escadre Keppel, peut-être plus ou moins forte, ce qui dépendroit de la jonction ou de la séparation de Byron; mais que dans tous les cas, il falloit en venir à une action décisive, S. M. s'en rapportant au surplus au général sur le tems, le lieu & les circonstances.

Peu de tems après, c'est-à-dire, à la mer & avant le combat, M. d'Orvilliers reçut une nouvelle lettre du ministre plus irrésolue, où il lui recommandoit la réserve, la circonspection pour ne pas compromettre l'honneur du pavillon françois.

Suivant les partisans du comte d'Orvilliers, c'est donc au ministre & non à lui qu'il faut imputer sa pusillanimité.

Une pareille justification, Milord, rigoureusement discutée, ne seroit peut-être pas trouvée bien bonne; mais ce n'est pas à nous à la critiquer. Nous devons approuver fort un tel ministre & un

tel général parfaitement dignes l'ūn de l'autre : chantons leurs louanges & souhaitons qu'ils restent longtems à la tête de la marine & de l'armée navale France.

Paris, ce 6 février 1779.

LETTRE XIV.

Suite & fin de la confession d'une jeune fille.

Il faut terminer, Milord, les avantures de Mlle Sapho, dont la longueur m'effrayoit pour vous, & dont au contraire vous desirez la continuation : elle viendra sans doute ; car cette jolie personne n'est pas à son terme ; mais à seize ans, c'est déja beaucoup d'avoir fourni presque la matiere d'un volume ; si elle y alloit toujours de même train, les romans de la Calprenede (1) ne seroient rien auprès. Elle entre en scene, écoutez-là :

Après son instruction, Mad. Richard » m'ajouta : Ce qui doit vous donner » quelque confiance en mes discours, ou » plutôt vous convaincre de l'excellence » de mes préceptes, c'est ce que vous

(1) Auteur mort en 1663 & qui avoit mis les longs romans à la mode en France.

» me voyez : assurément je ne suis rien
» moins que jeune, mon embonpoint
» seulement empêche mes rides de pa-
» roître & en cache quelques-unes ; je
» n'ai jamais été jolie : j'ai le front gravé
» de petite vérole, je n'ai nulle noblesse
» dans la figure ou dans la taille, j'ai
» la jambe grosse, le bras & la main
» mal ; je n'ai pour moi que trois cho-
» ses, la gorge encore assez ferme, une
» bouche assez bien meublée & des yeux
» très-luxurieux ; je ne pourrois entrer
» d'aucune maniere en parallele avec
» vous ; j'aurois l'air de votre mere ; &
» cependant de la plupart de ceux qui
» viennent ici, surtout des gens mûrs
» ayant, ce semble, plus besoin que
» d'autres d'être excités par les graces
» de la figure & par la fraîcheur de la
» jeunesse, il en est peu qui ne me
» préférassent : dès ce soir, si vous vou-
» lez, vous en aurez l'expérience. " En
effet, sur la brune on frappe à la porte :
j'y cours ; j'ouvre ; j'apperçois un vieux
caffard : d'abord décontenancé à ma vue,
il baisse les yeux & d'un ton benin me
demande si Mad. Richard y est : sur
ma réponse, il entre, & suivant le mot
du guet, il parle de ses collets, de ses
surplis, de ses aubes ; Mad. Richard l'ayant
rassuré, nous nous asseyons & il cause ;
puis bientôt il lui dit à l'oreille que je ne
lui conviens pas. Elle me fait signe & je
sors, ou plutôt, suivant notre conven-

tion, je fais ſemblant de ſortir & me gliſſe dans un petit cabinet, d'où je pouvois voir tout leur manége, & prendre une leçon dont les poſtures de l'Arétin ne donnent pas d'idée.

Le béat me croyant partie, j'entends qu'il confirme à Madame Richard ce que le geſte de celle-ci m'avoit indiqué; c'eſt que je ne lui inſpire rien, c'eſt qu'il la préfere à toutes les beautés les plus raviſſantes, parce qu'elle ſeule a le talent de le ranimer, de lui faire ſentir ſon exiſtence, de le rendre encore homme. Il s'exprimoit dans d'autres termes que ceux-ci. Imaginez-vous le langage du libertin de corps de garde le plus déterminé! Quel contraſte avec l'air hypocrite ſous lequel il s'étoit préſenté? Cependant ſa divinité, non moins riche en expreſſions ſonores qu'elle articule d'un ton ferme & véhément, après l'avoir excité par ce préambule auquel elle mêloit les premieres embraſſades, les careſſes préliminaires, lui ordonne de ſe déshabiller; elle ſe met nue en même tems, puis ouvre une armoire d'où elle tire une double cuiraſſe de crins parſemée en dedans d'une infinité de petites pointes de fer arrondies par le bout : elle le revêt ſur la poitrine & ſur le dos de cet inſtrument de pénitence, converti en inſtrument de luxure. Elle en attache les deux parties de chaque côté par des cordons du même tiſſu, puis elle adapte à

celle

celle qui couvre l'eſtomac une chaîne de fer qu'elle paſſe ſous les teſticules qui ſe trouvent ſoutenus par une eſpece de bourſe occupant le milieu de la chaîne. Cette bourſe eſt de crin encore, mais à claire-voie, de maniere à ne point empêcher les attouchemens de la main ſur ces ſources du plaiſir ; quant à la chaîne elle vient ſe ratacher de l'autre part : enfin elle lui met à chaque poignet un braſſelet du même genre que la cuiraſſe. Je ne connoiſſois point cet appareil, & je n'en aurois jamais ſoupçonné l'effet. Je n'en pus douter quand je vis ce prêtre paillard ainſi armé entrer en éreƈtion, quoique foiblement. Alors Mad. Richard prend des verges & le flagellant d'importance ſur les cuiſſes, ſur les feſſes & ſur les reins, lui fait faire pluſieurs fois le tour de la chambre, à chaque pas qu'il fait, ſon ſang agité par les frottemens de ſa cuiraſſe ſe porte aux parties de la génération & le diſpoſe à l'œuvre de la chair : cependant il n'en a point encore aſſez, & comme ſœur Félicité & ſœur Rachel, ces fameuſes convulſionnaires, qui, lorſqu'on les aſſommoit de coups de bûche, n'en recevoient jamais trop, il en demande encore davantage & palpe avec tranſport, dans ſa lubricité, tout ce que lui préſente la vaſte corpulence de Mad. Richard : celle-ci par ce puiſſant exercice après avoir ſuffiſamment aiguillonné la chair chez le reſſuſcité qui commence du moins à don-

ner ſigne de vie, ſe couche ſur ſon lit avec lui, du bout des doigts lui titille légerement les tetons dont les boutons paſſoient à travers des œilleres pratiquées exprès dans la cuiraſſe, elle y porte enſuite l'extrémité de la langue avec un prurit infiniment plus voluptueux. Il n'eſt point d'engourdiſſement qui tienne à de ſemblables careſſes, & ſans toucher aux parties de la génération, ce que l'on évite avec le plus grand ſoin, elles prennent enfin une telle vigueur, un deſir ſi violent du coït qu'il faut y ſatisfaire ou y ſuppléer en provoquant la nature par les frottemens différens ſuivant le genre de plaiſir que cherche le Miché (1). Celui-ci aimoit la jouiſſance complette; mais il étoit jaloux de la réciprocité : il vouloit connoître par lui-même s'il avoit le bonheur d'exciter quelque émotion; il falloit que Mad. Richard, accoutumée à cette fantaiſie, jouât la comédie, qu'elle pouſſât des ſoupirs, l'interppellât par des exclamations amoureuſes, en un mot parût appéter auſſi ardemment que lui; c'étoit

---

(1) J'ai conſervé, Milord, ce terme de Mlle Sapho, comme d'une énergie difficile ou plutôt impoſſible à rendre autrement. Il exprime de la façon la plus mépriſante la vilité du rôle que joue dans les mauvais lieux un homme qui n'y reçoit du plaiſir qu'en proportion de l'argent qu'il donne. Les filles appellent *bon Miche* celui qui paye bien, *mauvais miche* celui qui paye mal, *ſot miché*, celui qui n'a pas le ton ou les allures du lieu où il ſe trouve.

un corps vivant accouplé à un cadavre ; n'importe, elle se contrefaisoit à merveille & parut s'épancher en même tems avec une luxure incroyable & qu'elle étoit bien éloignée d'éprouver ; nous en rîmes bien quand nous nous retrouvâmes seules ensemble. Au surplus, *à bon entendeur il ne faut que demi-mot* : cette leçon m'en valut cent, & mon institutrice eut bientôt lieu de connoître mon savoir-faire & d'en être surprise. Parfaitement convaincue que je ne pourrois que lui faire honneur, Mad. Richard n'hésite point à me montrer au prélat auquel elle me destinoit : bien plus, ce qui est fort rare en pareil cas, très-persuadée que la jouissance ne contribuera qu'à m'attacher davantage sa grandeur, elle lui propose un essai. Il en est si content, si enchanté, qu'il se détermine à m'entretenir : il ne se flattoit pas de trouver dans le même objet tant de jeunesse & de charmes (c'est vous, Messieurs, qui par vos éloges m'autorisez à me louer ainsi moi-même) réunis à des talens aussi consommés dans l'art des voluptés ; il donne un gros pot de vin à l'entremetteuse, il s'empare de moi & me met sous la clef. Le terme n'est pas trop fort, il étoit jaloux comme un tigre. Il me logea dans une petite maison du fauxbourg Saint-Marceau qui étoit une miniature, extrêmement bien meublée, mais tout à-fait écartée, uniquement entourée de jardins & de couvens. Il rem-

pliſſoit par-là ſon double objet, & de me ſouſtraire au commerce & aux regards, pour ainſi dire, de tous les humains, & de ſe ménager la facilité de s'introduire chez moi ſans ſcandale & ſans bruit, à telle heure & comme bon lui ſembleroit. En outre, il ne vouloit point que j'euſſe auprès de ma perſonne de domeſtique, mâle ſurtout : une coëffeuſe à mes ordres tous les matins ajuſtoit mes cheveux & me ſervoit de femme de chambre. Une vieille venoit faire mon ménage, mettre mon pot au feu & s'en alloit l'après-dînée; elle ne revenoit que le ſoir très-tard, à l'heure indiquée, lorſque Monſeigneur ne couchoit pas avec moi, parce que je lui avois déclaré que j'aurois trop peur, que je ne pouvois ainſi paſſer la nuit toute ſeule dans une maiſon. Je me trouvois donc dans une captivité infiniment plus gênante que celle ou m'avoit tenu Mad. de Furiel, & je doute que j'euſſe pu ſupporter longtems cette ſolitude. Un incident très-extraordinaire, car je ſuis née, ce ſemble, pour les événemens bizarres, vint encore renverſer ce commencement de nouvelle fortune.

Monſeigneur, par ſon hypocriſie & ſa haute naiſſance, parvenu de bonne heure à l'épiſcopat, dès qu'il avoit été ſur le ſiege, s'étoit laiſſer aller à la fougue de ſon tempérament. Il avoit choiſi des grands-vicaires jeunes, égrillards comme lui, de ſon goût & moins deſtinés à le ſeconder

dans la régie de son diocese que dans son libertinage : s'occupant peu de convertir, ils ne cherchoient, au contraire, qu'à pervertir les personnes du sexe qu'ils en jugeoient dignes ; ils dépuceloient les filles, débauchoient les femmes, ils étoient le fléau des meres & des époux ; ils répandoient la terreur dans tout le canton. Ce train de vie dura aussi longtems que Monseigneur resta sur ce siege. Nommé depuis à une autre prélature, blazé sur les plaisirs de l'amour & usé de débauches, il a profité de cette circonstance pour changer de vie. L'ambition s'est éveillée chez lui ; il brigue aujourd'hui les plus hautes dignités de son ordre, même la pourpre. En conséquence il s'est réformé ; il affiche plus de régularité, & n'a sourdement qu'une simple maîtresse, afin de satisfaire aux besoins de la nature quand ils renaissent encore. Je vous rends sa propre confession, & voilà ce qui l'avoit engagé à solliciter l'entremise de Madame Richard & à m'entretenir.

Quatre de ses grands vicaires qui étoient à Paris, confondus de ce changement, ne pouvoient se le persuader ; ils ne le croyoient point véritable & avoient soupçon de quelque mystere. Afin de s'en éclaircir, ils résolurent d'épier Monseigneur séparément, chacun de leur côté, de suivre ses allures & de découvrir ce qui en étoit. Ils convinrent que le premier qui sauroit quelque chose en instruiroit les autres. L'un d'eux

connoiſſoit un exempt de police : avec de l'argent on fait tout ce qu'on veut ; il en eut bientôt les mouches à ſes ordres qui éventerent ma retraite & lui conterent mon hiſtoire entiere. Alors il raſſembla ſes confreres étonnés de ſon intelligence & de ſa fineſſe : ils furent enchantés de la juſteſſe de leurs conjectures ; mais, pour punir Monſeigneur de ſa diſſimulation, ils arrêterent qu'il falloit lui ſouffler ſa maîtreſſe, ou du moins partager ſa couche. Quel ſeroit ce fortuné mortel ? On ne peut deſirer ce qu'on ne connoît pas ; il falloit commencer par s'introduire auprès de la belle, par reconnoître ſi elle méritoit les éloges qu'on en faiſoit, enſuite chacun, ſuivant que le cœur l'inſpireroit, pouſſeroit ſa pointe auprès d'elle.

Ces lévites, ſouvent déſerteurs du ſervice des autels pour celui des femmes, accoutumés à courir les bonnes fortunes, à hanter les mauvais lieux, ſe reſpectoient cependant aſſez pour ne pas compromettre leur robe ; ils ſe déguiſoient alors en cavaliers ; ils prennent ce traveſtiſſement d'autant plus néceſſaire en cette occaſion, que dans le cas où ils ne réuſſiroient pas, ils ne craignoient rien de mon indiſcrétion auprès de leur évêque, dépayſé par un tel coſtume. Ils ſe rendent en caroſſe à ma porte un jour qu'ils ſavoient Monſeigneur à Verſailles & étoient biens ſûrs qu'il n'en reviendroit pas de ſitôt. Je ſuis effrayée de leur deſcente : quatre plumets, dont je ne

connoiſſois aucun, m'intimident ; je crains qu'ils ne veulent faire tapage, & je ſuis forcée de leur faire beaucoup d'honnêteté & d'accueil. Je ſuis bientôt raſſurée ; mais ils m'embarraſſent bien autrement quand ils m'apprennent toute mon hiſtoire & ſur-tout quel eſt mon entreteneur ; je tombe de mon haut, je ſuis confondue. Bientôt la converſation prend une tournure gaie & plaiſante ; ils me propoſent de remplacer Monſeigneur dont ils connoiſſent l'inſuffiſance, & m'offrent le choix entre eux. Je les aurois volontiers pris au mot, & tous quatre ſur le champ ; mais il falloit me contenir vis-à-vis de pareils étrangers. Je n'en réſolus pas moins de ſatisfaire ma fantaiſie ; mais de m'y prendre plus adroitement. Tandis que nous rions, que nous folâtrons enſemble, je les tire ſucceſſivement à l'écart & leur donne à chacun un rendez-vous ſéparé, je les prie en même tems de me garder le ſecret, même vis-à-vis de leurs camarades. Je comptois plus ſur leur amour-propre que ſur ma défenſe, du moins juſqu'au moment où ils auroient joui & cela me ſuffiſoit. En effet, chacun deſirant mettre à fin ſon avanture avant de s'en vanter, rit intérieurement de la duperie des autres & en s'en allant ſe récrie ſur mon honnêteté à laquelle il ne s'attendoit pas : il me cite comme un dragon de vertu dont il n'eſt pas poſſible d'approcher, comme un phénomene unique entre les courtiſannes.

Afin de mieux juger des talens rapprochés & comparés de ces galans entre lesquels il s'agissoit d'élire un coadjuteur à Monseigneur, je leur avois assigné rendez-vous pour la même soirée, chacun à une heure de distance, l'un de l'autre. Le premier devoit venir à sept heures, le second à huit heures, le troisieme à neuf & le dernier à dix. Le prélat, qui soupoit régulierement à l'archevêché, ne pouvoit jamais me surprendre avant onze heures; je ne doutois pas qu'au moins pour cette fois, on ne fût exact à l'assignation précise; ainsi je restai parfaitement tranquille.

En effet, sept heures sonnantes arrive le premier. C'étoit un blondin d'une fort jolie figure, d'un ton miéleux, d'une conversation séduisante; il étoit très caressant & s'arrêtoit longtems aux préliminaires & ne pouvant répéter le plaisir, le filoit de son mieux. Il avoit à peine fini lorsqu'on sonna: ce cas étoit prévu, je l'avois même préféré pour éviter l'inconvénient plus grand, que ces camarades se rencontrassent & se reconnussent. Je cachai celui qui étoit expédié dans une garde-robe dont une petite porte donnoit dans mon anti-chambre & lui indiquai comment en se coulant derriere un paravant placé exprès il pouvoit facilement gagner l'escalier. J'ouvre ensuite & faisant signe à celui que j'introduis de garder le silence, je le mene dans mon appartement; là je lui rends compte à voix basse de la raison de ce mystere, que je fonde sur l'appréhen-

ſion qu'il n'ait été apperçu de quelque eſpion de Monſeigneur & ſuivi dans l'eſcalier : je reſſors comme pour vérifier ce ſoupçon ; mon objet étoit de favoriſer l'évaſion du précurſeur, en cas qu'il ne fût pas encore parti dans ce moment : j'entends la porte ſe refermer ; je ne doute plus de ſon départ & je rentre. Point du tout, le curieux impertinent avoit bien pouſſé la porte, mais du dedans & étoit revenu dans ſa cachette, afin d'obſerver les manœuvres du prélat en poſture & de s'en amuſer. Sa curioſité redouble en levant le coin du rideau d'une porte vitrée, lorſqu'au lieu d'un évêque, il voit un cavalier : bientôt il reconnoît la voix de ſon camarade ; & n'a garde de quitter en un auſſi bel inſtant.

Celui-ci étoit un brun, aſſez laid, mais bien bâti, vigoureuſement corſé, tout muſcles, tout nerfs, dans la force de l'âge, & preſſé d'aller au fait, parce qu'il ſe ſentoit en état de recommencer. Il double, il triple, il quadruple ma jouiſſance, il y ſeroit encore, ſi je n'avois eu la prudence de l'arrêter, non ſans lui promettre inceſſamment un autre rendez-vous ; c'étoit bien mon projet de lui tenir parole, j'y étois intéreſſée autant & plus que lui, ſi les circonſtances n'euſſent dérangé notre liaiſon & ne m'euſſent privée d'un de ces Hercules rares aujourd'hui & qu'on ne rencontre plus guere que dans l'égliſe. Quoi qu'il en ſoit, il fallut nous ſéparer à l'heure indiquée, c'eſt-à-dire, à neuf heures, lorſque le troi-

ſieme ſe préſenta : mêmes précautions pour cacher le ſecond galant, le ſouſtraire aux regards du jaloux & lui ménager ainſi qu'au premier le moyen de s'en aller ſans éclat ; avec la différence qu'il fut bien ſurpris de trouver dans le cabinet un rival qui heureuſement le raſſura ſur le champ, ſe fit connoître, lui apprit comment il ſe rencontroit là, l'engagea de reſter, & de voir le dénouement de tant de paſſades.

Par le portrait que je vous ai eſquiſſé des deux premiers galans, vous avez pu juger combien ils différoient entre eux. Le troiſieme étoit un original d'une eſpece plus particuliere encore : Il avoit plus d'amour-propre que d'amour ; il ſe faiſoit une grande gloire de groſſir la liſte de ſes conquêtes ; il la portoit toujours avec lui : il me la montra ; j'y lus les noms des femmes de qualité, de financieres, de bourgeoiſes ; il m'aſſura qu'il étoit blazé ſur ces ſortes de bonnes fortunes ; qu'il ne ſe ſoucioit plus de femmes prétendues honnêtes ; que la plupart, ſans tempérament, n'ayant un amant que par imitation, par mode, par air, étoient des jouiſſances fort inſipides ; qu'il falloit en revenir aux putes.... par cet aveu flatteur il piquoit mon émulation, je déployai à ſon égard toutes les reſſources de l'art que m'avoit appris mon inſtitutrice, & il convint que je ſavois amuſer à merveille, exercice aſſez mauſſade pour moi ; mais il étoit généreux, je me fis un devoir de le ſatisfaire, ſauf à ne pas

y revenir. Maltraité plusieurs fois de mes semblables pour avoir été trop loyal, ce libertin étoit obligé d'user de toutes sortes de stratagêmes & de s'en tenir à l'image du plaisir de peur que la réalité ne lui en fît recueillir encore les fruits amers & cuisans, d'ailleurs d'un génie caustique & présomptueux, le reste de notre conversation se passa à s'égayer sur le compte de ses camarades qu'il croyoit ses dupes. Il ignoroit que deux l'écoutoient & que lorsqu'il rioit à leurs dépens, ils prenoient à plus juste titre leur revanche. Il fut bien sot quand la venue du dernier m'obligea de le congédier de la même maniere qu'eux & qu'il les rencontra nez-à-nez. La curiosité l'emporta sur le ressentiment, & tout trois se tapirent ensemble, ne doutant plus que ce quatrieme ne fût leur confrere.

En fait de disputes métaphysiques, morales, physiques même, autant de têtes, autant d'avis ; on en pourroit dire de même en amour, autant d'atheletes, autant de caprices divers. Le dernier que j'avois réservé pour la fin, comme celui sur lequel je comptois le plus, étoit un Provençal, qui avoit le goût de cette nation fort désagréable au sexe ; il l'avoit contracté dès le college, s'y étoit fortifié au séminaire & ne l'avoit pas perdu au milieu des orgies féminines. Je l'avois fort bien jugé : il avoit tout l'extérieur d'un satyre & c'étoit un monstre en réalité. J'en attendois des prodiges, après avoir beaucoup tourné autour de moi : il

me fit ſa déclaration d'une eſpece vraiment galante, & dit que depuis la *Venus aux belles feſſes* (1) on n'avoit certainement rien vu de ſi divin. Je compris, & lui reprochai la dépravation de ſon goût, il ſe juſtifia par un axiome reçu généralement dans tous les lieux de débauche : que tout eſt *le vaſe légitime* dans une femme (2). A l'appui de ce propos de libertins il me proteſta très-ſérieuſement qu'il pourroit ajouter des déciſions de caſuiſtes recommandables (3). Il me parut plaiſant qu'un militaire citât de pareilles autorités & à qui ? Je me récriai enſuite ſur l'énormité de l'introducteur qui me cauſeroit des douleurs effroyables ; il me raſſura par un proverbe provençal qu'avec de la ſalive & de la patience on venoit à bout de tout (4). Alors la curioſité me prit : je voulus éprouver ſi l'agent dans un pareil exercice recueilloit en effet beaucoup de plaiſir, s'il refluoit dans le voiſinage & ſi la patiente en pourroit goûter quelqu'un. Il s'y prit en homme intelligent & qui n'étoit pas à ſon coup d'eſſai ; il nageoit dans les délices, il étoit ravi, il s'extaſioit, ſe pâmoit, & moi je n'éprouvai que des de-

---

(1) Fameuſe ſtatue que tout le monde connoît.

(2) Cet apophtegme dans ſa véritable énergie porte : *tout eſt c** dans une femme.*

(3) Entre autres du jéſuite Sanchès *de matrimonio.*

(4) Ce proverbe au naturel eſt qu'avec *de la ſalive & de la patience un provençal en******** une mouche.*

firs, des irritations vaines; je voulois m'en débarrasser ; mes efforts ne servoient qu'à lui donner plus de pied. Ce priape insatiable, collé sur moi, ne désemparant point de sa place, répétoit ses sacrifices presque coup sur coup ... A la fin je saisis un moment de relâche & m'en débarrassai en le qualifiant de l'épithete qui lui convenoit, en maudissant l'abus qu'il faisoit de ses talens, en protestant bien que ma porte lui seroit pour toujours close.... Nos débats duroient encore lorsque Monseigneur vint fermer la marche de cette journée. Je fus obligée de traiter ce vilain avec les mêmes égards que j'aurois eu pour le greluchon le plus favorisé. Je n'avois pas eu le loisir de me rajuster ; il me sert de valet de chambre, & quand le désordre où il m'avoit mis est un peu réparé, je lui indique sa marche pour sortir & cours au devant du prélat. Un entreteneur n'est point fait pour attendre, celui-ci avoit pris de l'humeur ; son caractere ombrageux se manifeste par une querelle violente. Les femmes, quand elles ont tort, n'en crient ordinairement que plus haut, c'est ce que je fais, & si fort que je l'oblige de baisser le ton. Il veut me caresser, je le repousse & me plains à mon tour de l'esclavage où il me tient. Je lui dis qu'il ne connoît point mon sexe ; qu'il devroit savoir que les obstacles ne sont propres qu'à l'irriter & qu'il n'est grille ni verroux qui résistent aux desirs d'une femme amoureuse. J'ajou-

te : „ quoique vous me teniez en chartre „ privée, si je m'étois mis dans la tête „ de vous cocufier, vous le feriez quatre „ fois pour une en un jour . . . " Cette saillie, articulée d'un ton ferme, élevé, & de colere, qui se trouvoit si juste en ce moment, entendue du cabinet, leur donna une envie de rire si violente, qu'ils ne purent y tenir & éclaterent. Quel fut mon étonnement, & quelle fut la frayeur du prélat ! Il s'imagine que c'est un complot formé contre lui, que ce sont des coupe-jarrets apostés pour le voler ; il perd la tête, & veut s'enfuir. Moi, je reste immobile un moment, puis une lumiere à la main, vais visiter le cabinet ; je n'y vois personne ; mais la coulisse qui rendoit dans l'antichambre ouverte, je suis la trace des perfides & trouve un spectacle formant la carricature la plus grotesque ; Monseigneur & ses grands-vicaires se rencontrent en même tems à la porte ; il se persuade de plus en plus du mauvais dessein qu'on a, qu'on veut l'arrêter : il se jette à genoux aux pieds des assassins prétendus, offre sa bourse & demande grace pour sa vie. Ceux-ci le relevent en riant de plus belle ; ils lui disent que c'est à eux à prendre cette posture, qu'ils sont ses serviteurs les plus zélés & les plus respectueux ; ils le prient de leur pardonner cette espiéglerie dont il leur a donné l'exemple & daigné être quelquefois le complice ; qui devient au surplus très-heureuse, puisqu'elle sert à lui déciller

les yeux, à lui faire découvrir la fausseté d'une femme qu'il comble de biens, qui se joue de lui & le trompe aussi vilainement. J'arrive en ce moment au milieu d'eux & d'après leur conversation découvre un mystere dont je ne pouvois me douter : je reconnois tous les masques qui me peignent si bien. Monseigneur, un peu revenu de sa terreur, à l'aide de la bougie, malgré leur travestissement dont il avoit été plusieurs fois le témoin, voit enfin à qui il a affaire ; il me comble, m'accable de reproches, d'invectives, d'horreurs : les autres les répetent en *chorus*. Investie de cette prêtraille, je ne fais que devenir & que répondre ; je m'apperçois que la porte étoit dégagée, je m'y précipite & gagne la rue ; je cours devant moi sans savoir où je vais ; je monte dans le premier fiacre que je rencontre & me fais conduire chez Madame Gourdan, car je la regardois toujours comme mon refuge dans ma détresse. Elle me reconnoît ; elle m'accueille & me fait conter mon histoire : elle me dit qu'il ne faut pas ainsi jeter le manche après la coignée ; que je dois dès le lendemain matin retourner à ma maison. J'arrive & vois un écriteau qui porte : *maison à louer présentement* ; j'entre, je ne trouve que les quatre murailles & ma femme de ménage qui me dit qu'elle a ordre de rester là tout le jour pour montrer les lieux : que dès le grand matin, on avoit payé le propriétaire ; & qu'un tapissier étoit venu enlever les

meubles comme lui appartenans. Je retourne instruire maman de cette vilainie du prélat ; elle me fait lui écrire & me dicte une lettre de bonne ancre, à laquelle, afin de ne pas se compromettre, il ne répond point ; mais il m'envoye mon ancienne ménagere, pour me déclarer de sa part que, s'il m'arrive de me porter à l'éclat dont je le menace, il me fera enfermer à la salpêtriere. C'est alors que Mad. Gourdan, par ses protections voulant éviter tout malheur de cette espece, m'a fait inscrire surnuméraire à l'opéra. Depuis elle a mis en jeu les prélats, ses amis, qui ont négocié auprès du mien : les pourparlers ont été longs ; il étoit outré ; il ne vouloit s'exécuter en rien ; mais lorsque ma grossesse a été certaine, on a tellement fait valoir cette circonstance, qu'il m'a envoyé cent louis dont s'est emparée Mad. Gourdan, sous prétexte de mon entretien, de ma pension, de mes couches futures. Du reste, nous sommes les meilleures amies du monde ; elle m'appelle son enfant ; je lui gagne beaucoup d'argent, dont elle ne me rend qu'une très-petite part ; mais elle m'assure que lorsque je serai délivrée de mon fardeau, elle me procurera un bon entreteneur & me remettra une troisieme fois dans le chemin de la fortune, & j'espere bien en mieux profiter. Malheur aux dupes qui tomberont dans mes filets ! C'est par cette ingénuité que finit Mlle. Sapho.

O Milord ! eſt-il poſſible, à cet âge, d'être ſi bonne & ſi perverſe, ſi naïve & ſi corrompue, ſi aimable & ſi coquine !

Paris, ce 11 février 1779.

LETTRE XV.

Sur l'accouchement de la reine, ſur la naiſſance de Madame, fille du roi : mariages, fêtes, réjouiſſances & ſpectacles à ce ſujet.

QUOIQUE la naiſſance d'un enfant, Milord, ſoit un événement pour une famille & ſurtout pour une maiſon royale, puiſqu'il la perpétue, intéreſſe l'état & quelquefois le ſort de l'Europe entiere, je ne vous aurois point parlé de celui-ci, s'il n'eût été qu'un fait iſolé ; parce que, conſigné dans tous les papiers publics, dans tous les almanachs, je n'aurois pu que les répéter, parce que d'ailleurs l'enfant né eſt une fille, & qu'une fille eſt à peu près nulle en France, ſuivant cet axiome métaphorique *Lilia non laborant, neque nent*, c'eſt-à-dire qu'elle ne peut ni porter la couronne, ni la faire porter à ſon époux ; mais cette naiſſance, arrivée au bout de plus de huit ans & demi de mariage, lorſqu'on commençoit à craindre que la reine ne fût ſtérile, ranime l'eſpoir des deux époux & de

leur fideles ſujets ; ils ſe flattent qu'elle ſera ſuivie de pluſieurs autres, parmi leſquelles ſurviendra enfin un héritier mâle; mais elle a penſé coûter la vie à l'auguſte mere & mettre la France en deuil ; mais elle a été accompagnée d'un cérémonial d'étiquete extraordinaire qui ne ſe pratique que cette ſeule fois & n'avoit point eu lieu depuis un demi-ſiecle ; mais elle a fourni l'occaſion de fêtes philoſophiques ; c'eſt-à dire, dénuées d'un vain luxe, peu diſpendieuſes, populaires, dans la ſimplicité des mœurs de l'âge d'or, ou des tems héroïques, telles qu'en auroit pu ordonner Séſoſtris, ou Numa, telles que les ont chanté Homere & Virgile ; mais elle a été le ſujet d'une ivreſſe générale & de quantité d'autres fêtes, réjouiſſances, ſpectacles, dont les détails précieux ne ſont recueillis par perſonne, & méritent cependant d'être conſervés ſurtout pour les étrangers, ſi avides de tout ce qui ſe paſſe dans ce royaume, & que je vais ramaſſer au moins pour vous, Milord, conformément à la fonction que vous m'avez confiée.

Dès que la nouvelle de la groſſeſſe de la reine a eu pris quelque conſiſtance, on s'eſt occupé du ſoin de chercher un accoucheur à S. M. & ce choix, comme tous ceux qui ſe font à la cour, a été l'objet de beaucoup de menées & d'intrigues. Il paroiſſoit naturel de prendre le Sieur Levret, l'homme de la plus grande & de la meilleure réputation en ce genre ; le roi le deſiroit ; mais

ce n'étoit point dans l'idée de ceux qui entouroient son auguste compagne. Ils prétendirent d'abord que le Sieur Levret étant attaché pour cette fonction à Madame la comtesse d'Artois, ne pouvoit l'être à la reine ; que les deux princesses, susceptibles de devenir grosses, d'accoucher & d'avoir besoin de son secours en même tems, ce chirurgien, dont les soins seroient ainsi partagés, n'y suffiroit pas ; qu'il faudroit le remplacer par un inconnu, ce qui déplairoit à l'une ou à l'autre ; ils ajouterent que la politique ne vouloit pas que la même main travaillât aux deux opérations ; enfin, ils mirent en jeu la sensibilité de la reine, qui, destinée par sa jeunesse à donner longtems une suite d'héritiers au trône, vu le grand âge du Sieur Levret, seroit obligé de changer & verroit disparoître avec peine cet habile & zélé serviteur. Il fut donc exclu, & pour qui ? Pour un accoucheur brillant, dont on ne pouvoit contester le talent, mais auquel on reprochoit une cupidité barbare, qui lui avoit fait sacrifier plusieurs victimes ; toujours prêt à abandonner la bourgeoise obscure pour la financiere le récompensant magnifiquement, ou pour la duchesse le prônant dans le grand monde & lui faisant une réputation. Plusieurs anecdotes scandaleuses de cette espece lui en avoient procuré une très-mauvaise auprès de ses confreres, & ils n'en faisoient aucun cas, lorsque la fortune l'est venu

prendre par la main & le porter au haut de sa roue.

Ce favori de la déesse avoit pour frere un abbé de Vermont, lecteur de la reine, qui, tiré de la poussiere des colleges (1), avoit été envoyé à Vienne en qualité d'instituteur de l'archiduchesse, lors de l'arrangement entre les deux cours pour la faire épouser à M. le Dauphin. Il gagna dès lors sa confiance & l'a toujours conservée depuis & méritée sans doute par son zele, son attachement & ses services. Desirant faire parvenir son frere à une place aussi importante dans la circonstance, il ne s'est effrayé ni des difficultés, ni des concurrens ; il a pris les biais nécessaires afin d'écarter les obstacles, de faire tomber les objections, & par ces voies détournées, il l'a fait arriver avant les autres ; il a été nommé, & les bons François ont frémi. Il y avoit cependant encore d'autres inconvéniens à craindre : le Sieur Vermont est ford laid ; il est très-grossier, & n'a rien moins que l'écorce du courtisan ; tout cela pouvoit ne pas plaire à Versailles. On s'est habitué à sa figure, & l'on a ri de ses propos ; on les conserve même, on les cite ; en voici, pour échantillon, deux que je me rappelle, qui ne sont pas des moins plaisans. Sur la fin de sa grossesse, S. M. se plaignoit d'avoir plus de

(1) L'abbé de Vermont étoit sous - bibliothécaire du college Mazarin ; ce fut l'archevêque de Toulouse qui le proposa & le fit connoître.

ventre encore, que le nécessitoit son état; *Madame*, répliqua-t-il, *c'est que vous êtes ventrue.* Elle gémissoit également du volume de sa gorge... Madame, c'est que vous êtes *tetonniere.* Au reste, cette grossesse a provoqué d'autres saillies plus fines, plus piquantes, & vraiment dignes du lieu & des personnages dont elles partoient. La maniere, dont la reine apprit au roi qu'elle commençoit à sentir remuer l'enfant, époque où il est d'étiquette que la gazette de France annonce à l'Europe cette grande nouvelle (1), est tout-à-fait gaie & ingénieuse. ,, Sire, a-t-elle dit, je viens vous ,, demander justice contre un de vos sujets ,, qui m'a violemment insultée..." Le Roi, ému du ton sérieux de S. M. s'est empressé de la faire expliquer : ,, oui, sire, ,, a-t-elle continué, il s'en est trouvé un ,, assez audacieux, le dirai-je ! pour me ,, donner des coups de pieds dans le ventre." Alors son auguste époux a compris le calembour & en a ri de bon cœur. On prétend que M. le comte d'Artois présent, entrant dans la plaisanterie, ajouta : *& à moi, sire, des coups de pied dans le cul.* Quoiqu'il en soit, ce n'a pas été pour cette fois, puisque cet enfant s'est trouvé n'être qu'une fille (2).

---

(1) Ce qui se pratique à peu près à quatre mois & demi.

(2) Née le 19 décembre 1778.

M. le gouverneur de Paris (1) a, ſuivant l'uſage, dépêché un de ſes pages à la ville pour lui annoncer les premieres douleurs de la reine ; ſur quoi elle s'eſt aſſemblée à l'hôtel-de-ville pour y attendre l'événement non ſans une grande impatience ; il a enſuite envoyé ſon capitaine des gardes lui apprendre que la reine étoit accouchée d'une fille. Le roi rentré dans ſon appartement, a chargé un des officiers de ſes gardes du corps du même meſſage. Quoique ce ne ſoit pas un dauphin, le même cérémonial a été obſervé, & les préſens ont eu lieu pour ce qu'on appelle l'ouverture du ventre (2), ce qui ne ſe réitéreroit pas une ſeconde fois.

La reine, comme vous le jugez bien, Milord, étoit très-empreſſée d'apprendre le ſexe du nouveau né ; elle avoit même cherché à prématurer cette connoiſſance par la prédiction d'un de ces charlatans toujours prêts à flatter les grands pour leur argent ; car, quoique S. M. en le conſultant y eût fait apporter le myſtere qu'exige ſa démarche, & le dirai-je, ſa foibleſſe, il avoit conçu tout au moins qu'il ſeroit payé en proportion du pronoſtic agréable qu'il tireroit (3). Il n'avoit pas manqué d'annoncer

---

(1) M. le duc de Coſſé.

(2) C'eſt une expreſſion groſſiere, digne du Sieur Vermont ; mais d'étiquette & conſacrée par ſon ancienneté.

(3) Ce charlatan étoit un nommé *Printems*, ſoldat qui s'eſt conſtitué médecin, & d'abord l'oracle du

qu'il découvroit un garçon. On espere facilement ce qu'on desire, & si l'esprit de S. M. trop éclairé ne fut pas déçu, son cœur se laissa volontiers séduire par une aussi douce illusion. Ce fut donc un coup bien sensible pour l'accouchée d'apprendre qu'elle avoit été trompée : on n'avoit pu lui cacher la fatale nouvelle ; il s'ensuivit une révolution qui la mit aussitôt dans un danger imminent. Il falloit prendre promptement un parti décisif, & la faculté déconcertée ne savoit que prononcer. Le Sieur Vermont ne perdit pas la tête en cette circonstance & tandis que les docteurs délibéroient, il prit sur lui de faire une saignée du pied qui eut le plus heureux succès. On ne peut s'empêcher de lui rendre justice ; même ses rivaux malgré leur jalousie, & de convenir que la reine lui devoit la vie. Le roi lui en témoigna sa joie, & lui dit qu'il n'oublieroit jamais ce service, ensorte que dès le jour même, le public rassuré, il y eut illumination de décence chez les princes, & de bonne volonté & de zele chez beaucoup de particuliers. Cependant la calomnie, depuis longtems acharnée contre S. M. enhardie de l'impunité, à cet événement qui auroit dû la confondre, a redoublé de rage & d'activité ; elle distribuoit

---

peuple, est devenu bientôt celui des gens de la plus haute considération. Il prétend découvrir par les urines d'une femme grosse de quel enfant elle accouchera.

fourdement & dans les ténebres une caricature infernale que des gens dignes de foi atteſtent avoir vue, mais que repouſſoient avec horreur tous les bons François & qu'à défaut d'autre flétriſſure, il faut condamner au moins au mépris & à l'oubli.

Dès le lendemain des couches de la reine 231 dames vinrent faire la révérence au roi pour le féliciter, & plus de 50 encore s'étant préſentées trop tard, ne purent avoir cet honneur. Ce ſpectacle unique par le cortege & le tumulte qu'il occaſionnoit dans le château ne peut ſe peindre ; j'en ai été témoin, & j'avois avec moi un courtiſan bien inſtruit, très-cauſtique, qui me les nommoit ſucceſſivement, me faiſoit remarquer celles que je ne connoiſſois pas & me les déſignoit d'un trait. Je ſuis bien fâché de n'avoir pas pris mon crayon pour les étiqueter. Voici quelques-unes de ſes caricatures, à travers leſquelles, comme il étoit juſte en même tems, il mêloit auſſi des éloges très-adroits & très-fins. La minutieuſe princeſſe de *Chimay*, dame d'honneur de la reine ; la comteſſe de *Grammont*, dame du palais, toute glorieuſe d'avoir, ſous le feu roi, attaché le grelot contre la comteſſe du Barri & d'avoir mérité l'exil. La princeſſe de *Luxembourg*, dévote, qui, pour éviter les tentations, ſe ſéringue d'eau bénite ; la merveilleuſe princeſſe d'*Hénin*, ſi jolie & ſi catin, pour la rime ſans doute ; la marquiſe de *Roſen*, dame de compagnie de Madame, qu'on prétend avoir reçu le fouet ſous

ſous le regne précédent pour avoir déplu à la favorite ; la comteſſe de *Fougieres*, attachée à Madame la comteſſe d'Artois ; à qui l'on reproche des galanteries ameres & cuiſantes ; la marquiſe de *Simiane*, dame de compagnie de Madame Victoire, remarquable par ſa taille élégante & Svelte, la plus charmante femme de la cour ; la ducheſſe de *Grammont*, malgré ſon air commun & ſa laideur, toujours impérieuſe & dominante, viſant toujours à remonter au rang ſuprême dont elle eſt deſcendue ; la ſuperbe comteſſe de *Brionne*, levant fiérement ſa belle tête, & fâchée de n'avoir pas mieux mis le tems & ſes appas à profit, la princeſſe de *Beauveau*, ſéduiſante par ſon eſprit; la comteſſe de *Monteſſon*, par tous les charmes que l'art peut donner ; la comteſſe de *Blot* ayant le jargon du ſentiment & le modele des amantes par ſon long attachement au marquis de Caſtries ; la bonne, la douce marquiſe de la *Fayette*, déjà reſplendiſſante des rayons de gloire dont ſon mari la couvre ; la vicomteſſe de *Noailles*, ſi bourgeoiſement attachée à ſon mari ; la matérielle comteſſe de *Montmorin* ; la ruſtre & groſſiere marquiſe d'*Oſſun* ; ſon inſolente & dévergondée bru ; enfin la vive & piquante marquiſe de *Coigny*. Cette galerie de portraits pourra vous ſervir, Milord, ſi vous venez quelque jour en France ; vous ſaurez à quoi vous en tenir ſur toutes ces femmes de la cour, pourvu toute-fois que vous ne tardiez pas ; car vous ſavez combien dans

ce pays-ci la ſcene eſt mobile & les perſonnages varient.

Je reviens à l'auguſte accouchée, toujours frappée de n'avoir fait qu'une fille, elle ſe le reprochoit ſans ceſſe; elle demandoit ce qu'on en penſoit à Paris; elle diſoit qu'elle ſeroit honteuſe la premiere fois qu'elle paroîtroit en public. Cependant il a fallu régler le ſort & le rang de la nouvelle princeſſe. Elle auroit dû naturellement faire perdre à *Madame* ſon titre : il a été convenu que la belle-ſœur de S. M. le conſerveroit, & que la jeune princeſſe pour la diſtinguer s'appelleroit, *Madame, fille du roi*; que même l'autre auroit le pas ſur elle, comme femme de l'héritier préſomptif, tant que la reine reſteroit ſans enfant mâle; qu'un dauphin venu, la nouvelle *Madame* la précéderoit.

Pendant que cette étiquette ſe traitoit à Verſailles, Paris étoit dans l'ivreſſe. Dès que le bureau de la ville avoit été informé de l'heureuſe délivrance de la reine, une décharge du canon de la Greve en avoit porté la nouvelle aux extrémités de la capitale, & deux échevins (1) avoient été dans les priſons la manifeſter d'une façon plus conſolante en délivrant des peres & meres infortunés, victimes de l'amour conjugal & forcés de maudire leur fécondité (2) : le lendemain trois décharges de

(1) MM. Duval & Guyot.

(2) Détenus faute de payement de mois de nourriture de leurs enfans.

canon, & l'accompagnement ordinaire de ces fêtes triviales (1), puis le *Te Deum* dans toute ſa pompe (2).

Un ſpectacle vraiment ſingulier, qu'ont préſenté les trois théâtres ſucceſſivement, un ſpectacle digne de la curioſité du philoſophe avide d'étudier l'homme dans ſon état de pure nature en quelque ſorte, a été celui qu'ils ont donné *gratis* en réjouiſſance de l'heureux accouchement de la reine. C'eſt ſur-tout à la comédie françoiſe où l'on a vu deux corporations de l'eſpece la plus infime, les charbonniers & les poiſſardes, ſe diſputer ſur l'étiquette (3) comme auroient pu faire les compagnies les plus pointilleuſes, exiger qu'on leur

(1) Comme feu d'artifice, illumination, diſtribution de pain, de vin, de viande.

(2) Le jeudi 24 décembre M. de Watronville, aide de cérémonie, étoit allé inviter de la part du roi, toutes les cours ſouveraines & le bureau de la ville d'aſſiſter au *Te Deum* qui devoit être chanté à Notre-Dame le 26 décembre.

(3) Ces deux premieres communautés de la populace étant arrivées trop tard le mardi 22 décembre, jour du *gratis* de la comédie françoiſe, ont été arrêtées par la garde, qui leur a déclaré qu'il n'y avoit plus de place. Elles ont trouvé ce propos très-mauvais, & ont demandé pourquoi l'on avoit laiſſé occuper les loges du roi & de la reine, qui en pareille cérémonie leur appartenoient de droit ? Grande rumeur ! Il a fallu appeler le ſemainier, & la troupe des comédiens s'étant aſſemblée pour délibérer, on a reconnu par la compulſation des regiſtres, la légitimité de leur réclamation. Pour y ſuppléer, on a mis des banquettes ſur le théâtre, de chaque côté, où les charbonniers ont pris place du côté du roi & les poiſſardes du côté de la reine.

rendît ſtrictement les honneurs qui leur étoient dus, en jouir avec tout l'appareil de l'orgueil. C'eſt-là où l'on a vu une populace groſſiere s'arrêter tout-à-coup au milieu de ſa joie effrénée, entrer dans le plus grand ſilence dès qu'on a commencé *Zaïre*, goûter parfaitement les beautés de cette tragédie, s'en pénétrer le cœur & verſer des larmes délicieuſes; puis reprendre au *Florentin* (1) leur alégreſſe bruyante, ſe répandre en faillies grivoiſes, en quolibets orduriers, fruits d'une vivacité d'imagination hardie, que n'ont jamais pouſſé à un plus haut point dans leur genre, *Voiſenon*, *Voltaire* & *Piron*.

Tout cela n'étoit que le prélude d'un acte de bienfaiſance, qui, parfaitement bien vu du côté de la politique, de la morale, & même de la finance, puiſque c'étoit ſemer pour recueillir (2), n'étoit pas moins bien entendu du côté du ſpectacle & de l'amuſement : aux fêtes brillantes que la ville ſe propoſoit de leur donner, leurs Majeſté ont préféré de doter cent filles & ont conſacré une ſomme à cet effet (3); en faiſant part aux curés

(1) Comédie de la Fontaine aſſez plaiſante.

(2) On ſait que la population eſt la premiere richeſſe de l'état & le principe de toutes les autres.

(3) 50,000 livres faiſant 500 de dot pour chaque fille, 200 livres pour le trouſſeau & 12 livres pour la noce : il y a auſſi des gratifications proportionnées pour les premiers enfans qui naîtront. L'argent de la dot doit être dépoſé entre les mains de chaque curé & employé ſeulement à l'achat d'un métier, d'une maîtriſe, ou de tout autre moyen de ſubſiſtance.

de Paris des ordres du roi à cet égard, on leur a insinué de tâcher de réunir dans leur choix la gentillesse à la vertu, parce que ce seroit un coup-d'œil plus agréable pour le roi & pour la reine qui se proposoient d'en jouir. L'auguste accouchée s'en faisoit une idée charmante, elle s'en amusoit d'avance, se refusant aux objets de luxe & de futilité pour lesquels on cherchoit à irriter son goût (1), afin de la distraire & de l'amuser pendant qu'elle étoit obligée de garder le lit & la chambre; elle s'entretenoit de son voyage de Paris; elle invitoit avec une naïveté aimable & rare tous ceux qui venoient lui faire leur cour de ne pas manquer d'y assister & de la voir passer.

Il avoit fallu du tems pour les préparatifs : M. le grand-maître des cérémonies, le marquis de Dreux, étoit venu en personne faire mesurer sous ses yeux le chœur & la nef de l'église de Paris afin d'estimer le terrein nécessaire aux acteurs de la scene, à tous leurs accessoires (2) & à la suite de Leurs Majestés. L'archevêque, emporté par son zele, d'ailleurs fort jaloux de toutes ses prérogatives,

(1) Tels que des bijoux & des diamans; mais Sa Majesté s'est refusée, dit-on, à les acheter, disant que le roi avoit déja payé deux fois ses dettes & qu'elle ne vouloit pas en contracter d'autres.

(2) Outre les cent filles & cent garçons, il devoit y avoir 400 témoins à raison de deux de chaque côté, les peres & meres, &c.

avoit d'abord voulu célébrer fucceffivement les cent mariages & conteftoit même aux curés le droit inhérent à leur qualité d'affifter en étole à la cérémonie ; on lui en avoit démontré publiquement l'impoffibilité & il s'étoit rendu ; chaque curé devoit réunir fes ouailles dans fa paroiffe & les amener à NotreDame pour les y marier & y recevoir enfuite en commun la bénédiction de Monfeigneur. On avoit arrête cet arrangement, parce qu'il fauvoit à Leurs Majeftés l'ennui d'une célébration trop longue. Seulement tous les couples des nouveaux époux, dont les filles habillées en toile d'orange jaune & les garçons en drap puce, devoient être rangés en haie, chaque pafteur à la tête de fon troupeau, & faire lire dans leurs regards au roi & à la reine lorfqu'ils pafferoient les témoignages de leur reconnoiffance & de leur alégreffe.

Afin que le fpectacle fût plus impofant, on étoit convenu que toute la famille royale feroit du cortege. On avoit propofé de fe fervir des caroffes du facre, ce qui auroit ajouté à la magnificence; mais M. le premier écuyer (1) repréfenta que l'étiquette de ces fortes d'entrées étant que le roi & la reine fuffent à deux chevaux feulement, il feroit impoffible de faire tirer ces énormes machines avec la quan-

(1) M. le duc de Coigny.

tité de pages & autre ſuite dont elles ſe-ſeroient ſurchargées, au moyen de quoi la reine jouant le principal rôle dans cette cérémonie où le roi n'étoit plus censé qu'aſſiſter comme ſimple curieux, c'eſt elle qui l'a mené.

Au jour indiqué (1) leurs Majeſtés, accompagnées de *Monſieur*, de *Madame*, de Monſeigneur le comte & madame la comteſſe d'Artois, de Madame Elizabeth, Madame Adelaïde, Meſdames Victoire & Sophie, furent reçues à leur entrée par le gouverneur, le corps de ville & tous les officiers dans l'uſage d'aſſiſter à ces ſortes de cérémonie. Le cortege étoit composé de vingt-huit caroſſes, de détachemens des gardes du corps, gendarmes & chevaux légers & officiers de la fauconnerie (2) : rien de plus beau que le coup-d'œil du peuple immenſe qui bordoit les chemins, les quais, les rues. M. le comte d'Artois quoiqu'accoutumé aux ſpectacles magnifiques, en arrivant à la Muette (3), ſe plaignit d'avoir le torticolis à force de regarder.

Le plus ennuyeux pour leurs Majeſtés fut d'être obligées d'écouter ſucceſſivement une foule de harangues que leur

---

(1) Le 8 février 1779.

(2) C'eſt-à-dire des faucons & autres oiſeaux de proie pour la chaſſe

(3) Château où toute la famille royale ſe rendit enſuite pour dîner.

a'resserent le gouverneur & le corps de ville, le recteur de l'université, le lieutenant civil, l'abbé de Sainte-Genevieve, & jusqu'aux marchandes d'oranges. Celles-ci placées sur le Pont-neuf, au pied de la statüe d'Henri quatre, leur présenterent une corbeille de leurs fruits & une de fleurs; & la singularité du spectacle leur sauva l'insipidité du discours. La scene muette de cette double haie d'époux à travers laquelle passerent le roi & la reine fut plus expressive & plus éloquente pour eux que toutes les harangues; ce qui ajoutoit à l'intérêt du coup-d'œil, c'étoit le contraste de deux vieillards unis depuis 50 ans, à qui M. l'archevêque venoit de donner une seconde bénédiction nuptiale & obtenant les mêmes faveurs que les jeunes époux: ils étoient entourés de leurs enfans, petits-enfans & arriere-petits enfans. C'étoit en meme tems offrir aux autres une leçon & un exemple à suivre. Au milieu de toute cette joie, la reine avoit ressenti de l'amertume; il manquoit quelque chose à son bonheur, elle n'avoit pas été applaudie autant qu'elle le desiroit, qu'elle l'avoit espéré & qu'elle le méritoit déjà par le seul prix qu'elle mettoit à l'attachement des Parisiens. Elle en a été bien dédommagée il y a quelques jours à l'opéra, & son triomphe a été complet.

Les réjouissances occasionnées par l'heureux événement qui mettoit tout le royau-

me en joie, ont été prolongées au-delà du grand jour dont je viens de vous offrir, Milord, une foible image : outre la représentation qu'ont donné *gratis* au peuple l'opéra & les deux comédiens, les spectacles forains se sont signalés par des pieces composées & exécutées *ad hoc* : le sieur *Nicolet* a joué *l'heureux jour & la fête des Lys*; le sieur *Audinot*, *la Gaîté Parisienne*; enfin les petits comédiens du bois de Boulogne, *le cri du cœur*, *opéra comique* : mais la fête qui faisoit le plus de bruit, qui mettoit en l'air toute la jeunesse effrénée de cette capitale & promettoit une orgie véritable à raison des auteurs, des acteurs & de la nature des spectateurs qu'elle devoit avoir spécialement, c'est celle qu'annonçoient les coriphées du chant & de la danse du théâtre lyrique. Elle devoit se passer au Wauxhall d'hiver : deux époux qu'ils ont unis & dotés en étoient le prétexte. On leur a laissé la liberté d'accomplir la bonne action, on leur a refusé la permission de l'accompagner du scandale public qui auroit résulté vraisemblablement d'une fête dirigée par des ordonnateurs aussi licentieux : d'ailleurs le gouvernement a craint de donner de l'éclat à cette espece de parodie de ce que la cour avoit fait.

Mlle. Guimard (1), pou éluder les dé-

(1) Voyez ma *lettre sur l'opéra* du 29 mai 1776, où il est question de cette danseuse.

fenſes de la police, a tranſporté la ſcene chez elle(1). Cette courtiſanne eſt logée dans un petit palais, ou plutôt dans petit temple dédié à la déeſſe de la danſe, à laquelle ſes adulateurs la comparent. C'eſt une curioſité que l'empereur a voulu voir: on en vente le luxe & l'élégance; on y trouve un jardin d'hiver, un théâtre, & vous concevez que c'eſt un local très-propre à donner des fêtes. Cependant quelques incidens ont troublé celle-ci: l'orcheſtre de l'opéra, ſcandaliſé qu'on ne l'eut pas compris dans le nombre des ſujets participans à la bonne œuvre, a regardé cette exception comme injurieuſe & a refuſé de contribuer aux plaiſirs de la Terpſicore moderne, enſorte qu'il a fallu avoir recours à des méneſtriers étrangers, ce qui a rendu le ſpectacle meſquin & triſte. Enſuite on eſt venu pendant le repas y ſignifier une lettre de cachet aux ſieurs d'Auberval & Veſtris pour ſe rendre en priſon au Fort-l'Evêque; cette punition eſt la ſuite de leur révolte contre le directeur de Viſmes (2) & de leur refus de danſer le mardi précédent.

---

(1) La fête a eu lieu le mercredi dix de ce ce mois.

(2) Il y a une ligue des principaux ſujets du chant & de la danſe contre le Sieur de Viſmes qui a ſuccédé aux adminiſtrateurs de l'opéra dont je vous ai parlé dans le tems, qui les contient & les morigine mieux qu'ils n'ont encore eté; & qui leur déplait fort & les aigrit.

Je pourrai peut-être, Milord, vous entretenir de cette guerre inteſtine; ſi elle entraîne les ſuites ſérieuſes qu'on doit craindre. Quoiqu'il en ſoit, elle a, comme vous voyez, déjà produit un très-grand mal, puiſqu'elle a porté le déſordre dans la fête de Mlle. Guimard, d'autant plus reſpectable qu'elle terminoit le cours de celles données à Paris au ſujet de l'heureuſe délivrance de la reine.

Une mauvaiſe nouvelle du comte d'Eſtaing eſt venu porter le deuil & la triſteſſe dans cette capitale. Puiſſe ma lettre porter la conſolation & la joie dans le cœur de nos bons patriotes; mais hélas! il en faudra bien de cette eſpece: je cours en ramaſſer les détails.

Paris, ce 22 février 1778.

FIN du dizieme Volume.

A [illegible] [illegible] notaire royal
vingt quatriesme jour
doctobre mil six cens
quatre vingt dix Le vingt
quatriesme doctobre
[illegible] [illegible] au de
[illegible] [illegible] auoir dar
de Cadix [illegible] [illegible]
[illegible] par Vingt quatriesme
[illegible]